JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULA
TOTAL DE LA
58 801

21ME ANNEE—No 206 MONTREAL, MERCREDI 5 JUILLET 1905 14 PAGES—UN ENTIN

Rev Ed Parodis 1051 Seminaire

LE COMTE VAUDREUIL ACCLAME M. GOUIN

Près de 500 des principaux citoyens du comté se réunissent dans la grande salle du collège Bourget pour faire une enthousiaste réception au premier ministre de la province.

L'honorable M. Gouin, les honorables MM. R. Lemieux et McCorkill prononcent de magnifiques discours — Triomphale procession dans les rues de Rigaud.

Le banquet donné, hier soir, en l'honneur du premier ministre de la province de Québec, l'honorable M. Lomer Gouin, au collège de Rigaud, a été couronné d'un succès auquel — de l'aveu même des organisateurs — nul ne s'attendait.

Dans sa coquette robe de verdure et d'odorantes floraisons, le joli village de Rigaud offrait ce matin à l'oeil étonné des voyageurs, le spectacle enchanteur d'un Eden féerique, tout parsemé de fleurs, de banderolles, et de drapeaux flottant gaiement au gré de la brise.

Trois cents couverts avaient été installés dans la grande salle qui sert ordinairement de réfectoire aux nombreux élèves du collège. Mais à huit heures, au moment même où le banquet commençait, un contingent considérable d'

ENTHOUSIASTES CITOYENS

venant des paroisses environnantes, envahit comme une maree montante les appartements de l'institution. Et ce ne furent pas deux cent cinquante convives qui prirent part à la démonstration d'hier, mais cinq cents admirateurs de l'homme que Vaudreuil et Soulanges viennent d'honorer avec grandeur et dignité.

L'honorable M. Gouin descendit à Rigaud vers sept heures, par un convoi du Pacifique ; il était accompagné de l'honorable Solliciteur-Général, M. R. Lemieux, de l'honorable trésorier provincial, M. McCorkill, de l'honorable sénateur Béique et de plusieurs députés.

Il fut reçu à la gare par M. H. Pilon, M. P. P., président du Comité Exécutif du banquet, et M. G. Boyer, M. P., à qui revient une bonne partie du succès de cette démonstration. A proximité de la gare s'élevait une estrade ornée des

COULEURS NATIONALES

sur laquelle prirent place le premier ministre et ses compagnons, aux sons d'une musique entraînante de la fanfare de Rigaud, dirigée par M. J. Bte. Charlebois.

M. E. St Julien, maire de la paroisse, présenta alors une adresse enluminée, accompagnée d'un splendide bouquet qu'une gentille fillette, Mlle Carrière, remit gracieusement au premier citoyen de la province.

Voici le texte de cette adresse présentée au nom des maires des paroisses de Vaudreuil et de Soulanges :

"A l'honorable Lomer Gouin,

Monsieur le premier ministre,

"Nous n'avons pas à vous souhaiter "la bienvenue puisque vous êtes ici "chez vous autant que nous tous, élec-"teurs et citoyens des comtés de Vau-"dreuil et de Soulanges. Nous nous "permettrons seulement de saluer cet-"te visite qui vous fait notre hôte. Car, "sans toutefois, dépasser les bornes de "l'amitié que nous ont tracés les orga-"nisateurs du banquet de ce soir, nous "pouvons difficilement oublier le poste "d'honneur que vous a mérité vos gran-"des qualités d'homme d'Etat; votre "justice, votre droiture, votre dévoue-"ment sincère, aux choses de l'éduca-"tion, de l'Agriculture et de la Coloni-"sation; votre affabilité, votre tact et "enfin votre popularité.

Il serait malaisé de méconnaître en vous ces éminentes vertus civiques, les électeurs de Soulanges et de Vaudreuil les ayant éprouvées, de même que plusieurs paroisses de ces deux comtés ont souventes fois profité de votre générosité: Rigaud notamment doit beaucoup à la sollicitude que vous lui avez particulièrement témoignée. Nous avons donc le droit d'être fiers de vous, monsieur le premier ministre, puisque les comtés de Vaudreuil et Soulanges vous doivent une grande proportion de cette reconnaissance qui vous revient pour avoir si parfaitement mérité de la Patrie. Les deux comtés ont raison de s'énorgueillir de cette visite qui leur permet de vous rendre un peu de la prédilection que vous leur témoignez vous-même.

Ne vous en défendez pas, monsieur le premier ministre. C'est le propre des grandes âmes d'être sensibles aux beautés de la nature et celle-ci s'est complaisamment arrêtée à orner notre coin de terre où fleurissent les beaux noms et les plus chers souvenirs de notre histoire.

Il est donc naturel que nos affections ici, rencontrent les vôtres; que vous trouviez bon de vous reposer au bercement de nos grèves et que nous trouvions charmant aussi de dîner en votre compagnie. Nous n'aurions cependant pas de remords d'avoir gâté notre menu en y ayant ajouté un grain de politique. La politique a manqué le train qui nous a réunis tous ensembles à Rigaud, aujourd'hui. Vous en trouverez la preuve dans l'expression, même de nos sentiments qui ne doit aboutir à aucune requête.

Puisse cette particularité de notre démonstration vous faire goûter sans mélange la cordialité de notre accueil et vous laisser de cette démonstration un pur souvenir de sympathie."

A suivre sur la page 11

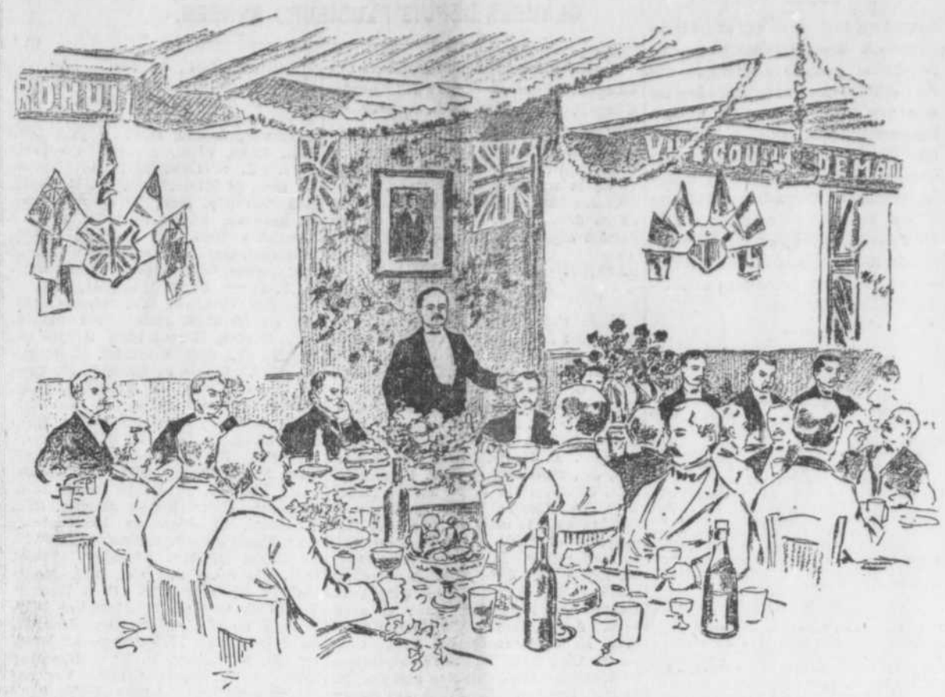

LE BANQUET GOUIN A RIGAUD — CROQUIS DE LA SALLE DU COLLEGE BOURGET ET DES CONVIVES DURANT LE DISCOURS DE L'HONORABLE PREMIER MINISTRE, par l'artiste de "La Presse"

UNE MAGNIFIQUE DEMONSTRATION

Les fêtes de la St-Jean-Baptiste à Plattsburg se sont terminées hier.

UNE PROCESSION

Près de 20,000 de nos compatriotes assistent à la parade solennelle.

FEUX D'ARTIFICES

Les fêtes organisées par les Canadiens-français de Plattsburg à l'occasion du cinquantenaire de la fondation

M. Albert Charron, ex-maire de Plattsburg, et l'un de ceux qui ont le plus contribué au succès des dernières fêtes.

de la paroisse de Saint-Pierre ont duré trois jours entiers. Commencées dimanche matin par une messe solennelle chantée dans l'église Saint-Pierre, elles se terminaient hier soir par un immense feu d'artifices qui, reflété par les eaux du lac Champlain, produisit le plus imposant spectacle.

C'était plaisir que d'entendre, lundi soir, le drame intitulé: "L'Orpheline de Genève", joué avec beaucoup de brio par une troupe d'amateurs de Winooski, composée des membres suivants:

Mme de Sénange, Aimée Guillette; Charles de Sénange, J.P. Peladeau, jr; Thérèse (sous le nom d'Henriette), Eugénie Dubrulé; Egerthron (prêtre), Louis Privé; Valther, (Genevois) Ferdinand Matte; Picard (intendant), Joseph Dubrulé; Mathurin, (Fermier), Alfred Villemaire; Magistra. O. Ménard; Brigite, (femme de Mathurin), Mme F. Potevin; Nanette (servante), Mme A. C. Dubrulé.

Quelle joie pour nous que d'entendre cette langue française, pour laquelle nous avons tant combattu, parlée, comme on la parlait au temps de Molière, au beau milieu de la Nouvelle-Angleterre!

Mgr Gabriels, évêque de Ogdensburg, qui assistait à l'audition de la pièce, en fit la

REMARQUE FLATTEUSE

pour nos compatriotes de là-bas. Mgr Gabriels s'intéresse particulièrement, d'ailleurs aux Canadiens-français, comme les plus dociles de ses ouailles.

Le docteur J. H. Larocque présenta, ce même soir, au Rév. Père Pelletier, dont on fêtait le vingt-cinquième anniversaire de la nomination comme desservant de la paroisse de Saint-Pierre, une bourse arrondie. Et le docteur Larocque prononça un discours chaleureux, rapelant tout ce que le Rév Père Pelletier et les Oblats avaient fait pour les paroissiens de Saint-Pierre.

LA PROCESSION

qui défila hier à travers les rues de Plattsburg ressemblait beaucoup à nos processions de la Saint Jean Baptiste, alors que celles-ci étaient dans leur ancienne splendeur.

Les officiers et les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Plattsburg n'ont rien négligé pour faire de cette parade une démonstration éclatante de la vitalité de la race canadienne-française.

Tous les membres de l'Association, plus de trois cents, vêtus d'un collier de velours ornementé d'or, marchaient comme un solide et resplendissant bataillon.

La foule était compacte sur toute la ongueur du parcours. Plattsburg renfermaient hier dans ses murs plus de

VINGT MILLE CANADIENS-FRANCAIS.

Des trains spéciaux avaient amené des excursionnistes des pays d'alentour, pendant que les bateau de la compagnie "Delaware and Hudson" sillonnaient en tous sens le lac Champlain, bondés de voyageurs.

Dans l'après-midi eut lieu au Parc de l'Agriculture, situé en dehors de la ville, un concours athlétique entre divers corps de pompiers.

La plus grande part du succès de ces fêtes revient au docteur J. H. Larocque, président de l'Association de St Jean-Baptiste et qui reçut hier les félicitaitons de tous ses amis venus de Burlington, de Keeseville, de Winooski, lesquelles villes ont contribuée pour une large part, par leur assistance, au succès des fêtes de Plattsburg.

Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre n'ont commencé à s'affirmer comme peuple que depuis quelques années.

Cette résurrection est principalement due au zèle de dévoués pasteurs qui, comme le Rév. Père Pelletier, se sont occupés de la fondation d'écoles de langue française.

La lecture des journaux canadiens-français a de même produit en ce sens un effet considérable.

Plusieurs de nos compatriotes, forcés de s'expatrier, ont conquis là-bas des

POSITIONS IMPORTANTES.

Nous pouvons citer, dans les professions libérales; MM. le docteur J. H. Larocque, A. G. Sénécal, D.D. S., Alphonse Sénécal, D.D.S., Victor Boiré, avocat, Arthur Hague, avocat. Le docteur Larocque est en même temps membre du bureau des pensions alimentaires du gouverenement américain, et M. Wilfrid Tremblay, commissaire des pauvres de Plattsburg, sous la direction du conseil municipal de la ville.

MM. Albert Charron ex-maire de Plattsburg, possède les magasins les plus achalandés de la ville, et M. J. Payette est considéré comme le plus riche négociant de l'endroit.

Citons encore, parmi ceux qui ont réussi; MM. L. G. Archambault,, L. Crété, J. B. Willcott, A Malboeuf, G. Desjardins, A. P. Gauthier, F. Coulombe, Adolphe Lepage.

MILITAIRE ARRETE POUR IVRESSE

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Trois-Rivières, 5 — Le sous-chef de police Louis Hamel a arrêté, hier soir, un soldat du camp, qui était ivre et faisait du tapage en ville. Ce dernier voulut résister et menaça le gardien de la paix avec un revolver à cinq coups, chargé. L'arme lui fut prestement enlevée et il fut conduit au violon, où il put cuver son vin.

TERRIBLE ACCUSATION

Une jeune femme de la partie Est, qui demeure sur les confins de la ville, près de Maisonneuve, a pris un mandat d'arrestation contre un journalier de la rue Moreau, nommé Juguy, sous prévention d'assaut grave.

LA MESAVENTURE D'UN AMBITIEUX

Il voulait avoir $4,000 pour $400, et s'est fait voler son capital.

UN VOLEUR VOLE

Il raconte en détail les péripéties du complot ourdi entre lui et les marchands de faux billets de banque.

LE DIABLE EN RIT

Au sujet des escroqueries fréquentes commises par des Américains offrant une grosse somme de faux billets de banque, parfaitement imités, disent-ils, contre une somme minimum de $400, nous avons reçu la lettre suivante d'une de leurs victimes. Ce monsieur, un Québecquois, nous raconte ses pas et démarches, ses hésitations et sa déception avec

UNE CANDEUR

qui intéressera certainement nos lecteurs.

Voici la lettre de notre correspondant:

"Monsieur le rédacteur
de "La Presse",

"Vous avez parlé, dans votre journal, de M. Francis Lasier, le fameux expéditeur de faux billets de banque, dont certaines personnes ont reçu des documents les invitant à tenter une opération avec eux.

"Eh bien, moi aussi j'ai reçu de ces documents, portant le nom de M. Henri Dumont, à Burnside, N. Y.

"Conformément aux instructions que l'on me donnait, j'ai télégraphié à cette adresse, en disant que je prendrai

"900 CAISSES LOIRE."

"Cela signifiait que je voulais bien entrer en pourparlers.

"A la suite de ce télégramme, je reçus différents papiers et une carte indiquant où aller trouver mon fournisseur, plus $1.00 fabriqué à titre d'échantillon, pour montrer la

PERFECTION DU TRAVAIL.

Je l'ai passée avec d'autres sans m'en apercevoir.

"J'ai alors télégraphié à ce Monsieur que je partirais pour New-York. Il m'envoya alors deux modèles de télégramme. Un devait lui être expédié un jour avant mon départ; l'autre devait être envoyé de Boston. Voici ce que qua portaient ces modèles:

"M. Henri Morel,
1551 Broadway Street,
New-York.

"Je pars demain, 2 heures ½, Québec."

Celui de Boston disait:

"Je suis ici; pars pour New-York par premier train."

Maintenant, ajoute notre correspondant, ce que j'ai fait

MERITE D'ETRE BLAME...

Je suis parti le lendemain de mon télégramme, en route pour Boston, et de Boston à New-York, ville lumière. Je m'en fus à la place indiquée par M. Morel, et, là, je l'attendis jusqu'à cinq heures et demie du soir. En arrivant à l'hôtel, on me dit qu'un certain M. Larue m'avait demandé au téléphone, me faisant dire par le maître d'hôtel de prendre une chambre et de l'attendre. A cinq heures et demie, ce monsieur arrivait. Il frappa à ma porte en donnant le mot d'ordre:

LOIRE.

"J'ouvris et me trouvai en présence d'un gentleman imberbe, à cheveux blancs. Il me serra la main, et après avoir échangé quelques mots en français, il me demanda si j'avais ce qu'il fallait, c'est-à-dire $400, le plus petit montant pour lequel M. Morel faisait affaire.

"Je lui répondis que je n'avais pas cette somme, et me dirigeai alors que M. Morel, son beau-frère, ne faisait pas de transaction au-dessous de cette somme.

"Mais, tout de même, ajouta-t-il, venez avec moi au bureau voir

LA MARCHANDISE.

"Je partis avec M. Larue. Nous prîmes les chars et au second arrêt nous débarquâmes. Arrivé chez M. Morel, M. Larue lui dit que je n'avais pas ce qu'il fallait, et M. Morel répondit que dans ce cas il était inutile d'essayer à faire des affaires.

Il me montra cependant la marchandise. Il y avait dans un porte-manteau des billets de $1, de $2, de $5 et de $10. Il y a là, me dit-il

$200,000.

C'était bien beau, mais je ne fis pas affaire.

"Ces messieurs furent bien polis avec moi et me reconduisirent à mon hôtel. Le lendemain, je repartis pour Québec.

"Au bout de huit jours, je reçus une lettre de M. Morel. Il me rembourserait, disait-il, $100 de son argent si je pouvais faire affaire pour le plus petit montant, soit $400.

"Je repartis avec les $400,

NE PENSANT PAS MAL FAIRE,

Comme au premier voyage, je me rendis à son office.

"Arrivé là, mon but à moi, était de le faire prendre. Je vous écris franchement. J'avais une ceinture avec des compartiments, je la lui remis. Nous étions trois : M. Morel, M. Larue et moi. M. Morel tenait ma ceinture de l'autre côté de la table, et M. Larue me comptait quatre paquets de $5, contenant chacun 100 billets; deux paquets de $10, chacun aussi de 100 billets, ce qui faisait

QUATRE MILLE PIASTRES.

Il cousit le tout dans ma ceinture avec du fil noir. Je la mis sur moi et je partis pour prendre le train de sept heures du soir, en route pour Montréal.

"Dans les chars j'allai aux w. c., et je regardai ma ceinture pour voir si les cinq piastres étaient bien des cinq et les dix des dix, quand tout à coup, à ma surprise, je devins

PALE COMME LA MORT.

Il y avait des cinq et des dix dessus et dessous, mais à l'intérieur c'était du papier blanc. Je suis devenu froid, mais tout de même j'avais été volé de beaucoup. Quand je me suis vu en face d'une perte pareille, je revins de suite à Québec sans rien dire.

J'AI ENDURE MA PERTE,

mais la semaine dernière je fus obligé de passer l'argent qu'il y avait sur les paquets, et qui formait un montant de $46. L'argent passa correct. Ce fut le besoin qui me fit faire cela, car si j'eusse été comme auparavant, jamais je ne me serais servi de cet argent.

"Maintenant je puis vous dire ce qui m'a poussé à faire cette affaire-là. Ce n'est pas l'ambition. Aussitôt que cela fut fait je le regrettai même avant d'avoir vu ce que ma ceinture contenait.

"Vous informerez-vous si le gouvernement a l'intention de connaître ces messieurs; moi je puis les reconnaître et

LES SIGNALER,

mais à la condition qu'on ne me tienne jamais responsable de l'argent que j'ai osé mettre en circulation.

"A mon avis, le patron de l'hôtel qui m'a abrité deux fois connaît très bien le nom de celui qui est venu me rencontrer là, car il m'a paru intime avec lui.

"S'il vous plaît d'insérer ma lettre et de voir les autorités."

"UN INCONNU FRANC".

LA GREVE DES CHARPENTIERS

La situation n'offre aucun changement — Les entrepreneurs auraient recours aux "scabs."

Il n'y avait encore aucun changement ce midi dans la situation chez les charpentiers-menuisiers en grève. Ces derniers qui étaient en grand nombre à leurs quartiers généraux discutaient paisiblement entre eux les événements.

On répétait cet avant-midi que certains entrepreneurs faisaient tous les efforts possibles pour terminer les travaux commencés avec des non-unionistes, mais qu'ils n'avaient réussi que partiellement jusqu'à présent.

A entendre les deux partis en cause, tout le monde est satisfait jusqu'à présent de la situation. On nous assure cependant qu'il se produira un grand changement pour le mieux ou pour le pire d'ici à une couple de jours.

Les plâtriers ne considèrent nullement la question de faire une grève dans le moment.

LE SANG COULE A PETERSBOURG

Un conflit a eu lieu ce matin entre Cosaques et grévistes.

LES MUTINS

Du "Kniatz Potemkine" vont mettre à réquisition le littoral du sud de la Russie.

AMERES CRITIQUES

Saint-Pétersbourg, 5 — Les Cosaques ont fait feu sur les grévistes des usines Poutiloff, ce matin. La police ayant voulu faire des perquisitions dans les habits d'une jeune homme que l'on soupçonnait de porter sur lui de la dynamite, ce dernier tua l'un des gendarmes d'un coup de revolver, et fut à son tour blessé d'une balle.

Les grévistes entrèrent alors en scène et résistèrent aux Cosaques, accourus pour les disperser. La troupe dut se servir de ses armes, faisant maintes victimes.

A REQUISITION

Théodosia, 5 — Le cuirassé russe "Kniatz Potemkine" est arrivé ici.

L'équipage a demandé à faire du charbon, et à prendre à bord des vivres et des remèdes, exigeant en même temps que les autorités de la ville donnent des garanties pour la sécurité du vaisseau pendant son séjour ici.

—Théodosia, autrefois Kaffa, est un port de mer de Russie, sur la côte sud-est de Crimée. Population, environ 20,000 habitants.

LA TEMPETE SE DECHAINE

Saint-Pétersbourg, 5 — Le "Messager Officiel" ayant publié le récit des événements d'Odessa, la presse entière est maintenant libre de rendre elle aussi publique sa version des faits.

Elle en profite généreusement, servant à ses lecteurs de pleines colonnes d'articles et de rapports parus dans des journaux étrangers.

Eli attribue les désordres d'Odessa au système corrompu qui existe dans la flotte russe, où les marins sont négligés et méprisés par leurs officiers, ces derniers ne paraissant que rarement sur leurs navires et vivant presque toujours à terre.

Le capitaine Clado écrit que la plupart de ces officiers sont des incompétents, et qu'ils ne restent en position que grâce à la protection de hauts fonctionnaires.

D'autres articles, anonymes ceux-là, déclarent que la marine, tout comme l'armée, est victime de la bureaucratie.

Le "Slovo" dit que la terreur est la seule base de la discipline chez les soldats et les marins, et qu'on ne saurait trouver là longtemps un gage de la loyauté au trône de l'armée et de la flotte.

VOYAGES INFRUCTUEUX

Sébastopol, 5 — La flotte de la mer Noire, commandé par l'amiral Kruger, est revenue de son second voyage à Odessa.

Le "Georgi Pobiedonosetz" est avec elle.

ECHOS DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Les dames patronnesses de l'Association St Jean-Baptiste remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu aider à l'organisation du banquet du 24 juin.

Elles sont particulièrement reconnaissantes aux dames qui ont assumé la tâche assez lourde d'assurer les services des nombreuses tables du dîner : aux autorités militaires qui ont donné l'usage de la salle d'exercice, à M. Guillaume Couture qui a offert à la Société le concours de son talent de musicien consommé et exercé les choeurs qui ont charmé l'auditoire du concert-promenade ; aux chanteurs qui ont répondu avec tant d'empressement à l'appel qui leur a été fait ; et à la presse canadienne qui a contribué pour une si large part au succès de la fête.

Elles ont reçu de M. Auguste Comte tout le café qui a été servi au banquet ; de MM. Laporte, Martin et Cie, une caisse de champagne ; de MM. Chaput et Cie, Boivin, Wilson et Cie, D. Masson et Cie, F. X. St Charles, Hudon Hébert et Cie, B. O. Béland, L. A. Wilson, N. Quintal et Fils, Jodoin Maloney et Laurence, et Robitaille et Cie, une caisse de vin chacun ; de MM. E. N. Cusson et Cie, des cigares ; de M. S. D. Vallières, l'usage d'etoffes tricolores pour décoration ; de la maison Chas. Gurd et Cie, l'usage et l'installation d'une fontaine pour le soda ; de l'échevin Ekers, une grande quantité de lager à prix réduit ; de M. N. G. Valliquette et de M. J. H. Nault, l'usage d'un grand nombre de chaises ; de la maison Renaud King et Patterson 300 chaises à prix réduit ; des serres de la ville, un grand nombre de plantes, et des fleurs des Soeurs de la Providence ainsi que de MM. Bain, Goulet, McKenna, DeLorimier, Pinoteau (Parc Lafontaine) et Henderson, (Mountain Park) ; des dames préposées aux tables, une grande quantité de boissons gazeuses ; du Dr J. Leduc, des sirops divers à prix réduit. Enfin, la Montreal Light Heat and Power a installé gratuitement plusieurs lampes électriques, et quelques-unes des sections de la Société St Jean-Baptiste ont prêté leurs bannières à la décoration de la salle.

A toutes ces personnes et ces compagnies, ainsi qu'à ceux qui ont bien voulu encourager l'oeuvre en acceptant les billets qui leur avaient été envoyés, les dames patronnesses offrent leurs remerciements et l'expression de leur vive gratitude.

MORT SUBITE

LE DOCTEUR P. BEDARD SUCCOMBE A UNE SYNCOPE DE COEUR.

Cette nuit, vers 1 heure, est mort, à la résidence de son père, No 1523 rue Ontario, M. le docteur Pierre Bédard, âgé de 35 ans, fils de M. Louis Bédard, notaire. Le défunt laisse trois enfants. Il était marié à Mlle Blanche Ménard, fille de M. M. Ménard, architecte. Il était le frère de M. Antonio Bédard, greffier de la Cour de Pratique.

Le défunt a été trouvé mort dans son lit. Il a succombé à une syncope du coeur.

Il était bien connu dans les cercles professionnels et littéraires de cette ville. Il a collaboré avec succès dans plusieurs journaux de Montréal, où ses connaissances et sa plume alerte et spirituelle étaient appréciées.

Tous ses amis regretteront sa mort foudroyante au moment où la vie commençait à peine à ouvrir devant lui les horizons de succès et de fortune qu'elle réserve aux travailleurs et aux laborieux.

GRANDE FETE FRANCAISE

Le 14 juillet.

La grande fête de charité que l'Union Nationale Française de Montréal est en train d'organiser pour célébrer l'anniversaire du 14 juillet, sera, sans contredit, la plus mémorable de toutes les fêtes, de ce genre, données à Montréal depuis nombres d'années.

Les organisateurs de cette fête de charité qui doit avoir lieu au Parc Riverside les 14, 15, 16 et 17 juillet, nous promettent du nouveau ce qui n'est pas peu dire.

Ces fêtes françaises, d'après l'habitude, débuteront par une messe solennelle à la Chapelle du Sacré-Coeur de Notre-Dame. Nous ne voulons pas être indiscret, mais il y a de grandes surprises en réserve, des jeux extraordinaires, des illuminations féériques, et, une fête vénitienne merveilleuse.

Cette fête du 14 juillet est doublement populaire à Montréal; c'est la fête de la France et une fête de charité.

Allons-y par affection pour la Mère-Patrie et par devoir envers les pauvres.

On s'y amuse en famille et le plaisir ne fait qu'ajouter au contentement que cause l'exercice de la charité.

UNE POURSUITE DE $10,000

Une action en dommages au montant de $10,000 a été prise ce matin par Mtre Foster, au nom de la "Magnolia Metal Co." contre la "Syracuse Smelting Work."

Le première accuse la seconde de mettre journellement dans le commerce des marchandises entièrement semblables aux siennes.

SORTI DE L'HOPITAL POUR MOURIR NOYE

On repêche le cadavre d'un homme d'environ 60 ans, près d'un pont.

PAUVRE VIEUX

Le noyé n'était sorti de l'Hôtel-Dieu que depuis une quinzaine de jours.

ACCIDENT OU SUICIDE?

Le cadavre d'un noyé a été repêché près du pont Wellington, ce matin.

Une lettre trouvée dans les poches du défunt indique que l'accident, si accident il y a, s'est produit vers le 24 de juin seulement.

Cette lettre porte la date du 22 juin, et elle a pour signature un nommé Frank M. Keyes, âgé de 58 ans, qui est à l'Hôtel-Dieu depuis le 21 du mois dernier.

Cette lettre est adressée au défunt Robert. Le malade annonce à son frère qu'il vient d'entrer à l'Hôtel-Dieu parce qu'il souffre de maladie de coeur et qu'il est incapable de marcher. Des renseignements pris dans cette lettre indiquent que Robert, le défunt est âgé de 60 ans.

A l'Hôtel-Dieu, on nous fait savoir qu'un nommé Robert Keyes était admis à cette institution le 10 avril dernier et qu'il en sortait le 16 mai.

Le défunt devait vivre dans une grande pauvreté, car on a trouvé dans ses poches un petit morceau de papier adressé à un ami John McElroy sur lequel étaient écrits ces mots : "Je t'en supplie, envoie-moi un peu de tabac. Toute ma vie je te serai reconnaissant pour ce service".

Entre autres objets on a trouvé dans les poches du cadavre un chapelet, un petit miroir, un paquet de ficelle, un vieux rasoir et une médaille des Enfants de Marie.

LE JEU DE DAMES

MAILLE IRA JOUER EN EUROPE

A une assemblée tenue hier soir chez M. L. O. Maillé, il a été décidé que notre champion irait jusqu'à Paris relancer Weiss qui se proclame le champion du monde. La partie sera pour le titre et un enjeu de mille dollars de chaque côté.

Monsieur Maillé partira aussitôt que l'argent sera déposé par les seconds de Weiss ; il sera accompagné d'un ami, Monsieur Blank, qui le représentera en France.

Les amateurs qui ont confiance en Monsieur Maillé peuvent mettre de l'argent sur sa main, en s'adressant au Dr J. P. Gadbois. L'enjeu sera divisé en 100 parts de dix dollars.

LA MUNICIPALISATION DE L'ECLAIRAGE A SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5. — Très importante séance du conseil de ville, où la question de l'éclairage municipal a figuré comme objet principal des débats. A ce propos, il a été résolu sur division, d'affirmer les droits de la cité relativement à l'achat par arbitrage, des propriétés de la Sherbroke Light, Power & Heat Coy., en vue de l'établissement d'un système de lumière électrique municipal. La question a été référée au comité des Finances.

FEU MME J. L. MARTEL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

L'Assomption, 5 —Mme Juliette Roy, épouse de J. Z. Martel, notaire de cette localité, est décédée lundi dernier à l'âge de 69 ans. Les funérailles auront lieu demain, jeudi, après l'arrivée du train du Grand-Nord, partant de Montréal à 8.30 heures a. m.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et gérant-général.

Pour toutes nouvelles et illustrations, s'adresser à M. Lorenzo Prince, chef du service des nouvelles de "La Presse." (Bell Telephone: le jour, Main 4230 ; le soir et les fêtes, East 2825).

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
1er JUILLET

LUNDI	86,633
MARDI	86,626
MERCREDI	86,561
JEUDI	86,859
VENDREDI	86,474
SAMEDI	108,122
TOTAL	541,275
HEBDOMADAIRE	45,526
	586,801

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

90,212

NOS CANADIENS

M. CLEMENT ROBILLARD.

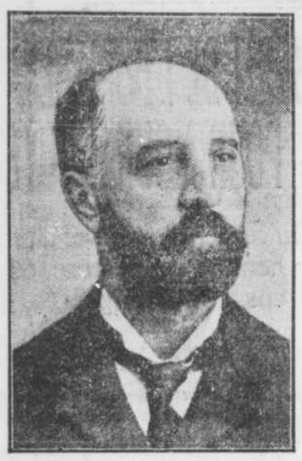

Clément Robillard est né à Lavaltrie le 30 mai 1850, du mariage de Narcisse Robillard et de Sophie Bouthillier. Il fit ses études aux écoles primaires de sa paroisse et au collège de l'Assomption; puis il embrassa la carrière commerciale. Pendant deux ans il voyagea entre Whitehall, N. Y., et Québec en faisant le commerce de bois.

Quand il vint se fixer à Montréal, il entreprit le commerce d'épicerie, puis, plus tard il aborda l'industrie des eaux gazeuses, où il obtint des succès remarquables qui placèrent sa maison au premier rang parmi ses rivales dans tout le pays.

Cédant aux sollicitations d'un grand nombre d'électeurs, il consentit à poser sa candidature comme échevin du quartier Saint-Jacques. Mais il avait à lutter contre un adversaire trop redoutable, l'échevin Brunet, et il succomba. Deux ans après, le quartier Saint-Jacques ayant été divisé, les électeurs de la nouvelle circonscription s'empressèrent de le choisir pour les représenter à l'hôtel de ville. Il fut élu; et réélu par acclamation aux élections de 1902 et de 1904.

M. C. Robillard s'est marié deux fois. En premières noces, il épousa Mlle Hermine Saint-Cyr, en 1873. Une fille est née de cette union; elle est mariée à M. Portelance. En deuxièmes noces, M. C. Robillard épousa, en 1898, Mlle Oliva Bélanger.

Débarrassez-vous des Scrofules

Les clous, éruptions, inflammations, mal aux paupières et aux oreilles, maladies des os, rachitisme, dyspepsie, catarrhe, dépérissement, ne sont que quelques-uns des maux qu'elles engendrent.

C'est un mal très vif, ravageant l'organisme.

HOOD'S SARSAPARILLA

les extirpe, en guérit toutes les manifestations et reconstitue tout le système.

N'acceptez pas de substitutions.

249 w B

LES LAUREATS

DE L'ACADEMIE DE MUSIQUE DE QUEBEC.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Québec, 5 — Voici la liste officielle des diplômes accordés aux concurrents heureux au 34e concours annuel de l'Académie de Musique de Québec, qui a eu lieu, la semaine dernière, à l'Université Laval de cette ville.

Piano—3e classe.—MM. Arthur Durocher et Omer Létourneau, Mesdemoiselles E. Charest, Octavie Guérin, Alice Tancrède, A. Rochon, Emélie Tanguay, Marie-Cécile Godbout, Auréa Simard, Yvonne Lainé, Blanche St Michel, Elisabeth Hudson, Berthe O'Sullivan.

2e classe—Mesdemoiselles Marie-Rose Turcotte, Maria Durand, Corinne Kirouac, Bernadette Blais, Blanche Poulin, Dorémina Lévesque, Marie-Louise Gagnon, Amy Hamilton Kane, Anne-Marie Frédérick, Corinne Bergevin, Emilia Goulet, Angélique Dugal, Alice Dompierre, Lucienne Giroux, Eva Bacon, Stella Pichette, Berthe Cantin, Jeanne Rousseau.

1ère classe.—MM. François Paradis, et Joseph Talbot, Mesdemoiselles Marie-Louise Rousseau, Léa Nolin, Mariette Lacroix, Eugénie Côté, Charlotte de St Victor, Jeanne Chouinard, Marie-Anne Pouliot, Marie-Louise Bédard, Jeanne Beaulieu, Albertine Lebel, Mavina Blanchette, Alice Sweezy, Blanche Fafard, Alma Lacroix, Blanche Goulet, Emma Poulin, Marie-Anne Juneau, Mildred May, Marie-Anne Zicot, Marie Castonguay, Alma Bélanger et Alvine Bélanger.

Lauréates—Mesdemoiselles Alice Bolduc, M. Antoinette Sylvestre et Maud Farmer.

Orgue.—1ère classe.—Joseph Paradis, (avec distinction).

2e classe.—Joseph Paradis.

DESTRUCTION D'UN ELEVATEUR

Les pertes s'élèvent à plus de $400,000.

Goderich, 5 — Le grand élévateur appartenant à la Goderich Elevator and Transit Co., a été entièrement détruit par un incendie aujourd'hui. Les pertes dépassent quatre cent mille piastres. Le feu a éclaté de bonne heure hier après-midi. En quelques instants, tout l'édifice était en flammes. Les pompiers durent borner leurs efforts à la préservation des édifices voisins.

C'était un des élévateurs les mieux agencés de ceux qui se trouvent sur le bords du lac Huron. Il pouvait contenir un demi-million de boisseaux. Au moment où le feu s'est déclaré, il y avait environ 320,000 boisseaux de grains.

L'élévateur était évalué à $130,000 et assuré pour $95,000.

REMANIEMENT

Nouveaux employés aux Bureaux du Revenu des Canaux.

Le Bureau du Revenu des Canaux rue des Commissaires, qui avait suspendu ses opérations samedi dernier, sur un ordre venu d'Ottawa, a réouvert ses portes et fonctionne comme d'habitude à la suite d'une décision prise par M. Marceau, surintendant des Canaux de la province de Québec.

Le personnel a toutefois subi un remaniement important. MM. A. P. Giroux et M. P. Pelletier, qui ont été mis à la retraite après plusieurs années de service, ont été remplacés par MM. Alex. Larmonth et James Savage qui, avec MM. G. Bourgouin et J. A. Sainte-Marie, composent maintenant le nouveau bureau, sans en oublier le commissionnaire, M. Thos. McDonald.

Ces messieurs ont pour instruction de procéder comme à l'ordinaire jusqu'à nouvel ordre.

LE CIRQUE LEMON

On lui interdit l'accès de la province d'Ontario.

Toronto, 5 — Le colonel Matheson, secrétaire provincial, vient de retirer, au cirque Lemon Bros., le permis de donner des représentation dans l'Ontario, qu'il avait accordé, il y a quelque temps. Le permis était pour douze villes.

Cette décision est le résultat de la conduite de quelques membres du personnel du cirque à Roberval.

Les frères Lemon font des démarches pour obtenir le retrait de cette décision. Ils se déclarent absolument irresponsables des actes répréhensibles commis par quelques-uns de leurs employés

LE CIRAGE POLO

Est un noir à chaussures qui reste noir. r.

NOUVELLES OUVRIERES

L'homme ou la femme qui réussiront sûrement dans l'unionisme — La prochaine grande assemblée des briquetiers—La prospérité chez les mineurs du district de l'Illinois—L'excursion des typos à Burlington—Les accidents industriels en Canada durant le mois de mai—La séance du Conseil des Métiers et du Travail demain soir—Les ouvriers affectés par les difficultés de toutes sortes en Angleterre —Une grève de tonneliers à New-York—Faits divers.

"L'homme ou la femme qui cherchent constamment à faire ce qui est bien et juste," dit le "Leather Workers' Journal," et qui dans ces dispositions s'identifient à l'unionisme réussiront sûrement s'ils possèdent une somme suffisante de capacité et d'énergie.

"La femme de l'unioniste devrait toujours se faire un devoir de tenir haut et ferme les principes de l'union, car elle ne doit pas oublier que c'est grâce à l'union si son mari reçoit un salaire convenable, et si sa journée de travail est quelque peu réduite. Elle ne doit donc pas oublier chaque fois que l'occasion s'en présente, d'exiger des marchandises portant l'étiquette de l'union.

× × ×

Il y aura vendredi, le 7 juillet courant, assemblée obligatoire de l'union des briquetiers à la salle Saint-Joseph, 1796 rue Sainte-Catherine. La présence de tous les membres est absolument nécessaire, étant donné l'importance des questions qui y seront traitées.

Cette assemblée est convoquée pour 8 heures précises.

× × ×

D'après le dernier rapport du secrétaire du District minier No 12, de l'Ordre des Mineurs Unis d'Amérique, et qui comprend presque tout l'Etat de l'Illinois, au-delà de 35,000 mineurs, sont employés dans le district. La collection des contributions pour une semaine seulement a rapporté la jolie somme de $5,066.97. Il appert de plus qu'à la fin d'avril dernier, ce district avait en caisse une somme de $837,572.54.

× × ×

Les véritables et sincères unionistes de cette ville n'ont pas oublié sans doute la date de la magnifique excursion que les typographes de l'Union Jacques-Cartier, No 145, donnera dimanche prochain à Burlington, Vt Pas un seul ouvrier de Montréal ne devrait manquer cette unique occasion de faire certainement le plus joli voyage de la saison.

Etant un fait reconnu que nos amis les typos sont des organisateurs d'excursions insurpassables, il est entendu que tout le confort et le plaisir désirables seront les traits caractéristiques du voyage. En route donc pour Burlington dimanche prochain.

× × ×

On a signalé au département des accidents industriels à Ottawa, que durant le mois de mai dernier, 241 ouvriers en Canada avaient été victimes d'accidents dont 47 ont été tués et 146 grièvement blessés. On a aussi signalé des accidents survenus à 18 personnes, dont 3 mortels, qui ont eu lieu avant le commencement du mois. Le nombre des accidents signalés comme étant survenus était 12 de plus qu'en avril, y compris ceux au sujet desquels des renseignements n'ont été reçus que durant le mois de mai.

Sur 148 rapports reçus durant le mois donnant les âges des victimes, des accidents l'on en trouve 11 dont les victimes avaient moins de 21 ans. 27 ont été signalés comme étant entre 21 et 45 ans, 19 comme ayant plus de 45 ans.

× × ×

Demain soir (jeudi), il y aura assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, au lieu ordinaire des réunions, salle St Joseph.

Des questions d'un intérêt tout particulier seront soumises à la considération des délégués, qui se trouveront sans doute en aussi grande nombre que possible.

× × ×

D'après le dernier rapport du bureau des statistiques et du travail, du Royaume-Uni, il y a eu 83,922 personnes affectées par les difficultés ouvrières en 1904, comparaison faite avec 116,901 en 1903 et 256,667 en 1902. La durée totale des difficultés s'est élevée à 1,416,265 jours d'ouvrage en 1904, contre 2,338,668 jours en 1903 et 3,479,255 en 1903.

× × ×

Les tonneliers de brasseries à New-York sont actuellement en grève. Ils demandent l'établissement de la journée de 8 heures au lieu de la journée de 9 heures tel qu'auparavant, et que leur salaire soit porté de $18 à $19 qu'il était à $21 et $22.

Un Instituteur

QUE DEUX MEDECINS D'OTTAWA OPERERENT EN VAIN POUR LES

Hémorroides Saignantes

FUT, DANS LA SUITE, COMPLETEMENT GUERI PAR DEUX BOITES

D'Onguent du Dr Chase.

Le cas de M. Lépine, qui fut guéri d'hémorroïdes saignantes par l'Onguent du Dr Chase, après l'insuccès du chirurgien, démontre la folie qu'il y a de se soumettre à une opération chirurgicale, si douloureuse, si dispendieuse et si dangereuse.

M. Arthur Lépine, instituteur, Granite Hill, Muskoka, Ont., écrit :—"Je me permets de vous apprendre que je souffris, pendant deux ans, d'hémorroïdes saignantes, perdant chaque jour environ une demi-tasse de sang. L'été dernier, j'allai à l'hôpital Général d'Ottawa me faire opérer, et je restai une heure sous l'influence du chloroforme. Je fus mieux portant pendant environ deux mois, au bout desquels mon ancien mal revint et je perdis encore beaucoup de sang. Un de mes médecins me dit qu'il me fallait subir une autre opération, et je ne voulus pas.

"Mon père, propriétaire de l'hôtel Richelieu, Ottawa, me conseilla l'usage de l'Onguent du Dr Chase, et deux boîtes me guérirent. Après avoir commencé ce traitement, je ne perdis plus de sang, et j'ai tout lieu de croire que la guérison est radicale. Je recommande avec plaisir l'Onguent du Dr Chase comme le meilleur traitement du monde contre les hémorroïdes saignantes."

Onguent du Dr Chase, le seul remède guérissant infailliblement les hémorroïdes de toute sorte, 60 cents la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Company, Toronto.

Venez au Magazin de Primes du SAVON SURPRISE 45 Rue Bleury. Montreal

188-IMv-n yw

LES DEPOTS PERDUS DANS LES BANQUES

LISTE DES NOMS DE CEUX QUI PARMI LES CANADIENS-FRANCAIS ONT A LEUR CREDIT DES SOMMES NON RECLAMEES DEPUIS PLUSIEURS ANNEES.

Nous continuons la nomenclature des Canadiens-français dont les dépôts d'argent sont restés en banque depuis cinq ans et plus et qui n'ont pas été réclamés.

Le nom de chaque déposant est suivi de la somme non réclamée, de sa dernière adresse connue, et de la date de sa dernière transaction ou de son dernier dépôt à la banque.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ECOSSE

F. E. Pagé, $6.35, Mission City. C. A.; 9 mai 1899. Joseph Thiberge, $100, Négac, N. B. ; octobre 12, 1899. H. Bernard, 0.04, Chicago, Ill., mai 2, 1893. G. F. Maynard, 0.19, Halifax, N. E., 3 juillet 1875. R. Tremaine, 0.13. Halifax, N. E., 28 juillet 1875. E. Marchand, $233.60, Halifax, N. E., 26 juillet 1862. D. M. Sébastien, 0.74, Kingston, Ja., 29 décembre 1897. Peter Forrest, $97.33, Halifax, N. E., 26 juillet 1862. A. Morais, $1.28, Haïti, Indes Occidentales, 11 octobre 1899. Cie Manufacture Lallemand, $2.00, Montréal, 14 février 1899. Pierre Desveaux,$500.00, Little Bras d'Or, North Sydney, 27 mars 1899. Alfred Blais, $50, Port Daniel Est, Paspébiac, Qué., 17 avril 1878. A. W. Baillie, 0.75, Pictou Landing, N. E., 16 septembre 1898. Costie et Cie., 0.12, St Pierre, Miquelon, 24 décembre 1896. Surrette and Co., H. $1.12, Pubrico, N. E., 5 septembre 1894.

BANQUE DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD-BANK OF BRITISH NORTH AMERICA

.. Baby, $17.17, Toronto, 1er décembre 1857 ; H. M. Melville, $1.88, Hamilton, Ont., 15 avril 1861. G. Chapman. 0.04., Sutton, Ont., 28 avril 1884. J. Sinclair, 0.02, Toronto, Ont., 23 décembre 1856. E. A. Léger, $11.13, Penetanghuispene, Ont., 6 juin 1867. Paul Dane, $1.30, Alport, 26 octobre 1877. E. S. Cantellier, 0.07, Toronto, Ont., 24 février 1880. A. B. Barry, 0.49. Toronto, Ont., 30 octobre 1890. J. Bruneau, $3.77, Montréal, Qué., 3 novembre 1846. P. Quintal, $6.05. Montréal, Qué., 12 mars 1869. Côté et fils, Québec, 0.20, 4 février 1882. Juge R. E. Caron, $1.08, Montréal, Qué., 31 décembre 1884. J. B. Fréchette, 0.44. Québec, 20 avril 1860. E. Langevin, $1.25, Québec, 17 août 1860. J. Sinclair, Bryson, Ill., 0.30, Montréal, 15 décembre 1869. Lortie et frère, $1.03, Québec, 8 avril 1858. H. Turcotte, $1.43, Québec, 29 mai 1856. R. Vaillant. $3.63, Québec, 7 novembre 1863 C. Bezant, $6.41, St Jean, N. B., 10 décembre 1866. W. F. Burdette, 0.36, Saint-Jean, N. B., 31 mars 1871. D. Dechair, $4.89, Halifax, N. E., 18 juillet 1870. Bonnefoy, Clere, fils et Janvier, 0.23, Montréal, 31 décembre 1885 . Guérent, Maria Josephta Woolsey, $130.70, St Denis, Rivière Chambly, juillet 1841. Langlois and Co., 0.97, Montréal, 10 décembre 1896. P. B. Dumoulin, $1.93, Québec, 11 décembre 1899. T. A. S. de Wolf, $4.36. Saint-Jean, N. B., 6 juin 1877. L'Estrange et Bradley, $0.12, Halifax, N. E., 2 décembre 1870. A. E. Hogue, $21.02. Vancouver, 23 avril 1898. Adrien et Fils, $48.67, Kaslo, C. A., 31 janvier 1899. Chevalier, $20.70, Victoria, C. A., janvier 1871.

Nous continuerons demain la nomenclature des autres actionnaires et des autres déposants qui n'ont pas réclamé les sommes qui leur sont dues dans les autres banques.

COMMISSION DU PORT

PREPARATIFS POUR LA PROCHAINE VISITE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DES COURS D'EAU LIMITROPHES.

Les commissaires du port ont siégé spécialement, hier, pour compléter les préparatifs de la réception de la commission internationale des cours d'eau limitrophes. Seront invités pour rencontrer la Commission, mardi : les sénateurs du district, les membres du Parlement, les présidents des Chambres de Commerce, de la Shipping Fédération, de l'Association des manufacturiers et des présidents des chemins de fer du Pacifique, du Grand Trone, du "Canadian Northern", et de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario.

Dans une lettre l'honorable Raymond Préfontaine annonce que le gouvernement accordera une certaine somme pour faire face aux dépenses à l'occasion de cette visite.

On fera la visite du chenal et du port dans un bateau de la Compagnie Richelieu et Ontario.

Le steamer quittera le quai à 12 h. 30 p. m. Le lunch sera servi à bord.

COMMENCEMENT DE PANIQUE DANS UNE CATHEDRALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 5 — Il y a eu un commencement de panique pendant la grand'messe, dimanche, à la cathédrale, à la suite du craquement soudain d'une des planches servant de lien aux échafaudages des peintres qui font la décoration du temple.

Sans se rendre compte de la cause du bruit, une partie des fidèles est sortie précipitamment, craignant une catastrophe. Heureusement que nul accident n'a eu lieu.

L'achat d'un Piano garanti par la D. W. Karn Co., constitue un placement appuyé par un capital d'un demi-million. Layton Bros, seuls agents pour les pianos Karn, 144 rue Peel. 1-5-ed.

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15 cts la boîte. r

Enseignez à la nouvelle génération comment distinguer la différence entre

SUNLIGHT SAVON

et les autres qui lui ressemblent, mais qui ne possèdent pas sa pureté et ses propriétés de nettoyer. Il leur exemptera l'ennui des expérimentations et le coût du linge endommagé. Le Sunlight Savon lave également bien dans l'eau douce ou dure. Votre argent remis si vous n'êtes pas satisfait. 1120F

Lever Brothers Limited Toronto

THE DE CEYLAN

VERT OU NOIR

Il n'a pas d'égal sous le rapport de la pureté, de la saveur et de l'économie. C'est le thé qui plait aux gouts les plus difficiles. S'il se vend tant, c'est dû à ses excellentes qualités. Essayez-le, vous verrez.

A Vendre par tous les Epiciers de Premier Ordre.

LA MISERE EN CHINE

UNE FAMILLE CHINOISE QUI S'EN RETOURNAIT AU CELESTE EMPIRE, CHANGE D'IDEE EN ROUTE.

Au nombre des voyageurs qui sont arrivés lundi de Saint-Jean, N. B., par voie ferrée du Pacifique, se trouvait une famille chinoise composée de dix personnes, y compris le père, Wong Fong, et la mère.

Wong Fong, riche marchand de Trinidad, dans les Indes occidentales anglaises, y avait laissé les deux plus âgés de ses fils à la tête d'un commerce important, et s'en retournait avec les autres membres de sa famille passer le reste de ses jours à Hong Kong, Chine. Or, en arrivant à Montréal, il fit la rencontre d'une centaine d'immigrants chinois, en route pour certaines parties du Canada ou des Etats-Unis.

"Tu serais bien fou de t'en retourner en Chine", lui dirent ceux-ci, "car la misère y est plus grande que jamais ; si tu ne veux pas crever de faim, retourne d'où tu viens ou émigre ailleurs."

Wong Fong, découragé par cette démonstration, a repris la route de Trinidad pour aller y grossir son capital avant d'aller affronter la misère qui règne dans son pays. Au nombre de ses enfants qui l'accompagnent, se trouvent deux garçons et six filles dont la plus jeune n'a que cinq mois.

QUI A DES PLAINTES?

Le rôle de cotisation de la rue Amherst est en voie de préparation. Les propriétaires ont jusqu'au 15 juillet pour produire leurs plaintes qui seront entendues le 17.

M. ALFRED LALIBERTE

LE JEUNE ET BRILLANT PIANISTE CANADIEN REMPORTE D'ECLATANTS SUCCES DEVANT UN AUDITOIRE ALLEMAND DE 12,000 PERSONNES.

Le brillant pianiste canadien, le jeune Alfred Laliberté, remporte de véritables triomphes en Allemagne. Le 19 juin dernier, à la salle Beethoven, à Berlin, il était applaudi par 12,000 personnes et félicité par ce qu'il y a de plus remarquable parmi les professeurs, les dilettanti et les critiques.

Il fut rappelé cinq fois après l'exécution d'un morceau très difficile : Variations pour clavier, de Liszt.

Parmi les hautes personnalités musicales qui ont félicité M. Laliberté, et qui lui ont prédit un grand avenir, d'artiste, on remarque: le directeur Hollaender, le fameux professeur pianiste, et compositeur de musique, Félix Derschock, le professeur Lutzenskio, le critique de l'"Allgemine Musik Reitung" et un grand nombre d'autres.

Plusieurs ont demandé au professeur Lutzensko de leur présenter le jeune artiste Canadien dont le nom était le premier sur le programme et qui a joué avec un tel brio que plusieurs autres parties du programme ont paru plutôt froides.

On s'est même étonné qu'un jeune étudiant ait pu se rendre maître d'une composition aussi difficile, au point de vue de l'interprétation et au point de vue technique que celle de cette immense plainte que sont les Variations de Liszt.

FEU M. BISSON

Nous avons appris, avec regret, le décès survenu le 3 du courant, de M. Louis Bisson, ancien marchand.

M. Louis Bisson était un des hommes les plus respectables et les plus estimés dans son quartier. Il n'était âgé que de 57 ans.

"Une Excellente Repasseuse"

Quelle femme n'est pas fière d'un tel compliment? La base du repassage c'est l'empesage. Si l'empois est bon—si c'est l'empois Colman, le repassage sera certainement parfait—de la sorte dont une femme est fière. Ne dites pas que vous ne pouvez repasser si vous n'avez pas essayé

EMPOIS COLMAN

Vendu en boîtes de carton.

Le nom "Colman" doivent être et la Tête du Taureau sur chaque boite.

Gros échantillon gratis sur demande chez votre épicier ou chez Frank Magor & Co., 403 rue St-Paul, Montréal.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LA TIGRESSE

GRAND ROMAN INEDIT

PREMIERE PARTIE

10 (Suite)

Et, en effet, ses traits, subitement, s'étaient tirés, son teint était devenu livide, ses mains tremblaient, ses dents se serraient : il avait à peine la force de parler.

Laurence se pencha sur lui.

—Comme te voilà ému ! Mais ce que j'ai dit ne signifie rien, puisque tu ne le pensais pas. Tu es tout pâle. Veux-tu prendre quelque chose ?

—Merci. Je voudrais être seul.

—Tu veux que je te laisse ?

—Je t'en prie.

Il acheva, mais elle fit semblant de ne pas entendre :

—Tu viens de me faire trop de mal.

Avant de sortir, elle le regarda. Il avait fermé les yeux, un large pli barrait son front, ses lèvres se crispaient.

Elle eut un sourire de triomphe, pensa :

—Tu as beau faire, va ! Le soupçon est en toi, il pénétrera dans ton coeur et plus rien ne l'étouffera. Je viens de briser le dernier lien qui t'attachait à elle ; je n'ai pas perdu ma journée.

VI

A LA DERIVE

Dans le coin du bois où elle s'était réfugiée, Josette resta longtemps, perdue, écrasée par son immense chagrin.

Affolée, elle avait couru tant qu'elle avait pu se soutenir, ne sachant ni où elle allait ni ce qu'elle voulait, poussée par une sorte de fièvre qui la faisait marcher quand même, puis enfin, à bout de souffle, de force et de volonté, elle était tombée là, au coin de cette allée presque déserte en ce jour de semaine.

Toutes ses peines passées, toutes les hontes et toutes les humiliations qu'elle avait subies, tous les tourments qu'elle avait endurés, tout cela disparaissait devant cette souffrance plus atroce, cette douleur plus grande que toutes les autres.

—Voilà qu'il me prend ma fille, maintenant! Voilà qu'il me prend ma fille!...

Une crise nerveuse secouait tous ses membres ; mais, parmi ses divagations, parmi les mots sans suite, les mots incohérents qui se pressaient à ses lèvres, cette phrase revenait toujours en une plainte continuelle :

—Voilà qu'il me prend ma fille, ma Claudine, ma chère petite Claudine!

Ce n'était pas assez d'avoir été accusée du plus lâche des crimes ; ce n'était pas assez d'avoir été, innocente, traînée en prison comme une coupable ; ce n'était pas assez d'avoir été outragée comme la dernière des filles, d'avoir perdu d'un seul coup l'estime du monde et la confiance de son mari ; non, il fallait que ce mari, qu'elle avait toujours aimé d'un amour si profond, si exclusif, lui infligeât le suprême martyre, lui prît la fille qu'elle chérissait, sa fille qu'elle aimait plus que tout au monde.

Et son désespoir était si profond qu'il lui était impossible de réfléchir ; elle était anéantie par ce coup si inattendu et si cruel, toutes ses pensées sombraient dans la plus navrante détresse.

Pendant des heures, elle resta ainsi les yeux fixés vers le même point, les lèvres agitées du même tremblement.

Elle ne parlait pas, mais c'étaient toujours les mêmes mots qu'elle voulait dire, c'était pour elle seule qu'elle répétait :

—Je n'ai plus personne et mes bourreaux ont pris ma fille.

Un gardien passa près d'elle, elle ne le vit pas, mais lui remarqua la malheureuse qui agonisait là.

Il passa d'abord, puis pris de quelque soupçon, il revint sur ses pas.

Qu'est-ce qu'elle pouvait faire cette femme seule en ce coin.

Il l'examina. Son chapeau était tombé, ses cheveux s'étaient dénoués et ils glissaient sur ses épaules en une coulée d'or que le soleil couchant rougissait. Pourquoi cette femme jeune, jolie et élégante restait-elle ainsi prostrée au pied de cet arbre.

Cette attitude lui sembla bizarre et en passant près d'elle il vit son regard de folie, cela le décida.

Il toussa, Josette ne tourna pas la tête ; alors, il s'approcha et brusquement il lui demanda :

—Qu'est-ce que vous faites là?

Elle tressaillit, fit un mouvement et elle le regarda sans comprendre.

—Eh bien, quoi? Vous n'êtes pas muette, je suppose, et vous pouvez me répondre.

Elle fit signe que oui.

—Je vous demande ce que vous faites ici?

Est-ce qu'elle pouvait lui dire qu'elle s'était cachée pour pleurer à son aise; est-ce qu'elle pouvait lui expliquer comment elle était venue s'abattre à cette place.

Elle fit un geste.

—Je suis là depuis quelque temps, je crois... j'étais très fatiguée... brisée... alors je me suis assise ici..... sans savoir, sans chercher... parce que je n'en pouvais plus... est-ce que c'est défendu ?...

—Défendu, défendu, cela dépend.

—Ah !...

—Oui, oui, ne faites pas la sainte Nitouche, on n'a pas l'habitude de se promener au bois avec des cheveux sur son dos.

Son visage s'empourpra, elle ne trouva rien à répondre et d'un geste rapide elle renoua ses cheveux, les cacha sous son chapeau.

Et comme le garde la regardait narquoisement, elle rougit davantage, murmura :

—Je vous demande pardon... je ne savais pas... je n'y étais plus.

—C'est bon, c'est bon, mais vous m'avez dit qu'il y avait longtemps que vous étiez là, alors vous devez être reposée.

—Reposée... oui certainement... cela veut dire que je dois partir.

—Oui, et tâchez que je ne vous retrouve pas, moi.

Ses yeux s'emplirent de larmes, mais elle ne répondit pas et se leva docilement. Elle hésita un peu. Partout on la chassait, où donc voulait-on qu'elle aille ? Elle ne savait pas, elle cherchait et ses yeux se tournèrent vers le garde. Elle vit qu'il la surveillait, alors elle se décida et s'en alla, au hasard.

Inconsciemment, elle avait répondu:

—Oui... je suis reposée.

Mais lorsqu'elle eut fait quelques pas, elle sentit bien qu'elle ne pouvait aller plus loin.

Ses jambes coupées par une lassitude qu'elle ne soupçonnait pas, refusaient de la porter et douloureusement elle se traîna comme elle put, le plus longtemps qu'elle put.

Elle avait pris des chemins qu'elle n'avait jamais suivis, des sentiers qu'elle ne connaissait pas et tout à coup elle se trouva — sans savoir comment elle y était arrivée — avenue des Acacias.

Pas à pas les équipages se suivaient, ce n'était autour d'elle que gaieté et sourires, et ce spectacle lui fit mal, elle se sauva pour ne pas voir ces heureux, pour ne pas être reconnue par eux.

Elle usa ses dernières forces à chercher un banc retiré, caché.

Et ce fut sur ce banc que la nuit la surprit.

Lentement, sans qu'elle s'en rendit compte, la clarté diminua, la lumière s'effaça, et tout à coup, le sous-bois où elle s'était réfugiée se peupla d'ombres fantastiques.

Perdue dans cette nuit, la peur s'empara d'elle, son immense tristesse s'augmenta encore.

Tout l'effrayait, aussi bien le bruit des feuilles qui se froissaient que les formes sombres qui se glissaient autour d'elle..

Elle se leva frissonnante.

Qu'allait-elle faire ? Partout, on la chassait, tout le monde la repoussait.

Et, dans sa détresse, elle se demanda ce qu'elle faisait sur cette terre, puisqu'elle n'espérait plus rien, puisque personne ne l'aimait.

Elle se demanda ce qui maintenant pouvait l'attacher à la vie puisqu'elle était toute seule et qu'on lui avait pris le plus pur et le plus cher amour de son coeur.

Pour la première fois, elle qui s'était montrée si forte et si vaillante jusqu'à ce jour, pour la première fois, elle songea à la mort qui la délivrerait, et elle accueillit cette pensée en souriant.

Elle ne la discuta pas, du reste, elle ne s'y attarda pas, elle ne réfléchit pas ; elle ne songea qu'à la fin de tous ses tourments, et cela suffit pour tout de suite la décider.

Il lui semblait que c'était très facile de mourir, il lui semblait qu'il n'y avait qu'à vouloir, et elle le voulait.

Seul, le souvenir de sa fille aurait pu l'arrêter ; mais sa fille était perdue pour elle et plus rien : pouvait ébranler sa résolution.

Pourtant, il lui déplaisait de s'en aller ainsi, comme une malheureuse abandonnée qu'elle était ; il lui était pénible de penser que le lendemain, lorsqu'on la retrouverait, on l'emporterait à la Morgue, pauvre cadavre inconnu que chacun pourrait venir examiner.

Non, elle ne voulait pas cela, elle voulait mourir là-bas, près de la maison tranquille où elle avait été si heureuse, près de cette maison où sa fille était née, où elle avait joué, elle voulait mourir avec, devant les yeux, la chère vision du passé, et, en souriant, elle se disait :

—Quand on me rapportera, on sera bien forcé de m'ouvrir la porte, c'est une façon de rentrer chez moi, sur laquelle Robert ne compte pas.

Elle s'orienta, choisit les chemins les plus courts, s'en alla à grands pas.

Toute sa fatigue disparaissait, ses craintes s'envolaient, elle se sentait très calme et, en peu de temps, elle fut boulevard Maillot.

La nuit s'illuminait, s'argentait sous la pâle clarté de la lune, quelques promeneurs se glissaient sous les arbres, elle ne voulait pas être vue, se dissimula de son mieux.

Puis soudain elle s'arrêta, son coeur battait avec force ; là, devant elle, se plaquait la carrure sombre de l'hôtel.

Elle s'accrocha à la grille, dont on l'avait chassée, comme si elle avait voulu en compter chaque pierre. Elle s'emplit l'âme des souvenirs épars qui surgissaient d'un seul coup, et il lui fallut un effort surhumain pour s'arracher de cette grille où elle se cramponnait.

Lentement, ne pouvant détacher son regard de ce mur tout noir, où pas une lumière ne filtrait à travers les lames des persiennes fermées, elle fit le tour de l'hôtel.

(A suivre)

—REMEDE DU Dr FRED. DEMERS pour les femmes. — Le plus extraordinaire qui ait jamais paru pour rendre la santé, donner des forces, guérir constipation, beau mal, toutes maladies des femmes et filles. (1) r

—Dr J. G. A. GERVEAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal, Tél. Bell Main, 2818. n

LA N. A. L. U. RESTERA AMATEUR

LACROSSE

ASSEMBLEE DE LA N. A. L. U.

RIEN NE SERA CHANGE A L'ANCIEN REGIME

A son assemblée tenue hier soir, au St Lawrence Hall, la N. A. L. U. a décidé de ne rien changer à sa manière d'agir, et de ne pas admettre de professionnels dans ses rangs, comme le lui permettait la motion adoptée l'autre jour par le bureau des gouverneurs de la C. A. A. U.

La ligue préfère rester amateur, du moins pour le moment, et en conséquence rien ne sera changé du "statu quo".

Le club Montréal qui parlait d'engager Albert Dade et Georges Finlayson, deux professionnels, a lutté mais sans succès pour faire profiter la N. A. L. U. des avantages que lui donnait la motion de la C. A. A. U. Tous les autres clubs, à l'exception des Capitals, représentés par M. Bramley, se sont prononcés contre l'idée d'avoir des joueurs professionnels dans leurs rangs.

Vers la fin de l'assemblée, et après beaucoup de discussion, M. Bramley proposa, secondé par M. Hamilton, que l'Union amende sa définition d'un amateur, de façon à permettre aux joueurs amateurs de concourir avec des professionnels. Le Dr Cavanagh, de Cornwall, proposa en amendement que l'Union attende, pour agir, l'assemblée annuelle de la C. A. A. U. M. Gauthier, du National, seconda l'amendement du Dr Cavanagh. Avant que l'amendement eut été proposé, M. Bramley avait qualifié de farce les délibérations de l'assemblée. Il se retira de la salle avec M. Hamilton, au moment où le délégué de Cornwall proposait son amendement.

En sortant, il fit la déclaration suivante : "Le club Montréal remplira toutes ses obligations cette saison."

Le vote fut ensuite pris sur l'amendement, et les trois clubs qui restaient et qui formaient juste le quorum, se déclarèrent en faveur de la proposition du Dr Cavanagh.

M. Hamilton, du club Montréal, parlant aux journalistes, dit : "Le club Montréal veut avoir une équipe absolument amateur ou absolument professionnelle. Il ne faut pas que les conditions ne favorisent qu'un seul club. Actuellement, les champions peuvent jouer avec Brantford ou avec tout club professionnel, tandis que les autres organisations de la ligue doivent lutter pour l'existence."

THERY GAGNE LA COUPE GORDON BENNETT

L'AUTOMOBILE

THERY VICTORIEUX

LE CHAMPION FRANCAIS GAGNE LA COUPE GORDON BENNETT SUR LE CIRCUIT D'AUVERGNE

Laschamps, département du Puy du Dome, France, 4. — Une formidable tempête s'est abattue hier sur le parcours d'Auvergne, où doit avoir lieu demain la grande course d'automobiles pour la coupe Gordon Bennett. Le vent a causé de grands dommages aux constructions faites pour la course. Toutes les tentes ont été arrachées, les toits des bâtiments en bois ont été emportés et le garage pour les automobiles étrangers s'est effondré, sans cependant briser les voitures. Le pesage, le bureau du télégraphe et les estrades ont aussi eu leurs toits enlevés. Seule la charpente des bâtiments est restée intacte.

Laschamps, 5. — Le départ dans la grande course internationale d'automobiles pour la coupe Gordon Bennett, s'est effectué ce matin à 6 heures. Théry, le chauffeur français, partit le premier, suivi par les dix-huit concurrents. Une foule énorme parmi laquelle le ministre du commerce, Clément, et le général Bruyère, commandant de l'armée française, fut témoin du départ et accorda aux concurrents une chaleureuse ovation.

La foule commença à arriver avant l'aube. Cinq régiments d'infanterie, et trois régiments d'artillerie rendirent la voie libre à 5 h. 30. Comme l'heure du départ approchait, nombre d'automobiles arrivèrent. A 6 heures précises, Théry s'élança au milieu des acclamations. Les dix-sept autres coureurs partirent ensuite à un intervalle de cinq minutes, dans l'ordre suivant :

Earp, Anglais ; Jenatzy, Allemand ; Lancia, Italien ; Braun, Autrichien ; Lyttle, Américain ; Caillois, Français ; Rolls, Anglais ; Decaters, Allemand ; Cagno, Italien ; Hyeronimus, Autrichien ; Dingley, Américain ; Duray, Français ; Bernachi, Anglais ; Werner, Allemand ; Nazzari, Italien ; Barton, Autrichien ; Tracy, Américain.

Peu après son départ, Jenatzy, champion allemand, subit un retard de vingt minutes, ce qui menaça de le mettre hors de la course. Théry finit son premier tour, environ 87 milles, à 7.41, soit une heure et 41 minutes. Lancia fit le premier tour en 1.37.

Les américains ont fait triste figure dans le premier tour. Le temps de Lyttle a été de 2 heures, 31 minutes. Ni Dingley, ni Tracey n'avaient terminé leur premier tour lorsque Théry compléta son second, à 9 h. 30, et Lancia à 9 h. 38. Lancia continua de gagner du terrain.

Lancia, qui était en avant au troisième tour, subit une panne, et Théry reprit de nouveau la première place.

Laschamps, 5. — Le temps des chauffeurs qui étaient en tête à la fin du premier tour de la grande course internationale d'automobiles, était le suivant :

Lancia, une heure 35 minutes ; Théry, une heure 41 minutes ; Duray, 1.49 ; Nazzari, 1.49 ; Werner, 1.59 ; Cagno, 1.54 ; Braun, 1.56.

Laschamps, 5. — Théry a gagné la course, finissant le quatrième et dernier tour en 7 heures, 18 minutes, temps écoulé. Il a reçu une immense ovation.

NOUVEAUX RECORDS DU MONDE

New-York, 5 — Hier, à la deuxième journée des courses d'automobiles, à Morris Park, pour le championnat, Webb Jay a établi un nouveau record pour un mille, départ avec élan. Il a parcouru la distance en 48 4-5 secondes. L'ancien record était de 52 1-5.

Dans le handicap pour voitures, poids moyens, 4.17 milles, E. Parker battit Vaughan en 4.10 2-5.

La course de 5 milles entre Walter Christie et Jay fut la plus intéressante de la journée. Jay gagna en 5 minutes 23 4-5 secondes. Le deuxième mille de Christie fut fait en 50 1-5 secondes, ce qui est deux secondes de mieux que le record du monde établi par Chevrolet.

L'épreuve finale pour la coupe Thomas, 5 tours de 1.19 mille au tour, fut gagnée par Jay, en 5.28 1-5. Temps de Christie, 5.31 3-5.

FRAICHEUR et ECONOMIE

Voilà ce que procurent nos CHEMISES d'hommes, à la fois élégantes et confortables. Nous pouvons vous montrer plus de nouvelles CHEMISES cet été, que tout autre magasin de Montréal. De plus, nos CHEMISES sortent beaucoup de l'ordinaire, parce qu'elles sont faites par nos propres tailleurs de chemises expérimentés, et parce que, si l'on considère leur belle apparence et leur excellente qualité, les prix sont moindres que ceux des autres magasins.

R.J. TOOKE, 177 RUE SAINT-JACQUES. 2387 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST 1553 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

ATHLETISME

TOURNOI ATHLETIQUE DE LA POLICE

Le programme préliminaire du neuvième tournoi athlétique de l'Association Athlétique de la Police est sorti des ateliers d'impression. Il annonce pour le mercredi, 26 juillet, la belle fête sportive où, chaque année, les meilleurs athlètes du Canada viennent concourir pour la suprématie de la piste ou de l'arène. S'il faut juger par les records canadiens et d'Amérique qui ont été établis au cours des tournois de la police, à Toronto, à Ottawa, à Montréal, on peut dire avec raison que les concurrents des divers engagements sont de la classe des champions. Le lancement du poids de cinquante-six livres met les frères Desmarteau, — dont l'un, Etienne, est le champion reconnu de l'univers — en concurrence avec les Bélanger, les Ross, les Culver et Kennedy. Les élans de la piste de course voient Vaughan et Quinn, d'Ottawa, s'amuser autour du record des cent verges avec leur camarade Guthrie, de Toronto.

Voilà pourquoi les tournois de la police deviennent, chaque année, le rendez-vous non seulement des parents et amis du corps constabulaire municipal, mais des amateurs d'athlétisme ; ces derniers savent toujours qu'il y a des surprises en réserve pour eux à ces tournois. Cette année, comme l'an dernier, Desmarteau est en forme splendide, malgré le léger accident qui l'a cloué à l'inaction pendant trois semaines. Un nouveau record officiel du monde, pour le poids de cinquante-six livres est attendu.

REGLEMENTS

Les jeux seront gouvernés par la "Canadian Amateur Athletic Union."

Une médaille en or, pour le championnat, sera donnée au concurrent qui obtiendra le plus grand nombre de points dans les classes suivantes : 1, 2, 4, 7, 9, 10, 12, 13, 15, 16 et 17. Un premier prix comptera pour trois points, un second pour deux et un troisième pour un.

Les entrées doivent être faites au secrétaire, le plus tard, le mercredi, 19 juillet, à 6 heures p.m.

Les jeux commenceront à 2 heures p.m, précises.

Les concurrents devront être habillés en costume athlétique.

La course de consolation, ouverte aux membres des Forces de la Police Canadienne sera pour ceux qui ont concouru et qui n'ont pas gagné de prix. Inscriptions gratuites.

PRIX

Classe No 6 — 18, valeur de $8, $6, $4.
Classe No 11, valeur $6, $5, $4, $3, $2, $1.
Toutes les autres classes, valeur $7, $5, $3.
Course de consolation, 5 prix, valeur $5, $4, $3, $2, $1.

N. B. — Les visiteurs et les concurrents des forces étrangères seront les hôtes de la Montreal P. A. A. A. pendant le tournoi.

PROGRAMME

1—Lancer un poids de 56 livres en haut, ouvert à la F. P. C.
2—Course avec un saut, ouverte à la F. P. C.
3—Course pour hommes gras, 225 livres et plus, ouverte à la F. P. M.
4—Lancer le disque, ouvert à la F. P. C.
5—Course de 100 verges, 20 ans de service et plus, ouverte à la F. P. M.
6—Course à 3 jambes, ouverte à la F. P. M.
7—Course de 100 verges, ouverte à la F. P. C.
8—Course de 220 verges, 10 à 15 ans de service, ouverte à la F. P. M.

Le lieutenant Ulric Leclair, secrétaire de l'Association Athlétique de la Police.

Le capitaine J. Coleman, du district No 9, président de l'Association Athlétique de la Police.

9—Lancer le poids de 16 livres, ouvert à la F. P. C.
10—Course de ¼ de mille, ouverte à la F. P. C.
11—Course du comité exécutif, 100 verges.
12—Lancer un poids de 56 livres au loin, ouvert à la F. P. C.
13—Course avec saut, ouverte à la F. P. C.
14—Course de 100 verges, 15 à 20 ans de service, ouverte à la F. P. M.
15—Course de ½ mille, ouverte à la F. P. C.
17—Lancer la pôle, ouvert à la F. P. C.
18—Course à relais, 50 verges et retour, ouverte à la F. P. M.
19—Course de consolation, ouverte à la F. P. C.

Le tournoi de cette année se fera sous les auspices d'un nouveau bureau de direction, présidé par le capitaine J. Coleman, du district No 9, et du lieutenant Leclerc, de la division ouest. Il est à espérer que le public encouragera l'organisation comme par les années passées. Les recettes de ce tournoi — pique-nique — seront versées au fonds de secours de l'Association de Bienfaisance de la Police.

LA BOXE

ECHOS DU COMBAT HART-ROOT

LES DEUX HOMMES SE BATTRONT DE NOUVEAU

Reno, 5. — Le coup qui mit Root hors de combat, fut entendu dans tout l'édifice. Aussitôt que la bataille seconde eut été comptée, Root se leva sur les mains, et la bouche ouverte, parvint à se mettre sur les genoux, mais il retomba. Ses seconds le transportèrent dans son coin, où il resta trois minutes. "Le combat a été honnete, et je n'ai à me plaindre de rien. Le meilleur homme a gagné."

Hart a déclaré qu'il était prêt à se battre avec tous les adversaires qui se présenteraient, les nègres exceptés.

Le combat a été acharné. Les prises de corps ont été fréquentes, et bien qu'il fut entendu que les dégagements devaient se faire sans frapper, les deux hommes se portèrent à chaque fois de rudes coups de l'avant-bras. Hart frappait sur les rognons, et Root, l'estomac. Root semblait respirer avec difficulté, et à chaque fois qu'il se rendit dans son coin, il cracha le sang, ayant reçu plusieurs durs coups sur la bouche. Plusieurs fois il fut repoussé sur les câbles par les furieux assauts de Hart, qui perdit plusieurs fois la tête, et se battit en désespéré dans les prises de corps, le referee étant obligé de séparer les deux hommes de force.

A la fin du dixième assaut, Root se battit avec une énergie farouche, mais il était évident que ses coups manquaient de force, et qu'il ne pourrait jamais mettre son adversaire hors de combat. Au commencement du douzième assaut, Hart repoussa Root presque dans son coin, et c'est là qu'il lui porta le coup qui termina le combat.

Les gérants de Jack Root, et de Marvin Hart se sont rencontrés hier soir, et Hart a consenti à accorder une autre chance à Root. Ce sera là la troisième rencontre des deux hommes. Actuellement, il se sont battus chacun une fois, Root ayant déjà défait Hart en six assauts.

MIS HORS DE COMBAT EN 11 ASSAUTS

Butte, Mont., 5 — Buddy Ryan, de Chicago, a mis hier soir George Herberts, de Californie, hors de combat, en 11 assauts.

McCORMICK ET RUHLIN SE BATTRONT LE 11 AOUT

San Francisco, Cal., 5 — Jimmy McCormick a signé hier un contrat pour se battre avec Gus Ruhlin, le 11 août, sous les auspices du Colma Athletic Club. Le vainqueur prendra 75 pour cent de la bourse. Billy Madden, gérant de Ruhlin, a télégraphié de New-York qu'il acceptait de faire rencontrer ce dernier avec McCormick.

TEMPLE OBTIENT LA DECISION

Marlboro, Mass., 5. — Larry Temple, de New-York, a obtenu la décision sur Sam Langford, de Cambridge, à la fin d'un combat de 10 assauts, au Highland Athletic Club, hier soir.

LA POLICE INTERVIENT

Butte, Mont., 15. — Le shérif a arrêté le combat Herrera-Neary, hier soir, au premier assaut. La rencontre devait être de vingt assauts.

LUTTE

SELVA VEUT GARDER LE CHAMPIONNAT

Selva s'est installé à Montréal comme s'il avait l'intention d'y demeurer toujours. Il loge à l'Hôtel d'Italie, rue Craig, et pratique tous les jours pour sa rencontre avec Maupas.

L'Italien s'est acheté un bicycle, et court les routes à fond de train pour se tenir en condition.

Le score actuel est de 2 à 1 en faveur de Selva.

NOTES

Sysouby, poulain de 2 ans, de James R. Keene, vainqueur du Tidal Stakes, et du Commonwealth Handicap, a remporté hier une autre brillante victoire à Sheepshead Bay. Coté à 2 contre 5, il a gagné le Lawrence Realization Stakes, de cinq furlongs, qui a rapporté $17,000 à son propriétaire.

Le Double Event de $10,000, a été gagné par Irousides, piloté par Martin.

Earl Kiser a défait Barney Oldfield à Columbus, dans une course de poursuite de cinq milles. Temps de Kiser, 4.54 2-5. Oldfield fit une course d'exhibition de 5 milles en 4.40 2-5.

Les Montcalm Indépendants ont remporté une brillante victoire sur les Saint-André, les battant par un score de 11 à 5.

Noms des joueurs : L. Blacklock, c. ; L. de Vaudreuil, p. ; C. Melançon, 1 b. ; R. Joly, 2 b. ; O. Blacklock, s.s. ; G. Couillard, 3 b. ; R. Bouvrette, l.f. ; B. Béland, c.f. ; E. Beaulieu, r.f.

Les Voltigeurs, de Saint-Henri, ont remporté une brillante victoire sur le Wild Rose, de Lachine, par un score de 11 à 7.

Score par inning :

Voltigeurs	31212101—11
Wild Rose	10210000—7

Batteries — Ratelle et Mayrand ; Leduc et Lucier. Umpire, Leduc.

Le club St Jean II a remporté une brillante victoire sur le club Beaubien Indépendant, par un score de 10 à 9. Ce club lance un défi au Prince Albert. Pour toutes informations, s'adresser à 2174 St Laurent, Parc Mile-End.

Le Derby accepte le défi des Sainte-Hélène pour dimanche, 9 juillet. Pour informations, s'adresser à C. Chaumette, 63 rue Sainte-Elisabeth.

remporté une belle victoire sur les Delisle, par un score de 18 à 6.

Noms des vainqueurs — R. Taillefer, c. ; R. Viau, p. ; L. Lafortune, 1 b. ; H. Pearson, 2 b. ; P. Gouron, s.s. ; Leboeuf, 3 b. ; I. Chartrand, l.f. ; Oliguy, c.f. ; O. Ratelle, r.f.

Ce club lance un défi au jeune Canadien, White Rose II de Lachine, Chambly II et Verdun, il aimerait aussi à jouer avec l'autre club jeune Voltigeur, pour le nom. Ce dernier aura la préférence pour le 9 juillet. Pour toute information, s'adresser chez R. Taillefer, 290 rue Saint-Ferdinand, Saint-Henri.

Le comité du Parc Joliette vient de décider de faire de nouvelles courses de chevaux les 12 et 13 juillet.

Voici le programme :

MERCREDI, 12 JUILLET

Classe de 2.40 . . . . . Bourse $100.00
Classe de 2.20 . . . . . Bourse $100.00

JEUDI, 13 JUILLET

Classe de district, 3 minutes, Bourse $50.00
Classe de 2.24 . . . . . Bourse $100.00
Classe free for all . . . . . Bourse $125.00

Le Royal Canadien a défait le Saint-Joseph par 14 à 9 et le Richelieu par 9 à 7. Il aimerait à jouer avec le Voltigeur pour un enjeu, dimanche, le 9 juillet.

Noms des joueurs : V. Hébert, E. Martin, T. Mahen, A. Dupuis, D. Martin, A. Ross. Informations chez D. Laramée, 4 rue Rose de Lima.

Les Saint-Césaires ont battu le jeune Farnham par le score écrasant de 22 à 2, sur le terrain du collège.

Noms des vainqueurs :

U. Benoit, N. Spooner, O. Langlois, N. Leduc, W. Georges, F. Lussier, F. Cardinal, T. Cardinal, O. Bessette.

Le Club du Cercle Ouvrier du Patronage Saint-Vincent de Paul se prépare activement à recevoir la visite du club Villeray, dimanche prochain, le 9.

La partie commencera à 2 heures précises.

Le club Sainte-Hélène a ajouté une nouvelle victoire à son crédit en triomphant du club Royal Canadien, de Saint-Henri, devant une assistance de plus de trois cents personnes.

Les visiteurs se montrèrent supérieurs à leurs adversaires sous tous rapports, surtout au bâton, frappant les balles du pitcher Bezeau par tout le champ. Benoit tint ses adversaires à sa merci durant toute la partie. Score :

Sainte-Hélène	.2001300123—11
Royal Canadien	.0020010120— 6

Batteries — Benoit et Audette, Bezeau et Francoeur.

Le club Sainte-Hélène lance un défi au Longueuil pour dimanche, le 9 juillet courant, sur le terrain des Longueuil. Pour informations, s'adresser au capitaine L. Benoit, par téléphone, Main 1503.

Les Victoria ont défait les Laurier de la Côte Saint-Paul, en 7 innings, par un score de 9 à 5.

Noms des vainqueurs : O. Venne, A. Fortin, A. Deschamps, O. Robillard, L. Charrette, E. Proulx, L. Martel, S. Hogue, E. Deschamps.

Informations chez L. Charrette, angle des rues Sainte-Zoé et Saint-Ambroise, Saint-Henri.

Il vient de se former un nouveau club de baseball qui portera le nom d'Atlantique. Les joueurs sont : Keaver, c. ; J. Marsolais, p. ; L. Préville, 1 b. ; H. Lamanche, 2 b. ; D. Rivet, s.s. ; J. Briasbois, 3 b. ; H. Racicot, r.f. ; C. Trudeau, c.f. ; Roach, l.f.

Ce club lance un défi aux Karnack pour dimanche, le 9 juillet, au Parc Lafontaine.

Le Balmoral a changé son nom en celui de Balmoral Indépendant. Ce club a défait le Saint-Henri par 12 à 11 et lance un défi à n'importe quel club dont les joueurs n'ont pas plus de 18 ans. Informations chez Ernest Dupras, 120 Frontenac.

DEFIS

Derby au Jockey, Opal, Jeune Saint-Louis, Star, Intimes, etc. Informations chez C. Chaumette, 63 rue Sainte-Elisabeth.

Jeune National au National, pour dimanche, au parc Saint-Denis. Informations chez A. Besseil, 602 rue Rivard.

Les Baltimore ont remporté une belle victoire sur le club Saint-Jean-Baptiste, par un score de 6 à 5. Le Baltimore aimerait à jouer avec les clubs suivants : St Joseph, Crescent, Mile-End, Sherbrooke, St Viateur, Montréal Amateur, St Paul, Voltigeur, Cherrier Ind., Mascotte, Il., Harmonie, St Henri, Indépendant, Belmont, St Louis, Balmoral, Van Horne, Star, de St Henri, Jockey, Ste Marie, St Viateur d'Outremont, Maisonneuve, Fullum, St Charles, Ste Catherine. Informations chez Emile Guilbault, 645 Maisonneuve.

Le club Cherrier Ind. a remporté une brillante victoire sur les Ste Elisabeth, par un score de 19 à 8.

Score par inning :

Cherrier Ind.	.23161114x—19
Ste Elisabeth	.0000202 40— 8

Le club Cherrier lance un défi au défi aux Baltimore Indépendants. Informations chez Geo. Chagnon, 940 St Dominique.

Les jeunes Cherrier Indépendants aimeraient à jouer avec le jeune National, pour un enjeu.

Le Baltimore Ind. a remporté deux éclatantes victoires. Ce club a défait samedi dernier les St Jean-Baptiste, par un score de 32 à 7 en sept innings. Bourguignon se distingua au bâton en frappant deux home runs. Bélec et Rocheo se firent remarquer au champ en faisant un double jeu.

Les Baltimore Ind. gagnèrent leur cinquième victoire consécutive en écrasant les fameux Melvilles sur leur terrain, dimanche dernier, par un score de 23 à 17. E. Bergeron et Bourguignon se distinguèrent au bâton, en frappant chacun deux home runs. Meunier, Latourelle et Duckett firent chacun un home run. Le pitcher Meunier retira 14 hommes au bâton.

Première partie :

		R.	H.	E.
St Jean-Baptiste	.3000220—	7	4	5
Baltimore Ind.	.2201011 4—32	10	2	

Deuxième partie :

		R.	H.	E
Baltimore Ind.	.0052222 55—23	25	4	
Melville	.0302202 33—17	8	2	

Noms des Melvilles — G. Duckett, Collin, Viger, Fréchon, A. Duckett, Bachand, Leclaire, Soly, Vadeboncoeur.

Noms des Baltimore Ind. — E. Bergeron, Marchand, Bélec, E. Bergeron, Samson, Latourelle, Rochon, Bourguignon, Meunier.

Dimanche prochain, si le temps le permet, le Baltimore Ind. jouera avec la fameuse équipe Boulevard.

SOHMER 5¢

la Viriline DU Dr SIMON PARIS, FRANCE.

Tonique infaillible pour les hommes et les femmes. Guérison certaine en 30 jours. Pamphlet concernant son efficacité avec un paquet échantillon expédié partout sur réception de 16c pour frais de poste. Correspondance strictement confidentielle. S'adresser: Dr Simon, Dept. 3. Boîte postale, 713, Montréal.

DOMINION 10 CTS
Manufacturés par DOMINION CIGAR CO.
ROYAL SMOKE 5 CTS

UNE PARTIE DE VINGT INNINGS

BASE BALL

LIGUE AMERICAINE

Boston, 25. — Tous les records pour les longues parties de baseball en cette ville ont été brisés hier après-midi, alors que Philadelphie a défait Boston, de la Ligue Américaine, par un score de 4 à 2, après vingt innings excitantes.

L'ancien record était une partie de 18 innings entre Boston et Providence, jouée en 1878. Ferris donna la plus belle exhibition de jeu au champ vue depuis des années en cette ville. Il accepta seize chances dont plusieurs très difficiles, sur dix-sept. Young ne donna pas un seul but sur quatre balles. Score :

	R.	H.	E.
Boston. . .2000000000000000000—	2	15	5
Philadelphie. .0000020000000000002—	4	13	4

Batteries — Young et Criger ; Waddell et Schreck. Umpires, McCarthy et Kelly. Assistance, 12,666.

Partie de l'avant-midi :

A Boston :

	R.	H.	E.
Boston. . . . .001100000—	2	12	3
Philadelphie. . . .0101000 30—	5	7	3

Batteries — Tannehill et McGovern ; Waddell, Conkley, Plank et Schreck. Umpires, McCarthy et Kelly. Assistance, 8,457.

A Cleveland :

	R.	H.	E.
Cleveland. . . . .100000010—	2	11	4
Chicago. . . . .0000160 01—	8	11	3

Batteries — Hess et Buelow ; Altrock et McFarland. Umpire, Connolly. Assistance, 15,519.

Partie de l'après-midi :

	R.	H.	E.
Cleveland. . . . .00101102x—	5	9	2
Chicago. . . . .0001100 00—	2	5	3

Batteries — Moore et Bemis ; Smith et McFarland. Umpire, Connolly. Assistance, 11,732.

A New-York :

	R.	H.	E.
New-York. . . . .02004110x—	8	10	3
Washington. . . . .1130000 00—	3	8	4

Batteries — Powell, Hogg, Griffith et Kleinow ; Hughes, Patten et Heydon

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
New-York. . . . .01000002x—	3	5	4
Washington. . . . .0200000 00—	2	2	2

Batteries — Chesbro et McGuire ; Wolfe et Kittredge. Umpires, O'Loughlin et Connor. Assistance, 25,000.

A Detroit :

	R.	H.	E.
Detroit. . . . .00003100x—	4	9	1
St Louis. . . . .0000000 10—	1	7	1

Batteries — Donovan et Doran ; Pelty et Roth. Umpire, Sheridan. Assistance, 5,000.

Partie de l'après-midi :

	R.	H.	E.
Detroit. . . . .0000000 00—	0	8	4
St Louis. . . . .0400004 03—11	17	2	

Batteries — Kitson et Doran ; Morgan et Sugden. Umpire, Sheridan. Assistance, 4,500.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Cleveland.	39	22	639
Chicago.	39	22	639
Philadelphie.	38	24	613
Detroit.	30	33	476
Boston.	27	30	474
New-York.	26	33	441
St Louis.	23	40	365
Washington.	22	40	355

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
New-York. . . . .00000000—	0	3	1
Philadelphie. . . . .00010010x—	2	8	1

Batteries — Matthewson et Clark et Bresnahan ; Sudhoff et Doolin. Umpires, Emslie et Klem. Assistance, 12,906.

Partie de l'après-midi :

	R.	H.	E.
New-York. . . . .100112010—	6	13	3
Philadelphie. . . . .0002001 00—	3	3	2

Batteries — McGinnity et Bowerman ; Sparks et Doolin. Umpires, Klem et Emslie.

A Pittsburg :

	R.	H.	E.
Pittsburg. . . . .50000030x—	8	12	0
Cincinnati. . . . .0001010 00—	2	7	1

Batteries — Flaherty et Peitz ; Overall Chech et Phelps. Umpire, Bausewine. Assistance, 9,450.

Partie de l'après-midi :

	R.	H.	E.
Pittsburg. . . . .20015000x—	8	9	2
Cincinnati. . . . .0100000 00—	1	8	4

Batteries — Leever et Carrisch ; Overall et Schlei. Umpire, Bausewine. Assistance, 10,010

A Brooklyn :

	R.	H.	E.
Brooklyn. . . . .00200141x—	8	12	1
Boston. . . . .0000000 00—	0	6	3

Batteries — Eason et Ritter ; Wilhelm, Mason et Needham. Umpire, Johnstone. Assistance, 2,000.

Partie de l'après-midi :

	R.	H.	E.
Brooklyn. . . . .01100000x—	2	5	1
Boston. . . . .1000000 00—	1	6	1

Batteries — McIntyre et Bergen ; Fraser et Moran. Umpire, Johnstone. Assistance, 5,000.

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago. . . . .10002000x—	3	9	0
St Louis. . . . .0002000 00—	2	6	2

Batteries — Lundgren et O'Neill ; Egan et Zearfoss. Umpire, O'Day. Assistance, 4,500.

Partie de l'après-midi :

	R.	H.	E.
Chicago. . . . .20012150x—11	13	0	
St Louis. . . . .0001000 00—	1	3	1

Batteries — Wicker et Kling ; Nichols et Zearfoss. Umpire, O'Day. Assistance, 11,000.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
New-York.	50	20	714
Pittsburg.	43	27	614
Chicago.	42	28	600
Philadelphie.	40	27	597
Cincinnati.	35	33	575
St Louis.	25	44	362
Brooklyn.	21	40	300
Boston.	20	48	294

MONTREAL PERD LA PARTIE D'HIER APRES-MIDI

Rochester, 5 — L'impuissance des joueurs de Montréal à frapper les balles de Faulkner a été cause de leur défaite dans la partie de l'après-midi.

Dix des visiteurs furent laissés sur les buts. Score :

ROCHESTER

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Smith, s.s.	5	2	2	0	4	1
Manning, r.f.	5	0	3	2	0	0
Barclay, l.f.	4	0	1	2	0	0
Houser, 1b.	4	0	1	9	0	0
Yancey, c.f.	4	0	1	4	1	0
McConnell, 2b.	3	0	1	1	0	0
O'Brien, 3b.	4	0	1	4	0	1
Steelman, c.	3	1	2	5	2	0
Faulkner, p.	3	0	1	0	2	0
Totaux.	34	3	13	27	9	2

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	PO.	A.	E
Miller, 2b.	4	0	0	1	3	0
Weidensaul, c.f.	3	0	0	1	0	0
Meaney, r.f.	4	0	1	3	0	0
Lachance, 1b.	4	0	0	10	0	0
Joyce, l.f.	4	0	1	4	0	0
Bannon, 3b.	4	1	1	0	0	0
L. Harriman, s.s.	4	1	1	2	4	0
Woelful, c.	3	0	2	3	1	0
Félix p.	3	0	1	0	1	0
Totaux.	33	2	7	24	10	0

Score par inning :

Rochester	.0020000 01— 3
Montréal	.0000002 00— 2

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, Yancey, Faulkner. Houser. Coup bon pour trois buts, Smith. Sacrifice hit, Faulkner. Buts volés, McConnell 2. Double jeu, Yancey à Houser. Buts sur erreurs, Montréal 2. Buts sur quatre balles, par Faulkner 1, par Félix 2. Struck out, par Faulkner 6, par Félix 2. Laissés sur les buts, Rochester 10, Montréal 4. Umpire, Egan. Temps, 1.45. Assistance, 2,500.

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Baltimore. . . . .1000000020—	3	9	1
Providence. . . . .1010010001—	4	9	1

Batteries — Mason, Burchell et Hearne ; Joslyn et Thomas. Umpires, Zimmer et Conway. Assistance, 8,704.

A Buffalo :

	R.	H.	E.
Buffalo. . . . .25103010x—12	12	2	
Toronto. . . . .1102030 00— 7	9	4	

Batteries — Milligan et McAllister ; Currie, Magee et Sullivan. Umpire, Moran. Assistance, 6,888.

A Jersey City :

	R.	H.	E.
Jersey City. . . . .0000100 00—	1	10	1
Newark. . . . .0000050 00—	5	10	0

Batteries — Clarkson et McCauley ; Hesterfer et Curran. Umpire, Hassett. Assistance, 10,500.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Baltimore.	34	24	586
Providence.	34	24	586
Jersey City.	32	24	571
Buffalo.	29	26	527
Toronto.	27	29	482
Newark.	26	32	448
Rochester.	24	33	414
Montréal.	22	36	379

LE CHERRIER IRA A VALLEYFIELD

Le club de baseball Cherrier, qui a joué de si intéressantes parties cette saison, et qui s'est révélé comme le meilleur club de la province, ira jouer dimanche à Valleyfield. Il a décidé d'organiser une excursion à cet endroit, et tout fait prévoir qu'elle sera un succès. Le Cherrier est en effet un club que chacun accompagne avec plaisir, car il gagne presque toujours.

JOUTE DE BASEBALL A WARWICK

Warwick, 5 — La plus belle joute de baseball que l'on ait jamais vue à Warwick, est certainement celle qui a eu lieu dimanche entre les clubs Arthabaska et Warwick. En effet, malgré tous les efforts des joueurs de Warwick, auxquels s'étaient adjoints deux joueurs de Saint-Hyacinthe, ils ne purent cependant vaincre leurs adversaires d'Arthabaska. Ceux-ci ont joué une magnifique partie, et le score qui est de douze à Lutt, témoigne hautement en leur faveur.

La batterie que le club Warwick a fait venir de Saint-Hyacinthe, a très bien joué et mérite nos plus sincères félicitations ; cependant, elle n'a pas été suffisante pour empêcher les joueurs d'Arthabaska de remporter une victoire éclatante. Les joueurs de Saint-Hyacinthe étaient Bédard et Fontaine.

Duguay et Croteau composaient la batterie du club Arthabaska ; comme toujours, Duguay, dont l'éloge n'est plus à faire, s'est distingué en retirant un grand nombre de joueurs au bâton. Il s'est lui-même révélé très bon frappeur en mettant plusieurs coups bons pour deux buts à son crédit.

Les deux équipes étaient composées comme suit :

Arthabaska — Croteau c., Duguay p., Bergeron 1b., Rainville, capitaine et 2b., Richard 3b., Picher s.s., Ouellet l.f., E. Gaudet c.f., A. Gaudet r.f.

Warwick — Fontaine c., Bédard p., Lafâche 1b., W. Jolicoeur 2b., A. Jolicoeur 3b., Letarte, capitaine et s.s., Paradis r.f., Cantin c.f., Pothier l.f.

LAJOI

LA PRESSE

MONTREAL, 5 JUILLET 1905

LE PROBLEME DE NOTRE PROTECTION

Le gouvernement canadien fait un pas de plus dans notre politique de protection personnelle en envoyant un commissaire à la république de l'Uruguay pour s'enquérir des raisons qui détiennent en prison l'équipage d'un navire canadien accusé d'avoir violé la loi locale des pêcheries. Comme d'habitude, les officiers impériaux chargés de prendre nos intérêts ont été indolents et, peut-être, mal disposés. Nous avons eu l'occasion de le dire bien souvent, l'Anglais ne traite pas le sujet colonial comme un compatriote. Il y a là un objet d'études fort intéressantes; car, ces impressions, tout à fait propres à un grand peuple, ne viennent d'aucun parti pris contre nous. Par quel état d'âme le résidant de la Grande-Bretagne ne considère pas comme son égal, comme son frère, l'Anglais de la colonie, la chose est difficile à expliquer. Très souvent, le colonial a vu le jour dans les îles britanniques ; mais, aussitôt qu'il les a laissées pour aller vivre dans une possession lointaine, il semble avoir brisé le lien qui intéressait les siens à son sort.

L'affaire de l'Uruguay est un simple incident entre cent autres. Il suffit de rappeler que, l'an dernier, un consul anglais prit sur lui de descendre le pavillon canadien d'un navire marchand. Et, cependant, notre drapeau émane de l'officialité impériale. Aucune satisfaction ne nous a été accordée pour cette injustifiable injure.

Ce n'est ni par dépit, ni par déloyauté que nous rappelons ces malheureux incidents. Ils sont un simple argument contre la prétention des chamberlainistes qui veulent nous forcer à payer notre part de la flotte impériale.

Nous admettons volontiers l'honneur d'appartenir à une nation maritime aussi puissante que la nation anglaise ; mais, au moins, faudrait-il que nous pussions ressentir de temps en temps les avantages de cette force prépondérante. Chaque fois que nous sommes en cause, il se trouve des raisons qui nous font passer à côté. Comment espère-t-on, avec ce traitement, trouver chez nous de l'enthousiasme pour une idée si évidemment coûteuse?

Chose curieuse, l'homme d'Etat anglais qui attend beaucoup de nous, qui est convaincu, dans son for intérieur, des obligations auxquelles on veut nous astreindre, oublie constamment sa part de réciprocité en notre faveur.

Il va de soi que le gouvernement canadien a le droit d'aller s'enquérir dans l'Uruguay des choses qui le concernent. Il ne s'agit pas, ici, d'une affaire diplomatique, mais d'une simple question judiciaire. Les tribunaux de tous les pays sont à notre disposition comme les institutions canadiennes se mettent au service des autres contrées. A l'extérieur, la Grande-Bretagne seule peut faire sentir sa souveraineté ; mais la justice est une autre souveraineté à laquelle nous participons de droit naturel. C'est notre conviction intime que l'intervention britannique n'est nullement requise dans tous ces cas de relations personnelles entre nations. Nos vues, bien représentées, valent par elles-mêmes auprès des autres pays, non seulement pour la liberté des individus, mais, aussi, pour des déterminations commerciales. Si le mot "traité" nous est défendu, la "chose" nous est toujours permise, puisque nous sommes les maîtres de notre tarif. Nous l'avons prouvé en exerçant quelque rigueur envers l'Allemagne.

Cette vérité devra entrer fermement dans l'esprit de nos hommes politiques pour leur donner l'assurance que nous pouvons traiter, sous une forme ou sous une autre, avec toutes les nations de l'univers. Nous n'avons pas besoin de secouer le lien colonial pour arriver à ces fins. Et, de fait, plus la Grande-Bretagne épargnera ses frais de protection en notre faveur, plus nous compterons sur notre initiative et notre action directe.

C'est ainsi que, dans les familles bien organisées, les enfants devenus majeurs peuvent exercer leur volonté sans manquer de respect aux parents.

DEUX BONNES NOUVELLES

L'hon. M. Gouin, premier ministre, a annoncé hier à Rigaud que son collègue l'hon. M. Turgeon, enverra cet automne même, deux étudiants à l'école forestière de Yale, aux Etats-Unis.

D'autre part, on annonce que la Chambre de Commerce de Paris a fait, par l'entremise de l'ambassade française à Londres, parvenir à la délégation des manufacturiers canadiens, actuellement en Angleterre, l'invitation de visiter Paris.

Ce sont là deux bonnes nouvelles, bien faites pour réjouir les champions du développement de nos rapports de toute nature avec les autres nations.

De ces deux nouvelles celle que nous a apprise le discours de l'honorable premier ministre est certainement, à notre point de vue, la plus importante.

C'est la première fois, croyons-nous, que notre gouvernement provincial envoie des jeunes gens étudier à l'étranger dans le but d'utiliser au profit du pays l'enseignement qu'ils auront reçu.

Cette excellente mesure est appliquée dans nombre de pays, même dans les domaines où quelques-uns de ces pays sont passés maîtres.

La France, par exemple, envoie à Rome ses premiers élèves en peinture, sculpture, en gravure et en musique. Elle distribue de plus avec une largesse sans pareille des bourses de voyage à ses collégiens, aux instituteurs, aux lauréats de ses écoles commerciales, etc.

Par contre, dans les ateliers, les cours des diverses facultés de France on trouve des étrangers pensionnés plus ou moins directement par leurs compatriotes, comme on en trouve dans les facultés allemandes, italiennes et anglaises.

Le Canada n'a encore rien fait dans cette direction. Ceux de nos compatriotes qui ont été se perfectionner en Europe l'ont fait avec leurs propres ressources et quelquefois, comme on dit, en faisant passer le chapeau.

Pourquoi le Canada n'enverrait-il pas tous les ans quelques jeunes gens à l'étranger pour y acquérir des notions d'art que le manque de musées ne leur permet pas d'acquérir chez nous, ou pour y compléter leur éducation scientifique ou industrielle ?

La création de bourses de cette nature, ayant une durée de deux ou trois ans, distribuées au concours aurait sur nos jeunes gens, sur leurs études une influence considérable.

Elle les stimulerait et permettrait d'élever considérablement le niveau du programme des études.

Le pays serait amplement récompensé des sacrifices qu'il ferait par les bénéfices moraux et matériels qu'il en retirerait.

L'exemple donné par l'hon. M. Gouin devrait être suivi par d'autres gouvernements et les grandes municipalités comme Montréal, Toronto, Québec, etc.

Montréal dépense tous les ans une somme assez rondelette en réceptions de corps savants et autres ; reconnaissant ainsi l'utilité des voyages, ne pourrait-il faire pour quelques Canadiens ce qu'il fait pour des étrangers et mettre, pour commencer, un élève des écoles du soir dans les classes de peinture et de sculpture à même de passer deux ou trois ans en France ou en Italie. Notre conseil de ville pourrait faire cette bonne et patriotique action en inscrivant à son budget une somme de $2,000 à $2,400.

Quant à l'invitation de la Chambre de Commerce de Paris, point n'est besoin de la commenter longuement pour en souligner la portée et l'importance.

Nos voyageurs, ceux même qui ne connaissent pas Paris, pourront en leur très court séjour, simplement par quelques visites d'usines et un examen attentif de la vitrine des magasins, se rendre compte de ce que l'industrie française produit de beau et de bon. De ce voyage naîtra dans l'esprit de quelques-uns de nos délégués industriels, le désir de se renseigner sur tel ou tel produit, ses méthodes de fabrication, etc., de là un premier essai, une première commande et nécessairement une augmentation dans le volume de nos échanges avec la France.

Mais si nous pouvons acheter beaucoup d'articles en France, cette dernière par contre peut prendre chez nous nombre de produits qu'elle importe d'autres pays. Pour que les échanges entre les deux pays s'élèvent au chiffre qu'ils devraient atteindre, messieurs de la Chambre de Commerce de Paris devraient être invités à nous rendre la visite qu'ils ont si gracieusement sollicitée de nos industriels.

CHOSES ET AUTRES

Les journaux européens tombent volontiers leurs compagnies de chemins de fer et les accusent de ne pas prendre toutes les précautions nécessaires pour la sécurité des voyageurs. Une petite comparaison les ramènerait vite à une plus saine appréciation des choses. Ainsi aux Etats-Unis, pour un seul trimestre, on ne compte pas moins de 900 à 950 voyageurs tués sur les chemins de fer. Quant au total des blessés, il atteint 15,000.

× × ×

Le dernier chic dans certaines villes aux Etats-Unis est de décorer les petits chiens avec des bijoux dont certains atteignent un prix très élevé. Joan Brookman, une actrice, vient de faire percer les oreilles de son caniche français et lui a mis une paire de boutons d'oreilles en diamant ; à chaque patte il a une bague et au cou un collier de 500 dollars. Un bijoutier sur le Broadway a cet écriteau à sa fenêtre : "Bijoux pour chiens."

× × ×

Durant la courte villégiature qu'il fit à Saint-Sébastien, à son retour de France, le roi Alphonse XIII se promenait librement par la ville, en bourgeois, comme il disait, et sans autre escorte que sa charmante cousine, la jeune infante Ali.

Comme il entrait un matin dans un bureau de tabac pour y acheter des cigarettes, la physionomie d'un autre client le frappa. Il examina de près l'homme qui cherchait à se dissimuler dans l'ombre de la boutique et reconnut parfaitement un des anarchistes arrêtés par erreur, en Espagne, à la suite de l'attentat de la rue de Rohan et dont les journaux avaient reproduit les portraits.

Le jeune roi ne put s'empêcher de rire. Il interpella l'anarchiste, qui, n'ayant pas sans doute la conscience très nette, pâlit tout à coup. Alphonse XIII le rassura en lui serrant la main, en lui disant qu'il fallait excuser la police d'arrêter de temps en temps des anarchistes innocents en raison des coupables qu'elle laisse échapper.

× × ×

La mort récente de l'archiduc Joseph d'Autriche donne de l'actualité à deux anecdotes que raconte un ancien consul à Fiume, où le beau-père du duc d'Orléans habitait un château sur une hauteur dominant la ville.

Un jour il se promenait, très simplement vêtu, dans son magnifique parc, lorsqu'un touriste vint sonner à la grille et demanda à visiter. L'archiduc y consentit, conduisit partout le visiteur, en lui donnant les explications les plus complètes. Le voyageur, s'imaginant avoir affaire à un concierge ou à un jardinier complaisant, le remercia et lui mit deux florins dans la main.

L'archiduc les fit encadrer avec cette inscription : "Le seul argent que j'aie réellement gagné."

× × ×

Le 5 juin a eu lieu, à Toulon, une expérience nautique intéressante. Un polygone avait été tracé dans la grande rade. Ce polygone, d'une surface de 2400 verges carrées, était formé d'un côté par la terre, et de l'autre côté par des lignes fictives arrêtées d'avance. Une petite escadre, composée de 6 torpilleurs de défense mobile, sous la direction du contre-torpilleur "La Dragonne," devait défendre et surveiller le polygone. Cinq sous-marins devaient le traverser de bout en bout sans être vus ni localisés par les torpilleurs. L'expérience a été faite, et malgré la limpidité de l'onde, malgré l'ardeur des marins à scruter le fond de la mer, les cinq sous-marins invisibles ont traversé dans toute sa largeur le polygone, sans qu'on ait pu deviner leur présence ni dire l'instant précis où ils franchissaient cet espace.

× × ×

La ville de Troyes, en France, possède une église qu'on a mis plus de six siècles à construire. Mgr de Pélacot, l'inaugura le 20 juin2; elle fut commencée en 1264, par le pape Urbain IV, troyen d'origine.

Ce pape avait ordonné qu'on l'édifiât sur l'emplacement de sa maison natale et sous le vocable du patron de son pontificat. A sa mort, il laissa à son neveu, le cardinal Ancher, le soin de continuer cette oeuvre par laquelle il souhaitait, disait-il, perpétuer sa mémoire parmi ses compatriotes.

Au milieu de fêtes splendides, Mgr de Pélacot, inaugura l'église de Saint-Urbain, assisté de l'archevêque de Sens, des évêques de Langres, de Liège, de Verdun, du Puy, de Soissons et Laon, de Namur et de Pérouse.

Les fêtes comprenaient trois journées, les 20, 21 et 22 juin, pendant lesquelles trois prédicateurs connus, Mgr Rozier, le R. P. Caruel et M. l'abbé Sertillanges, firent assaut d'éloquence.

Les mânes du vieux pape français pourront être heureuses !

× × ×

Décidément le docteur Doyen, de Paris, n'a pas de chance avec ses malades. L'an dernier, on s'en souvient, l'un d'eux, l'Américain Crocker, lui intenta un procès retentissant à propos d'émoluments jugés excessifs que l'éminent chirurgien s'était fait verser pour soigner et guérir Mme Crocker, d'un cancer—dont elle était morte d'ailleurs.

Voici qu'en Belgique, d'autres malades viennent de se déclarer réfractaires à la saignée. En 1903, il fut appelé au chevet d'une malade, Mme Fauconnier, habitant Clergnon, province de Namur, et ne parvint pas plus à la guérir qu'il n'avait pu sauver Mme Crocker. Les cas du reste, ne manquent pas où la science la plus experte demeure impuissante.

Le docteur Doyen n'en réclama pas moins trente mille francs d'honoraires—$6,000. La famille en offrit 4,000. Ce que voyant, l'éminent chirurgien, intenta un procès en paiement de ses trente mille francs. Débouté de sa demande, d'abord par le tribunal de Dinant, puis par la Cour de Liège, M. Doyen devra se contenter de ses quatre mille francs, —ci $800.

Les temps sont durs !

QUELS PIANOS

Les pianos employés dans la majorité des concerts, en cette ville, sont le Chickering ou le Heintzman & Co.

Seuls agents C. W. Lindsay Limited. Bureau principal, 2366 rue Sainte-Catherine. Succursale de la partie Est, 1622 rue Sainte-Catherine. 206-3

SOIREE DE GALA

Ce soir, l'orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit au Parc Sohmer.

LE CIRAGE POLO

Conserve la chaussure, en assouplissant le cuir. Exigez-le. r

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15 cts la botte. r

POURQUOI VOUS TRACASSER?

à surveiller un fourneau chaud, essayant de faire un bon pain avec une farine inférieure ? De la farine Five Roses, un peu de levure, de l'eau et un fourneau vous donneront un pain plus gros et meilleur, et plus facilement que la farine soi-disant "toute aussi bonne."

Demandez-la à votre épicier et aussi un paquet de notre Breakfast Food.

Lake of the Woods Milling Co
LIMITED. 3,5,7

Le Pectoral Cerise d'Ayer

Le meilleur remède jamais inventé contre les toux et les rhumes chez les enfants. Gardez-en toujours à la maison. Prévient le croup. Arrête les toux nocturnes. Demandez à votre médecin.

J. C. Ayer Co., Lowell, Mass. yw

Pour votre Bureau

Les grands-livres et les livres de comptabilité les plus solides et les plus durables sont faits d'après le système dit "The Gazette Patent Flat-Opening System."

Solidité de chaque livre garantie.

RELIURE DE LA GAZETTE

EDIFICE DE LA GAZETTE, MONTREAL.

Téléphone Main 1567. 200-1 Mvn

Délicieuses Confiseries

Croquettes, Pastilles, Gâteaux, Médaillons, etc., au Chocolat au Lait et Chocolats à la Crème en barres de Cowan. . . . . .

THE COWAN CO. Ltd., TORONTO

194-Mn

Ne Vous Inquiétez pas du Comptant

Si vous avez le moindre achat à faire en matière de meubles, tapis, draperies ou effets quelconque d'ameublement de maison, nous avons un assortiment considérable.

Nous voulons que tout acheteur devienne un ami de notre magasin et nous apprécierons vos achats. Nous sommes sincères et agissons de bonne foi; nous vous ferons des offres libérales et tâcherons de vous être agréables dans toutes les mesures du possible. Notre système de crédit n'offre aucun inconvénient et n'a rien de désagréable, mais au contraire donne un moyen facile de payer à la semaine, à la quinzaine ou au mois.

Metropolitan House Furnishing Co.

FOURNISSEURS DE MAISONS AU COMPLET

1678 et 1680 rue Notre-Dame.

Mtn

30 % PAR ANNEE

Sont actuellement payés à tous les propriétaires d'actions de la

Dominion DeForest Wireless Telegraph Company, Ltd.

Des distributions mensuelles de 2 pour cent sont faites le 15 de chaque mois aux actionnaires dont les noms sont sur le registre le 1er du mois.

De plus, un intérêt de 6 pour cent par année est payé trimestriellement le 15 des mois de Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous croyons pouvoir payer avant deux ans, cent pour cent par année.

Nos postes à Montréal et à Québec sont en opération, et nous expédierons des dépêches entre les endroits suivants :

Montréal, Québec, Boston, Mass., Providence, R.-I., New-Haven, Conn., Bridgeport, Conn., ville de New-York, Philadelphie, Pa., Atlantic City, N.J., Sea Bright, N.-J., Atlantic Highlands, N.-J., Water Witch, N.-J., Long Branch, N.-J., Monmouth Beach, N.-J., Gallilee, N.-J., Hartford, Conn., Cap Hatteras, C.N., et aux navires en mer.

Le capital-actions de la DOMINION DeFOREST WIRELESS TELEGRAPH COMPANY LIMITED ne s'élève qu'à $1,200,000.00, et les actions, (complètement payées et n'engageant à aucune responsabilité) peuvent être achetées, aujourd'hui, à **$5.00 chacune.**

Ecrivez et demandez-nous des renseignements, ou envoyez votre commande, à

HUMPHREY & COMPANY, *160 Rue Saint-Jacques* MONTREAL, CANADA. 204-5

Cook's Friend

A triomphé de tous les autres concurrents et reste encore le premier parmi ce genre de produits. En vente chez tous les épiciers. *W. D. McLAREN, Manufacturier, Montréal.* 85-M sn

Le Meilleur entre tous les Thés du Japon

Si vous êtes réellement un amateur de Thé du Japon, vous avez du faire de nombreux essais des différentes marques en vente sur le marché. Vous êtes à même de faire des comparaisons. Nous vous invitons à comparer le Thé "Condor" du Japon avec n'importe quel autre, sous le rapport de l'arome et de la saveur. C'est un thé naturel, de la première cueillette ; il n'est pas chargé de tanin et donne à la tasse une liqueur exquise. Quand vous y aurez goûté, vous direz que vous n'avez jamais bu meilleur thé que le

THÉ "CONDOR" DU JAPON

Les Noms des Gagnants

DANS LE POPULAIRE

Concours de Garçon aux Boutons

de H. A. WILDER & CO.

L'immense intérêt qu'a créé ce concours se voit dans le fait que nous avons reçu plus de 3,500 réponses. L'idée première était d'attirer l'attention sur l'ouverture du grand magasin de vêtements de H. A. Wilder & Co., qui a depuis obtenu un si grand succès. Cet établissement est aujourd'hui reconnu comme un des plus grands et des plus fashionables magasins de vêtements de la ville. Jamais, dans l'histoire du commerce à Montréal, maison n'a gagné aussi promptement et d'une manière aussi complète la confiance de ses clients.

Opérations honnêtes à des prix honnêtes pour la meilleure marchandise possible expliquent cette popularité inouïe. Le garçon aux boutons a été un personnage dans le magasin depuis notre inauguration. Une chose étrange à noter, sur un aussi grand nombre de réponses, pas une n'a donné le chiffre exact.

LE NOMBRE EXACT DE BOUTONS ETAIT 2,629

Le gagnant, M. J. J. Fogarty, 32 rue Hermine, a atteint le chiffre le plus près, 2,630, et il a par conséquent gagné, sans conteste, le premier prix de $25.00 comptant. Il en est de même des gagnants du 2me et du 3me prix. A une exception près, les cinq autres gagnants avaient tous exactement le même chiffre, ce qui n'est pas ordinaire dans un aussi grand concurs, de sorte que les prix ont été accordés selon l'ordre de la réception des réponses. Comme il s'agissait simplement d'un travail de conjecture, les gagnants doivent être félicités de leur bonne fortune. Plusieurs gagnants ont dû être mis de côté parce qu'ils avaient négligé leurs noms et adresses. Des lettres seront envoyées aujourd'hui par la poste aux gagnants.

LISTE DES GAGNANTS

1er PRIX, $25.00 en argent.—M. J. J. FOGARTY, 32 rue Hermine, a deviné 2630. . . . . $25.00

2ème PRIX, $15.00 en argent.—M. A. THOMAS, 734 rue Saint-Urbain, a deviné 2637. . . . . $15.00

3ème PRIX, $10.00 en argent.—Mlle ALICE DEGENAIS, 17 rue Saint-Laurent, a deviné 2612. . . . . $10.00

5 PRIX DE $5.00 CHACUN

Mlle MABEL CONVERY ROCKWOOD, Hôpital Kingston, Ont., a deviné 2650. . . . . $5.00

Mlle MAY THOMPSON, 734 rue Saint-Urbain, a deviné 2601. . $5.00

M. ROY H. POWERS, 54A Côte du Beaver Hall, a deviné 2657. . $5.00

Mlle ALICE HERRON, 49 rue Tupper, a deviné 2601. . . . . $5.00

M. OLIVE VERITY, 84 rue Milton, a deviné 2601. . . . . $5.00

25 PRIX DE $1.00 CHACUN

1. M. FELIX LESAGE, Saint-Vincent de Paul, Co. Laval, a deviné 2600. . . . . $1.00
2. Mlle MAGGIE McMILLAN, 102 rue Mansfield, a deviné 2600. $1.00
3. Mlle A. MAUD MACE, 690 Saint-Urbain, a deviné 2600. . . $1.00
4. M. JOS. ELLISON, 1703 rue Ontario, a deviné 2600. . . . . $1.00
5. Mlle GERTIE REID, 47 rue Soulanges, a deviné 2600. . . . $1.00
6. Mlle WINNIFRED MACE, 690 rue Saint-Urbain, a deviné 2598 $1.00
7. M. JOS GAULIN, 350 rue Richmond, a deviné 2678. . . . $1.00
8. M. DALLINGTON, 91B rue Sainte-Elisabeth, a deviné 2676. $1.00
9. M. F. A. JACKSON, avenue du Parc, Annex, a deviné 2563. $1.00
10. Mlle JENNIE GIROUX, 436 av. Hôtel-de-Ville, a deviné 2563. $1.00
11. Mme JAS. RUSSELL, 74 Plymouth Grove, a deviné 2563. . $1.00
12. Mlle AGNES HARVEY, 219 rue Canniers, a deviné 2700. . . $1.00
13. Mme A. LARIVEE, 212 rue Cadieux, a deviné 2550. . . . . $1.00
14. M. A. J. BROWN, 334 rue Frontenac, a deviné 2713. . . . $1.00
15. Mlle VERA RUBINS, 54A Côte du Beaver Hall, a deviné 2543. $1.00
16. M. L. J. DROLET, 194 rues Cadieux, a deviné 2541. . . . $1.00
17. Mme J. BALL, 281A rue Saint-Charles-Borromée, a deviné 2523 $1.00
18. M. EDMOND CADIEUX, 355 rue Richmond, a deviné 2725. . $1.00
19. M. W. CHOQUETTE, 101A rue Canning, a deviné 2747. . . $1.00
20. M. A. Fleury, 175 rue Coursol, a deviné 2740. . . . . $1.00
21. Mlle LIZZIE FRAUY, 255 rue Saint-Antoine, a deviné 2749. $1.00
22. Mlle S. FRAUY, 255 rue Saint-Antoine, a deviné 2749. . . $1.00
23. M. M. McKEE, 309 rue Saint-Urbain, a deviné 2749. . . . $1.00
24. M. F. X. PELLERIN, 30 Napoléon, Ste Cunégonde, a deviné 2750 $1.00
25. M. W. H. JONES, 84 rue Mansfield, a deviné 2750. . . . . $1.00

The Traders Advertising Co.,

L'ANCIEN NUMERO
1835 RUE NOTRE - DAME.

NOUVEAU NUMERO
259 RUE NOTRE - DAME.

FAITES VOS AFFAIRES AVEC LES MARCHANDS QUI

CE COUPON VAUT
UN REÇU VERT AU COMPTANT
QUAND PRESENTÉ AU BUREAU DE LA
TRADERS ADVERTISING Co.
5 Juillet 1905
Seulement qu'un coupon de la même date alloué a chaque personne

DONNENT DES TIMBRES VERTS

Succursale de la Partie Nord, chez
ARSENE LAMY
Angle des rues St Denis et Duluth.

Succursale de la Partie Ouest, chez
ADAM LAMY
3551-3561 rue Notre-Dame.

AMUSEMENTS

FRANCAIS | Matinées, Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi, Cette Semaine.

En Français. Bell. T41 Est 79

LA TROUPE CAZENEUVE

"Le Fil à la Patte" Comédie—Vaudeville en 3 actes.—**"FAUST"** Dernier acte chanté par **"Mme Orpha Alba, MM. Gauthier et Occellier."**—Prix: matinées populaires, 10, 15, 25c. Prix: soirées, 10, 20, 25, 35, 50c.—Relâche: saison prochaine Théâtre Français en Français. 204—6

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirs.

Cette Semaine **THE PLUNGER**

Grande comédie, décors magnifiques, spécialités nouvelles.

Prix: 10c, 20c, 30c et 50c. La semaine prochaine: **RANCH 10.** 204-6

PARC SOHMER, Cette semaine après-midi, 3 heures; soir, 8 heures. Herbert et ses 30 chiens dressés; Chunda-Hula, le grand magicien; Les 4 Aroloss, musiciens célèbres; Bessie Philipps, soubrette; Mme Ciaparelli, prima-dona; et autres; La bande du Parc. Admission: 10 cents; Enfants, après-midi de semaine, 5 cents, avec tour gratuit de carrousel. 204—6

Union Typ. Jacques-Cartier No 14

GRANDE EXCURSION

—A—

BURLINGTON, VT

Par le Rutland Ry

DIMANCHE, 9 JUILLET 19

Départ (Gare Windsor) 8.30 hrs a. m
Départ de Burlington, 6.30 hrs p. m

PRIX: { ADULTES ..... 85 / ENFANTS 70

Le panorama le plus pittoresque le lac Champlain. Canotage splendid Visite au village militaire d'Essex. Excursions spéciales. 29,1,7,8

FRANCHERE - DENSTE

1592 Ste Catherine. Tél. Estate 0-1Mja

The New Palmer House

OLD ORCHARD BEACH, Me.

Hôtel canadien pourvu toutes les améliorations moderne

PRIX MODES.

J. A. L. JACQUES, - Propriétaire.

Connections de Téléphone.

29,1,4,5,7

LE ROI OSCAR

DECLARE QU'AUCUN MEMBRE DE SA FAMILLE NE SERA SOUVERAIN DE NORVEGE.

Préparatifs de guerre

Stockolm, 5 — En conversation avec un représentant de la Presse associée, hier, le roi Oscar a déclaré que permettrait jamais à un des siens de monter sur le trône de Norvège. roi est vivement affectée de l'attitude ce pays, sur lequel il a régné pendant plus de 32 ans.

PRETS A LA GUERRE

Stockolm, 5 — La Presse associée se dit en mesure d'affirmer d'ici une semaine, l'ordre de mobilisation des troupes suédoises sera également proclamé. D'ici là, la Suède continue à prendre ses dispositions de la guerre.

On considère que les préparatifs de guerre appuieront efficacement les propositions qu'une commission spéciale du Ricksdag a été chargé faire au Storthing norvégien.

A L'ABRI DE LA JUSTICE

Un forçat français, évadé de l'Ile du Diable, est protégé par New-York.

New-York, 5 — Depuis quelques-uns de la police, un forçat du nom Edouard Guérin, évadé de l'Ile du Diable, où Guérin était au bagne à perpétuité pour deux vols de 30,000 et 50,000 francs. Il s'échappa deux fois, fut reprise la première, mais réussit dans sa seconde tentative le 1er mai dernier; il fit cent milles à travers les marais, fut capturé par les Indiens, dépouillé et laissé, il a été recueilli mourant, de Paramaribo, dans la Guyane Hollandaise, par deux Américains, dont était l'ami du puissant politicien Thomas Sheedy. Il paraît que dans sa jeunesse, Guérin sauva la vie à Sheedy, qui a mis ses influences en œuvre pour que Guérin fut rapatrié à New-York où il peut s'y promener tant qu'il voudra.

L'UTILITE DES PARASOLS

Une petite de huit ans sauve la vie d'un garçon en lui tendant une om

Kingston — Un petit garçon du nom de Ste est tombé à l'eau, hier matin, au de la rue King. Il allait sûrement ver, quand il fut secouru par un int de sept ans, Norma Twigg, fil M. Wm. Twigg. L'enfant le retint yen de son ombrelle jusqu'à ce q secours arriva.

NOCE A NOTRE-DAME DE GRACE

M. Alfred Dubord, de Notre-Dame race, célèbrent aujourd'hui avec le 50e anniversaire de leur mari

A heures, ce matin, il y a eu messe annelle à l'église paroissiale, puis on de famille chez les jubilaires, à Côte Saint-Luc.

Trait de Jus de Fruits

Grape-Nuts

Fait un Mets Délicieux.

Essayez-le.

ww

LE MERITE RECOMPENSE

ACADEMIE COMMERCIALE ARCHBISHOP

COURS PREPARATOIRE—5ième Classe

Lemire, Az. Choquet, T. McAuley, L. Gnon, R. Lévesque, E. Prud'homme, H. Archer, E. Décary, F. X. Patenaude, W. Cwley, Léopold Lemieux, Thos. Hammill, Allix, G. Létang, C. Cordask, B. Grant, J. Décary, H. Filiatrault, A. Desrochers, J. Provost, P. Husereau, G. Beaulieu, A. Hammill, F. Cordask, Ar. Choquet, F. Décary, H. Schetagne, F. Voligny, H. Crowley, E. Gadouts, C. Fennell, A. Brophy, F. Nolan, H. McCaffery, E. Laplerre, W. Cabe, L. Gauthier, A. Prud'homme, T. Cordask, W. Carroll, J. Taillefer, L. McGoogan, F. Sanafacon.

COURS PREPARATOIRE — 4ième classe

L. Benoit, N. Dupuis, A. Marcotte, F. Curran, N. Bélanger, F. Coughlin, A. Tremblay, H. St Denis, O. Lemire, M. Robillard, A. Malo, S. Stafford, A. Lemieux, J. Hébert, A. Leduc, E. Biron, J. Daoust, E. Desaulniers, P. Mercille, W. McMahon, S. Hartney, P. McKenna, T. Washbroad, G. Flanagan, A. Fournier, A. Benoit, C. Lemire, W. Lefebvre, E. Prud'homme, J. Picard, J. Taillon, D. Burke, O. Deroulin, J. Dooley, M. Hartney, J. Lafièche, G. Foisy, P. Beauvais, H. Dubois.

COURS INTERMEDIAIRE—3ième classe

E. Fauteux, J. David, E. Forgue, R. Flanagan, F. McCabe, A. Champagne, J. Barnes, H. Potter, J. Godcharles, H. Roberge, J. Whelan, G. Rodier, L. Larochelle, D. Labelle, G. Dagenais, O. Desjardine, H. Tétreault, E. Larivière, A. Mallette, R. McAuley, J. Washbroad, H. Larkin, A. Asselin, L. Pagé, M. Dianhan, L. Kearns, J. Meloche, E. Byette, A. Lajeunesse, E. Roiland, M. Décarie, F. Barbeau, A. Giroux.

COURS INTERMEDIAIRE—2ième classe

R. Benoit, L. Cardinal, G. Soucis, L. Prud'homme, E. Hammill, A. Whelan, A. Taillefer, J. DeGuise, C. Jackson, E. Dagenais, T. McCaffery, R. Marcotte, L. Gauthier, R. Laforiune, A. Séguin, A. Simoneau, J. Paré, J. Derouin, S. Viau, W. Dumas, V. Dupuy, A. Léger, A. Martin, P. Mulcair.

COURS ACADEMIQUE, CLASSE SPECIALE

G. Long, V. Legault, A. Larin, A. Dufresne, A. Charlebois, R. Aubertin, J. Dufresne, J. Charron, A. Thériault, E. Legault, P. Pilon, C. Brunet, P. Paiement, R. Bergevin, R. Baillargeon, V. Gervais, W. Thauvette.

COURS ACADEMIQUE, 1ère CLASSE

1ère année — J. P. McClure, M. Callahan, A. Voisard, J. B. DeGuise.

2ième année — H. McKenna, F. Mulcair, L. Anderson, E. D'Aoust, O. Geoffrion, L. Baillargeon, J. St Maurice, M. Cadorette.

1ère année — C. Terroux, H. Brosseau, L. Brunet, A. Hanley, E. Perras, H. Dubuc, W. Carrick, D. Denis, T. Tribey.

Prix d'excellence, en seconde année, présenté par M. McBrearty, et remporté par MM. H. McKenna et F. Mulcair.

Médaille d'or, pour l'histoire irlandaise — Anglais et Irlandais seuls concourent — présentée par l'Ordre des Hiberniens, et remportée par M. F. Mulcair.

Médaille d'argent pour l'histoire irlandaise, accordée à M. W. Carrick.

Diplôme de calligraphie, donné par le prof. Palmer, obtenus par C. Terroux, H. Brosseau, M. Callaghan, H. McKenna, J. St Maurice, L. Anderson, L. Brunet, M. Cadorette, D. Denis et L. Baillargeon.

ACADEMIE SAINTE-MARIE

La distribution des prix a eu lieu le jeudi, 22 juin, sous la présidence de M. l'abbé Perrier, vice-chancelier à l'archevêché, membre de la commission scolaire.

PRIX D'HONNEUR

1er prix de diction, offert par M. le comte des Etanga, lors d'un concours d'eleves de Mlle Saint-Jean, à Mlle D. Chaput; 2e prix, offert par Madame Dr Huguenin, — Madeleine, — à Mlle E. Léger; prix de droit usuel, offert par Madame Gérin-Lajoie, à Mlle M. A. Latouche; prix de coupe et couture, méthode Beaudet, offerts par Son Honneur le maire de Montréal, à Mlles J. Brazeau, B. Saint-Martin et Alice Perrault; prix de dessin pratique, offert par M. le docteur Maillet, à Mlle J. McLeod.

Médailles d'argent — Excellence: Mlles R. A. Monté, A. L. Abbé, M. Lévis, G. Chicoine, B. Boisvert, I. Thériault. Assiduité: Mlle Y. Delorme, Z. Descary, Y. Saint-Germain, M. Champagne, Application: Mlles M. Champagne, C. Robitaille, H. Poulin, E. Yon, A. M. Thériault. Langue anglaise: Mlles A. Ferrault, A. Fournier. Musique instrumentale: Mlle R. Comeau. Mathématiques: Mlle R. Lamoutagne. Economie domestique: Mlle C. Latouche. Mathématiques: médaille de bronze, offerte par M. L. Gravel, à Mlle M. A. Latouche.

Médailles d'or, cours primaire. — Diction, offerte par Mademoiselle Idola Saint-Jean, à Mademoiselle Léa Archambault. Cours modèle — Langue internationale, offerte par M. A. Saint-Martin à Mademoiselle Bertha Saint-Martin; instruction religieuse, Mademoiselle Diane Trudeau; musique instrumentale, Mademoiselle Ida Sénécal. Cours supérieur — Excellence: Mademoiselle Marie Ange Frappier; clavigraphie, Mademoiselle Eugénie Marin; économie domestique, Mademoiselle Charlotte Gulibault; littérature, Mademoiselle Marie Anna Latouche; Médailles offertes par l'Alliance Française, pour diction et bon langage, à Mademoiselle Lirolda Chaput, Bernadette Fugère, Marie Anna Latouche, Superbes volumes offerts par les RR. MM. de Saint-Sulpice, présentés par le révérend M. Lajoie, P. S. S., aux élèves du catéchisme de persévérance. Certificats et diplômes français et anglais accordés à Mesdemoiselles Marie Anna Latouche, Marie Ange Frappier, Joséphine Brazeau, Charlotte Guilbault, Eugénie Marin, Anda Larue, Joséphine Léveillé, Kathleen Murphy, Adrienne Paquette, Berthe Tétrault, Elmira Bonneville, Diane Trudeau, Ida Sénécal, Maria Champagne, Hélène Dalpé, Mlle Anna Gélinas et Mlle Alice Séguin ont obtenu un diplôme académique aux examens du bureau des examinateurs, en juin 1904.

LES ACADIENS

NOMS DES COMMISSAIRES QUI FERONT PARTIE DU CONGRES DES 15 ET 16 AOUT.

Le 15 et 16 août prochain aura lieu le Congrès Acadien.

Voici en détail, l'organisation des différentes commissions:

1ère "Commission" : NOS INTERETS NATIONAUX.

Les honorables juges Landry et Blanchard; Mgr M. F. Richard; Mgr les Grands Vicaires Blaquière et Hébert; l'honorable sénateur Poirier; les honorables C. H. Labillois, O. LeBlanc, A. D. Richard et A. H. Comeau; MM. les députés Urbain Johnson, Joseph Poirier, J. Bte Goguin, Cyprien Martin, C. M. Léger et J. O. Arsenault; le Rév. Père Chiasson, Eud.; les Révds MM. J. Chiasson, D. D.; P. C. Ganthier, D. D.; Th. Allard, A. E. Monbourquette, J. A. Babineau, S. J. Doucet, Ph. Belliveau, J. R. Doucet, J. M. Levasseur, D. H. Comeau, L. J. Gallant, Ed. Leblanc, Antoine Comeau et J. M. Deveau: MM. les avocats N. A. Landry, Aubin E. Arsenault, Ed. Girouard et F. J. Robidoux; M. P. J. Veniot, M. O. M. Mélanson; MM. les Drs L. J. Belliveau, L. N. Bourque, F. X. Comeau, A. A. LeBlanc, I. J. Bourque, David, David, E. L. Gaudet, A. P. Landry, L. Eric Robidoux, F. A. Richard, Jérôme Doiron, Arthur Lauzier, Fidèle Gaudet, J. A. Léger, André Gallant, Hilarion LeBlanc et Alphonse Sormany.

Rapporteur: M. le juge Landry.

2ième "Commission": LA LANGUE ET L'EDUCATION FRANCAISE EN ACADIE.

Les Révds Pères Supérieurs des trois collèges acadiens; Mgr Louis Richard, supérieur du collège de Trois-Rivières; Mgr M. F. Richard, M. le juge Landry, M. le sénateur Poirier, M. O. Turgeon, M. P.; M. Placide Gaudet, généalogiste; M. J. E. Prince, professeur à l'Université Laval; MM. les rédacteurs de nos journaux acadiens; M. Alphée Belliveau, professeur à l'école Normale de Frédéricton; M. Alphonse Benoit, professeur à l'école Normale de Truro; M. P. J. Veniot; tous les prêtres acadiens et tous les prêtres de langue française dans les Provinces Maritimes; les inspecteurs d'écoles acadiens; les députés acadiens; les instituteurs acadiens de première et de deuxième classe; MM. les Drs E. T. Gaudet et A. A. LeBlanc; MM. Théotime Blanchard, Prosper Paulin, Basile Johnston, H. A. Sormany, Onésime Blanchard.

Rapporteur: Le Révd. A. E. Monbourquette.

3ème "Commission": LE JOURNALISME ACADIEN.

MM. les rédacteurs des journaux acadiens; M. le sénateur Poirier; M. l'avocat N. A. Landry, M. le Dr A. A. LeBlanc, M. Placide Gaudet, M. P. J. Veniot, M. A. F. Hickey.

Rapporteur: M. Ferd. Robidoux.

4ème "Commission": AGRICULTURE ET COLONISATION.

Mgr M. F. Richard, Mgr J. Hébert, V. G., l'honorable C. H. Labillois, les Révds MM. D. T. Léger, Stanislas Boudreau, Antoine Comeau, J. J. Gallant, Wilfred Sormany, Alfred Trudel, Maxime Babineau, Romain Robidoux, et Martin Richard; M. Urbain Johnson, MM. J. Doucet (Chéticamp), Sylvain E. Gallant, André J. Belliveau, Albert Pothier, Maturin d'Entremont, Alfred T. Arsenault, André Petitpas, Charles Aucoin, Tilman T. Landry, Cyriaque Daigle, surintendant de l'industrie laitière; Bernard H. Cormier, Philémon Boudreau, Joseph U. Landry, Lazarre Mazerolle, Charles de Lagarde, Louis R. Léger, Abraham Pineau, Joseph L. Savoy, Tiburce Robichaud, Dominique H. Léger, André Gaudet, Dominique P. Léger, Alphée Belliveau, Séverin Thériault.

Rapporteur: l'honorable C. H. Labillois.

5ème "Commission": COMMERCE ET INDUSTRIE.

MM. O. M. Mélanson, J. W. Dumas, Napoléon Roy, J. P. Léger, Samuel Mélanson, J. J. S. Hickey, Philippe Arsenault, Gilbert Desroches, Nicolas Arsenault, Ernest Allard, R. N. LeBlanc, Thomas Comeau, O. S. Léger, Henri Dugas, Cyprien Martin, M.P.P.; Louis Léger, Clément Léger, M.P.P.; J. E. Vautel, Edmond H. Comeau, l'honorable A. M. Comeau, E. A. Bourque, I. J. D. Landry, Amédée Léger, ingénieur civil; J. Bte Goguin, M.P.P.; Dominique Chénard, J. Bte Léger, Pierre P. Hickey, Xavier G. Paulin, Joseph X. Doucet, Frédéric Léger, Théophile Léger, William Poitier, Louis Dugas, Benjamin Belliveau, Charles d'Entremont, Simon Mélanson, S. Josse, Léon Mélanson, Nazaire Dugas, Cyrille Comeau, Dominique N. Thériault, J. C. Cormier, Charles L. Godin, D. D. Landry, Joseph A. Paulin, Sylvestre Cormier, Octave M. Paulin, Hyacinthe LeBouthillier, Elie Chiasson, Adolphe Hackey, Eugène Robichaud, Moïse Bariault.

Rapporteur: M. W. J. Dumas.

6ème "Commission": NOS FRERES ACADIENS DU CANADA.

Mgr Louis Richard, l'honorable juge Dugas, l'honorable Philippe Landry, M. J. E. Prince, M. Alfred Roy, Dupont Hébert, tous les prêtres, députés, avocats, médecins et commerçants d'origine acadienne dans la province de Québec.

Rapporteur: Placide P. Gaudet.

7ème "Commission": NOS FRERES ACADIENS AUX ETATS-UNIS.

Mgr M. Dugas, l'honorable juge Brault, Evariste LeBlanc; MM. Rémi Benoit, Jean H. LeBlanc, Hilaire Hébert, Urbain Arsenault, R. LeBlanc, Théotime P. Bourgeois, tous les prêtres, députés, avocats, médecins et commerçants d'origine acadienne aux Etats-Unis.

Rapporteur: M. J. H. LeBlanc.

Dr F. X. COMEAU,
Président général de
l'Assomption.

S. J. DOUCET, Ptre.
Sec. du Com. d'organisation.

LE ROI ET LE COURTISAN

On raconte sur les obsèques de Louis XVIII l'anecdote suivante:

Ces obsèques eurent lieu à Saint-Denis avec tout le vieux cérémonial des rois de France, et l'on vit renaître avec quelque surprise les usages datant de l'ancien régime.

A ce propos, Charles X, ayant dit quelques paroles obligeantes à M. de Brézé, grand-maître des cérémonies, sur la manière intelligente dont tout avait été conduit:

—Oh! Sire, répondit celui-ci, Votre Majesté est bien bonne, il a manqué bien des choses, mais une autre fois ce sera beaucoup mieux.

—Je vous remercie, Brézé, répondit le roi en souriant, mais je ne suis pas pressé.

LES DEBUTS D'UN GRAND COMPOSITEUR

Avant d'être le grand compositeur que l'on sait, Massenet avait été obligé, pour gagner sa vie à Paris, d'accepter un poste de timbalier dans l'orchestre d'un théâtre de drame.

On jouait un soir le "Napoléon" de Dumas. Le figurant qui représentait l'empereur ne vint pas sur la scène. Emoi du régisseur affolé. Les figurants se mettent à crier néanmoins: "Vive l'empereur!" et Napoléon ne paraissait toujours pas.

Massenet eut l'idée géniale d'exécuter un roulement prolongé. Et ce roulement, qui symbolisait le grand mystère de la silhouette impériale restée dans la coulisse, produisit une impression bien meilleure que si le malheureux figurant eût paru. Le timbalier fut chaudement félicité de sa présence d'esprit par le directeur et par le régisseur. Il avait sauvé la situation!

LES JUPONS DES NEGRESSES

Depuis quelque temps, l'administration centrale des postes de Bruxelles se demandait ce que pouvaient bien devenir les sacs en cuir dans lesquels on expédiait le courrier du Congo. Ces sacs disparaissaient, en effet, avec une régularité et une rapidité inquiétantes.

Elle vient d'avoir la clef de l'énigme. Ce sont les employés nègres de l'administration des postes du Congo qui dérobaient ces sacs pour en faire cadeau à leurs femmes ou à leurs fiancées. Mais vous ne devinerez jamais à quoi celles-ci utilisaient ces "poches à lettres.

Voici: elles coupaient le fond du sac, se passaient l'enveloppe de cuir pardessus la tête, la fixaient aux hanches à l'aide de la coulisse de fermeture, et s'en faisaient un jupon du dernier modèle.

Et voilà pourquoi il y a au pays cher à M. de Brazza des négresses qui se baladent avec des jupons portant, sur les reins, cette étiquette plutôt bizarre en la circonstance: "Bruxelles-Centre."

LES TAUX D'ASSURANCE

LES REPRESENTANTS DU BOARD OF TRADE ET DE LA VILLE ONT TENU UNE LONGUE CONFERENCE A HUIS CLOS, HIER APRES-MIDI, AFIN DE DISCUTER LA SITUATION.

Ce qui a été fait et ce qui reste à faire pour obtenir une diminution de taux.

Une conférence privée a eu lieu hier après-midi, entre les autorités civiques et quelques représentants du Board of Trade, afin de discuter la situation de la ville, au point de vue de la protection, en cas d'incendie. La question était pour être discutée à une assemblée générale du Board of Trade, et certains hommes d'affaires se préparaient à critiquer les autorités. C'est alors que le maire a suggéré la conférence d'hier, afin de montrer les améliorations qui ont été faites en ces dernières années.

Représentaient la ville: le maire Laporte, l'échevin Vallières, L. A. Lapointe, Clearihue, Robertson et Bumbray, le chef Benoit et M. René Beauset.

Les délégués du Board of Trade étaient: MM. F. H. Matthewson, président du comité spécial au sujet des taux d'assurance, R. M. Ballantyne, J. J. McGill, P. Lyall, W. G. Gear et le secrétaire, M. Geo. Hadrill.

Des états présentés par le chef Benoit et le surintendant Janin indiquent qu'au cours des dernières quatre années, Montréal a dépensé au delà de $800,000, pour l'amélioration des départements de l'aqueduc et des incendies. Rien que pour l'outillage du Département des Incendies, la ville a dépensé $331,000. Le chef Benoit avait fait préparer très soigneusement cet état, mettant en regard les demandes des compagnies d'assurance et ce que la ville a fait. On a constaté qu'il n'y a pas grand'chose à faire, en ce qui regarde le département des incendies, pour satisfaire les assureurs. Les assureurs demandent encore trois pompes à incendie, 2 échelles aériennes, deux autres échelles, 14 tours pour faire sécher les boyaux et trois pompes chimiques.

L'état préparé par le surintendant Janin démontre que depuis le feu du Board of Trade, $276,159 ont été dépensées pour améliorer l'aqueduc. Dans ce montant est inclu l'achat des nouvelles pompes. Après la lecture de ces rapports, les délégués ont fait allusion à une certaine liste d'améliorations soumises aux autorités civiques, par les assureurs, demandant entre autres choses: l'installation d'un système de tuyaux à haute pression, pour servir en cas de feu seulement; la pose de tous les fils électriques sous terre; l'installation du système de télégraphe d'alarme dans un édifice à l'épreuve du feu: l'addition de nouveaux pompiers, de nouvelles casernes et de nouveaux appareils pour rendre plus efficace le département des incendies; la revision du règlement concernant la construction et la mise cernant l'emmagasinage des substances explosives et inflammables. On estime à $1,000,000 le coût d'installation d'un système de tuyaux à haute pression, et les échevins prétendent que cela n'est pas nécessaire.

La question a été discutée à fond. Le maire et les échevins, sans promettre d'installer un tel système, se sont engagés à faire améliorer la pression de l'aqueduc. Le Département des Incendies, a déclaré le maire, a assez de pompes à vapeur à sa disposition pour porter la pression à 200 livres dans les districts les plus exposés.

Une nouvelle pompe à vapeur sera installée prochainement, à la caserne No 10, et quand la caserne No 5 sera construite, elle sera également pourvue d'une nouvelle pompe. Les délégués ont admis que de ce côté-là, la ville est assez bien protégée.

Quant à l'enfouissement des fils sous terre, l'échevin L. A. Lapointe, président de la commission spéciale à ce sujet, a déclaré que l'on ferait l'impossible pour forcer les compagnies à s'y soumettre.

Les délégués ont aussi appris avec satisfaction que le système du télégraphe d'alarme sera installé en haut de la caserne No 5, qui sera à l'épreuve du feu. L'effectif de la brigade a été augmenté de 114 hommes depuis 1900, et le département a fait l'acquisition de nombre de nouveaux appareils. Il a été pratiquement décidé de mettre à l'épreuve du feu les stations de pompes du haut et du bas niveau.

Le règlement concernant les matières explosives sera adopté prochainement par le conseil, et on est en train de substituer l'électricité à l'huile de pétrole pour l'éclairage de la station de pompes. La commission de l'aqueduc a voté $400 dans ce but, il y a une quinzaine de jours.

Jusqu'à ce que ces améliorations aient été menées à bonne fin, il est peu probable que les compagnies d'assurance consentent à diminuer leurs taux.

BIENVENUE A L'HON. J. B. PREVOST

Saint-Jérôme, 5 — L'Hon. J. B. Prévost arrivera ici jeudi soir, à 8 heures, accompagné de l'honorable M. Rodolphe Roy, secrétaire provincial; de M. J. L. Décarie, député d'Hochelaga, et de quelques autres amis de Montréal.

C'est M. Cloutier, préfet du comté de Terrebonne, qui présentera l'adresse de bienvenue et de félicitations à l'honorable M. Prévost.

Il y aura illumination générale de la ville, grande assemblée publique, présentation d'adresse, discours et probablement procession avec corps de musique.

UN POETE ORIGINAL

Un poète original c'est, assurément, celui dont les journaux anglais signalent l'existence.

Il s'agit d'un scieur de long qui, tout en partageant en deux des arbres ou des pierres, s'essaie dans la langue d'Homère, de Virgile, de Victor Hugo et d'E. Rostand,

Lorsqu'une de ses oeuvres lui plaît, il se la fait tatouer sur la peau. C'est ainsi qu'il porte, sur la jambe gauche, une ode au printemps, et, sur le bras droit, des stances sur la pâquerette. Enfin, son dos est recouvert — c'est le terme — d'une poésie ayant pour titre: "Leçon de la vie".

S'il continue à composer des vers pendant toute sa vie, son corps n'y suffira plus.

POURQUOI CETTE LASSITUDE?

Vous êtes mal à l'aise, vous ne reposez pas, vous manquez d'appétit. Bien plus, vous êtes maigre et las. Il faut travailler, mais où prendre la force?

Nourrissez votre sang et vous aurez de la force. Votre unique espoir est Ferrozone, un producteur de sang, purificateur du sang, enrichisseur du sang spontané. Il aiguise l'appétit, digère les aliments et fournit le nutritif pour la reconstitution de tous les tissus corporels. Ferrozone fait des fibres musculeuses et nerveuses, augmente votre poids infuse une réserve d'énergie dans le corps et défie la lassitude ou l'épuisement dû à une cause quelconque. Pour être viril et plein de vigueur prenez Ferrozone que tous les marchands vendent à 50c la boîte.

w

LE PIQUE-NIQUE DES BOULANGERS

Les Boulangers, ont définitivement décidé, hier soir, le programme de leur pique-nique anuel, qui aura lieu à Highgate Springs le 3 août prochain.

Un train spécial partira ce jour de la gare du Grand Tronc à 8.30 a.m.

MANUFACTURE EN FEU

London Ont., 5. — La manufacture de boîtes de R. C. Wright a été complètement détruite par un incendie hier matin, à Thornsdale. Les pertes sont de $6.000 et les assurances, de $10.000 Les pompiers volontaires du village ont réussi à empêcher le feu de se communiquer aux clos de bois avoisinants.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

SON MERITE est PROUVE

Record d'un Grand Remède

Une femme éminente de Montréal dit comment elle fut complètement guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Le grand bien qu'opère le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham parmi les femmes d'Amérique attire l'attention de plusieurs de nos principaux savants et des gens sérieux en général.

La lettre suivante est un des milliers de témoignages conservés au bureau Pinkham, et prouve hors de tout doute que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham doit être un remède de grand mérite, autrement il ne produirait pas d'aussi merveilleux résultats parmi les femmes malades et souffrantes.

Chère Madame Pinkham: —

"Peu de temps après mon mariage, ma santé commença à décliner. Je n'eus plus d'appétit; j'étais incapable de dormir et je devins très nerveuse et j'avais des douleurs lancinantes dans l'abdomen et les organes pelviens, avec d'atroces pesanteurs et de constantes migraines, me causant beaucoup de souffrances. Mes périodes devinrent de plus en plus douloureuses, et je devins une charge et une cause de dépense pour ma famille au lieu d'un secours et d'une joie. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a guérie en moins de trois mois. Peu de temps après avoir commencé à en prendre je ressentis un changement pour le mieux, et à la période suivante je constatai une grande différence et la douleur diminua graduellement jusqu'à parfaite guérison. Je suis plus forte et j'ai meilleure apparence qu'avant mon mariage, et il y a de grandes réjouissances au foyer à cause des merveilleux accomplies par votre remède."

Mme M. A. C. Letellier, 732 rue Cadieux, Montréal, Qué.

Si vos périodes sont supprimées ou douloureuses, si vous souffrez de faiblesse d'estomac, indigestion, gonflement, pertes, prostration nerveuse, éblouissement, faiblesse, insouciance, irritabilité, mal de reins et taciturnité, ce sont des symptômes certains de faiblesse féminine, ou de dérangement des organes internes. Pour de tels cas, il existe un remède éprouvé et efficace — c'est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. yw

Rappelez-vous

qu'il faut bien demander

REINDEER

BRAND

Condensed Milk

(Lait Condensé "REINDEER")

Beaucoup de personnes sont préjugées contre le lait condensé parce qu'elles ont essayé d'autres marques. Passez-vous-en plutôt que de ne pas avoir le "REINDEER", le meilleur.

Truro Condensed Milk Co., Ltd,

TRURO, N. S. k

THE **Carbo-Magnetic** RAZOR

est trempé à l'électricité (d'après notre procédé *Exclusif*,) ce qui le rend aussi dur qu'un caillou. En en prenant un soin ordinaire, il gardera sa coupe des années durant

Sans Repassage	N1 Aiguisage
Carbo-Magnetic, $2.00	Ce qui est impossible avec autre rasoir.
Double concave pour barbes dures $2.50	

Carbo-Magnetic

100 Barbes Gratis

Après 3 mois, renvoyez le rasoir et votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfait. Votre marchand l'a ou peut l'avoir. N'en acceptez pas d'autres, s'il ne l'a pas, nous vous l'enverrons franco, sur réception du prix. Notre livre "Hints to Shavers" envoyé gratis

ALWAYS READY FOR INSTANT USE

Maison de A. L. SILBERSTEIN

Fabricants de Coutellerie Grifton

472 B'way, New York.

NAVIGATION

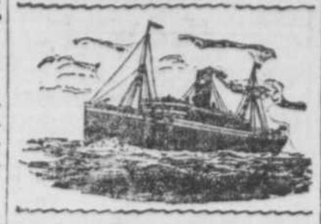

LIGNE ALLAN

Inauguration du MONUMENT élevé à JACQUES-CARTIER avec le concours de Théodore Botrel, à St-Malo le 23 juillet.

Départ à bord du Str POMERANIAN le 8 JUILLET PROCHAIN.

Prix: $76.00 de Montréal au Havre et retour.

Tel. Main. 4697. L. J. RIVET. 5 Côte St Lambert. 1Mw

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs a. m.

LA GASCOGNE	Juillet 6
*LA SAVOIE	Juillet 13
LA BRETAGNE	Juillet 20
*LA LORRAINE	Juillet 27
*LA TOURAINE	août 3
LA GASCOGNE	août 10

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genis, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. 8

LIGNE DOMINION

SOUTHWARK	8 juillet
DOMINION	15 juillet
KENSINGTON	29 juillet
CANADA	5 août
SOUTHWARK	12 Août

Montréal à Liverpool: 1ère classe $70.00 et plus, 2me classe $42.50.

PARIS ET RETOUR $95.75.

TELEPHONE Main 4097 | L. J. RIVET 5 Côte St Lambert. 150-n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

Tous les jours, dimanche excepté

OTTAWA, $2.50 — RETOUR $4

EXCURSION QUOTIDIENNE

A Carillon, par le Vapeur Sovereign, sautant les rapides au retour $1.00

Arrivant à Montréal à 6.30 p.m.

Pour voyage ci-dessus, prenez le convoi du Grand-Tronc, de 8 a.m., et correspondez avec le steamer, à Lachine.

SAUTEZ LES RAPIDES

Prenez le Grand-Tronc à 5 p.m. pour Lachine. Aller et retour. . . . 50c

Billets en vente à la Gare du Grand-Tronc. Pour autres informations, téléphonez Main 1029. 166-n

PAS DE TROUBLES AVEC LA FOURNAISE BISON

Le mystère le plus exaspérant auquel un homme ait à faire face c'est une fournaise qui chauffe mal. La saleté et la suie, le sassement de la cendre et l'ennuyeux tirage de beaucoup d'entre elles, rendent l'existence insupportable. Avec la nouvelle fournaise à eau chaude "Bison", il n'y a pas de troubles. Ses tirages sont si simples qu'un enfant peut les comprendre et elle se brasse sans le moindre effort, le brassage et le sassement se faisant en même temps. C'est une fournaise propre, simple, économique, absolument sûre, et elle brûle son propre gaz, peu importe la disposition des tirages. Ecrivez à H. R. Ives Co., Limited, Montréal, et demandez l'intéressant livret qui la décrit complètement. (7)

C'est Horrible

Une chevelure comme ça

Prévenez donc un tel malheur en faisant usage de suite de la prodigieuse CHEVLURINE de Paris, qui est sans contredit le plus puissant tonique et la meilleure nourriture des cheveux. Partout 50c la bouteille. Pamphlet illustré expédié sur réception de 2c pour frais de poste. Adresser: COOPER & CO., Dépt. 3 425 rue St Paul, Montréal. 206-Mn

LE NOUVEAU REMEDE FRANÇAIS

THERAPION

Ce remède efficace et populaire, au succès consacré, employé dans les hôpitaux du Continent par Ricord, Rostan, Jobert, Velpeau et tant d'autres, renferme tout ce qu'on recherche dans un remède de ce genre et surpasse tous ceux employés jusqu'ici.

THERAPION No. 1 arrête en un temps remarquablement court, en quelques jours seulement, sans un grand nombre de cas, tous les écoulements des organes urinaires; il remplace avec efficacité les injections dont l'usage produit des désordres profonds et amène des rétrécissements et d'autres maladies sérieuses.

THERAPION No. 2 s'emploie dans l'impureté du sang, le scorbut, les boutons, les pustules, les douleurs et l'enflure des jointures, la goutte, les rhumatismes, les accidents secondaires et dans toutes les maladies dans le traitement desquelles ce n'était que trop la mode d'employer le mercure, la salsepareille, etc., au détriment des dents du malade et de sa santé que ces médicaments ruinaient. Cette préparation purifie le sang et par suite toute l'économie et élimine complètement du corps tous les poisons.

THERAPION No. 3 s'emploie dans l'affaiblissement nerveux, l'insomnie, l'incapacité pour les études ou les affaires et dans toutes les affections pénibles résultant des soucis, du surmenage, de la dissipation et des excès, du séjour dans les pays chauds et malsains etc. Il possède un pouvoir récupérateur surprenant pour les malades débilités.

THERAPION est en vente chez les principaux pharmaciens. Prix en Angleterre 2 shillings 9 pence et 4 shillings 6 pence. En commandant, il faut indiquer quel numéro de Therapion l'on désire. La marque de fabrique ci-dessus est le fac-simile du mot "THERAPION" tel qu'il apparaît sur le timbre du Gouvernement Britannique (lettres blanches sur fond rouge) fixé par ordre des autorités *sur chaque boeuf*, les paquets qui ne porteraient pas ce [illegible] *contrefaçons*.

Vendu par Lyman Bros Co. Ld. Toronto, et E. Fougera et Co. New-York. PRIX $1.00, frais de poste à cts. 87—M-s-n

Savon de Toilette

Carbolique

De Calvert

contient 10% d'acide phénique et est de

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 300 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Maîtres d'ouvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme, français, 20 ans, bien instruit, désire position quelconque. S'adresser Bureau, 124 Champ de Mars. Se remira à toute demande. Bonnes références. 205—2

EMPLOI DEMANDE — On trouvera bonne laveuse à domicile, 21 Montcalm. 205—2

EMPLOI DEMANDE— Couturière demande de l'ouvrage dans la couture générale, au No 1140 de Montigny. 205—2

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme ayant beaucoup d'aptitudes dans l'électricité, désirerait entrer dans une bonne maison. S'adresser H. C., 583 Sherbrooke. Tél. Est 1902. 5,7,8

EMPLOI DEMANDE — Cuisinier pâtissier désire place dans famille. S'adresser 163 Saint-Maurice. 205—2

EMPLOI DEMANDE—Une institutrice demande une position comme gouvernante pour de jeunes enfants, pouvant fournir les meilleures références. Ecrire à N 261 "La Presse." 206—1

EMPLOI DEMANDE — Sténographe et dactylographiste, connaissant parfaitement l'anglais et le français, ainsi que la tenue des livres, demande place dans un bureau. Ecrire à D., 261 "La Presse." 5,8

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une femme pour faire du lavage à la maison. 732 Saint-Hippolyte. 206—1

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme ayant de l'expérience comme teneur de livres, avec connaissance de la sténographie et dactylographie, parlant l'anglais et le français, demande position; fournira des références de première classe. Ecrire à B., 249 "La Presse." 206—1

EMPLOI DEMANDE—On trouvera une personne sachant coudre, laver et repasser, au No 19 rue Grothé. 206—1

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme, 21 ans, desire position comme assistant teneur de livres ou stenographe. Parle les deux langues et peut fournir les meilleures references. Ecrire à H., 205 "La Presse." 206—1

EMPLOI DEMANDE — Ménagère, personne d'expérience, désire place dans famille privée, sans enfants, cuisinière ordinaire, bonnes références. S'adresser 232 Cormier, 1ère avenue passée rue Lasalle, sur la rue Mont-Royal. 206—1

EMPLOI DEMANDE — Une personne d'un certain âge désire journée dans une maison bourgeoise, pour coudre, repasser, raccommoder. Ecrire G., 204 "La Presse". 205—2

EMPLOIS DEMANDES — Quatre institutrices demandent pour le temps des vacances emplois dans familles privées ou pour ouvrage de bureau au magasin. S'adresser par lettre à E., 252 "La Presse." 206—3

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

ELEVES DEMANDES — Une institutrice donne leçons privées anglais, français, jour et soir. Ecrire à F., 255 "La Presse. 206—1

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

APPRENTI-COUPEUR.—Jeune homme demandé pour apprendre le métier de coupeur, devra aussi se rendre utile dans la manufacture. S'adresser immédiatement The Beaver Rubber Co., 425 Saint-Jacques. 206—1

APPRENTI boulanger demandé, un jeune homme d'un ou deux ans d'expérience ferait l'affaire. S'adresser chez McHenri, 849 rue Saint-Antoine. 206—1

APPRENTI peintre demandé, chez E. Colas, 488 Saint-Laurent. 206—1

APPRENTI pharmacien demandé à la pharmacie Normale, 532 Saint-Denis. 206—1

APPRENTIS CIGARIERS — On demande tout de suite des apprentis cigariers, au No 29 rue Saint-Pierre, Montréal. 201—6

BARBIER demandé et un apprenti ayant une couple d'années d'expérience. S'adresser immédiatement No 1490 Sainte-Catherine. 206—1

BON MODELEUR demandé. Position stable à un bon homme. S'adresser Dwiling Brothers, 7 rue Ottawa. 206—1

BARBIER demandé. Place permanente. Bons gages. S'adresser J. T. Vezina, 1710A Sainte-Catherine. 206—1

BARBIER compétent demandé pour samedi. Devra s'adresser de 7 à 8, au No 848 Notre-Dame. 206—1

BARBIER, Bon barbier demandé, bons gages. S'adresser Arthur Brosseau, 202 Duluth. 206—1

BARBIER demandé, heures courtes et bons gages, 365 Saint-Antoine. 206—1

BOULANGER — On demande un bon boulanger, connaissant bien son métier et l'ayant exercé dans une ville. S'adresser à Joseph Laniel, Montebello, Qué. 204—3

Charpentiers et Menuisiers

demandés ; de préférence des non unionistes. S'adresser à Thos. Forde, 50 rue Bishop. 204—n F

CLOUEURS de fourrures et apprentis demandés, S'adresser à Boulter Muir Co, Ltd., 37 rue Saint-Pierre. 206—2

CUISINIER demandé, bon cuisinier pâtissier pour hotel à la campagne, non loin de Montréal. Gages $25 par mois. S'adresser à M. Andre Roy, Hôtel Russell, Beauharnois. 206—2

CUISINIER — On demande un bon cuisinier ou une bonne cuisinière. S'adresser à l'hôtel Ottawa, 29 carré Chabollez. 206—1

COMMIS en épicerie demandé, de 17 à 18 ans. S'adresser 347 Logan. 206—1

CORDONNIER de premier ordre demandé pour ouvrage sur commande. Emploi permanent. S'adresser à 2506 rue Sainte-Catherine. 206—1

CHARPENTIERS et briquetiers demandés. Travail d'union. Frank B. Gilbret, 171 rue Williams. 206—2

CHAUFFEUR compétent demandé immédiatement, chez Rolland Frères et Cie, manufacturiers de meubles, rue Ontario, coin rue Fullum. 206—1

COUPEURS de vêtements de première classe demandés pour manufacture en gros. S'adresser à S. Levinson, Son et Co, 1886 rue Notre-Dame. 206—1

COMMIS épicier demandé, S'adresser au No 340 rue Seigneurs, N. Chartrand. 206—2

COUPEURS et TAILLEURS demandés. — The New-York Cutting School, 1133-1135, Broadway, New-York, maintenant dans sa "10e" année d'existence, a toujours été un vrai succès, les opérations de chaque année montrant une augmentation sur la précédente, et les affaires de l'an dernier ayant été les plus prospères dans l'histoire de l'école. "Booklet." 1 5

DESSINATEURS de tableaux, de commutation électrique demandés. Ecrire, spécifiant expérience et salaire, à G., 254 "La Presse." 206—6

EBENISTES et menuisiers demandés. Seuls des hommes connaissant bien leur métier doivent s'adresser à Castle et Son, contremaître, 615 rue Beaudry. 206—1

ETUDIANT en pharmacie demandé, ayant un ou deux ans d'expérience. S'adresser à M. Omer Saint-Amour, Boîte 1819, Sainte-Agathe des Monts, P. Q. 206—1

FERBLANTIERS couvreurs, deux demandés. S'adresser à T. O'Connell, 183 rue Ottawa. 206—1

GARCON de bureau demandé, sachant écrire au clavigraphe, S'dresser entre 4 et 6 heures, à Hector Bourgouin, 71a rue Saint-Jacques. 206—1

GARCONS — Deux jeunes garcons demandés pour salle à manger, aussi jeune homme pour travailler sur la ferme. S'adresser de 8 à 9 heures p.m., au Canada Lunch, 48 Place Jacques-Cartier. 206—1

HOMMES : 2 GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

GARCON de bureau demandé, connaissant le français et l'anglais, et qui un pouvant écrire au clavigraphe sera préféré. Ecrire à S., 428, rue Sainte-Catherine. 206—1

HOMMES demandés, payés partie par salaire, partie par commission. Nos hommes prennent commandes, emploient sous-agents et nomment d'autres agents. Des hommes recommandables peuvent obtenir un stock de marchandises pour commencer, si désiré. S'adresser à Cooper, tiroir 531, London, Ont. 206—n

HOMMES et femmes demandés pour travailler pour nous chez eux, à temps perdu. Ouvrage agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitation. Adresse, boîte 500, London, Ontario. 198—15

HOMMES et femmes, gagneurs et filleteuses demandés, Bons gages, position stable. Ouvrage pour toute la famille. Endroit agréable comme résidence en été. Adressez : Dominion Cotton Mills Co, Ltd., Magog, Que. 188—18

HOMME actif et énergique demandé pour aider à former une compagnie financière. Bon salaire et emploi permanent à un homme compétent. Références exigées. Ecrire C., 250 "La Presse." 206—1

HOMME demandé connaissant les tuyaux et accessoires pour le sol. S'adresser 144 rue Williams. 206—2

HOMME demandé ayant un peu d'expérience dans le commerce, même comme "storeman". Devra être très sobre et avoir de bonnes recommandations. S'adresser 294 Saint-Paul. 205—2

HOMMES demandés pour travailler au creusage des canaux, S'adresser mercredi, à 1 heure, coin Davidson et Forsyth. 205—2

HOMME d'expérience demandé pour livraison d'épiceries, possédant l'anglais, avec références, pas de chevaux à prendre soin. Brouillet et Guay, 77 Université. 206—2

HOMME sobre demandé pour avoir soin de deux chevaux, et se rendre utile à la maison, homme marié préféré, bons gages. 1470 Sainte-Catherine, ou 333 Maisonneuve. 206—1

HOMME — Demandé pour faire pâte de guimauve (marshmallow), aussi faiseur de bonbons en général. S'adresser, de 9 à 12 a.m., ou de 2 à 6 p.m., à The Lang Mfg Co., avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri, Montreal. 204—4

JOURNALIERS demandés qui possèdent et savent manier un marteau et une égohine. S'adresser à A. F. Byers, coin des rues Marie-Anne et Boyer. 205—2

JEUNE ouvrier demandé pour apprendre à construire chaloupe et yacht. S'adresser à Montreal Boat and Power Works, 104 Bourget, Saint-Henri. 206—1

JEUNE HOMME demandé, connaissant parfaitement le soin des chevaux. Jos. Denault, 184 avenue Duluth. 206-1

JEUNES GENS, comme chauffeurs et serreins sur les chemins de fer canadiens et autres. Expérience pas nécessaire. Chauffeurs, $75, deviennent mécaniciens et gagnent $180. Serrefreins, $60, deviennent conducteurs et gagnent $140. Mentionnez la position préférée. Timbres pour renseignements. Railway Association, chambre 146-227 rue, Monroe, Brooklyn, N. Y. 203—Ma—n

JEUNES gens demandés pour apprendre le commerce d'épicerie. S'adresser Alf. Legarde, 2127 Notre-Dame. 206—1

JEUNE homme demandé, connaissant parfaitement la tenue des livres, pour prendre charge d'un bureau et s'occuper des collections. Mentionnez âge, expérience et salaire. Références exigées. Ecrire à J., 257 "La Presse." 206—1

LES fermiers qui ont des loisirs, les agents de machines agricoles, les agents d'assurance sur la vie et le feu, devraient nous écrire maintenant pour renseignements touchant nos agences. Nous avons besoin de la meilleure classe d'agents, vu nos beaux contrats, et notre assortiment pépinier garanti de première classe. Ecrivez maintenant, Pelham Nursery Co, Toronto, Ont. 179—Ma—n

MENUISIERS et journaliers demandés. S'adresser à l'entrepreneur, bureau Cie Caoutchouc, coin Champlain et Notre-Dame. 205—2

MACONS demandés. — Deux ou trois bons poseurs de pierre, immédiatement. S'adresser 1128 Huntly. 206—1

MONTEURS — Bons monteurs pour ouvrage Goodyear. Emploi permanent et les plus hauts gages payés. S'adresser tout de suite Geo. A. Slater, angle de la rue Ontario et de l'avenue Aird, Maisonneuve. 205—2

NOUS avons besoin d'un bon jeune commis, sachant l'anglais, et aussi d'un bon jeune homme sortant du collège, qui aimerait apprendre la ligne d'épicerie. S'adresser Boisvert et Frères, 364 Hibernia. 206—1

ON demande un teneur de livres actif, un jeune homme bien recommandé. S'adresser à M. Doyle, chez H. A. Wilder et Co, 252 rue Saint-Jacques. 205—6

OPERATEUR d'expérience demandé accoutumé à la confection des auvents et des tentes. S'adresser immédiatement à Thomas Sonne sr., 193 rue des Commissaires. 206—1

ON DEMANDE un jeune homme connaissant l'ouvrage de bureau, sachant parler le français et l'anglais. S'adresser par lettre K., 258. 206—1

OPERATEUR demandé pour la machine Linotype, un pouvant composer en français et en anglais. Devra être de premier ordre, S'adresser à l'Ottawa Printing Co, rue Musgrove, Ottawa. 5,6,8

PATISSIER — Bon pâtissier demandé. Alexander's, 2358 Sainte-Catherine. 206—1

PRESSEURS demandés pour robes de matin et robes d'enfants. S'adresser John P. Black and Co., Ltd, 183 rue Vitré. 206—3

PEINTRE demandé, pour le dehors d'une bâtisse. S'adresser 689 rue Notre-Dame Ouest. 206—1

POSEURS finisseurs forgerons demandés dans les voitures, aussi un homme de cour pour ouvrage général, honnête et stable, chez Bérard et Major, 1947 Sainte-Catherine. 206—4

SECOND cuisinier et un garçon de cuisine demandés. Grand Café Parisien Hotel, 1899 rue Sainte-Catherine. Jos. Gravel, prop. 206—1

TAILLEUR de cuir demandé, doit être un homme de première classe, les plus hauts gages, ouvrage permanent. S'adresser entre 1 et 3 heures p.m, Fisk, Limited, 59 Saint-Pierre. 206—1

VENDEURS — Que sert-il d'importuner par ces difficiles propositions ? Vendre une ligne régulière — établir un commerce. Nous faisons des offres très généreuses à quelques travailleurs ambitieux. Boîte 296, Ottawa. 127—Ma—n

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

APPRENTIES demandées dans le département d'overalls ; aussi une fille sachant conduire le moulin à deux aiguilles, "Union Special". Mlle Pepin, Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 205—5

CUISINIERE. Bonne cuisinière demandée avec références, salaire $7.00 par semaine, S'adresser 2056 Sainte-Catherine. 206—1

CUISINIERE demandée, pour ouvrage de cuisine seulement. Bons gages. S'adresser au No 994 Saint-Denis. 206-1

CUISINIERE et fille de chambre demandées, pour une famille de 3 personnes. S'adresser de 3 à 6 p. m., au No 632 rue Saint-André. Références requises. 205-3

CUISINIERE— Une bonne cuisinière, avec références, trouvera une bonne position au No 1077 Demontigny. 206—1

CUISINIERS demandés immédiatement, un chef cuisinier et un assistant chef. Salaire libéral à des personnes compétentes, S'adresser à l'hôtel Russell, 532 Saint-Jacques. 206—1

FEMME demandée pour se rendre généralement utile à la maison, laver la vaisselle dans un restaurant. Empire Café, 1927 Sainte-Catherine. 206—1

FEMME demandée pour aider à la cuisine, au No 1878 Sainte-Catherine. Pas de travail le dimanche. 206—1

FILLE de table demandée, parlant l'anglais et le français, $4 à $5 par semaine. Boston Quick Lunch, rue Windsor. 206—1

FILLES demandées pour faire des salopettes, pantalons, et une opératrice sur la machine à deux aiguilles. Bon salaire, position stable, heures courtes. S'adresser Mlle Baines, chez R. C. Wilkins, angle Sainte-Catherine et Bleury. 202—6

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

FEMME demandée pour un restaurant. S'adresser à 10 rue Bonsecours. 206—1

FILLES d'expérience demandées, pour sous-vêtements de dames et d'enfants, etc. S'adresser 302 rue Saint-Antoine, angle Guy. 206—1

FILLE générale demandée, avec références. S'adresser 114 Champ de Mars. 206—1

FILLES de chambre. — On demande de bonnes filles de chambre d'expérience, aussi un bon homme pour travail de maison. Aussi des garçons de cloche. S'adresser immédiatement à Albion Hôtel, rue McGill.

FILLE générale demandée dans une famile, pour aller demeurer dans une petite ville près de Montréal. S'adresser 150 Berri. 206—1

FILLES — Deux jeunes filles demandées, parlant les deux langues. Agées de 15 à 20 ans, pour servir les tables. Bons gages et place permanente, au Boston Candy Store, 1866 Notre-Dame. 206—1

FILLE demandée pour aider à la cuisine. S'adresser immédiatement 106 rue Saint-Laurent. 206—1

FILLE demandée pour servir les tables, parlant les deux langues. Se présenter au Boston Café, 1849 Sainte-Catherine. 206—1

FILLE demandée pour le lavage. S'adresser de 5 à 6 heures p.m., au Canada Lunch, 48 Place Jacques-Cartier. 206—1

FILLES demandées pour machines à repasser le corps de la chemise, aussi des filles pour apprendre. Troy Laundry Co, 8 rue des Inspecteurs. 206—2

FINISSEUSES de première classe en fourrure demandées. S'adresser 504 rue Saint-Paul. M. Art, Dostert. 206—1

FINISSEUSES demandées pour les cas peaux de fourrures. La Cie Waldon Drouin Ltée. 206—1

INSTITUTRICES DEMANDEES, avec diplôme modèle ou élementaire de grande distinction, d'au moins trois ans d'expérience, capables d'enseigner et de parler couramment le français et l'anglais. Classe de 35 à 40. Assistante suppléee par les ayudices, si requise. Salaire $300 de septembre à juillet. C. Barsalou, Bryson, Pontiac, Qué. 206—2

INSTITUTRICES capables d'enseigner le francais et l'anglais demandées, pour la paroisse de Sainte-Sophie, comté de Terrebonne. S'adresser John Jos. Carey, sec. très. 199—8

INSTITUTRICE demandée, avec diplôme. S'adresser à Hubert Saint-Aubin, Côte de Liesse, Saint-Laurent, Co. Jacques Cartier.

JEUNE fille demandée pour travail de bureau et répondre au téléphone. Doit savoir lire et écrire les deux langues parfaitement. Ecrire de sa propre main à H. H., 205 "La Presse." 205—2

JEUNE FILLE demandée pour aider dans un petit ménage. Bon salaire. 563 St André. 206—1

JEUNES FILLES demandées, 2, une pour jouer du piano et l'autre du violon. S'adresser 2124 Notre-Dame. 206—1

JEUNE fille demandée comme caissière et teneur de livres, dans un état de boucher, bons gages. S'adresser 73 rue Napoléon, Sainte-Cunégonde. 206—2

JEUNE FILLE demandée pour aider au ménage. S'adresser 59 Hôtel de Ville. 3,5

JEUNE fille demandée, bien recommandée, pour de légers ouvrages, pouvant coucher chez elle préférée, 379 Lagauchetière. 206—1

JEUNE fille demandée pour un bureau, parlant les deux langues, aussi jeune homme pour conduire une voiture de livraison. M. Connolly et Son, 62 marché Bonsecours. 206—1

JEUNE fille demandée pour prendre soin d'un bébé, No 933 Saint-Denis. 206—1

MENAGERE DEMANDEE — Un curé demande une ménagère. S'adresser au No 164 rue Saint-Christophe, Montréal. 206—1

MODISTE de chapeaux demandée immédiatement, au No 360 Mont-Royal. 206—1

MODISTE — Bonne modiste de chapeaux demandée, sachant parler anglais et français. Bon salaire à l'année. Se présenter de suite, 372 Saint-nAtoine. 206-1

OPERATRICES demandées immédiatement sur les machines Standard & Reece à faire des boutonnières. Bon salaire. Heures courtes. Position stable. S'adresser à Mlle Baines, chez R. C. Wilkins, angle Bleury et Sainte-Catherine. 205-3

OPERATRICES demandées pour pantalons pesants. S'adresser à M. Brooks, Hudson Bay Knitting Co, 742 Lagauchetière. 2.6—2

OPERATRICES demandées pour blouses de soie. Position stable et bons gages. Venez, prêtes à commencer à travailler. I. Mishkin et Co, 1833 rue Notre-Dame. 206—1

OPERATRICES demandées pour toutes les parties des chemises. Les plus hauts gages payés. Emploi régulier garanti. S'adresser à M. Pooley, troisième étage, 10 rue Saint-Pierre 202—8

PERSONNES demandées sachant bien laver le linge. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier. 206—1

PERSONNES d'expérience demandées pour faire des fleurs et des plumes artificielles. Position stable. S'adresser 936 rue Dorchester. 205—5

REPASSEUSES d'ouvrages de fantaisie demandées. Emploi régulier. Les meilleurs gages. Crown Laundry Co, 4218 rue Sainte-Catherine. 206—1

VENDEUSE d'expérience demandée dans un magasin de vêtements de dames. Une sachant parler français et anglais. Empire Ladies Tailoring, 1909 rue Notre-Dame. 206—1

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BONNE servante demandée immédiatement pour service de deux personnes. 387 Saint-Denis. 206—1

SERVANTE générale demandée. Pas de lavage, $12.00 par mois. S'adresser 52 Carré Saint-Louis. 206—2

BONNE servante demandée, lavage et repassage en dehors, pas d'enfants, pas de cuisine, bons gages. 379 Amherst. 206—1

SERVANTE demandée immédiatement, avec références, pour famille de trois personnes, à 255 rue Mentana, près du Parc Lafontaine. 206—2

SERVANTE générale demandée, pas de lavage, bons gages. S'adresser dentiste Gravelle, 749 Sainte-Catherine. 205—2

SERVANTE générale demandée, S'adresser 502 Saint-Denis. 206—1

SERVANTE générale demandée, pas de lavage ni repassage, bons gages. 472 Saint-Denis. 206—2

SERVANTE générale demandée, pas de lavage, ni repassage, pas d'enfants, bon salaire. S'adresser à 133 rue Visitation. 205—4

SERVANTE demandée avec références, pour un plain-pied, lavage en dehors, 8 piastres par mois, No 180 Cherrier. 205—2

SERVANTE générale compétente et sachant parler anglais demandée pour famille de quatre sans enfant. Bons gages. S'adresser 476 avenue Roslyn, Westmount, Téléphone Westmount 70. 5,8

SERVANTE générale demandée immédiatement, petite famille, un étage, bons gages. No 436 Saint-Hubert. 204—3

SERVANTE demandée, au No 264A Montcalm. 206—1

SERVANTE générale demandée pour passer l'été à la campagne. Petite famille, Bons gages. 327 Saint-Jacques. 204—3

ASSOCIES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ASSOCIE demandé pour une imprimerie bien établie, bien neu de capital exigé. S'adresser 449 rue Notre-Dame Est. 205—3

ASSOCIE demandé, digne de confiance, devant être d'égal à égal, possédant $2,500, pour se joindre à un annonceur qui placerait la même somme ; article important et en grande demande ; pas de concurrence. Rapporterra de gros revenus par mois et rendra les intéressés indépendants dans quelques années. Devra être sobre et digne de confiance pour prendre charge de la partie financière. Ecrire en anglais à F. F., 203 "La Presse." 205—4

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AGENTS demandés. Ils se font facilement cent dollars par mois, en vendant nos articles de ménage ; pas de blague. Ecrivez et demandez les conditions et échantillons. E. Smith, Smith's Falls, Ontario. 204—6

AGENTS DEMANDES — Une compagnie d'assurance-vie très forte et progressive émanant des polices exceptionnellement avantageuses demande un surintendant pour la ville et des agents pour toutes les parties de la province de Québec et pour les comtés Ottawa, Prescott et Russell. Expérience pas nécessaire, toute aide sera donnée. Adressez X., 148 "La Presse." 201—6

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins., Co, des agents, salaire ou avances seront donnés pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser O. Léger, 107 Saint-Jacques, Montréal. 131—n

ON DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

OUVRAGE DEMANDE. — Les dames désirant se faire tailler des toilettes et ajuster devront se présenter 382 Craig Est. Coupe parfaite. Prix modérés. 203-6

LAVAGES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

LAVAGE DEMANDE — On demande du lavage, au No 149 rue Beaudry, à gauche en montant. 206—1

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

GRAND magasin à louer avec chambres en arrière, deux grandes vitrines, bonne place d'affaires, No 1211 Sainte-Catherine, S'adresser 1074, Nicola Bros. 206—1

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

DEUX maisons à louer, au Bout de l'Ile, du côté de la rivière des Prairies, un quart d'heure des chars électriques. S'adresser à 360 Saint-Denis. 206—1

LOGEMENT à louer et ménage à vendre, 10 chambres, rue Dorchester près avenue Hôtel de Ville. S'adresser 650 Saint-Laurent. 205—3

LOGEMENT à louer, 1120 Sanguinet, w.c., possession immédiate. Loyer $8.50 par mois. S'adresser 800 Saint-Denis. 206—1

LOGEMENT à louer, 7 pièces, hangar adjoint, gaz, bain, électricité, entrée privée, chaud, central, pas de vermine, salubre. Bien bon logis. Prix $12.00. 12 avenue Desjardins. 206—1

LOGEMENT à louer pour le 1er septembre, un beau logement à deux étages, contenant 5 pièces chaque étage, cuisine d'été et plateforme, bain, w.c. S'adresser 563 rue Notre-Dame Ouest. 206—1

LOGEMENTS — Deux logements, 5 pièces, à louer, $5.00 par mois. S'adresser 1905 rue Saint-Jacques, Saint-Henri. 206—1

MAISON à louer ainsi qu'ameublement à vendre, cause de maladie. S'adresser de 10 heures a.m. à 3 heures p.m. à 41 rue Iberville. 206—2

MAISON A LOUER, rue Berri, près Cherrier, coin de ruelle. No 476, 7 pièces, plain-pied. Loyer $20.00. Possession immédiate. S'adresser notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 206—1

MAISON A LOUER — Maison détachée, sept pièces, bain en porcelaine, gaz, fournaise, etc, localité centrale, loyer modéré. — Gazeliers et une partie de l'ameublement à vendre. — S'adresser 401 Lagauchetière. 205—2

PLAIN-PIED à louer, 1540 rue Saint-Denis. Prix $18 par mois. S'adresser à F. Tremblay et Cie, 400 William, téléphone Bell Main 2012. 206—3

PENSIONS DEMANDEES

PENSION DE CAMPAGNE demandée pour une famille, — trois grandes personnes et quatre enfants, — chez un cultivateur demeurant près du chemin de fer, à pas plus d'une heure de Montréal, et dont la maison se trouve sur le bord d'une rivière. S'adresser par lettre à J. N. C., boîte 2417 Montréal, mentionnant le prix avec autres renseignements nécessaires. 206—2

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

A LOUER, magnifiques chambres meublées sur le devant, améliorations modernes, 1025-1027 Sainte-Catherine, près Saint-Laurent. 205—6

BELLE grande chambre à louer sur l'étage du bain, 128 Champ de Mars. 206—1

BELLE grande chambre meublée à louer, dans maison privée. S'adresser 250 Saint-Laurent. 205—6

BELLE chambre à louer, lumière Auer, usage du bain, famille sans enfant, s'adresser à 13 Sainte-Elisabeth. 205-2

BELLE grande chambre située sur la rue Saint-Denis, No 738, pour un ou deux messieurs, avec pension ou sans pension, dans une famille privée. 206—1

CHAMBRE à louer, sur le devant, à l'étage du bain, gaz et garde-robe. 1076 Sainte-Catherine, près de Saint-Denis. 205—2

CHAMBRE garnie à louer avec usage de la cuisine, salon et piano, 366 avenue Hôtel de Ville. 206—2

CHAMBRE double et simple à louer, pension si désirée, pas d'enfants. Prix modéré. 256 Seigneurs, près Notre-Dame. 205—2

CHAMBRE A LOUER — On peut dès maintenant se procurer une très belle chambre munie des accommodations les plus modernes et à un prix très bas, en s'adressant à 411 Dorchester, près Saint-Denis. Téléphone Bell, eau chaude, lumière Auer, meubles et tapis neufs. 5,6,7,10,11,12

CHAMBRES à louer, garnies ou non, dans une famille de deux personnes. S'adresse 130 Parc Lafontaine. 205—2

CHAMBRES à louer, avec ou sans pension, une peut convenir pour deux personnes. 1041 Saint-Denis. 205—2

CHAMBRE à louer, une belle chambre garnie ou non, possession immédiate. S'adresser à 76 avenue Hôtel de Ville. 205—2

CHAMBRES à louer, On trouvera grandes et petites chambres à louer, en face de l'Université Laval, No 108 rue Saint-Denis. 205—6

CHAMBRE meublée à louer, sur le devant, pour $4 par mois, messieurs préférés. 283 Maisonneuve, 3ième étage. 206—1

CHAMBRES — Belles grandes chambres simples ou doubles, pour messieurs ou couples mariés : tout le confort du chez-soi. 981 Saint-Hubert. 206—1

CHAMBRE à louer, dans une famille privée, pas d'enfants. $5.00. 325 avenue Hôtel de Ville. 206—1

CHAMBRES A LOUER — Deux grandes chambres non meublées, convenables pour petit ménage ou chambres à coucher, meublées si désirées. Famille privée. 589 Saint-Dominique. 206—1

CHAMBRE à louer, très confortable, beau site, avec ou sans pension. 27 Iberville, près rue Notre-Dame. 205—2

CHAMBRE à louer chez un homme seule. Messieurs seulement. S'adresser 345 Hôtel de Ville. 29,1,3,5,7,8

DEUX belles chambres à louer, meublées à neuf, possession immédiate, bain, lumière Auer, confort du chez-soi. S'adresser 70 Saint-Denis, près carré Viger. 206—2

GRANDE chambre de devant non meublée. Récemment remise à neuf. Pas d'enfant ou autre pensionnaire. — Anglais, 548 Parc Lafontaine. 206—1

GRANDE chambre meublée, lumière Auer, famille privée, sans enfants. 377A Saint-Denis. 206—1

GRANDE chambre à louer, sur le devant, bien meublée, sur l'étage du bain, usage de la cuisine, famille privée, pas d'enfant, 581 Sanguinet, près Roy. 3,5,8

JOLIE chambre meublée à louer, pour $1 par semaine, 23 avenue Desjardins, rue Saint-André, près Sainte-Catherine. 205—3

MAGNIFIQUE chambre à louer avec excellente pension, No 1265 de Montigny, coin Saint-Denis. On prend des pensionnaires de table à la journée, à la semaine ou au mois. 205—3

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

SALON double élégamment meublé, convenable pour couple ou médecin. Aussi belle chambre à coucher, étage du bain. S'adresser 73a rue Sainte-Famille. 206—1

TROIS magnifiques chambres à louer, avec tout le confort, deux chambres meublées et une petite, à $4.00. 183 Saint-Hubert. 205—3

CHAMBRES ET PENSIONS

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

CHAMBRES et pension, chambre simple privée, S'adresser 664 Saint-Denis. 205—5

CHAMBRE et pension. Pensionnaire demandé, bonne pension et belle chambre. S'adresser 3161 rue Notre-Dame. 206—1

CHAMBRES ET PENSION — Chambres de premier ordre, cuisine soignée. Maison Parisienne. 81 et 83 avenue Union. Madame Corbuzy, prop. 205—5

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHAMBRE demandée par monsieur, maison privée, 10 minutes de marche du carré Chaboillez. Ecrire à F., 164, 2054 rue Notre-Dame et mentionnez le prix. 206—1

PENSION

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

PENSION de table de premier ordre, service prompt, $12 par mois, $3.00 par semaine, Billets de six repas pour $1. Téléphone, Sussex House, 43 rue Metcalfe. Propriétaire, Fred Kew. 204-6

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A LOUER, bureaux éclairés, aussi un bon entrepôt sec pour pianos. S'adresser 2364 Sainte-Catherine, Novi-Modi Costume Co. 206—1

A LOUER — Boutique et écurie de trois places, rue de Providence, près rue Ontario. S'adresser à Alex. Desmarteau, 1598 rue Notre-Dame. Tél. Bell 1257. 186—n

A LOUER—Le Parc Thornton, de Bélîveau à Turcot, est ouvert au public où pour dîners privés, jour et nuit, entrements de vie de garçon ou réception, dîners de club en plein air, chambres, vastes terrains, pelouses, arbres ombreux, air salubre de campagne à la porte de la ville, chef parisien. Téléphone Westmount 1318. Tramways de la rue Saint-Jacques allant à l'ouest. 188—1 M.v n

ON DEMANDE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BOUTIQUE — On demande à louer boutique bien éclairée environ 1,000 pieds plus ou moins ; n'importe quelle partie de la ville. L, 259 "La Presse." 206—1

LOGEMENT DEMANDE — On demande à louer, pour septembre ou octobre, logement, pas moins de sept pièces, fournaise, gaz, près du centre de la ville. Ecrire à E. E., 202 "La Presse." 204—6

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ARGENT A PRETER, sur billets promissoires, reconnaissances, etc., à des taux très bas. Toute transaction strictement confidentielle. J. A. Denault, 17 Côte de la Place d'Armes. Bell Tél. Main 1156. 201—20

ARGENT à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, sur ferme, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput et Cie, Edifice "La Presse." 206—1

LES GENS A SALAIRE peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. AUSSI PRETS SUR MEUBLES, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AVIS — On demande à acheter de bonnes propriétés payantes. S'adresser par lettre, X., 244 "La Presse." 3,5,6,8

POOL — On demande à acheter table de pool et aussi on offre à vendre un billard anglais, grandeur 6 par 12, en bon état. S'adresser Ed. Beauchamp, 1842 rue Sainte-Catherine. 206—5

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AUX CORDONNIERS — A vendre, chaussures et cuir endommagés par le feu et l'eau à vendre à bon marché. C. Lamarche et Cie, 65 rue Dalhousie. 206—2

AMEUBLEMENT à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, tapis, prélarts, go-carts, tout pour meubler la maison. Nous donnons plus pour moins d'argent. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 204—6

A VENDRE—Marque de commerce et recettes avec brevets enregistrés pour Café-Santé Fortier, ainsi que Poudre de Condition du Dr Nelson, avec étiquettes, boîtes d'emballage, etc. Le tout à bon marché. Ecrire R. R., 213 "La Presse." 206—6

AMEUBLEMENT de maison à vendre, tout neuf, cause de départ, avec continuation du bail jusqu'au 1er mai prochain pour $7 par mois, 389 Dorchester. 206—1

A VENDRE, $150,000 de fournaises en onyx et marbre, seconde main, T. Burdett 200 Saint-Paul, Montréal. 123—2

A VENDRE — Fournaises neuves, depuis $2.50 ; poêles de cuisine, depuis $4. Meubles neufs et d'occasion, réparations générales. Morceaux pour poêles de tous genres. M. G. Lambert, 245 Craig, près Amherst. 27—n

A VENDRE, papier à couverture, coal tar, goudron, ciment, asphalte, verais à bardeaux, papier 2 et 3 plis, préparé. N'étant pas combiné, nous vendons meilleur marché qu'ailleurs, The National Coal Tar Co, 21 Wellington, Tél. Main 2062. 196—27

BONNE ronde de lait à vendre, 20 gallons, avec ou sans vaches. S'adresser Succ. "La Presse", 280 rue Centre. 206—1

BEAU piano carré à vendre, en parfait ordre, à très bon marché à un prompt acquéreur. S'adresser Alphonse Mantha, 103 rue Quesnel, Sainte-Cunégonde. 206—1

BICYCLE Iver-Johnson, dernières améliorations, à vendre. S'adresser le soir, 974 rue Saint-Laurent. 206—1

BOGHEIS à vendre à bon marché, un phaéton et un boghei bicycle. S'adresser 150 rue Mill. 205—3

BOUTIQUE DE BARB

HOTELS A VENDRE

15 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra.

A VENDRE, Hôtel, un coin au centre occupé depuis sept ans par le même propriétaire, recettes, $175 à $200 par semaine, prix, $6,500, conditions, $4,000 comptant. S'adresser : J. Castelli, 1613 Notre-Dame, coin Saint-Gabriel. 206—6

A VENDRE, Hôtel de campagne, à 5 milles de Montréal, fait bonnes affaires. Prix: $6,000. Conditions, $2,000 comptant. Aussi épicerie en ville, pas de licence, prix, $400; autre, $1,400, 4 magasins de cigares bonbons maison de pension, etc., s'adresser J. Castelli, 1613 Notre-Dame aucune commission à payer. 206—6

HOTELS A VENDRE — Johnson et Duclos, 62 rue Saint-Jacques. — Si vous cherchez une occasion de faire fortune, adressez-vous à Johnson et Duclos, qui peuvent vous soumettre des chances exceptionnelles dans toutes les lignes d'occasions d'affaires et d'immeubles.

JOHNSON et DUCLOS, 62 rue Saint-Jacques. — A vendre, restaurant licencié rue Sainte-Catherine, $8,500. Rue Saint-Laurent, $10,000, Rue Craig, $9,000, Saint-Henri, $4,000 en montant, des bons marché, 4 restaurants licenciés à Maisonneuve, Autre restaurant, Mile-End, chance exceptionnelle pour cause de départ, valant $9,000 pour $6,500. Plusieurs autres bons marchés de ce genre offerts à ceux qui en font la demande. Maison pension, rue Saint-Laurent, retirant $150 par mois, prix $1,200. Autre rue Victoria, très achalandée, $1,100. Magasin cigares, centre de la ville, à sacrifice, $2,200. Autre rue Sainte-Catherine, ouest, $1,000. Epicerie, Saint-Henri, stock frais, valant $2,000, pour $1,100. Boulangerie fournissant 4,000 pains par semaine, $2,500. Salle à dîner rue Sainte-Catherine Est, $550. Magasin général à 45 milles de Montréal, stock 85 cents dans la piastre. Hôtel, 58 milles de Montréal, province d'Ontario, recettes $45 par jour, prix $7,000. Hôtel 70 milles de Montréal, province de Québec, $4,000. Manufacture vermicelle, machines, etc., $8,500. Patente planche à repasser rapportant gros bénéfices, $2,000. Installation d'écurie de louage et de pension, $550. Autre écurie de louage, $3,500. Magasin de meubles, Maisonneuve, stock et roulant, $6,000. Jeu de quilles rue Notre-Dame Ouest, $1,300. Buanderie à vapeur, ayant coûté $1,500, pour $800. Clos bois et charbon, centre de la ville, $1,100. Magasin chaussures, rue Saint-Laurent, recettes $200 par semaine, prix $2,000. Maison pension, près Gare Viger, première classe, $2,500. Un bon marché. Yacht à vapeur, parfait état, 28 x 6½, 8 milles à l'heure, $800. Yacht à gazoline, bonnes conditions, $400. 206-2

HOTEL — Magnifique hôtel situé aux alentours de Montréal. Belle maison, 20 chambres meublées et dépendances, de première classe, grand terrain, verger, etc., offert à $5,500. Comptant, $1,500, balance facile. Plusieurs autres hôtels situés à la ville et à la campagne, toutes à conditions avantageuses. Auger et Hamilton, 19 Gosford. Main 2286.

RESTAURANT à vendre, pour cause de maladie. S'adresser 437 Panet. 204—3

BILLARDS ET ACCESSOIRES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas Passow et Son, Chicago, T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 170—n

PERDU

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

CHALE — Perdu, le 2 juillet, un châle en lainerines noir tissé soie avec franges, rues de Montigny, Saint-Denis ou l'église Saint-Jacques, dimanche 9 heures. Récompense à M. Saint-André. 206—1

MANTEAU en serge bleue pour enfant, laissé dans une voiture de place, entre l'avenue des Pins et la rue Bonaventure, vers sept heures, jeudi soir. Prière à celui qui l'a trouvé de le remettre à 803 Edifice New-York Life, et recevoir récompense. 205-2

PAQUET — Perdu, le 4 de juillet, entre 4 ou 5 heures p.m., à l'office des chars urbains, rue Craig, paquet contenant bouson soie noire. Remettre à 166 rue Commissaires, chambre 12, Tel. Main 4668. 206—1

PERDUE, jument noire avec tache blanche sur les pattes de derrière et un peu de raideur aux pattes de devant. Prière de la ramener 311 Carrière. 206—1

PERDUE, vache rouge, avec cornes, barre blanche sur le dos, bas des pattes de derrière blanc. Récompense en avertissant à 866 Montana. Téléphone Bell Est 1077 Marchands, 177. Celui qui la détiendra après cet avis sera poursuivi selon la rigueur de la loi. 206—3

PERDUE, une montre en or. Prière de la remettre au No 406 Saint-Denis. 206—1

PERDU, lundi soir, dans un char du Boulevard Saint-Denis, vers 6½, un paquet portant le nom J. B. Decelles, 584 rue Alma, coin Beaubien. Récompense à l'adresse ci-dessus. 206—1

PORTE-MONNAIE perdus lundi après-midi, un contenant de $23 à $24, et l'autre de $1 à $2, et autres objets. Perdus sur la rue Craig. Récompense, 38 Craig Est. 206—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, porte-monnaie sur les rues Amherst ou Sainte-Catherine, contenant $8 et menue monnaie. Prière de rapporter à 52 rue Mentana. 206—1

SAC — Perdu, dans la ville de Longueuil, un sac en cuir, contenant un livre à pain. Récompense à celui qui le remettra au propriétaire, F. D. Globensky. 206—1

TROUVE

20 mots : 10 cents : ½ cent par mot extra.

TROUVEE, jument grise, environ 5 pieds 2 pouces, a été pêchée en arrière de la fabrique de coton au quai de W. J. Sharples. On la trouvera au bureau de W. J. Sharples, Hochelaga, en demandant M. Raymond Boucher. 206—1

BOUTEILLES

STANDARD BOTTLE EXCHANGE
Tel. E. 373. 260, rue Cadieux.

Nous avons l'assortiment le plus considérable de bouteilles de toute sorte de la Puissance. Satisfaction donnée à tous à 10 p. c. meilleur marché qu'ailleurs. Prix spéciaux au char. Informez-vous de no prix avant d'aller ailleurs. P. S.—Nous achetons et vendons au char. 206-26

DIVERS

AVIS — Après cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main. M. John Hammall, 38a rue Knox, Montréal, 5 juillet 1905. 206—1

HOPITAL de la Maternité de Montréal.— Une assemblée spéciale de la corporation de l'Hôpital de la Maternité de Montréal sera lieu à 93 rue Saint-Urbain, jeudi, 13 juillet, à 4,30 p.m., pour s'entendre sur la vente de la propriété, 93 rue Saint-Urbain. E. D. Cameron, secrétaire honoraire. 206—1

PLISSAGE accordéon, ouvrage garanti fait sous le plus court délai. Préparation du matériel gratis. 382 Craig, en face du carré Viger. 203—6

PLISSAGE accordéon, ouvrage garanti fait sous le plus court délai. Préparation du matériel gratis. 382 Craig, en face du carré Viger. 204—6

PRIERE à tous les agents de journaux de la Nouvelle-Angleterre de faire parvenir leurs noms et adresse, à P. P., 211 "La Presse". Important. 206—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 7187. — I. Rosenberg, demandeur, vs. J. Michaelson, défendeur. Le 14ième jour de juillet 1905, à dix heures de l'avant-midi, au No 1774 rue Sainte-Catherine, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 5 juillet 1905. 206—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3835 — H. Garlépy, demandeur vs E. Emond, fils, défendeur. Le quatorzième jour de juillet 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 323 rue Panet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 5 juillet 1905. 206—1

DIX CENTINS

10c—Collets pure toile, toutes les grandeurs et tous les styles. Garantis quatre plis. Commande par malle, attention spéciale.—J. W. MOQUIN, 2108 rue Notre-Dame. 190-26

STAR DINING ROOM Cuisine de 1ère classe Repas à 15 cts. Service de 6 hrs a.m. à 8 hrs p. m. N. Pressault, prop. Tél. Bell, Main 1768. 24 Craig Ouest. 84-6

CAFE DUPERE Coin Côte St Lambert et St Jacques. Table d'hôte 50c ou à la carte. Vins et cigares de choix. 174-1Mva-n

MONTREAL CASH BAKERY 80 rue Shannon. — Nous servons dans toutes les parties de la ville le meilleur pain au plus bas prix. Téléphonez Main 307. Montreal Cash Bakery. 190-26

Nous vous Prêterons de l'Argent

Sur vos meubles de ménage, pianos, orgues, chevaux, voitures, carrosses ou tout autre bonne garantie, sans déménagement, aux taux les plus bas de Montréal. Si vous devez des comptes à d'autres compagnies de prêts et que vous trouviez les paiements trop élevés, et que vous ayez besoin d'argent pour dégager, nous paierons votre emprunt et nous vous ferons un prêt suffisant pour vos besoins du moment, de une à trois heures d'avis. Vous pouvez rembourser cet argent par petits paiements hebdomadaires, mensuels ou annuels. Venez ou écrivez-nous tout de suite. Toute transaction faite strictement.

Phone Main 4876.

DOMINION LOAN AND BROKERAGE, Co.
J. J. Gaudin, gérant.
Chambre 35, 107 rue Saint-Jacques.
Tel. Main 4876. 147—n

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien.

Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez, et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN & BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building.
Angle de la rue St Jacques et du carré de la Place d'Armes.
Tél. Main 3361 ou Est 1258 après 7 p.m.
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant. 81—lmMjv

Aronson & Rutenberg Prêteurs sur gages, bijoutiers, 601 rue Craig. Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 152—lmMj

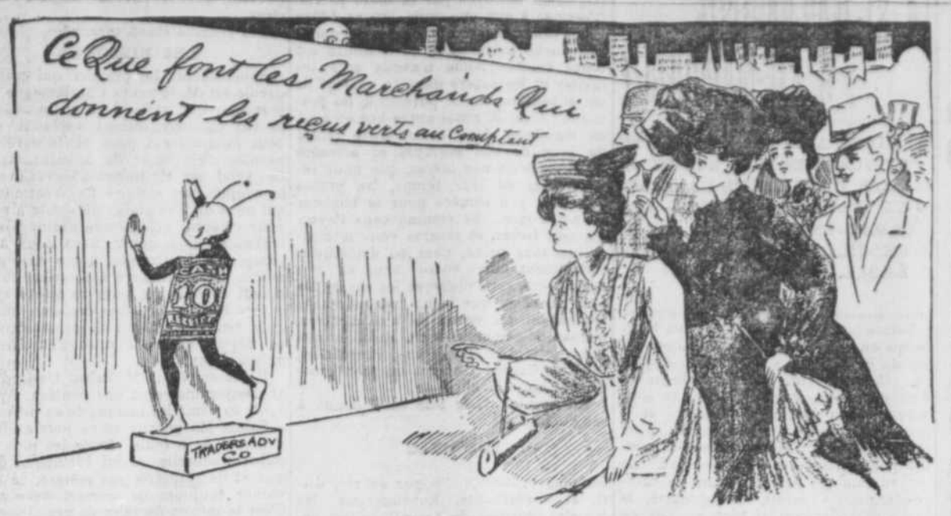

LA COLONNE DES OCCASIONS

Ce que nous avons appelé "la colonne des occasions" a soulevé un intérêt intense chez les personnes économes. La crème des occasions de plusieurs magasins se trouve enregistrée ici tous les soirs. Dans cet espace restreint il y a des occasions vraiment extraordinaires. Lisez et voyez.

THE TRADER'S ADVERTISING CO., Ancien Numéro — 1835 RUE NOTRE-DAME Nouveau Numéro — 259 RUE NOTRE-DAME

PHARMACIE GADBOIS
Coin St Laurent et Mont-Royal, 3 Timbres pour 1 toute la semaine en présentant ce coupon avec l'achat — Gratis, Eventails et Echantillons. Tél. Bell, Est 1741. 196-26

O. NAVERT & CIE, 2191 rue Notre-Dame.—Articles de messieurs. Tout ce que les hommes admirent en fait d'articles de toilette se trouve à ce magasin. 196-26

P. MITCHEL, 238 rue William. — Boucher. — Vous pouvez réduire votre compte de viande ici. Essayez-nous. 196-26

D. GUSTAVE DEMERS. — Pharmacien. 2185 rue Notre-Dame. — Lorsque vous serez malade, venez me voir 196-26

S. CHAPUT, 757 Sainte-Catherine. — Chemise négligée, devant mou, en une grande variété, 50c à $1.75. Sous-vêtements d'été, dans tous les différents tissus, léger, 50c à $1.50, complet. Bas en coton et fil de fantaisie nouveau dessins, 25c 60c. 196-26

S. L. DESAULNIERS — Nouveautés, 1981 Notre-Dame : Modes, 2221 rue Notre-Dame — Valeurs énormes durant le mois de juin 196-26

A. DUCLOS, 1307 rue Sainte-Catherine — Chaussures. — Elégantes chaussures en cuir de bonne qualité. à des prix raisonnables 196-26

LOUIS LAFRANCHISE — Boucher, 932A rue Sanguinet. —Bonnes viandes pures livrées promptement. 196-26

D. ASHKANASSE,
573 Marie-Anne,
— Epicier. — Toutes les épiceries à prix modiques, cette semaine. 196-26

J. C. Préfontaine, Nouveautés, 346 rue Rachel. — Grandes occasions tout le mois de juillet. Venez demain. 206-26

EMILE LATCH. — Marché à viande, 1082 DeMontigny. — Viandes, légumes et saucisses allemandes de toute sorte. Tél. Bell E 3866. 196-26

ISAIE LESPERANCE, boucher, 705 rue Sainte-Catherine. — Un étal de boucher propre et des mieux entretenus, situé dans le coeur d'un bon district commercial. Encouragez-le. 196-26

Le Marché MASSICOTTE
1470 Ste Catherine
offre pour demain $1.00 de timbres verts avec une boite d'allumettes à 10c et $1.00 de timbres verts avec 5 barres de savon Goodwill à 5c. 205-26

FRUITS DE TOUTES SORTES — Nous tenons un grand assortiment de toutes sortes de fruits propres à la saison, ainsi que des légumes verts, frais de la journée. Marchandises livrées dans toutes les parties de la ville. Téléphone Main 1822, Strong & Strong, 902 rue du Palais. 196-26

T. B. DOHAN, 353 Mont-Royal. — Nouveau magasin de Chaussures. Un seul bas prix pour tous. 205-26

Patrons de Mousseline les plus nouveaux et les plus à la Mode, 25 p.c. de réduction, timbres doubles durant juillet. Pour un bon complet visitez vos amis, Lepage & Cie, 707 Ave Mont-Royal. 205-26

COURS D'ETE AU Montreal Business College
46 RUE UNIVERSITE, angle Ste Catherine
Enseignement court, précis, parfait des sujets commerciaux pratiques; Clavigraphie et Sténographie en Anglais et en Français, d'après le même système.
OUVERT TOUT L'ETE
Tél. Uptown 151 J. D. DAVIS
202-n

L'ANEMIE CHEZ LES ENFANTS

La croissance chez les enfants lorsqu'elle s'effectue trop vite et lorsque le système n'est pas encore suffisamment formé et puissant pour répondre aux besoins des organes essentiels, leur constitution s'anémie, leurs joues se décolorent, ils sont faibles, perdent leur gaieté en même temps que leur santé. Si on néglige cet état critique et grave, c'est leur santé que vous risquez. Au lieu d'essayer de surmonter ce mal, vous allez peut-être penser que ce n'est qu'une indisposition passagère, détrompez-vous, c'est un cas plus grave que vous ne le croyez — leur constitution et leur système réclament un fortifiant qui leur rendra en peu de temps leurs forces, leur santé, leur gaieté et leurs couleurs rosées. L'emploi d'un tonique s'impose et grâce au VIN PHOSPHATE AU QUINQUINA DES RR. PERES TRAPPISTES D'OKA, ce tonique merveilleux, votre enfant redeviendra plein de santé et vous pourrez nous écrire comme M. Filiatrault :

Montréal, 23 Juin 1905.
A MM. Motard, Fils & Sénécal, Montréal.

Messieurs—Ma fillette de douze ans était anémique. Je lui ai fait prendre du Vin Phosphate au Quinquina des RR. PP. Trappistes d'Oka, et depuis cette époque, elle a regagné de la vigueur et de l'appétit. Je continue le traitement. Signé,
A. FILIATRAULT,
157 rue Sanguinet.

Essayez-le — il guérira votre enfant comme il en a guéri tant d'autres.

Insistez pour obtenir de votre pharmacien ou épicier cette marque spéciale et n'en acceptez pas d'autre. S'ils n'en ont pas, écrivez-nous.

MOTARD, FILS & SENECAL,
Seuls agents. 5 Place Royale, Montréal

CONDOLEANCES

A une assemblée des étudiants en dentisterie de Montréal, il a été proposé par Léon Archambault, secondé par Léo Boutin, que les étudiants ont appris avec peine la mort de l'épouse de leur professeur, le docteur E. Mauffette, et ils le prient ainsi que sa famille d'accepter leurs sincères condoléances dans le malheur qui les frappe. Il a aussi été résolu que copie des présentes soit envoyée aux journaux.

L. BOUTIN,
Secrétaire.

Feu ALFRED CHAUVIN, de La Patrie, qui a eu la tête percée d'une balle, lors du terrible accident relaté dans "La Presse" d'hier.

Province de Québec
District de Montréal.

Ville de Westmount
Avis aux Contribuables

Avis public est par le présent donné qu'à une séance ajournée du conseil municipal de la ville de Westmount, qui aura lieu à l'hôtel de ville, 21 rue Stanton, Westmount, lundi, 17 juillet, 1905, à 8 heures du soir, un règlement sera soumis au conseil autorisant le posage de trottoirs en béton et de traverses en pierre dans certaines rues de la ville, tel qu'autorisé par les dispositions du Règlement No 149, concernant l'emprunt qui a été dûment ratifié par les contribuables le 15e jour de mai, 1905, le coût devant en être prélevé d'après la valeur du terrain dans toute la ville, abstraction faite des édifices dessus érigés.

Donné à Westmount, ce cinquième jour de juillet, dix-neuf cent cinq — 1905.

Wm MINTO,
206—10 Secrétaire-trésorier.

GUERISON RADICALE

de la dyspepsie, Paralysie, Hydropisie, Asthme, maladie des rognons, Consomption, Beau Mal, maladies réputées incurables par le rayon X et les traitements électriques et l'emploi de remèdes exposés au rayon X, c'est-à-dire radioactive. Ces remèdes tuent instantanément les bacilles de la consomption font disparaître les gaz chez les dyspeptiques; font du sang, donnent de la force et de l'énergie, et ramènent à la santé les personnes découragées abandonnées des médecins et même mourantes.

Consultations gratuites. Tel Bell Main 2364. 2141 rue Notre-Dame, près rue Murray. 210-4

A DORVAL

Presque tous les propriétaires des jolies villas de Dorval sont arrivés avec leur famille, pour y passer la belle saison : MM. A. Hamilton, Hague, S. Carsley, Strham, P. Black, McDougall, Mercier, Sherwood, Armour, Hosmer, Stones, G. Davidson, J. Harchon, A. C. Descary, régistrateur de Montréal, A. Lallemand, Mills, Parker, F. X. Saint-Charles, Alex. Paterson, Torrans, Ritcherson, Billey, McNash, Dail, Paquette, ses fils et sa jeune fille, Greenhill, Mme Bernard, M. et Mme Day, M. Simms, etc.

$ 10 $$$$$$$$$$ $ 20 $$$$$$$$$$ $ 30 $ 40 $ 50 $ 60 $ 70 $ 80 $ 90 $100 $140 $150 $200 $210 $220 $280 $330 $340 $350 $360 $410 $420 $430 $440 $450 $460 $470 $480 $ 30 $ 40 $ 90 $100 $110 $120 $130 $140 $150 $160 $170 $180 $190 $200 $210 $220 $230 $280 $290 $300 $310 $320 $330 $340 $350 $360 $370 $380 $390 $400 $410 $420 $430 $440 $450 $500 $ 50 $100 $200 $210 $220 $230 $240 $250 $260 $270 $280 $290 $300 $310 $320 $330 $340 $350 $360 $370 $380 $390 $400 $410 $420 $430 $440 $450 $460 $ 10 $ 30

NOS REFERENCES, NOS CLIENTS

Il est assez facile de promettre quelque chose dans une annonce, mais des clients nous reviennent, et vous savez qu'il ne le feraient pas si nous ne les traitions pas bien.

ARGENT A PRETER
$10 a $1000

Aux ouvriers, commis, marchands de détail et Fabricants.

—SUR—

Meubles, Pianos, Chevaux, Voitures, Garnitures de Magasins, Etc.,

Sans pour cela vous Départir de ces Articles

Cette compagnie, s'occupant d'une façon honnête, de finance et banque, est unique en son genre. Nous publions les taux exigés sur prêts. Aucune autre compagnie ne fait cela, parce que ses taux sont le double des nôtres. De là notre grand succès et la réputation que nous avons d'agir franchement et honnêtement.

Ce tableau donne les taux; comparez-les à tous les autres, et lorsque vous aurez besoin d'argent, vous viendrez en emprunter ici.

Si vous devez à une compagnie de prêts à taux élevés ou si vous avez des dettes qui pressent, venez nous voir. Ne devez pas à tout le monde. Réunissez vos dettes, faites un paiement, payez-les toutes. Venez chez nous. Nous faisons ce genre d'affaires depuis 58 ans, et en empruntant de nous vous vous créerez, pour l'avenir, un crédit qui pourra vous être utile.	Le Paiement Hebdomadaire ou Mensuel sur un prêt de	Transactions confidentielles, telle est notre devise. Nous agissons avec la plus grande célérité et nous n'exigeons rien d'avance. Nous allouerons une grosse déduction à ceux qui paieront avant l'échéance. Nous avons 156 bureaux dans toutes les parties du monde, nécessitant l'emploi de plusieurs millions de dollars, dont le capital combiné dépasse celui de 5 des meilleures banques du monde.
	$10 est $0.75	
	$15 est $1.00	
	$20 est $1.10	
	$25 est $1.25	
	$30 est $1.35	
	$40 est $1.40	
	$50 est $1.50	
	$60 est $1.75	
	$75 est $2.00	
	$100 est $2.50	

Nos conditions sont si raisonnables que le plus petit salarié peut nous rembourser avec la plus grande facilité. Une pareille offre faite par une maison de la valeur de la Canadian Finance Co., ne vous dit-elle rien?

Les affaires considérables que nous faisons, les MILLIERS de clients que nous servons, le territoire étendu que nous couvrons, sont la meilleure preuve de L'EXCELLENCE DE NOS CONDITIONS ET DE NOS METHODES.

Si vous ne pouvez venir, téléphonez ou écrivez, et nous vous enverrons notre représentant qui vous donnera tous les renseignements voulus.

The Canadian Finance Co.
103 Rue St Francois-Xavier.

Téléphone Main 433. Angle rue Notre-Dame.

Nous avons de spacieux bureaux privés, occupant le premier étage tout entier, où nous faisons toutes transactions. Tout homme à notre emploi est poli et courtois. 203-nF

TRUST AND LOAN CO. OF CANADA
26 Rue Saint-Jacques
MONTREAL
Prêts sur Hypothèques et sur Polices d'Assurances
Attention spéciale donnée aux demandes venant de la Banlieue. M, s-n

PROFESSIONNEL

Nos dentes sont très belles, naturelles garanties. Institut Dentaire Franco-Américain (incorporé), 162 rue St Denis, Montréal. 167-13Mv-n

LES PERSONNAGES DU JOUR

Lord Brassey, le populaire sportsman anglais qui s'est rendu aux Etats-Unis dernièrement pour assister au départ de son yacht "Sunbean", lors des courses internationales pour la coupe de l'Empereur Guillaume.

MONTE-BELLO

Dimanche dernier, à l'occasion de la Fête-Dieu, la procession traditionnelle eut lieu. Comme la température était magnifique, une foule nombreuse assistait à cette belle cérémonie qui fut on ne peut plus touchante. Les associations religieuses : les Dames de Sainte-Anne, les Enfants de Marie ; les sociétés de secours mutuelles : l'Alliance Nationale, l'Union Saint-Joseph, s'étaient réunis en corps, bannières en tête, pour prendre part à cette fête. Le reposoir avait été placé chez M. Z. Castonguay qui, avec le concours de MM. les marguilliers, a réussi à merveille, à édifier un autel où le Dieu-Hostie reçut les adorations de la foule recueillie.

Les écoliers du village et de la paroisse sont en vacances, heureux de revoir le foyer paternel. Ce sont MM. Donat Charette, Hyacinthe Côté et les deux fils de M. Ferdinand Thomas, du collège Sainte-Thérèse, et Thomas Corrigan, de l'Université d'Ottawa.

—Le couvent a fermé ses portes le 23 du mois dernier. Nos petits enfants sont contents de prendre leurs ébats.

—Samedi dernier le professeur E. Létourneau a donné, dans la salle publique, une séance de vues animées représentant les combats célèbres de l'Afrique du Sud, et ceux non moins célèbres de Fitzsimmons et Jeffries. Tous les goûts ont été satisfaits.

—Les jeunes filles s'occupant d'enseignement à l'étranger, sont arrivées : ce sont : Mlle Bertrand, Eva Huneault, Dora Lanthier, Aurore Lamarre, Valentine Désabrais, Marie Hébert Albertine Lacroix, Diana Daoust.

—Comme il fallait s'y attendre, des Italiens, au nombre de soixante-cinq, ont envahi notre territoire. Ils ont déjà commencé à travailler à la construction du chemin de fer que font faire les Américains sur leur limite pour sortir leur bois.

—Dimanche dernier, sur l'initiative de notre dévoué curé, un pique-nique a été donné au profit d'une oeuvre paroissiale. Beaucoup d'étrangers, en cette circonstance, se sont rendus ici pour prendre part à nos amusements et pour assister en même temps à l'ouverture du bazar. Parmi les cadeaux offerts, nous remarquons que "La Presse" n'a pas oublié d'apporter sa contribution sous forme de deux beaux crucifix et deux beaux volumes, par l'entremise de son agent, M. Berthelet.

—Lundi, le 3 juillet courant, M. Eloi Renaud conduisait à l'autel Mlle Pauline Désabrais. Les nouveaux époux demeurent ici et sont avantageusement connus.

—Madame J. Garlépy et sa fille, Mlle Lucie, sont allées à Chèneville, en visite chez Mme Jos. Joly.

—Mlles Antoinette Taillefer et Lucie Garlépy doivnt partir dans le cours du mois pour — voyage au Lac Saint-Jean.

—M. J. A. Cléroux, inspecteur d'écoles, était ici, mardi dernier, pour présider aux examens des jeunes filles qui se présentaient pour obtenir un brevet.

—Mmes Voisard et Paillé, de Hull, étaient de passage ici, jeudi dernier.

Le docteur Joseph-Pierre Bédard, de la rue Ontario, trouvé mort dans son lit ce matin. — Photo. Laprés et Lavergne, 340 rue Saint-Denis.

LA COMPAGNIE PRICE FRERES LIMITEE

La Compagnie dite "Price Bros and Company", limited, capital payé $2,000,000, a émis pour $1,000,000 d'obligations, 6 p.c., première hypothèque, pour fonds d'amortissement, payables en or.

Date de l'émission, 1er juin 1905 ; échéance, 1er juin 1925.

La Banque de Montréal est autorisée à recevoir des souscriptions, au pair, pour le montant, y compris l'intérêt échu dans l'intervalle, d'une balance de $700,000 de ces obligations.

Le taux du rachat de ces obligations est de 105. Elles seront payables, principal et intérêt, soit à la Royal Trust Company, Montréal, ou à l'agence de la Banque de Montréal, New-York, soit en billets du Canada, soit en monnaie d'or des Etats-Unis, au choix du Détenteur.

Coupons, payables, 1er juin et 1er décembre.

Il suffira de donner les noms des directeurs de cette compagnie pour en démontrer la parfaite solidité financière.

Ce sont MM. William Price, président ; Andrew Thomson, vice-président ; Edward G. Price, Henry E. Price ; Wm. S. Hofstra, Ion Hamilton Benn, Robert Ritchie, Gustave G. Stuart, K. C., Granger Farwell.

Au cas d'un excédent de souscriptions, la Compagnie fera une répartition, alloumant des parts proportionnelles aux souscripteurs.

M. Benson Hall a estimé l'actif de la compagnie Price à $4,317,500. Les propriétés, terrain et moulins, possessions forestières, sont évaluées à $3,000,000.

La Compagnie Price est propriétaire de 107,000 acres de terres, en franche tenure ; et de limites forestières, comme suit : milles carrés, 6,098, dans les localités de Batiscan, Montmagny, Rimouski, Matane, Métis, Saguenay, Amqui, etc.

L'établissement Price a été fondé en 1810.

Les profits nets de la maison, pour les cinq ans finissant le 31 mars 1904, ont été de $1,231,385, soit une moyenne annuelle de $246,277.

C'est donc un placement de toute garantie et de toute sûreté que l'achat des obligations offertes par la Compagnie Price.

COMMERCE

BEURRES ET FROMAGES

On a reçu, hier, 8,167 boîtes de fromages. Le marché se maintient ferme. Fromages de la province d'Ontario, 9 7-8c à 10c ; fromages de la province de Québec, 9 5-8c à 9¾c.

Beurres. On a reçu, hier, 2,171 boîtes. Prix très fermes : choix, crémeries, 20c ; bon à très bon, 19¾c.

A Londres, le marché aux fromages est ferme. Nos exportations augmentent, malgré les hauts prix demandés.

On recherche principalement le fromage blanc, dont le marché anglais est dépourvu. Le fromage coloré se cote à 49s.

PRODUITS DE LA FERME

Oeufs. Total reçu, hier, 411 caisses. Prix stables, choix, 18c ; No 1, 16c ; No 2, 14c.

Fèves, de $1.65 à $1.70 pour première qualité ; miel, marché inactif. Miel coulé, trèfle blanc, 7c à 7½c par bidons de 10 livres, et 6½c à 7c par grandes canistres de 60 livres ; miel de sarrasin, de 6c à 6½c ; miel blanc en gâteaux, de 12c à 13½c ; sirop d'érable, barils, de 60 gallons, 5½c à 6¼c ; au gallon, mesure à vin, 60c à 65c, et gallon impérial, 70c à 75c ; sucre, 8½c à 9c.

Houblon canadien, de choix, 26c à 27c ; assez bon à bon, 22c à 23c.

Alcalis. Potasse, 1ère qualité, $5.20 à $5.25 ; 2e qualité, $4.70 à $4.75, et perlasse, $7.25 à $7.50 les 100 livres.

GRAINS ET FARINES

Le blé est à la hausse.

Le rendement, d'après les experts, sera défectueux.

On croit que cette année la récolte sera plus faible même que l'an dernier. La température est défavorable.

A Liverpool, blé sur place, prix stables ; le blé de Manitoba, No 2, se cote de 6s 11½d à 7s, et No 3, du Nord, de 7¼d à 6s 8d.

A Paris, blé ferme. Juillet, 23.95 francs.

A Liverpool, marché ferme. Juillet, de 11½d ; septembre, de 11d ; décembre, de 10 5-8d ; mais, prix fermes, juillet, 4s 11¼d ; septembre, 4s 9¾d.

DENREES ALIMENTAIRES

On a reçu 3,680 boîtes de saindoux, 2,949 boîtes de viandes en conserve, et 788 boîtes de jambons et bacon.

Les prix des viandes se maintiennent fermes.

La demande pour le jambon et le bacon continue bonne.

Aux abattoirs, à Montréal, le porc tué se vend à $9.50 les 100 livres.

Saindoux composé, de 5¾c à 6¼c ; saindoux pur, de 10c à 11¼c.

Jambons, 28 livres, 13c ; 12 livres à 18 livres, 14c ; bacon, 14c.

LA BOURSE

New-York, 5 juillet. — Après la fête nationale, le marché s'est ouvert actif et fort sur un grand nombre de titres.

Le Reading a fait une avance formidable, de 103¼ à 105½, après avoir touché 106. On prédit 120 pour ce titre.

Le Saint-Paul a grimpé de 178¾ à 180¼. Le T. C. I., de 89½ à 92, puis réagit à 91¾.

Le reste de la liste a suivi par des avances d'un demi à un point, la hausse des titres précédents.

A MONTREAL

Notre marché est peu actif. Le Détroit est le seul titre à montrer un peu de vie, entre 93 7-8 et 93¾.

Le reste de la liste est sans changement appréciable.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 164 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 3.00 hrs p. m.

VALEURS	Vend.	Ach.	VALEURS	Vend.	Ach.
C.P.R.	152¾	152½	Mont Col xd	117⅜	115
C.P.R. New.	.....	.....	Text. Pr.	87	86⅜
M.S.R.	122⅜	221⅜	C.C.C.Co.	.....	.....
N.S.R.	.....	.....	Mtm.C.C.	.....	.....
T.St.Ry. xd	105	105¼	L. Pow. Pr.	.....	.....
T.City T. xr.	114	113¾	Tab.C. Bds.	.....	.....
Det. Elec.	93⅜	93⅛	D.Coal Bds.	.....	.....
Tol. Ry	34⅜	34½	D.Steel Bds.	.....	.....
Halifax	105	102	M.Ry. Bds.	.....	.....
St J.E.R.	.....	.....	N.S.S. Bds.	.....	.....
M.E.R.	.....	.....	Ogilvie Bds.	.....	.....
R. & O.	72	70¼	Text. Bds.	.....	.....
M.H. & L.	91¾	91¾	M.H. & L. bds	.....	.....
Trin. E.R.	.....	.....	L. Wds. Com	.....	.....
N.S.S. Co.	84	83¾	L. Woods Pf	.....	.....
N.S.S. Pf.	.....	.....	SaoPaulo.	.....	.....
D.I. & S. Co.	22¾	22¾	B.Mont.	.....	.....
" Pfd.	73	72	B.Mol	.....	.....
C.Cab.	.....	.....	B.Tor.	.....	.....
M.Tel.	.....	.....	B.March.	.....	.....
Bell Tel.	.....	.....	B.Royal.	.....	.....
Ogilvie Com	.....	.....	B.N.Scot.	.....	.....
Ogilvie Pfd.	.....	.....	B.East. T.	.....	.....
Mackay Co.	80	79¾	B.Québ.	.....	.....
Mackay pfd	73¾	72¾	B.Nat.	.....	.....
M.Steel Co.	.....	.....	B.Union.	.....	.....
M.Steel Pfd	.....	.....	B.Com.	.....	.....
Coal. Com	80⅜	80	B.Imper.	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	Com.	.....	.....
Switch Com	.....	.....	Soo com.	134⅜	133¾

VENTES DE L'AVANT-MIDI
5 Juillet 1905.

Twin City Xr—450 à 114; 25 à 114.
Detroit Unit.—25 à 93 7-8; 25 à 93 3-4; 25 à 93 5-8; 100 à 93 3-4; 50 à 93 5-8; 15 à 93 3-4; 50 à 93 5-8; 5 à 93 3-4.
O'Gilvy Rights.—177 à 7.
Bank of Mont.—8 à 252; 2 à 252 1-2.
Bell Telephone.—6 à 152.
Iron Common.—25 à 22 1-4; 10 à 23 1-4.
Scotia Comm.—50 à 53 1-2.
Mont. Power.—3 à 92.
Halifax Tram.—1 à 102.
Mont. Street.—3 à 220; 50 à 222.
Coal Bonds.—$20,000 à 99 3-4.
Toronto Rails.—5 à 105 1-4.
Hoch. Bank.—10 à 135 3-4.
Toledo Ry.—100

UNE NUIT DE SUPREMES HORREURS

PLUS DE 7,000 PERSONNES AURAIENT ETE MASSACREES. ROTIES VIVES OU NOYEES, EN UNE SEULE NUIT, A ODESSA.

LA CHASSE AUX MUTINS

Londres, 5. — On mande d'Odessa au "Standard":

"A la nouvelle de l'approche du cuirassé "Kniatz Potemkine", hier, les autorités ont envoyé de l'avant un torpilleur monté par des officiers déguisés en simples marins, avec mission de couler le navire des rebelles.

"L'équipage du torpilleur devait faire mine d'être lui-même mutiné et en pleine sympathie avec celui du "Kniatz."

"Un grand nombre de pièces de 10 pouces ont été placées, parfaitement masquées, tout le long de la rive, à l'intérieur de la baie".

Et le même correspondant ajoute qu'il connait maintenant tout le mystère dont on a essayé d'entourer les massacres du 27 et du 28 juin.

Ce serait là l'oeuvre de la police, qui aurait pénétré tous les secrets des révolutionnaires, et qui était renseignée d'avance sur ce qui allait se passer à bord du "Kniatz Potemkine". Il y avait là 150 agents, qui depuis plusieurs mois s'étaient mêlés aux agitateurs, vêtus eux-mêmes comme des artisans, se tenant parfaitement au courant de tous les complots.

Le 27 au soir, ils résolurent d'écraser une fois pour toutes les manifestants, et ils les laissèrent piller et saccager à loisir pendant des heures, afin de permettre aux soldats de dresser leurs batteries et de préparer le massacre.

La tuerie vint enfin, horrible, sanglante. Plus de 7,000 personnes tombèrent sous les balles des mitrailleuses; des centaines se jetèrent à l'eau, d'autres furent rôties vives dans les entrepôts qui brûlaient, ne trouvant aucune issue pour fuir.

Le fait est que les quatre-cinquièmes des cadavres furent ainsi incinérés. Leurs ossements blanchis furent jetés pêle-mêle dans des centaines de cercueils et transportés au cimetière. Seuls les soldats et la police furent témoins de ces horreurs.

C'est à Saint-Pétersbourg même que fut comploté et organisée cette boucherie, par laquelle on espérait mettre fin à l'insurrection dans la Russie Méridionale.

LA CHASSE A L'HOMME

Odessa, 5. — Hier soir, le "Kniatz Potemkine" n'avait pas encore paru en face de la ville.

Au large du cap Fontaine, on aperçoit six grands navires, que l'on croit être une escadre envoyée à la poursuite des mutins.

La population est de nouveau terriblement surexcité. On croit que les révoltés vont revenir cette fois beaucoup plus agressifs que la semaine dernière.

Dans le cours de la journée d'hier, on a tenté de faire éclater de nouveau la mutinerie à bord du "Georgi Fobiedonosetz". Cette manoeuvre toutefois n'a pas réussi, les marins restés loyaux se saisissant des révoltés, qu'ils livrèrent aux autorités.

Les torpilleurs qui étaient ici ont repris la mer.

EN GUERRE OUVERTE

Bucharest, 5. — Avant de partir de Kustenji, les marins du "Kniatz Potemkine" ont remis au préfet de la ville une proclamation adressée aux représentants des puissances en Roumanie, et par laquelle ils déclarent la guerre à tout vaisseau russe qui refusera de joindre la révolte.

On ajoute que le "Kinatz" respectera le territoire neutre et les navires des pays étrangers.

Dans le cours de la journée, hier, le contre-torpilleur russe "Smetilvy" a paru au large de Kustenji, et a annoncé par signaux qu'il était à la recherche du "Kinatz Potemkine."

On affirme que ce dernier a attaqué un navire italien chargé de charbon.

Il existe un malaise intense parmi les marins des vaisseaux russes ancrés dans les ports de Roumanie.

BAS LES ARMES

Saint-Pétersbourg, 5. — On rapporte que le transport "Vecha", qui s'était joint au "Kniatz Potemkine", s'est rendu hier aux autorités.

GRAVE RUMEUR

Paris, 5. — Une dépêche au "Temps" mande qu'une mutinerie vient d'éclater sur le transport russe "Empereur Nicholas II". Le navire n'a pu prendre la mer à destination d'Odessa.

POURQUOI IL S'EST RENDU

Paris, 5.—Un correspondant de Saint-Pétersbourg mande à son journal qu'une mutinerie a éclaté sur deux navires de guerre à Reval. Le correspondant ajoute que le "Georgi Pobiedonosetz" ne s'est rendu que parce qu'il s'est trouvé à un moment donné sous les canons du fort d'Odessa et sans le combustible nécessaire à la mise sous pression de ses chaudières.

UN DEMENTI

Saint-Pétersbourg, 5. — Le ministère de la marine déclare sans fondement la dépêche publiée par le "Petit Journal" de Paris qui annonce qu'une mutinerie a éclaté sur deux navires de guerre, actuellement stationnés dans le port de guerre de Reval.

AU TOUR DES SOLDATS

Saint-Pétersbourg, 5.—Les nouvelles du gouvernement de Kharson, dans lequel se trouve Odessa et qui est l'un des plus populeux de l'empire, annoncent que la révolte menace d'éclater parmi les troupes qui occupent militairement le district.

La censure supprime les dépêches des correspondant étrangers relatant les épisodes du drame qui se déroule.

CONFERENCES ET DISCOURS

DEUXIEME SERIE, PAR L'HONORABLE JUGE ROUTHIER.

La première série des "Conférences et Discours" de l'honorable juge Routhier est depuis longtemps introuvable chez les libraires et la maison Beauchemin se propose d'en publier bientôt une seconde édition. Mais, aujourd'hui, elle a cru devoir offrir au public une deuxième série de discours prononcés par l'auteur depuis la publication du premier volume.

Cette deuxième série dont nous venons de recevoir un exemplaire à "La Presse" est encore plus variée que la première et traite un plus grand nombre de sujets. C'est un livre de format 1-16 de 426 pages, mis en vente au prix de $1.25.

Les oeuvres oratoires de l'honorable juge Routhier sont aussi remarquables par le fond que par la forme, et nul doute que le public fasse à ce deuxième volume le même accueil enthousiaste qu'au premier.

Nos remerciements aux éditeurs pour leur gracieux envoi.

DEUX SAUVETAGES

C. Surprenant, de Sainte-Martine sauve la vie à deux amis qui allaient périr.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Sainte-Martine, 5 — Charles Surprenant, peintre de cette paroisse, a sauvé la vie à deux amis, dimanche dernier. Wilfrid Reid, de la banque d'Hochelaga, venait de disparaître sous l'onde perfide, lorsque M. Surprenant vola à son secours et le ramena à la rive. Un peu plus tard, Pierre Laberge, employé chez MM. Archambault et Fils, fut saisi de crampes et il allait périr lorsque le même sauveteur, M. Surprenant le secourut à temps.

GRAND ORCHESTRE

Jusqu'à minuit sur la terrasse du Parc Sohmer ce soir. r.

Pour avoir bonne santé, il faut avoir le sang pur. La Salseparelle de Hood donne les deux. (10)

LA MODE DU JOUR

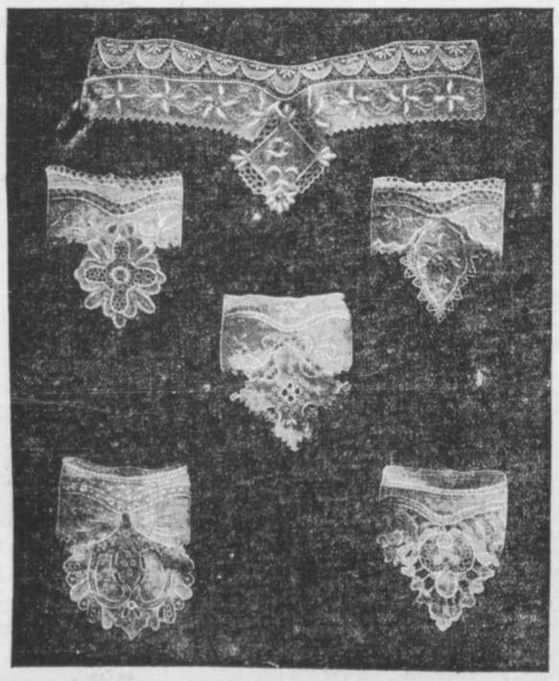

Voici un groupe d'élégants cols brodés à la main, de dessins variés. Il y en a un pour chaque jour de la semaine, le dimanche excepté. Une femme vraiment soucieuse de la mode ne saurait avoir trop de ces jolies choses. Le dimanche ordinairement on choisit des dentelles plus fines ou des chiffons légers qui conviennent mieux aux toilettes de gala.

LA ST-JEAN-BAPTISTE A STE-MARGUERITE

MANIERE A LA FOIS SIMPLE ET EFFICACE DONT A ETE CELEBREE DANS CETTE PAROISSE LA FETE NATIONALE DES CANADIENS-FRANCAIS—BEAU PROGRAMME — JOUR MEMORABLE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Marguerite, 5. — Depuis longtemps on cherche le moyen de populariser de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Dans ce but, des journalistes et d'autres hommes remarquables se sont adressés aux membres du clergé et à grand nombre de citoyens en vue, pour connaître les meilleurs moyens à prendre pour en arriver à ce resultat. Le moyen employé par M. le curé de Sainte-Marguerite paraît si approprié, si facile et répondant si bien au but de cette fête, qui est d'apprendre à nous mieux connaître et à nous aimer, qu'il mérite d'être signalé à l'attention du public. Le village de Sainte-Marguerite est charmant.

Habitations coquettes, et chemin

M. l'abbé Desjardins, organisateur principal de la fête de Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Marguerite.

nouvellement réparé, grâce, dit-on, à l'influence et au dévouement de M. Jean Prévost, député du comté. La distance de 4 milles qui sépare le village de la station du C. P. R. est des plus agréables et facile à franchir. Le long de la route, nous ne rencontrons pas moins de 5 à 6 lacs semés ça et là, au milieu des montagnes verdoyantes et pittoresques.

Au village on avait fait de grands préparatifs pour la fête de Saint-Jean-Baptiste.

La veille de la Saint-Jean-Baptiste, sur le terrain de l'église, était réunie une foule grouillante d'hommes et d'enfants de tout âge, les uns transportant de lourds madriers sur leurs épaules, d'autres traînant d'énormes cailloux au bord du lac et les enfants jouant du râteau, ceux-là charroyant les copeaux et en remplissant la brouette que tenait un vieillard souriant. Au milieu de tout cela, se tenait le curé animant les uns et les autres au travail, paraissant distribuer aux uns et aux autres des encouragements et de bonnes paroles, dont les rires bruyants semblaient l'approbation.

Le jour de la fête, sur le village, un nombre infini de drapeaux de toutes couleurs, flottaient au vent. Du haut

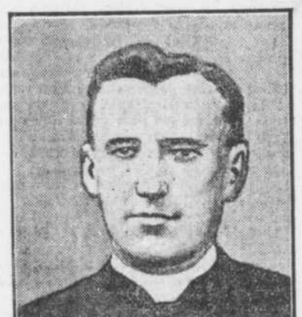

M. l'abbé Desrosiers, curé de Sainte-Marguerite

du clocher, partaient deux rangées de pavillons qui allaient jusqu'au superbe mât qui orne la place de l'église et au bout duquel flottait majestueusement le drapeau de Carillon-Sacré-Coeur. Le presbytère, caché dans un nid de verdure, était littéralement garni d'oriflammes et de drapeaux de diverses couleurs. La journée s'avançait brillante, la température idéale.

L'église fraîchement décorée par la main habile de M. Fortunat Rho, artiste de renom de Montréal, l'autel, don de la famille Masson, vrai bijou d'or et de sculpture, et orné de sa plus belle parure, présente un spectacle saisissant. Il est 9½ heures quand

LA MESSE COMMENCE,

chantée par le dévoué curé de la paroisse. A l'Evangile, il y eut sermon sur la fête du jour. Après avoir rappelé aux paroissiens, pourquoi St Jean-Baptiste avait été choisi pour le patron du Canada-français, M. Desrosiers, avec éloquence dit que pour travailler efficacement à l'agrandissement et à la prospérité de la patrie, il faut chercher deux intérêts. Celui du temps et celui de l'éternité. Puis, il nous fit voir, dans un tableau vif et animé ce que nos pères ont réalisé de progrès et de bien, dans la poursuite de ces deux buts. Il nous montra Jacques-Cartier prenant possession au nom de son roi, de cet immense pays, en plantant une croix sur le Mont Royal ; Champlain luttant contre les ennemis de notre race, cultivant la terre de ses mains et édictant pour la moralité des habitants, les lois les plus sages et les plus saintes ; M. de Maisonneuve établissant un fort à Montréal et construisant un temple au Dieu du ciel.

Et ces vaillants missionnaires les Nôtres, Mgr de Laval et Marie de l'Incarnation, les Jésuites, les Recollets, les Sulpiciens, les Ursulines, Marguerite Bourgeois, Mlle Mance, et la vénérable mère d'Youville et tant autres, dépensant toutes leurs énergies pour faire de ce pays, non seulement un pays prospère mais encore un pays profondément chrétien et catholique, qui soit comme une France nouvelle. Et dans ces derniers temps, que n'ont pas fait vos pères pour conserver à notre race, tombée sous la domination anglaise malgré l'héroïsme et la vaillance des Montcalm, Lévis, de Vaudreuil, de Salaberry et de ceux qui furent appelés les patriotes, les droits et les libertés si largement octroyés par la mère patrie. N'est-pas à eux que nous levons d'être restés canadiens-français et catholiques? Pour nous notre ligne de conduite est toute tracée. Nous n'avons qu'à les inviter et les suivre dans la voie qu'ils ont si généreusement parcourue les premiers. C'est-là aussi notre but et c'est en marchant dans cette route teinte du sang de nos martyrs et arrosées des larmes de nos mères, que nous recueillerons en leur temps, les grâces que Dieu y a semées pour le bonheur de notre race. Et comme vous l'avez-vu, mes frères, et comme vous le comprenez sans peine, c'est en demeurant étroitement unis entre vous et vos prêtres que vous opérerez les choses les plus grandes, que vous obtiendrez la réalisation des voeux de nos ancêtres, que vous accomplirez la mission que vous a confiée la divine Providence, faire du Canada français un pays prospère et un pays chrétien.

En terminant, le zélé curé, donna à ses ouailles les

CONSEILS

les plus pratiques. "Soyez sobres, dit-il, et travaillants. Rapelez-vous les longues journées de travail de vos pères. Ne cherchez pas tout vos aises, soyez ménagers et économes afin de faire honneur à vos affaires. Puis, pour conserver à notre pays sa réputation d'honnêteté proverbiale, soyez francs dans vos marchés et que l'ambition ne vous pousse jamais au point de frauder dans l'exercice de votre commerce. Aimez-vous les une les autres, et soyez hospitaliers, surtout à l'égard des étrangers. Respectez-là loi du dimanche. Ayez un grand respect pour l'Eglise, ses décisions et aimez bien vos prêtres. Observant fidèlement ces choses, vous recevrez les grâces que Dieu vous destine et destine à notre peuple lequel continuera de grandir, de se développer, de se faire connaître et de se faire respecter par les autres races qui nous entourent.

Après la messe, un coup de cloche annonça le départ de

LA PROCESSION

La foule nombreuse se tenait joyeuse sur l'immense terrain d'en face de l'église. Un hourrah enthousiaste salua l'arrivée du 1er char allégorique. C'était celui des "hommes de chantier" remplis de colons armés de leur hache et assis sur les billots que traînaient d'énormes chevaux. Puis vint le second char, portant une chaloupe montée de vigoureux rameurs, rappelant la drave et commandée par M. Moïse Maillé, gérant de la Cie Villeneuve, lequel fut salué par les mêmes acclamations.

Le 3e char représentait la forge, sous la direction de M. Coursol, dont le bras fort et vigoureux faisait résonner son enclume.

Puis venait, en 4e lieu, une charrue antique tenue par celui qui le premier foula le sol de Ste-Marguerite et y traça le premier sillon, M. Raymond.

Le 5e char était occupé par deux vieilles dames de l'endroit et symbolisait l'industrie domestique des anciens jours.

Le 6e char l'un des plus intéressants, représentait une forêt au milieu de laquelle se tenait un colosse chasseur, au guet, portant sa carabine et couteaux pendus à la ceinture. A ses pieds, coïncidence particulière, reposait un ours énorme, abattue la veille. Tout le monde salua avec enthousiasme, ce populaire chasseur qui a nom M. J. B. Gauthier, père, un des fondateurs de la paroisse.

Le 7e char, portant l'heureux couple traditionnel fut ensuite acclamé par la foule.

Le 8e char représentait la cordonnerie et conduit par M. Desjardins qui trouva le moyen de faire une paire de souliers de boeufs durant le trajet de procession.

Le 9e char représentait les "batteurs" de grains avec fléaux et vans, conduit habilement par MM. Brissette et Racette.

Le 10e char symbolisant le héros du jour portait le charmant enfant de M. Louis Pepin, avec comme parrain, M. Dominique Chartier. Il fut acclamé à outrance et la foule suivit, joyeuse et empressée, la procession jusqu'au bosquet d'érables où chacun se dispersant, choisissant les meilleurs endroits pour y étendre leurs nappes et y manger à l'aise. Pendant que les femmes s'occupent de dresser la table, les hommes attirés par l'odeur des liqueurs que leur offre d'une façon éloquente M. Forget, ancien hôtelier, viennent se rafraîchir et boire à la santé des organisateurs des héros de la fête et du Canada tout entier.

M. le curé était accompagné de

M. L'ABBE DESJARDINS

du Séminaire de Ste-Thérèse, lequel par son tact, son habileté et son dévouement trouva le moyen de tenir toute cette population en haleine non seulement pendant l'après-midi mais fut encore l'organisateur habile du splendide feu d'artifice qui eut lieu le soir sur le lac.

Après le dîner eut lieu dans le bois, la

DISTRIBUTION DES PRIX.

La paroisse entière se plaça autour de M. le curé, du maire et de MM. les Commissaires, pendant que M. l'abbé Desjardins organisait les courses.

Les enfants de l'école du village au nombre d'environ 70, se tenaient en rangs pressés devant la table chargée. Et à mesure que leurs noms étaient proclamés, ils s'avançaient souriants pour recevoir leurs récompenses. Il serait trop long de les mentionner tous. Rappelons les noms des plus heureux lauréats. D'abord, le 1er prix d'instruction religieuse offert par M. le curé et consistant dans la célèbre vie de Léon XIII par Mgr Oreilly, décerné au jeune Albert Schoeffer ; 1er prix d'application et de travail, offert par M. Jean Prévost, député de Terrebonne et consistant en un très fort volume in 40 richement relié, décerné au jeune Jean Léon Desjardins ; le 2e prix offert par le même distingué personnage, décerné à Mlle Cécile Deslauriers. Après quelques paroles de félicitations et de bons conseils donnés aux enfants, la cloche appela les joyeux pique-niqueurs sur le terrain des courses.

L'organisation, sous l'habile direction de M. l'abbé Desjardins, eut le plus grand succès. Il y eut d'abord courses libres des hommes et des jeunes gens. Pas moins de vingt concurrents. L'heureux gagnant fut M. D. Maillé, suivi de près par M. Trempe. Puis vint la course des dames et demoiselles qui se disputèrent chaudement l'honneur de la victoire. Les heureuses gagnantes furent Mlle Thérèse Legault, R. Anna Charbonneau. Puis vinrent successivement la course à 3 jambes gagnée par MM. D. Maillé et Trempe ; la course des petits garçons gagnée, le 1er prix par le jeune Paul Maillé, et le 2e prix par F. Migneron ; la course des fillettes gagnée, le 1er prix par Eva Lacasse, le 2e prix par Marg. Charbonneau ; la course aux oeufs gagnée, le 1er prix par M. Valiquette et le 2e prix par Régis Deslauriers ; enfin, la course aux patates, gagnée par M. Régis Deslauriers.

Les courses étant terminées,

LES DISCOURS

commencèrent. Le premier qui prit la parole fut M. le maire Charlemagne Lajeunesse, qui parla avec enthousiasme et fut chaleureusement applaudi, surtout lorsqu'il eut pour M. le curé des paroles d'éloges et de félicitations. Il fut suivi par M. Raddon, secrétaire de la commission scolaire de Westmount, qui nous dit son plaisir de s'unir à nous pour célébrer nos gloires nationales et travailler de concert avec nous à la prospérité du Canada, notre commune patrie. Ce monsieur a été vivement applaudi et remercié pour la haute sympathie qu'il a en toute occasion témoignée aux citoyens de Sainte-Marguerite, depuis qu'il est venu s'établir au milieu d'eux.

Il fut suivi par M. l'abbé Desjardins. M. Desjardins reçut une ovation. Après avoir exprimé les raisons de sa présence à Sainte-Marguerite en ce jour de fête, il donna à la foule réunie les plus excellents conseils Il lui demanda d'aimer et de respecter ses prêtres, de travailler toujours de concert avec eux. C'est le moyen de faire de grandes choses et de les faire bien. Les félicitant du succès de leur fête, organisée en si peu de temps, il dit combien il se sent content d'en avoir été l'heureux témoin. Il n'est pas surpris, à la vérité, de Sainte-Marguerite, depuis longtemps il a appris à connaître l'esprit d'initiative de ses dévoués habitants et les encourage à persévérer dans la même voie. En terminant, ajouta-t-il, permettez-moi d'insister sur un point et de vous rappeler la devise d'un grand patriote, le curé Labelle : Canadiens-français, emparons-nous du sol. Restez donc sur vos terres et ne soyez jamais tentés d'aller vous établir dans les grandes cités et les villes. Vivez avec sobriété et ne refusez pas le travail. L'habitant actif et travaillant trouve facilement le moyen de gagner sa vie et d'établir convenablement ses enfants. M. Desjardins regagna son siège au milieu des plus chaleureux applaudissements.

La foule tournant alors ses regards vers son curé, commença à le supplier de dire au moins quelques mots. M. le curé s'avança au milieu des applaudissements et les félicita d'être venus en aussi grand nombre assister à cette fête. Il remercia les différents organisateurs qui l'avaient aidé à faire de cette fête un succès, en particulier à son cher et très dévoué confrère, M. Desjardins, qui avait sacrifié les belles démonstrations de Sainte-Scholastique pour venir l'aider dans l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à Ste Marguerite. Il remercia aussi M. le juge Poirier, M. Roddon et M. Lajeunesse qui avaient souscrit de généreux montants. La fête n'était pas finie. Alors eut lieu une 2e distribution de prix offerts par M. le curé, M. l'abbé Desjardins et M. Roddon aux lauréats des courses et tout le monde fut de nouveau invité à se transporter le soir sur les bords du lac, pour y être témoin du feu de la Saint-Jean et du

FEU D'ARTIFICE.

Après le Salut du T. S. Sacrement qui eut lieu à 7 heures, des douzaines de chaloupes magnifiquement décorées balançaient leurs feux sur le limpide et paisible lac Masson. La foule était rassemblée sur ses bords. Tout à coup un cri d'admiration s'échappe de toutes les poitrines: "le ballon, le ballon". M. l'abbé Desjardins, voulant causer une agréable surprise était allé sur une colline voisine lancer un magnifique ballon dans les airs. Il fut salué par les acclamations de tout le peuple. De 9 heures à 10 heures, le lac était devenu une mer de feu. Des feux de Bengale aux couleurs les plus variées, des chandelles romaines, des fusées brillaient, étincelaient de toutes parts, tandis que du haut des montagnes voisines s'élançaient de puissantes gerbes de lumière qui s'avançaient au-dessus du lac, éclataient en feux multicolores, pendant que la foule restée sur ses bords, faisait raisonner les airs des refrains populaires et des chants patriotiques : O Canada, mon pays, mes amours ; le curé de notre village ; à la claire fontaine ; en roulant ma boule ; quand Marianne s'en va-t-au moulin", etc. Jamais les citoyens de Sainte-Marguerite n'avaient vu si brillant spectacle.

HOMMAGE DU MAIRE DE RIVIERE-OUELLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Rivière-Ouelle, 5 — Dimanche soir dernier, à l'occasion de sa récente nomination au poste de maire de cette paroisse, un bon nombre des amis de M. Louis Letellier, la plupart des conseillers municipaux, se réunissaient chez lui pour lui offrir leurs sincères félicitations et lui souhaiter plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Après un somptueux dîner arrosé des meilleurs vins, M. J. Bte Ouellet, au nom de tous, donna lecture d'une magnifique adresse remplie des sentiments les plus louables à l'égard de M. et Mme Letellier.

M. Letellier, quoique pris à l'improviste, sut répondre en termes des mieux appropriés.

L'on s'amusa à qui mieux mieux, la musique et le chant furent fort appréciés, et la plus franche gaieté n'a cessé de régner. Ce ne fut qu'aux petites heures qu'on songea bien avec regret à se séparer, emportant le meilleur souvenir de cette agréable soirée, et surtout de la manière affable et empressée avec laquelle M. et Mme Letellier ont su prodiguer à tous la plus cordiale et affectueuse réception.

Parmi les personnes présentes on remarquait : M. et Mme J. Bte Ouellet, M. et Mme Nazaire Aubut, M. et Mme Elizée Chamberland, M. et Mme Eugène Martin, M. et Mme Joseph Beaulieu, M. et Mme Pierrille Bérubé, M. et Mme Alphonse Pelletier, M. W. Bossi.

L'INTERET TOUJOURS CROISSANT

que le public porte en ce moment à la sensationnelle 98me vente, fait des magasins de la Cie N. G. Valiquette Limitée, malgré les chaleurs écrasantes que nous subissons, une place des plus affairées de la ville. En outre de l'escompte habituel de juillet de 20%, ils ont établi pour la durée de 9 jours une grande vente dont l'attraction principale consiste dans le remboursement total ou en partie du montant de chaque 9ième vente.

Les gagnants, pour les journées de lundi et mardi sont les suivants : Mesdames M. Hébert, N. Bernier, F. Ford, D. Maillard, S. Poole, L. R. Martineau, Bernard, Walsh, Francis Desjardins, F. X. Morin, M. Jas. McLaughlin, M. E. Brazeau, Mlle C. Cardinal, W. Langlois. r.

LA GUERRE COMMERCIALE

Londres, 5 — Les lignes Allan et Donaldson ont réduit les taux de passage "Clyde" pour le Canada, à £5 pour cabine de seconde classe et £3 pour cabine de troisième classe. Ce nouvel arrangement deviendra en force à la fin de juillet.

Les Listes de Souscription seront ouvertes le 10 Juillet et fermées le ou avant le 12 Juillet 1905.

LA

Banque de Montreal

Est autorisée à offrir, pour être souscrits AU PAIR, Intérêt Accru

$700,000

D'une émission totale de $1,000,000.00

D'OBLIGATIONS EN OR, FONDS D'AMORTISSEMENT PENDANT 20 ANS, A 6% PREMIERE HYPOTHEQUE

— DE —

Price, Bros. & Co., Limited,

DE QUEBEC.

Par dénominations de $1,000.00 chacune. Sujettes à demande à 105 et intérêt accru sur un avis de 60 jours.

Capital Complètement Payé - - - $2,000,000.00.

BANQUIERS :

BANQUE DE MONTREAL

Dépositaire pour les porteurs d'obligations et agent pour l'émission :

THE ROYAL TRUST COMPANY, MONTREAL.

PRICE BROS & Co., Limited, sont incorporés pour la fabrication et la vente du bois de service, en vertu de l'Acte d'Incorporation des compagnies par actions de la Province de Québec ainsi que pour posséder et mettre en opération dix moulins dans diverses parties de la Province.

La valeur totale estimée de l'actif de la Compagnie est de $4,317,500.

Les terrains libres de toute redevance et seigneuriaux s'élèvent à plus de 100,000 acres, et les "limites à bois" exploitées en vertu d'une licence s'élèvent à 6,000 milles carrés.

Les profits, pour les cinq années finissant le 31 mars, 1904, étaient de $1,231,385.33, une moyenne annuelle de $246,277.07, soit plus de quatre fois le montant qu'il faut pour payer l'intérêt sur les obligations.

On peut se procurer des prospectus et des blancs de demande de :

BANQUE DE MONTREAH, Montréal et Succursales.
MM. GRANGER FARWELL & COMP'Y, New-York et Chicago.
The ROYAL TRUST COMPANY, Montréal.

Les souscriptions seront reçues à n'importe lequel de ces bureaux.

On demandera de mettre ces obligations sur la liste de la Bourse de Montréal. 5,6,8,x

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Election pour remplacer l'échevin Enright—Nouvelles scieries—Statistique de la mortalité du mois de mai—Excursion à Ogdensburg, N. Y.—Nouvelles de Hull — Les marchands de bois—Accident de voiture—Concours de popularité—A la brigade du feu—Héritage de $200,000—Licences à Hull—Nouvelle paroisse.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 5 — L'élection partielle pour remplacer l'ex-échevin Enright, au conseil de ville, aura lieu le 20 du courant. La nomination est fixée au 13 juillet.

—La compagnie Ottawa Lumber annonce qu'elle ouvrira ses scieries sur la rivière Rideau, près du pont Hurdman, vers le 1er août prochain. Une centaine d'hommes seront employés dans les moulins.

—Durant le mois de juin, 93 décès ont été enregistrés en cette ville, dont 2 causés par la fièvre typhoïde et 7 par la consomption.

—Environ 700 personnes ont pris part à l'excursion organisée hier par les compagnies de chemin de fer, d'Ottawa à Ogdensburg, N. Y., pour assister à la célébration de la fête nationale de nos voisins.

—L'élection d'un échevin pour le quartier No 5, au conseil de ville de Hull, en vue de remplacer l'échevin Desmarais, démissionnaire, est fixée au 20 du courant. Il est question des ex-échevins Hormidas Dupuis ou M. Raymond, comme candidats.

—M. l'échevin Fontaine a été élu promaire de la cité de Hull pour le prochain trimestre.

—Grâce aux efforts incessants des échevins Beurcue et Fontaine, une somme de $900 a été votée pour faire quelques améliorations d'urgence aux abords de l'hôtel de ville de Hull, qui sont actuellement dans un état déplorable.

—Hier midi, le feu a détruit deux hangars et une partie de l'habitation de l'ex-échevin Desmarais, sur la rue Alma, à Hull. Les pertes évaluées à un millier de piastres sont couvertes par les assurances.

—La tombola qui a eu lieu pour le bénéfice de l'église paroissiale de Hull n'a pas été un succès financier, à cause de la saison trop avancée. Ce bazar de charité a duré dix jours et pendant tout ce temps, les dames patronnesses ont rivalisé de zèle pour couronner l'organisation de succès.

—Une assemblée du club des marchands de bois aura lieu le 19 du courant, à Ottawa.

—Les vacances sont commencées au palais de justice. Pendant les mois de juillet et août les bureaux seront chaque jour fermés à une heure de l'après-midi.

—Un jeune homme, nommé Charron, de la Pointe Gatineau, est tombé de voiture hier en descendant la rue Rideau, et dans sa chute il s'est infligé de sérieuses blessures qui ont nécessité son transport à l'hôpital.

—Le concours de popularité organisé par le comité du pique-nique de l'église Sainte-Marie, a réalisé une somme de $1,600, et les organisateurs sont tellement satisfaits de ce résultat qu'ils ont résolu d'offrir un voyage en Europe à M. et Mme James Clarke, les heureux candidats.

—Une grande excursion de Renfrew, Ontario, organisée par la Cie du chemin de fer Atlantique Canadien, aura lieu en cette ville vendredi prochain. Les excursionnistes arriveront à la gare centrale à 9 heures a. m., et ils repartiront à 8 heures p.m.

—Trois ecclésiastiques ont été ordonnés prêtres lundi, à l'église Notre-Dame de Lourdes, sur le chemin de Montréal. Les trois nouveaux prêtres sont MM. Blanchet, Feuilleteau et Regardin, de l'Ordre des Pères Maristes. La cérémonie a été présidée par S. E. Mgr Sbaretti.

—Durant les derniers six mois, la brigade du feu a été appelée 101 fois, contre 105 pour la période correspondante en 1904. Le mois dernier, il n'y eut que 9 alarmes, et en février 25 alarmes.

—M. Samuel Bingham, ancien maire d'Ottawa, qui s'est noyé accidentellement l'autre jour dans la rivière Gatineau, laisse à son épouse et à ses deux filles, une succession évaluée à $200,000. Le défunt avait amassé cette fortune à faire le flottage du bois sur la Gatineau.

—A la dernière réunion du conseil de ville de Hull, deux transferts de licence ont été discutés : l'un de M. Wm McEwen, pour transporter sa buvette de la rue Charles à la rue Principale, a été accordé ; l'autre, de M. Aug. D'Amour à O. Richer, a été laissé sur la table jusqu'à ce que l'avis légal se soit prononcé sur la validité de cette requête.

—M. Isidore Therrien, de Lorrainville, Lac Témiscamingue, était hier à Ottawa, porteur d'une pétition des habitants d'une partie des cantons Duhamel et Laverlochère, qui demandent à être détachés de la paroisse de Ville-Marie, et érigés en paroisse séparée. La nouvelle paroisse comprendrait les rangs 5, 6 et 7 de Duhamel, et les rangs 1, 2 et 3 de Laverlochère, qui comprennent les cultivateurs à peu près les plus riches du pays. Aujourd'hui, ces habitants ont huit, neuf et dix milles à faire pour aller à la messe. La nouvelle église serait placée au centre des deux cantons Duhamel et Laverlochère.

PIANOS A BON MARCHE POUR JUILLET

Piano droit Lindsay, $175. Piano droit Bell, $215. Piano droit Heintzman, presque neuf, $295. Clickering carré, $175. Conditions ; $10 comptant et $5 à $10 par mois. Occasions pour ceux qui achèteront immédiatement. Venez à nos salles ou écrivez à C. W. Lindsay Limited, 2366 rue Sainte-Catherine 206—2.

A QUEBEC

Le quatre juillet—Concerts publics—At home—En prison pour un baiser—Habeas corpus—Etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 5. — Le quatre juillet a été fêté assez paisiblement par nos Yankees. La plupart des membres de la colonie américaine sont partis, drapeau miniatures aux barques, pour une excursion au lac Saint-Joseph Les employés de la fabrique d'armes Ross, ont eu congé et sont allés s'amuser au lac.

Il y a eu, à l'hôtel du lac Salt-Joseph, un grand dîner auquel présidait le général Henry, consul américain, à Québec.

—Il y a eu concert par la fanfare de l'Etat, hier soir ; sur la Terrasse et une foule considérable y assistait. Une foule non moins considérable assistait au concert donné le vallon au Parc Victoria. A propos, nous conseillons aux Québecois qui n'ont pas vu le parc Victoria depuis quelques années — et il sont plus nombreux qu'on ne le croit,— d'aller visiter ce parc afin de constater par eux-même que c'est là un des plus beaux parcs du Canada. Les arbres y sont déjà assez grands, et il y a des fleurs à profusion. La plupart des Québecois semblent ignorer qu'ils possèdent un parc splendide pouvant rivaliser avec n'importe quel autre parc du pays.

—La comtesse Grey a lancé des invitations pour un "at home" qui aura lieu demain à la citadelle. Le gouverneur-général n'y assistera pas. Il n'arrivera que samedi de la pêche au saumon, à Cascapédiac.

—En prison pour un baiser qu'il n'a pas eu, voilà qui n'est pas banal. C'est pourtant le sort d'un jeune cordonnier de cette ville, nommé Delphis Morissette.

Il a été traduit devant le recorder, sous l'accusation d'avoir tenté d'embrasser une jeune fille dans la rue Arago. Il a été condamné à $10 d'amende ou deux mois de prison. N'ayant pu payer l'amende, il a été conduit en prison. Il était "en brosse", l'autre jour, lorsque pénétrant dans une maison respectable de la rue Arago, il voulut voler un baiser à la fille de la maîtresse de céans. C'est le même qui, il y a une semaine, a été condamné pour voir assailli un Chinois, rue Arago.

—Charles Roy, Apollinaire Blais et Georges Cauchon, tous de Château Richer, ont été arrêtés pour avoir causé du tapage dans un tramway, près de L'Ange-aGrdien. Ils auront aussi à répondre à une accusation plus grave, celle d'avoir placé des obstacles sur la voie ferrée du tramway de Ste Anne. Ils ont été arrêtés par les policiers de l'agence Thiel, de Montréal.

—Un bref d'"habeas corpus" a été émané à la demande de Mlle Paul Garcin contre M. Alcide Croteau. La requérante, épouse de M. Deters, demande qu'on lui remette son fils, Alcide. Demers, qu'elle avait confié à M. Croteau, à Ste Philomène de Ibbinière, et ce dernier s'y oppose. La cause s'instruira demain en Cour Supérieure.

—Les deux nègres du cirque Lemons, qui ont été condamnés à Lobserval pour port d'armes illégal, ont été ramenés à Québec et logés dans la prison commune.

—Un ouvrier couvreur, nommé Lachance, est tombé hier en bas du toit de la maison de M. C. O. Robitaille rue d'Aiguillon. Il s'est fracturé un bras et plusieurs côtes et s'est aussi mutilé le nez. Il est à l'Hôtel-Dieu.

ACCIDENT A NICOLET

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 5 — Vendredi soir, M. Théophile Saint-Cyr s'est gravement blessé à une main, chez M. Hercule Houde manufacturier d'eaux gazeuses. Le jeune Saint-Cyr, en voulant se rendre compte de la manière dont fonctionnaient les machineries, fut victime de son imprudence, car il a eu la main droite sérieusement mutilée.

UN ENFANT SE NOIE

Cayuga, Ont., 5. — Victor Barnes, âgé de sept ans, s'est noyé hier matin sous les yeux de son jeune frère Cecil. Victor était à jouer sur un radeau. Le cadavre a été retrouvé une demie heure après l'accident.

L'EPIPHANIE ET SON HISTOIRE

NOTES SUR L'ORIGINE DE CETTE PAROISSE QUI CELEBRERA, LE 24 DU COURANT, LE CINQUANTENAIRE DE SA FONDATION—L'ETAT ACTUEL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DANS CETTE PROSPERE LOCALITE—STATISTIQUES INTERESSANTES—LES PRINCIPALES INSTITUTIONS.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

L'Epiphanie, 4 — Comme "La Presse" l'a déjà annoncé, c'est le 24 de juillet courant que notre paroisse célébrera le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Nous avons publié le programme de ses fêtes jubilaires.

Nul doute qu'on lira avec intérêt les notes historiques suivantes que nous avons recueillies sur l'Epiphanie.

SITE CHARMANT
NOTES HISTORIQUES

L'Epiphanie est coquettement assise sur les bords de la petite rivière de l'Achigan. Ce village, vu son site enchanteur, fait l'admiration des voyageurs et des touristes avec ses rues bordées d'arbres et ses charmants bosquets où la population dans les grandes chaleurs est heureuse d'aller chercher l'ombre et la fraîcheur.

M. l'abbé J.-T. Viger, curé de l'Epiphanie.

La nature semble avoir prodigué ici ses richesses à profusion. L'Epiphanie, à peu de distance des grandes centres, possède des communications très faciles par voies ferrées. Les gares du Pacifique Canadien et du Chateauguay et Nord sont à quelques minutes de marche du village.

L'EGLISE DE L'EPIPHANIE

En octobre 1864, M. Caisse est transféré à la Procure du collège de l'Assomption et est remplacé par M. l'abbé Pierre Bédard, qui desservit la paroisse jusqu'en octobre 1875. En 1875 le Rév. M. Prudhomme succéda à M. Bédard. M. l'abbé Prudhomme se retira du ministère le 1er juin 1890 et fut remplacé par M. l'abbé J. B. Trefflé Gaudet, qui est décédé au mois de juillet 1904.

M. l'abbé J. T. Viger, curé de Saint-

M. l'abbé J.-H. Ducharme, vicaire à l'Epiphanie.

Dès les premiers temps de la colonie, les Sulpiciens sont devenus les propriétaires d'une grande étendue de terrains situés sur le côté nord du Saint-Laurent et qui fut communément appelée seigneurie de Saint-Sulpice. Les Sulpiciens favorisèrent le mouvement de la colonisation et construisirent au commencement du siècle dernier de magnifiques moulins sur les bords de la rivière Achigan pour le plus grand avantage de leurs censitaires.

Ces moulins appartiennent aujourd'hui à M. le notaire Richard et à M. Stanislas Héneau.

M. l'abbé Jos. Riopel, professeur de philosophie au Collège de L'Assomption, enfant de L'Epiphanie, l'un des principaux organisateurs des fêtes jubilaires.

LE COUVENT DES SOEURS JESUS-MARIE

L'Epiphanie a été érigé canoniquement par un décret de Monseigneur Bourget, second évêque de Montréal, en date du vingt-six septembre 1853. L'érection civile a été faite le 27 avril 1854. Les paroissiens se mirent à bâtir la sacristie qui servit au culte pendant quelque temps, puis on construisit l'église et le presbytère. Le Révérend M. François Caisse fut nommé curé le 27 décembre 1856. Le premier acte sur les régistres est le baptême d'Azilda Thouin, fille de J. Bte Thouin, cultivateur, et de Sophranie Beauchamp, le 11 janvier 1857.

te-Marie de Salomée, fut nommé à la cure de l'Epiphanie en septembre 1904.

LE COUVENT

de l'Epiphanie, fondé en 1883, est sous la direction des Religieuses des Saints-Noms de Jésus et Marie. Il est inutile de dire à toutes les personnes qui connaissent ces religieuses de quelle manière est tenue cette institution. C'est un couvent idéal. L'art domestique, la musique, et tout ce qui concerne l'éducation pratique des jeunes filles sont enseignés aux élèves.

M. l'abbé Oscar Racette, qui sera ordonné prêtre le 24 juillet prochain.

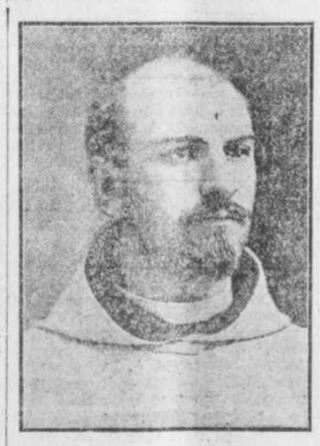

Le Révérend Père Trappiste Edouard Riopelle, qui sera reçu prêtre le 24 juillet prochain.

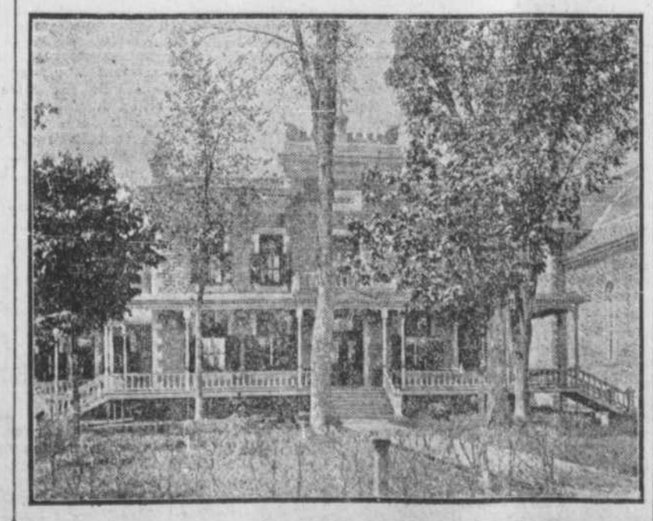

LE PRESBYTERE

M. le Dr Zénon Malo, correspondant de "La Presse" à L'Epiphanie.

Le village de L'Epiphanie, de modeste qu'il était il y a 25 ans, a acquis une importance considérable. Admirablement bien situé sur la rivière L'Achigan qui traverse et arrose des terres fertiles, guidé par des hommes de progrès, L'Epiphanie ne pouvait manquer de se développer rapidement.

Parmi les

MAISONS DE COMMERCE,

citons celles de MM. Edmond Prudhomme, Georges Peltier, L. H. Mercier, Onésime Pauzé, A. et L. Monjeau, Mlle Racette, J. E. Majeau, Mme Chaussé, Racette, Cléophas Payette, marchand-tailleur.

Nous avons une succursale de la Banque de Québec, sous la direction de M. Lerose, et un comptoir d'escompte, dont le propriétaire est M. Archambault.

Parmi nos industries, citons la manufacture de cigares de M. Bourdon et la manufacture de chaises de M. Wm. Lynch. Nos pouvoirs d'eau sont magnifiques. L'industrie laitière et la culture du tabac sont d'une attention particulière de la part des cultivateurs.

LES SOURCES

d'eau minérale de L'Epiphanie, égales en qualité aux eaux minérales importées, sont situées près de la voie ferrée du Pacifique Canadien, à quelque distance de la gare.

Monsieur Granger, libraire de Montréal, en est le propriétaire. Cette eau minérale appartient au groupe des eaux chlorurées-sodiques. Elle est légèrement purgative par le sulfate et carbonate qu'elle contient. De plus elle renferme une assez forte proportion d'acide carbonique et une quantité de fer qui n'est pas à dédaigner. Cette eau est excellente dans les maladies des voies digestives. M. Procul Charlebois est le gérant des sources d'eau minérale de L'Epiphanie.

LES MAIRES

de L'Epiphanie depuis l'origine jusqu'à aujourd'hui :

Louis Bourbonnière, de 1855 à 1858; Nicolas Riopel, de 1858 à 1860 ; Edouard Leblanc, de 1860 à 1866 ; Onulphe Peltier, de 1866 à 1869 ; Onésime Pauzé, de 1869 à 1872 ; Edouard Leblanc, de 1872 à 1878 ; William Lynch, de 1878 à 1884 ; Cyrille Peltier, de 1884 à 1885 ; Philéas Charpentier, de 1885, à 1887 ; J. Bte Magnan, de 1887 à 1890 ; Alfred Peltier, de 1890 à 1893 ; Joseph Lamarche, de 1893 à 1897 ; Fulgence Riopel, de 1897 à 1901 ; M. Gilbert Coderre, 1901 à 1903 ; M. W. Lynch, de 1903 à 1904. Le maire actuel est M. Ludger Thouin, un de nos cultivateurs de progrès, animé d'un vif esprit d'initiative pour le plus grand avantage de notre localité. La population de L'Epiphanie est de 1,400 x 1,500 âmes. Notre village est éclairé à l'électricité.

Nos pouvoirs d'eau alimentent la manufacture et les moulins de Messieurs Wm. et John Lynch, les moulins de MM. Héneau, Richard, Gosselin, Grégoire, Lafortune et Richard-Laviolette.

La compagnie Richard Laviolette a un entrepôt de bois considérable pour construction, etc. Le maître de poste est M. Albert Viau.

STATISTIQUES

Voici un rapport détaillé concernant le mouvement de notre population pour l'année 1905 :

Total des familles dans la campagne.	133
Dans le village.	177
Communions: dans la campagne.	531
" dans le village.	531
Non communions: dans la campagne	209
Dans le village.	234
Total de la population catholique.	1,543
Total de la population non catholique.	2
	1545
Population du village.	802
Population de la campagne.	743

Cultivateurs 129, journaliers 52, bourgeois et rentiers, 38, agents d'assurance et d'instruments agricoles 6. Industriels, 8, modistes, 7, barbier, 1 sellier 1, forgerons 4, ferblantiers 3, commerçants, 6, marchands, 9, tanneur, 1, bouchers 3, voituriers 4, Orfèvre 1, entrepreneurs menuisiers 14; maîtres-massons 4, machiniste 2, boulangers 2, cordonniers 2, peintres 2, marchand-tailleur 1, cardeur 3, agriculteurs 35, opérateurs du C.P.R. 1, opérateur du Chateauguay et Northern 1, hôteliers 3, beurreries 3, bureau de poste 1, un couvent sous la direction des Religieuses des Saints Noms de Jésus et Marie, 5 écoles paroissiales, 1 docteur en médecine, 2 notaires, 2 bureaux de téléphone, 1 comptoir d'escompte, 1 succursale de la Banque de Québec, 2 aqueducs, 3 sociétés de secours mutuels Forestiers Catholiques, Alliance Nationale et Artisans Canadiens-Français, 1 manufacture de chaises et un entrepot de meubles, 9 scieries, 6 moulins pour moudre le grain, 2 moulins pour préparer le bois, 1 manufacture de cigares, 1 percepteur d'accises, une fanfare, 1 électricien, 1 entrepreneur de pompes funèbres, 2 manufactures de portes et chassis, etc., etc., etc.

La manufacture de chaises de l'Epiphanie est en opération depuis 1853 et est la propriété de M. Wm. Lynch. La manufacture de cigares est la propriété de M. Bourdon. Ces deux industries importantes procurent de l'ouvrage à un certain nombre de familles de notre localité. L'Epiphanie possède une source d'eau minérale égale en qualité et en propriétés médicinales aux eaux minérales importées. Cette source est exploitée par MM. Granger Frères, libraires de Montréal. Leur représentant est M. Procul Charlebois qui demeure à quelque distance de la source dans la résidence des messieurs Granger. La compagnie Richard et Laviolette possède un entrepot considérable de bois à l'Epiphanie. Les affaires de cette compagnie sont très prospères. Plusieurs journaliers de cette compagnie sont très prospères. Plusieurs journaliers y trouvent constamment de l'ouvrage soit pour la coupe du bois soit au moulin de la compagnie. Tous les hivers des milliers de billots sont coupés dans les bois avoisinants l'Epiphanie et la descente de ces billots le printemps se fait sur la petite rivière du St-Esprit.

Des principales familles qui ont contribué largement par leur talent, leurs industries et leurs relations sociales au progrès de l'Epiphanie depuis son origine citons les familles Peltier, Leblanc, Lynch, Charpentier, Riopel, Amireau, Héneau, etc.

Pour Retirer Plus de Force de Votre Nourriture.

BEAUCOUP de personnes meurent de faim avec un estomac plein.

Vous savez que ce n'est pas tant la quantité que nous mangeons que la manière dont nous digérons qui rend forts, ou intelligents, ou nous donne le succès.

Lorsque les intestins sont remplis de nourriture non digérée nous pouvons être beaucoup plus mal que si nous étions à moitié affamés par le manque de nourriture.

Parce que la nourriture qui reste trop longtemps dans les intestins s'y corrompt, tout comme si elle restait trop longtemps à l'air.

Et, vous savez qu'un gaz empoisonné se dégage de la nourriture gâtée, même dans l'air.

Ce gaz causerait la peste dans tous les environs si les autorités de l'hygiène n'en enrayaient pas la cause.

* * *

Eh bien ! quand la nourriture se gâte dans les intestins, par une action retardée, qu'arrive-t-il ?

Voici ce qui arrive :

Les millions de petites pompes à succion qui tapissent les intestins tirent alors le poison de la nourriture gâtée, au lieu de la nutrition qu'elles devraient tirer.

Le poison pénètre dans le sang et, dans la suite, se répand dans tout le corps, à moins que la cause de la constipation ne soit promptement détruite.

Cette cause de la constipation est due aux muscles intestinaux faibles ou paresseux.

Vous savez qu'il y a environ trente pieds d'intestins dans tout corps humain.

Ces intestins sont tapissés d'un tissu musculaire qui se resserre lorsque la nourriture le touche.

Ce resserrement, après le toucher de la nourriture, est ce qui fait parvenir la nourriture, dans son voyage de trente pieds, à la digestion, la nutrition et l'élimination.

* * *

Lorsque ces muscles intestinaux deviennent flasques, faibles ou paresseux, par le manque d'exercice, la nourriture ne les chatouille pas assez pour les faire agir.

Voilà la constipation !

L'huile de castor ou les "drogues" aideront à éliminer beaucoup de troubles, mais ils ne peuvent rien à la cause.

De fait, ils affaiblissent les muscles intestinaux plus que jamais en les relâchant, et en faisant pour eux un travail qu'ils devraient faire eux-mêmes.

Lorsque les muscles de vos bras deviennent flasques, il leur faut de l'exercice pour les renforcer — non pas une écharpe pour les supporter.

Lorsque vos muscles intestinaux deviennent flasques, il leur faut de l'exercice pour les renforcer — non pas des "drogues" pour les caresser.

* * *

Il n'y a qu'une seule sorte d'exercice artificiel pour les muscles intestinaux.

Son nom est "Cascarets" et son prix est de dix cents la boîte.

Cascarets agissent comme l'exercice sur les muscles intestinaux et les rendent plus forts chaque fois qu'ils forcent ces muscles à agir naturellement.

Le plus énergiquement ces muscles poussent la nourriture, le plus vigoureusement la friction de la nourriture agit sur la sécrétion des sucs digestifs.

Plus il y a de ces sucs agissant sur la nourriture, plus cette nourriture fournit d'alimentation et d'autant plus riche est la nutrition qu'en tirent les petites pompes aspirantes des intestins.

La nutrition plus riche, à son tour, donne plus de force aux muscles intestinaux, de telle façon qu'ils n'ont besoin, d'une fois à l'autre, que d'une dose plus petite de Cascarets que les doses précédentes.

Cette réduction des doses continue jusqu'à ce que le pire cas de constipation soit guéri, en se nourrissant, naturellement, confortablement.

Mais une grosse dose ne remplacera pas dix petites doses de Cascarets.

C'est qu'il ne faut qu'un Cascaret à la fois pour stimuler suffisamment tous les muscles intestinaux, sans purgation, sans malaise, ni perte de nutrition.

Six Cascarets d'un coup auraient le même effet que le Cathartique-cyclone dont vous avez pris l'habitude, mais six feraient moins de bien qu'un seul Cascaret à la fois.

La raison en est que six chasseraient la nourriture si vivement que vous n'en retireriez que peu de nutrition, et gaspilleraient les sucs digestifs nécessaires pour les quatre repas suivants.

S'il vous faut une "purgation", avec tous les "tiraillements", les brûlements, les irritations internes, la sensation de faiblesse, le bouleversement d'estomac, telle que la donnent les cathartiques communs, gardez-vous d'employer des Cascarets en quantité suffisante, en une seule dose, pour produire un tel résultat.

Mais si vous désirez le même effet naturel que vous donnerait une marche de six milles dans la campagne (moins la fatigue), prenez un Cascaret à la fois, avec des intervalles entre chaque dose, jusqu'à ce que vous ayez atteint la condition exacte que vous recherchez.

* * *

Portez donc constamment sur vous la petite boîte de dix sous, à "poche de gilet", et prenez un Cascaret chaque fois que vous soupçonnez en avoir besoin.

Un Cascaret à la fois rectifiera promptement une mauvaise haleine ou une langue chargée, prouvant ainsi clairement l'efficacité, la promptitude, la permanence, la sûreté en même temps que la douceur de son action.

Un mal de tête qui s'annonce peut être évité, en peu de temps, par un seul Cascaret, et la cause en peut être chassée.

Le brûlement d'estomac, les borborygmes, les rapports acides dans la gorge, les sensations de coliques sont autant de signes certains de dérangement des intestins, résultant des poisons de la nourriture. Il convient d'y porter remède promptement.

Un Cascaret arrêtera le malaise naissant, débarrassera de leur charge les intestins et délivrera les sucs digestifs, si ce Cascaret est pris dans la boîte de poche de gilet dès que les premiers symptômes se manifestent.

* * *

Ne manquez pas de porter constamment sur vous la boîte de poche de gilet à Cascarets.

Prenez-en l'habitude !

Parce que vous savez bien que vous ne vous rendrez pas à une pharmacie ni ne reviendrez à votre chambre chaque fois que vos intestins auront besoin d'un Cascaret.

Ainsi donc, "portez-les" sur vous, comme votre montre, votre crayon, et notez-en le splendide effet sur votre santé et votre humeur.

Tous les pharmaciens en vendent. Il s'en est écoulé plus de dix millions de boîtes par année, depuis six ans.

Vous pouvez essayer Cascarets GRATUITEMENT, avant d'en acheter. Ecrivez et demandez un échantillon gratuit et le livret "The Curse of Constipation", le meilleur livre jamais écrit sur le sujet. Adressez : Sterling Remedy Company, 374 rue Saint-Paul, Montréal. (663) yw

VOTRE OUIE PEUT ETRE RESTAUREE

L'Invention Merveilleuse d'un Homme de Détroit redonne le précieux Don de l'Ouie à des milliers de Sourds.

Il y a environ six ans, M. Geo. P. Way, ingénieur électricien pour la Y. M. C. A. de Détroit, a fait une découverte remarquable. Il était sourd depuis 25 ans et il ne pouvait entendre, sans le secours d'un appareil acoustique, un mot qu'on lui adressait. Aujourd'hui, selon toute apparence, il entend parfaitement.

Un jour, à la suite d'une découverte inattendue, M. Way se trouva en présence d'une méthode qui semblait lui indiquer un moyen de se débarrasser de la surdité qui l'affligeait. Il exploita sa découverte, travaillant d'après les données de la science, et il produisit un délicat tympan artificiel, en caoutchouc de soie le plus doux, sensible à la plus légère vibration et conduisant les vagues sonores à l'oreille interne où se trouve le véritable siège de l'ouie.

Aujourd'hui, grâce à sa merveilleuse invention, M. Way entend parfaitement, même le bruit et le murmure le plus faible. Beaucoup de ses amis, atteints de surdité, entendirent parler de son invention, et afin de faire le plus de bien possible avec sa découverte, il fabriqua une quantité de ces nouveaux tympans et les mit entre les mains des personnes sourdes qu'il connaissait.

De cette façon, des centaines de sourds qui n'avaient pas perçu un son depuis des années, recouvrirent leur ouïe.

Bientôt la demande des Tympans Way augmenta, et M. Way dut fabriquer des tympans en quantité beaucoup plus grande. Depuis lors, des milliers ont adopté le Tympan Way et se sont rendus compte du soulagement qu'il apporte.

M. Way sera à Montréal bientôt et ceux qui sont sourds devraient écrire immédiatement à M. Geo. P. Way, chambre 795, Edifice Majestic, Détroit, Mich., et se ménager une entrevue avec lui. Il sera heureux de s'occuper de votre cas et il vous dira si le Tympan Way peut améliorer votre ouïe.

N'y manquez pas, écrivez aujourd'hui. Ne risquez pas un insuccès en tergiversant.

y-w

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

JOLIETTE

Il est tout probable que Mgr Archambault partira pour Rome à l'automne.

—M. Sylvin Provost, de Manchester, N. H., est actuellement en promenade dans sa famille.

—L'Union Musicale de Joliette fera une excursion à Burlington, Vt., le 23 juillet prochain. Ce voyage se fera par le chemin de fer Rutland, qui viendra prendre les excursionnistes à la gare du G. N. Ry., à Joliette.

—Depuis quelque temps notre conseil de ville siège tous les soirs. En effet, l'augmentation de notre population, les nouvelles rues à ouvrir, les canaux, les questions de réparations et améliorations à l'aqueduc et aux usines électriques, etc., toutes ces choses occupent nos édiles et leur donnent un surcroit d'ouvrage.

VALLEYFIELD

M. l'abbé L. Grouix, délégué par les autorités du collège de Valleyfield pour la correction des examens subis les 17 et 19 juin, par les élèves appartenant aux classes de rhétorique et de physique, dans les différents collèges de la province de Québec, est revenu en notre ville samedi dernier, apportant le résultat suivant pour le collège de Valleyfield :

Sur trois concurrents en rhétorique, deux ont obtenu leur titre de Bachelier, ce sont MM. Castonguay, Eugène, de Vaudreuil, et Oscar Julien, de Saint-Timothée.

Ce succès remarquable est un honneur pour le personnel enseignant du collège Saint-Thomas d'Aquin, de notre ville, et pour les deux lauréats.

—Le 12 juillet prochain, les membres du cercle Emard donneront une soirée dramatique et musicale.

—La famille de M. Elie Poirier est partie pour passer quelques mois de villégiature à Port Lewis.

—Sa Seigneurie le juge Saint-Pierre a rendu le jugement suivant :

M. Jos Monette vs Henri Loiselle, maître-éclusier à Saint-Timothée. Ce dernier est condamnée à $12 d'amende et les frais pour avoir voté aux élections municipales de janvier dernier, sans être électeur.

SAINT-DAMASE

Un jeune lévite, encore tout imprégné de l'onction sacerdotale, vient de gravir ici pour la première fois les degrés de l'autel. Devant une assistance émue, vendredi matin, M. Herma Desmarais, enfant de notre paroisse, offrait la victime sainte pour la première fois.

La cérémonie a été belle et grandiose. M. Desmarais était accompagné à l'autel de M. le chanoine Gauthier, comme prêtre assistant, et de MM. les abbés H. Chabotte et F. X. Larivière, comme diacre et sous-diacre. Le chœur était rempli de membres du clergé, témoignage probant de l'estime dont jouit le nouveau lévite : MM. J. Jodoin, Saint-Damase ; J. B. Houde, curé de Sainte-Madeleine ; H. Bergeron, L. Geoffrion, J. B. Morrier, de Marieville ; N. Moulin, vicaire ; E. Lemonde, vicaire à Saint-Pie ; N. Tanguay, vicaire à Saint-Jean-Baptiste; H. Desfongchamps, vicaire à Saint-Martin ; MM. les ecclésiastiques W. Pion, Saint-Damase ; O. Bousquet, Saint-Pie ; F. Jodoin, Sainte-Madeleine ; E. Blanchard, séminaire de Sherbrooke ; O. Beaudry, Saint-Jean-Baptiste ; F. Laroche, Saint-Damase, etc.

Grâce au zèle de monsieur le vicaire Moulin, l'autel avait été somptueusement décoré pour la fête.

Le chant, préparé avec soin par M. le Dr Colette, a été très réussi.

Le sermon a été donné par le révérend M. Houle, qui fut éloquent.

Après la messe, M. le chanoine Gauthier offrit, à son presbytère, un délicieux goûter au nouveau prêtre et à ses amis.

SAINT-SIMON DE BAGOT

Vendredi dernier, le révérend Henri Béland disait sa première messe dans sa paroisse natale. Le sermon de circonstance fut donné par le révérend O. Allard, O. M. I., enfant de la paroisse. Une belle cérémonie eut lieu à l'église et l'assistance était très nombreuse.

La veille, M. et Mme O. Béland donnaient une réception à leur fils unique qui venait d'être ordonné prêtre.

SAINT-PIERRE LES BECQUETS

Monsieur, Madame et Mademoiselle Chandier, de Montréal, seront le 3 juillet les hôtes de Mme Ovide Popin, en villégiature, ici.

Nous venons d'avoir nos Quarante-Heures. Le sermon de circonstance a été donné par le révérend M. Langlois, vicaire à Saint-Jean Deschaillons.

UNE ACCALMIE

Les pompiers sont au repos, ces jours-ci. La brigade n'a pas reçu une seule alarme depuis dimanche matin.

LA VISITE DES FERMES MODELES

Demain, les membres de la Commission d'Hygiène, les principaux chefs du département et quelques invités iront à Howick visiter la ferme de M. John Dunkin, où se trouve une laiterie moderne. Un convoi spécial partira de la gare Bonaventure, à 11 hrs 30 a. m. et le retour s'effectuera vers 6 heures p.m.

RECONNAISSANCE TANGIBLE

Le chef Benoit vient de recevoir un chèque de $50 du conseil de ville de Maisonneuve pour le fonds de retraite des pompiers, en reconnaissance des services rendus par la brigade, lors de l'incendie de la Royal Shoe Company.

PAR MARCOTTE FRERE

Avis de Vente

Liqueurs, Epiceries, Cigares,

JEUDI, 6 JUILLET

A nos salles, rue Saint-Jacques, à dix heures, en lots pour le commerce et sans réserve : Stock de $4,500.00, comprenant : vins français, eaux-de-vie, sherry, genièvre, whiskey écossais, etc.

Une grande quantité de conserves en boîtes, fèves, pois, sardines, marinades, sauces, etc.

40,000 cigares de marques assorties et autres marchandises.

MARCOTTE FRERES,
205—2 Encanteurs.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

CARL SHILLER,
Montréal,
Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au marc la livre, au No 69 de la rue Saint-Jacques, Montréal,

VENDREDI, LE 7 JUILLET 1905,

A 11 heures a. m.

Lot No 1.—Marchandises sèches.	$ 9,120.97
Confection pour dames.	3,269.00
Ameublement du magasin.	464.75
Machines de la manufacture.	565.25
	$13,407.97
Lot No 2.—Echantillons avec D. Shaw, de Fredericton, N. B.	183.30
Echantillons avec F. Frankenberg, de Winnipeg, M.	165.00
	$348.30
Lot No 3.—Dettes de livres d'après liste, environ.	$26,156.12

Conditions : comptant.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, mercredi et jeudi, les 5 et 6 juillet 1905.

Pour plus d'informations, s'adresser à

A LAMARCHE,
Curateur,
No 2 Place d'Armes, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 29,1,5

PAR RAE et DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

TAPIS

Meubles de Salon, de Chambre à Coucher et de Salle à Manger

Linoleums anglais et Prélarts, Rideaux et Portières, Toile de table de Belfast, Coutellerie, etc.

L'assortiment le plus considérable de carpettes de toute sorte et de toute qualité de la ville. A vendre sans faute pour couvrir les avances,

A L'ENCAN

Vendredi, 7 Juillet

A nos salles monstres, 241 et 243 rue Saint-Jacques, à 2.30 p. m.

RAE & DONNELLY,
206-2 Encanteurs.

PAR FRASER ET FRERES

MEUBLES de MENAGE

A nos salles de ventes, Nos 453 et 453 rue Saint-Jacques, Encan ordinaire,

Vendredi Matin, 7 Juillet à 10 heures

Un assortiment considérable de meubles de ménage, tapis, prélarts, poêles de cuisine, articles de ménage, et une grande quantité de marchandises diverses.

Entrepôt sûr, propre et étanche pour meubles, pianos, etc. Ventes privées en tout temps. Meubles, pianos, coffres-forts, voitures, harnais, chaloupes, canots, etc. Avances faites au comptant.

FRASER FRERES,
206—2 Encanteurs.

PAR WALTER M. KEARNS

VENTE A L'ENCAN DE MAGNIFIQUES TABLEAUX

A MONTREAL ANNEXE, VILLE SAINT-LOUIS.

J'ai reçu instruction de vendre à l'encan, au No 72 AVENUE FAIRMOUNT, Montréal Annexe, à partir de JEUDI soir, le

6 JUILLET à 7.30 HEURES

Une collection de gravures en couleurs, aquarelles, fac-simile d'aquarelles, gravures sur acier, photogravures, gravures à l'eau forte, reproductions de chefs-d'oeuvre, toutes joliment encadrés.

Cette vente offre aux résidents de l'Annexe et des environs, l'occasion d'acheter de belles gravures à leur propre prix, car tout sera vendu sans réserve. On peut visiter ce soir jusqu'à 9 heures.

WALTER M. KEARNS,
205—3 Encanteur.

VENTE AUTORISEE EN JUSTICE

SERONT VENDUS à l'encan, en Notre Etude, au No 58 de la rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, samedi, le 8 juillet prochain, — 1905, — à 10 heures a.m., les immeubles ci-après décrits, dépendant de la succession vacante de Dame Léonide Demers, veuve de M. Léon Charland, en son vivant maître-boulanger, de Montréal, savoir : —

1o Un emplacement ayant front sur la rue Rivard, de 44 x 70, avec les maisons en bois et briques, portant les Nos 368 à 378 de la dite rue.

2o Un emplacement ayant front sur la rue Rivard, de 20 x 70, avec maison portant les Nos 354, 354A et 354B de la dite rue.

3o Un emplacement ayant front sur la rue Rivard, de 40 x 70, avec maison et boulangerie, portant les Nos 352B, 352C et 352D de la dite rue.

Pour les conditions s'adresser à :

L. BELANGER, Notaire,
J. R. MAINVILLE, Notaire,
29,3,5,6

MILTON HERSEY, M.A.Sc. (McGill)

Analyste de la Ville, analyste provincial chimiste du C. P. R., analyses pour le public.

416 Rue ST JACQUES, MONTREAL

"LE MAGASIN DE LA SATISFAOTION"

Prêts à commencer les affaires à 8 heures a.m. précises.

W.H. Scroggie

LIMITEE

Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria.

LA VENTE A ESCOMPTE POUR CAUSE DE MODIFICATION

Le public est enchanté des occasions qui lui sont offertes dans tous les rayons. Il est vrai que le rayon des épiceries échappe à la règle de l'escompte, mais il y a des listes de prix spécifiques qui attirent votre attention, exercent votre jugement et procure votre clientèle.

CHANGEMENTS GENERAUX DANS LES PRIX DES

Elégants Costumes-Blouses d'Eté pour Dames

Nous vous disons franchement que l'assortiment des grandeurs, dans quelques lignes, est incomplet. C'est là une raison des réductions. Mais cela importe peu, pourvu que vous puissiez avoir votre GRANDEUR. Une autre raison, toutes les marchandises doivent être vendues dans la saison pour laquelle elles ont été achetées. Plus les réductions sont faites de bonne heure dans la saison, plus il y a d'animation dans les achats, plus on est certain de voir les stocks écoulés à la clôture de la saison. Tous les costumes-blouses sont le choix de la saison. Il y en a de dessins aussi unis que vous le désirez, et de style et de garniture aussi fantaisistes que vous pouvez le souhaiter.

Costumes-blouses en indiennes marine, bleues et blanches, et en indiennes rayées blanches, bleu pâle et blanches ; blouse très plissée et jupe très évasée. Ordinaire, $2.75 ; à vendre à $1.69

Costumes-blouses en guingan à carreaux noirs et blanc, bleu et blanc ; aussi des blouses unies, blouses à grands plis, manches amples, jupe plissée, finie d'une insertion. Prix. $3.50

Costumes-blouses en guingan à carreaux, noir et blanc, bleu pâle et blanc, en linon blanc uni, en toile grise et en mousseline vert et gris. Tous faits de tissus absolument nouveaux. Ordinaire, $4. Spécial. $3.50

Costumes-blouses, en mousseline noire, carreaux noir et blanc, duck blanc et toile grise blanchie sur l'herbe, garnis d'une insertion assortie ; blouse très plissée, nouvelles manches gigot, jupe par plis. Ordinaire, $5.50. Spécial. $4.98

Costumes-blouses en mousseline blanche, avec petits points noirs, blouse garnie, grands plis latéraux, manches amples ; jupe plissée. Aussi en toile rayée et à carreaux noir et blanc. $4.50

Costumes-blouses en belle mousseline suisse blanche, blouse très plissée, grandes manches, jupe plissée. Aussi costumes-blouses en chambray vert et en toile blanchie sur l'herbe, finis d'une insertion assortie. $5.50

MODES ARISTOCRATIQUES POUR DAMES

A DES PRIX ETONNAMMENT REDUITS

Chaque chapeau garni, dans le Magasin de la Satisfaction sera offert jeudi à 50 pour cent de réduction. Ces chapeaux sont comparativement nouveaux — le plus vieux n'est sorti des salons des dessinateurs que depuis quelques jours. Il y en a de tous les styles et de tous les prix — ils sont trop nombreux pour que nous puissions en faire une description détaillée. Il n'y en a pas deux de semblables. Nous visons maintenant autant à l'exclusivisme que durant les premiers jours de la saison.

Le Commerce de Tapis est aussi animé que jamais

Des occasions comme les suivantes ne sont pas peu de nature à l'activer. Ceux qui se proposent d'acheter des tapis aux styles ci-dessous, cette semaine, pourront se les faire

COUDRE, POSER ET DOUBLER GRATUITEMENT.

Tous les tapis Tapestry, de plus de 50c la verge,

COUSUS, POSES ET DOUBLES GRATUITEMENT.

Tout notre assortiment de tapis de Bruxelles, tous mangnifiques et sortes les plus nouvelles, à la verge, 92c, 98c, $1.05 et . . . $1.25

COUSUS, POSES ET DOUBLES GRATUITEMENT.

Tapis de velours Royal Wilton — élégants tapis, marqués, au prix très bas de, la verge. $1.15

COUSUS, POSES ET DOUBLES GRATUITEMENT.

APERÇU GÉNÉRAL DES ESCOMPTES ALLOUÉS

Sur les Marchandises de Première Qualité

La vente à escompte d'étoffes à robes noires et de couleur. Lots spéciaux à 25, 33⅓ et 50 pour cent d'escompte. La vente à escompte de tissus lavables —tissus de coton de toute sorte pour l'été. Lots spéciaux à 25, 33⅓ et 50 pour cent d'escompte.

La vente à escompte de toiles et cotons. Offres spéciales, demain, de couvre-pieds, essuie-mains, toiles de table, toiles à essuie-mains, drap et taies d'oreillers.

Echantillons de couvre-pieds de Marseille blancs, et de satin, provenant de manufacturiers, à 25 pour cent d'escompte.

Echantillons de serviettes de bain, provenant de manufacturiers, à 25 pour cent d'escompte.

Garnitures de robes — différents lots à 25 et 50 pour cent d'escompte.

Aussi les Items Très Spéciaux Suivants :

Linon noir, 40 pouces de large, pour robes d'été, valant 15c, pour, la verge 10c

50 douzaines d'essuie-mains en toile ouvrée, bordure rouge, bouts frangés ; dimension 18 par 36 pouces. Marqués 10c chacun ; demain, chacun 7½c

Couvre-pieds blancs au crochet, pour lits doubles, valant $1.00. Demain. 88c

Mousseline à robes de fantaisie, valant 15c. Demain, la verge. . . . 8¾c

Bielliennes de couleur et beaux lustrés, 54 pouces ; couleurs : brun, marine et vert bouteille, valant 65c. Prix de vente, la verge. . . . 47c

Cravenette imperméable, 60 pouces de large ; couleurs : gris foncé, gris clair, fauve et olive, valant $1.10. Demain, la verge. 89c

Bel alpaca de couleur pour costumes-blouses ; couleurs : brun, gris clair, vert mil, fauve, rouge, bleu pâle, etc., valant 30c. Demain, la verge. 23¼c

Flanellette saxonne, 36 pouces de large, fini mou, valant 12½c. Demain, la verge. 7½c

Organdi imprimé de fantaisie, valant 30c pour. 15c

Lots d'étoffes à robes pour écouler. Prix ordinaires 75c et $1.00 la verge. Demain, la verge. 35c

Réduction Annuelle de Juillet

CASH 10 RECEIPT

Blouses en soie, noires et blanches, valant $2.50. Spécial . . . $1.69

Jupes noires en brillantine, vendues partout $6.00. Spécial . . . $4.75

Blouses en lawn avec insertion, depuis 50c à $3.59

Costumes d'indienne pour dames, valant $3.00. Spécial $1.88

25 douzaines de serviettes en toile blanche avec barre en couleur, valant 18c. Spécial 12c

3,000 Rondelles en caoutchouc pour pot à confiture. Spécial, la douzaine 6c

La balance de nos portes à mouches, imitation de chêne, valant $1.80. Job $1.25

Chaussures pour Dames, dernier style. $2.50

3 Gelée	25c	3 Corn Starch	25c
3 Essence	25c	4 Boîtes pois	25c
7 Tapioca	25c	3 Boîtes pêches	25c

$4.00 de TIMBRES avec $1.00 d'achat Jeudi, Vendredi et Samedi.

TIMBRES DOUBLES DANS L'EPICERIE.

ARSENE LAMY, 830 Saint-Denis, Coin Duluth

Le TRESOR des NOURRICES et MERES du Dr PICAULT

FAIT LE BONHEUR DES ENFANTS ET LA JOIE DES PARENTS

EN VENTE PARTOUT.

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

SIROP D'ANIS GAUVIN

Une Cuillerée à Thé de Sirop d'Anis Gauvin

Procurera aux enfants souffrant d'Insomnie, un sommeil calme, abondant et régulier. Essayez-le.

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

Echos Mondains

Mme A. Scott, de la rue Sherbrooke, Mlles R. A. Meloche et A. Vallières, de Montréal-Annexe, sont en visite chez M. Vallée, à Ogdensburg, où elles passeront une quinzaine de jours. Ces dames visiteront aussi les Mille-Iles.

× × ×

M. et Mme E. Saint-Jean, de la rue Cadieux, sont en visite chez leur fils, René, rue Clarence, Ottawa.

× × ×

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Joséphine Brazeau, de la rue Saint-André, a obtenu la médaille d'honneur offerte par le lieutenant-gouverneur, sir L. A. Jetté. Mlle Brazeau est élève de l'Académie Ste Marie.

× × ×

Mlle Eliza Montreuil, de la rue Logan, partira demain pour un voyage de quelques semaines à Montecello, Minn., chez son frère, M. Adolphe Montreuil.

× × ×

Madame Noël Poirier, de Montréal, est allée passer un mois à St Jean, P.Q., chez Mesdames Jos. Rochon et B. Morais.

× × ×

Madame Emile Guérin, d'Embrun, Ont., est avec son jeune bébé, en visite chez des parents, rue Berri.

× × ×

Mlle Mabel Girouard est en promenade chez des amies, en notre ville, avant de partir pour un voyage en Angleterre.

× × ×

Le Dr Dunstan Grey, est revenu d'Europe, où il a passé plusieurs mois.

× × ×

Mme J. E. Pelletier est partie, hier soir, à bord du "Montréal", pour se rendre à Notre-Dame du Portage, au "Castel Boisé", chez Mme D. Z. Bessette, sa mère.

× × ×

M. Horace Marchand, de Montréal, ainsi que son fils Quiqueran, était en notre ville, samedi et dimanche, en visite dans sa famille.

× × ×

UN JOLI MARIAGE

M. Mathias Filion qui a collaboré durant plusieurs années à la rédaction de "La Minerve" a uni sa destinée à celle d'un charmante jeune fille de Sherbrooke, Mademoiselle Florence Jutras, hier matin.

Depuis quatre ans M. Filion a abandonné la carrière journalistique pour accepter un emploi du gouvernement. Il est conducteur de malles entre Montréal et Sherbrooke. Mademoiselle Jutras est une musicienne de talent et sa réputation comme organiste est universelle dans les cantons de l'Est.

Le mariage a été célébré par le Révérend M. Giguère administrateur du diocèse de Sherbrooke.

L'église était décorée avec goût et le chœur des enfants de Marie, dont la mariée était membre, a rendu avec âme et succès une messe en musique sous la direction de Mme Charles Beaudoin.

M. Charles Beaudoin servait de témoin à l'époux et le frère de la mariée M. J. P. Jutras remplissait les mêmes fonctions pour celle-ci.

Après la cérémonie il y eut déjeuner chez M. J. B. Jutras, frère de la mariée, propriétaire de l'hôtel St Louis.

Les époux et leurs amis ont passé une joyeuse avant-midi. Il y eut chant, discours et musique. Dans l'après-midi, les nouveaux mariés sont partis pour Montréal.

Ils passeront la première semaine de leur lune de miel dans le nord de Montréal, où M. Filion est bien connu.

Les époux ont reçu de nombreux et riche cadeaux.

Un cadeau particulièrement agréable à M. Filion est celui de ses confrères conducteurs de malles. Ils lui ont donné un magnifique secrétaire. M. Filion a fait sa marque dans le journalisme Montréalais. Nous nous joignons à ses nombreux amis pour lui offrir, ainsi qu'à Madame Filion, nos voeux de bonheur, les plus sincères.

× × ×

Sir James Grant est parti samedi pour l'Angleterre pour rejoindre Lady et Mlle Grant.

× × ×

Le Lieut.-Col. Pellatt, de Toronto était à Montréal hier.

× × ×

Les membres du choeur de Saint-Louis de France ont été les hôtes de M. Rodolphe Forget, à Saint-Irénée durant quelques jours.

× × ×

L'hon. M. Gouin, accompagné de l'hon. Jean Prévost, le nouveau ministre de la Colonisation, est arrivé à Montréal hier, hôtel de la Place Viger.

LEUR POSITION SEMBLE DESESPEREE

LES MOUVEMENTS COMBINES D'OYAMA ET DU GENERAL HASEGAWA LES RENDRAIENT COMPLETEMENT MAITRES DES ARMEES RUSSES.

Nouveau ministre

Saint-Pétersbourg, 5 — Le mouvement persistant de l'armée du général Hassegawa vers le territoire russe est regardé dans les cercles officiels comme une démarche du Japon pour forcer la Russie à conclure la paix.

Les forces d'Hasegawa ne sont plus qu'à 50 verstes de la frontière. On croit que dans 10 jours plus de 100,000 Japonais occuperont les villages russes de la région d'Usauri, où jamais encore jusqu'ici un ennemi ne s'est présenté.

On comprend que le plan du général Hasegawa est de tenir le général russe Kasbeck enfermé dans Vladivostock, empêchant en même temps ses adversaires de venir défendre l'Usauri. Cette région ne peut se protéger elle-même, car toute la population mâle est déjà engagée en service actif dans l'armée.

Les Japonais pourront donc contrôler tout le territoire s'étendant du golfe de Pierre le Grand à la rivière Amour, et le général Linevitch ne peut empêcher cette manoeuvre, car ses 400,000 hommes ont déjà assez à faire de tenir en échec les 500,000 soldats d'Oyama.

Toute tentative de sa part pour aller délivrer le général Kasbeck pourrait lui valoir le sort de MacMahon à Metz, en 1870.

Voudrait-il, d'un autre côté, retraiter, qu'il ne pourrait se rendre plus loin qu'à la région du Trans-Baïkal : une telle retraite et la reddition de Kharbine aux Japonais seraient pour ces derniers la pleine possesison du territoire, depuis Kharbine jusqu'à la mer du Japon.

On reconnait donc que la position stratégique des deux armées force le général Linevitch à défendre Kharbine à tout prix.

POUR SUCCEDER A SAKHAROFF

Saint-Pétersbourg, 5 —Le lieutenant-général Ridiger, chef de la chancellerie du département de la guerre, a été nommé ministre de la guerre, succédant au lieutenant-général Sakharoff, qui a démissionné récemment.

Le lieutenant-général Palatzyn a été nommé chef de l'état-major général.

DEMENTI FORMEL

New-York, 5 — "Veuillez déclarer pour moi que je n'ai accordé aucune entrevue aux journaux", a dit hier, en débarquant à New-York, le nouvel ambassadeur russe à Washington, le baron de Rosen, à un représentant de la Presse associée.

On sait que ces jours derniers les journaux ont reproduit une prétendue entrevue du baron, dans laquelle il aurait dit que la Russie était prête à payer une indemnité de guerre raisonnable. Or, ce fonctionnaire n'a jamais parlé de la sorte et il a tenu à le déclarer en arrivant aux Etats-Unis.

Le baron de Rosen succède au comte Cassini, à Washington et il sera de plus l'un des plénipotentiaires de la paix.

EN MANDCHOURIE

St Pétersbourg, 5 — Le ministère de la guerre communique à la presse la dépêche suivante émanant du grand état-major russe en Mandchourie :

"Le 1er juillet, nos troupes prirent d'assaut le village de Sauvaitse, occupé par l'ennemi.

"Les Japonais ayant été délogés se retirèrent en désordre ; nos troupes les reconduisirent jusqu'aux environ de Liaochoufren, à seize milles au sud. Au cours de la poursuite, nos troupes anéantirent un bataillon ennemi.

CONFLAGRATION

Bradford, Penn., 5. — Dix magasins et une résidence privée ont été la proie des flammes hier matin, à Roulette, près d'ici.

Les dommages s'élèvent à $50,000. On ne connait pas l'origine du feu.

ILS RESTERONT UNIS

Vienne, 5. — La chambre inférieure a rejeté la motion proposée par le parti pan-germanique, à l'effet de préparer une législation pour la séparation de l'Autriche et de la Hongrie.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE QUEBEC

A l'assemblée générale des membres de l'Académie de Musique de Québec, les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante : Président, Arthur Letondal ; vice-président, Arthur Lavigne ; secrétaire, Joseph A. Defoy ; trésorier, J. A. Pâquet ; membres adjoints de la section de Québec, MM. J. A. Gilbert et J. Vézina.

LES MALADIES

Le bureau civique d'hygiène a enrégistré la semaine dernière : cinq cas de dyphtérie ; 6 cas de scarlatine et 25 cas de rougeole.

PRISONNIER AFFAME

Zeno Malrowski, qui majora un chèque de paie du Pacifique, de $1.37 à $91.37, la semaine dernière, a été condamné à deux mois de prison. Son dernier mot en passant du corridor à sa cellule, au Palais, fut de mander au gardien Gravel si les pâtés au mouton étaient arrivés.

OCCASIONS EN MACHINES A COUDRE

de véritables, aux magasins Singer. Achetez ici et traitez avec les fabricants. La compagnie Singer est permanente et responsable; ses représentants sont toujours là pour prendre soin des machines Singer. Cherchez l'S rouge. 1427 rue Sainte-Catherine; 1908 rue Notre-Dame; 2437 rue Sanite-Catherine; 1327 rue Notre-Dame, 166 rue St Laurent, 1862 rue St Laurent.

LE CIRAGE POLO

Le nouveau noir à chaussures est vendu en boîtes, la plus grosse qui soit, 10 cents.

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15 cts la boîte.

Il y a environ 40 ans

Le Café

Terrassait un homme

avec l'indigestion, les troubles cardiaques et une toux harassante (beaucoup comme lui). Cet homme constata finalement que le café était la cause de son mal. Il l'abandonna et prit

Postum

Food Coffee

au lieu du breuvage démodé. Le changement se produisit bientôt dans sa santé. Il conclut sa lettre ainsi : "J'aime Postum autant que j'ai aimé le café et, qui plus est, ma santé est maintenant

PARFAITE"

Le nom et l'adresse de cet homme donnés par Postum Cereal Co., Ltd, Battle Creek, Mich.

"Il y a une Raison"

Ayez le petit livre, "The Road to Wellville" dans chaque paquet.

AIDEZ LA NATURE

Dr. PITT'S PEARL PILLS

Le traitement le plus rationnel et celui employé par la plupart des médecins de mérite est d'assister la nature.

C'est le seul moyen d'effectuer une guérison. La Constipation, les maux de tête, les étourdissements et palpitations, et beaucoup d'autres sensations pénibles sont des symptômes qui proviennent tous de la même cause et qui disparaissent quand cette cause est enlevée.

Les Pilules Perles du Dr Pitt renferment des extraits végétaux qui agissent naturellement sur le système digestif. Elles assistent à la nature et font revenir la santé et la vitalité, votre estomac est renforci, votre foie purgé et assaini, et le système tout entier est amélioré. Un sentiment de bien-être et de force succède au délassement. C'est la santé qui revient.

Ces pilules remarquables sont vendues à 25 cents la boîte, 5 boîtes pour $1.00, chez tous les marchands, ou écrivez à la CIE DU Dr PITT, P. O. Box 2384, Montréal.

Pourquoi

Nos manteaux de cheminée sont-ils les Favoris chez tous les gens de Bon Goût ?

C'est que

—ils sont dessinés par des artistes de renommée et conviennent à toutes les exigences des demeures modernes.

Et que-----

NOS PRIX SONT MODERES.

Buches à gaz — Chenêts— Services de Foyer — Tuiles, Mosaïque, Manteaux de cheminée, etc.

Informations sur demande.

WEBSTER, BROS. & PARKES,

1803 rue Notre-Dame. 5,7,10

Poils Follets, Cheveux et Barbe Superflue

Quelque touffue qu'elle soit

Enlevés instantanément sans douleur et sans endommager en aucune façon la peau la plus délicate.

$50.00 DE RECOMPENSE A QUICONQUE NE REUSSIT PAS

C'est par accident que le Dr Simon de Paris a découvert ce miraculeux produit auquel il a donné le nom de RAZORINE parce qu'il est appelé à faire disparaître l'usage du Rasoir, et nous ne craignons pas de le faire essayer. Envoyez-nous 10c pour frais de Poste et nous vous en expédierons un paquet assez gros, pour vous convaincre de sa parfaite infaillibilité. Le prix de la RAZORINE du Dr Simon est de $1.00 le flacon, et est expédié franco dans toutes les parties du monde. Si votre pharmacien ne l'a pas encore en stock, insistez pour qu'il vous le procure, ou adressez Cooper & Co. Dépt 3. 425 rue St-Paul, Montréal, agents spéciaux pour le Canada.

Baume Rhumal

Guérit toutes les affections de la gorge et des poumons qui conduisent à la Consomption

Prix : 25 cents.

3,5,7.

SANTÉ des DAMES

APIOLINE

(Ne pas confondre avec l'Apiol)

Les Capsules d'Apiolne de Chapoteaut font cesser les RETARDS, les SUPPRESSIONS, ainsi que les MAUX DE TETE, L'IRRITATION NERVEUSE, les TRAILLEMENTS, DOULEURS et les COLIQUES qui accompagnent les Epoques et compromettent si souvent la santé des dames.

Prix, $1. Chez tous les pharmaciens. PARIS, 8, rue Vivienne, et tous les pharmaciens. 160-Mnk

25c LIVRES SUR OISEAUX GRATIS

Des milliers vendus. Mais ce livre est gratuit si vous nous envoyez 3 adresses d'eleveurs d'oiseaux et 3 enveloppes jaunes de pain a oiseaux. Pain a oiseaux en paquets jaunes 10 boiteux 10c de tout epicier ou droguiste. Si le marchand n'en a pas, envoyez-nous son adresse et argent ou timbres poste pour paquets demandes.

Pain a Oiseaux (Evitez les imitations. Brevets 1891-95-96.) Guerit maladies des oiseaux et les fait chanter. Boite gratis dans paquet de 2 lb. de graines a oiseaux Cottam, la meilleure nourriture a oiseaux vendue. Renseignements d'experts sur les maladies des oiseaux gratis contre timbres pour reponse. Adresse: COTTAM BIRD SEED, 29 St., London, Ont.

LE REVENU

IL EST FAUX QU'IL Y AIT CONTREFACON SUR UNE HAUTE ECHELLE DES ESTAMPILLES DU TABAC — AUGMENTATION DU REVENU—LES LICENCES.

Certains journaux ont annoncé hier que les inspecteurs du Revenu fédéral allaient faire une enquête au sujet de certaines fraudes dont serait victime le gouvernement. On prétendait que les étiquettes destinées à estampiller le tabac étaient contrefaites sur une assez grande échelle et que les inspecteurs avaient reçu instruction de visiter plusieurs imprimeries et de saisir, le cas échéant, les instruments servant à la contrefaçon.

Interrogé à ce sujet ce matin, M. Toupin, Percepteur en chef de Montréal, dit qu'il n'y a rien de vrai là-dedans ; c'est la première fois qu'il en entend parler.

D'un autre côté, M. Toupin déclare que la perception pour l'année 1904-1905 a été énorme ; elle se chiffre à $4,590,537.30 et représente le tiers environ de la perception totale au Canada.

Au commencement de l'année fiscale, des déficits étaient enrégistrés ; mais bientôt la situation s'améliora et à la fin de cette année, le surplus sur l'année précédente était de $162,524.18.

M. Toupin attribue ces variations au fait que l'on s'attend quelques fois à des augmentations de droits sur certains articles ; dans ce cas la perception est beaucoup plus active.

Le renouvellement des licences cause une grande activité au bureau du Revenu fédéral à l'heure qu'il est.

AFRICA

BABY'S OWN SOAP

De Quatre Continents

nous viennent les huiles végétales et les essences aromatiques avec lesquelles est fait le

Baby's Own Soap

(Savon Baby's Own)

C'est le meilleur pour la peau qu'il entretient et maintient douce et blanche.

Quatre Générations de Canadiens en ont fait usage.

L'AFRIQUE.—*De l'Afrique vient l'huile palmitique qui est une des principales substances dont est fait le Savon Baby's Own. On doit remarquer qu'il n'entre dans ce savon que des huiles et graisses végétales ce qui le rend plus propre qu'aucun savon fait avec les graisses animales.*

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS.

ALBERT TOILET SOAP CO., MONTREAL.

1,5

Ce malaise général

ressenti le matin et qu'on appelle "mal de cheveux" disparaîtra instantanément si vous prenez un John Collin fait avec du

CLUB OLD TOM GIN.

Aucun autre breuvage ne peut mieux vous réconforter.

CLUB OLD TOM GIN

est un alcool pur distillé au Canada, possédant toutes les propriétés médicinales propres au soulagement des maux d'estomac.

BOIVIN, WILSON & CIE, MONTREAL.

SEDLITZ CHARLES CHANTEAUD

Le plus actif et le meilleur marché des purgatifs : : : : : : : :

DEPOSITAIRES:

E. LEFORT & CIE, 14 rue de l'Hopital.

139-Mnn

O-SO-EZY

CIRAGE POUR PLANCHERS, Etc.

COUVENTS, COLLEGES et EGLISES — Pour le grand nettoyage des vacances, s.v.p. téléphoner à Up 4189, 253 RUE BLEURY. 182-Mnn

Bloe Balmoral

1902 RUE NOTRE-DAME

Le plus grand établissement au Canada de Valises, Sacoches, Sacs de Voyage, Malles, Harnais et autres articles en cuir, de la plus haute qualité.

REGISTERED BALMORAL TRADE MARK MADE IN CANADA

H. Lamontagne & Cie Limitée

1902 RUE NOTRE DAME

A PROPOS D'AUTO

M. Arthur Brazeau perd sa cause.

M. Arthur Brazeau avait vendu à M. S. Pagé un automobile avec la condition que celui-ci lui prêterait le véhicule pour une durée de 200 heures. Il allégua devant l'hon. juge Mathieu, que le défendeur n'avait pas rempli son obligation.

Pagé répondit qu'il était à réparer l'automobile en question quand Brazeau le lui demanda, et qu'il fit répondre à ce dernier que l'automobile, aussitôt réparé, serait à sa disposition.

La Cour a décidé que le demandeur ne pouvait évidemment pas exiger sur le champ une voiture endommagée, et a renvoyé l'action.

L'hon. juge Robidoux a accordé $125 à Dame Delphine Desaulniers, épouse de Prosper Milot, qui avait été arrêtée à la demande de Samuel et Edgar Herd.

NOUVEAU COMMISSAIRE D'ECOLES A LACHINE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 5 — L'élection des commissaires d'écoles a eu lieu ici lundi, le 3 de juillet courant. MM. Adélard Allard et Octave Saint-Germain sortaient de charge. M. l'échevin A. E. S. Bournet a été élu et M. Adélard Allard réélu pour un nouveau terme de trois ans.

Avant votre Départ POUR LES VACANCES

Arrangez-vous pour faire nettoyer ou teindre vos tentures et tapis de maison, couvertes et vêtements d'hiver, et quand vous reviendrez, tout sera prêt à servir.

Nous les nettoierons, teindrons et emmagasinerons pour vous.

Bureaux et agences dans toutes les parties de la ville.

British American Dyeing Co.,

3,5,7

Composé à la Racine de Cotonnier de Cook

Le seul remède efficace à prendre tous les mois sur lequel les femmes peuvent compter. Vaut en deux degrés de force— No 1, pour les cas ordinaires, $1 la boîte. No 2, 10 degrés de plus pour les cas spéciaux, $3 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens. Demandez le Composé à la Racine de Cotonnier de Cook, n'acceptez pas de substitutions.

The Cook Medicine Co., Windsor, Ont. 104-M,V,D,L

Etablie en 1797

Norwich Union

Société d'Assurance contre les incendies. Bureau principal pour le Canada : Toronto. J. B. Laidlaw gérant, Toronto; John MacEwen sous-gérant, Montréal; George Lyman, Archibald Wright, M. J. Langelier, M. J. Walsh et Alex. Gobler, Agents spéciaux. 26-Mn

CASTORIA.

Fac-simile de la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte que Vous Avez Toujours Achetée

LE COMTE VAUDREUIL ACCLAME M GOUIN

Suite de la première page

L'HONORABLE M. GOUIN

répondit avec un charmant à propos, à cette manifestation de bons sentiments de la part de ses amis. Il se déclara touché de cette réception exécutée en termes si aimables et si délicats. Puis après avoir exprimé le regret de ce que le gouvernement dans le passé et même dans le présent, n'ait pas fait plus de sacrifices pour le comté, il déclare avec feu qu'à l'avenir, il fera l'impossible pour accorder ce qui sera demandé par les députés de cette partie de la Province, parce qu'il a constaté que ces députés sont des hommes de coeur, prêts à tous les dévouements.

Le ministre termine en remerciant vivement les organisateurs de la réception et la foule très nombreuse qui entoure l'estrade et au milieu de vibrants applaudissements, cède la parole à

L'HON. M. McCORKILL

L'orateur commence par déclarer que, bien qu'il soit un Canadien-anglais, il se trouve toujours chez lui parmi les Canadiens-français, avec lesquels il a toujours vécu en excellents termes depuis son enfance. Et après quelques autres bonnes paroles, l'honorable trésorier déclare qu'il a la satisfaction d'annoncer que le gouvernement sera bientôt en mesure de mettre un surplus sous les yeux de ses fidèles amis relativement au budget financier de la Province. Ces paroles sont accueillies avec enthousiasme.

Vient ensuite

L'HONORABLE JEAN PREVOST,

Ministre de la Colonisation. Le nouveau ministre prononce un joli discours et après avoir fait l'éloge de l'hon. M. Gouin, en qui il voit l'homme de demain, il se déclare heureux de constater le nombre considérable de libéraux venus de partout, dans la Province, pour acclamer et saluer leur chef. Puis il termine en prêchant l'union qui fera la force d'un peuple qui n'a pas dégénéré quoi qu'on en dise, et du Canada, notre beau pays, capable encore et toujours de produire d'honnêtes et de brillants citoyens. Et il ajoute qu'il est fier d'avoir donné le baptême de son premier discours ministériel, dans une contrée qui fleurit sur les bords enchantés de l'Outaouais.

Après cette démonstration à laquelle prirent part des centaines de personnes, l'honorable M. Gouin et ses amis montèrent en voiture, et en

PROCESSION TRIOMPHALE,

parcoururent les principales rues de Rigaud, pour se rendre finalement au Collège, où de multiples tables chargées de fleurs et de mets succulents attendaient l'hôte distingué et les nombreux convives.

La salle décorée de drapeaux, de banderolles et d'inscriptions tout à l'honneur du premier ministre, offrait un agréable coup d'oeil. Dans un coin de la salle, l'orchestre du Théâtre National exécutait les meilleurs morceaux de son inépuisable répertoire.

A LA TABLE D'HONNEUR

prirent place, à droite et à gauche du président, M. H. Pilon, M. P. P., les honorables Messieurs Gouin, Béique, McCorkill, Cloran, R. Lemieux, Jean Prévost, MM. Bergevin, Boyer, Saint-Julien, Alphonse Cherrier, maire du village, Dr Lanctôt, C. L., Camille Piché, H. Pilon, J. Descarries, H. Champagne, G. Langlois, Dr Lacombe, l'échevin G. DeSerres, F. X. Dupuis, ex-échevin Lamarche, J. M. Wilson, O. M. Mousseau, Aimé Geoffrion, E. J. Phaneuf, Edmond Proulx, M. P., Prescott; Alfred Marchildon, échevin Sadler, J. A. Chaurest, O. Faucher, J. M. Duff et quelques autres dont les noms nous échappent.

LES CONVIVES

Au nombre des convives nous avons noté les noms des personnages suivants :

J. E. N. St Julien, James Barry, L. A. Sauvé, Fred. Clevering, Albert Sabourin, S. Lanthier, A. Pilon, L. Sirois, J. B. Bernier, Jos. Cardinal, Arthur Wathier, Victor Chevrier, Narcisse Lalonde, Victor Chevrier, Hyacinthe Lefebvre, Paul Denis, Olivier Hamelin, N. G. Valiquette, Adolphe Valois, James Aquin, Emery Lalonde, F. Lucas, W. Lefebvre, Napoléon Bertrand, Raoul Séguin, P. Proulx, Pierre Leclerc, A. Denis, E. Robillard, J. A. Robillard, André Brosseau, J. A. Valois Jos Tranchemontagne, Gédéon Brunet, Hector Besner, J. L. Soucy, Fred Bouillon, L. Globensky, B. Lalonde, J. F. Valois, Jos Gravel, Dr H. Lafleur, A. Séguin, Raoul St Julien, J. A. Métayer, Emm. Lefebvre, W. Lefebvre, F. Lucas, Oswald Goyer, C. E. Ranger, J. B. A. Valois, E. De St Aubin, Jos Lamarche, Chs. Lenoir, Gédéon Boutin, E. Chartrand, Geo Hodgson, Wm Brown, E. Sauvé, J. M. Cardinal, J. B. Guillet, A. W. Mullen, Jas. Park, A. Vipond, W. J. Davidson, Geo. Methot, Oséas Campeau, Adolphe Chevrier, Sam. E. Lichtenhein, J. M. Wilson J. Bte Charlebois, Fred. Carrière, Ernest Bertrand, Joseph Sabourin, E. Gaboury, Josephus Chevrier, Joseph Brosseau, Wm Houghson, W. Graham, Ignace Séguin, J. N. Legault, J. B. A. Favreau, capitaine A. Mallette, Isaïe Lefebvre, Dr J. A. Bédard, Théodule Aubry, Léon Lauzon, Octave Denis, Narcisse Denis, W. Cousineau, Wilfrid Valois, Arthur Wathier, Roger Dandurand, B. Lalonde, Solyme Brunet, Octave Saint-Denis, W. Cousineau, A. Valois, Amédée Mallette, U. Mallette, U. Valois, Valery Valois, Omer Séguin, Ludger Pilon, George Fletcher, F. Aubry, G. Lauzon, Nap. Chevrier, Joseph Cholette, Olier Pilon, Nap. Léonard, Basile Decoste, Joseph Rozon, J. E. Villeneuve, etc., etc.

LES SANTES

Vers dix heures, le président du banquet, M. H. Pilon, proposa la santé du roi puis donna lecture des dépêches reçues de l'honorable M. Allard, du directeur du collège Bourget, de M. H. Hamilton, du Dr Daignault et du Dr Bissonnette, ces messieurs exprimant vivement leurs regrets de ne pouvoir assister au banquet.

Puis le Dr G. Boyer, M.P., porta la santé "Notre Hôte" en un vibrant discours qui a maintes fois soulevé l'enthousiasme de tout l'auditoire. Il fait un éloquent éloge de M. Gouin puis ajoute qu'il est heureux de constater qu'à ce banquet assistent non seulement des libéraux mais aussi des conservateurs et il assure au premier ministre que ce ne sont pas seulement les libéraux qui lui ont préparé cette démonstration d'estime, mais tous les citoyens des comtés de Vaudreuil et de Soulanges. L'orateur remercie ensuite le ministre d'avoir

AUGMENTE DE $50,000

l'octroi relatif aux écoles primaires ; il fait d'entraînantes dissertations sur l'éducation, l'agriculture et la colonisation, trois questions primordiales importantes pour l'avenir de notre grand et beau pays. Puis dans une éloquente péroraison, d'une voix qui se repercute dans les coins de la salle, l'orateur demande aux convives de lever leur verre et d'acclamer le premier ministre. Un tonnerre d'applaudissements couvrit les dernières paroles du brillant député.

Au milieu d'une

ECLATANTE OVATION

l'honorable M. Gouin prit la parole. Nous regrettons profondément l'inhabilité en même temps que l'impossibilité où nous sommes de reproduire textuellement le magistrale et grand discours que prononça le premier ministre de la Province.

Conquérant d'emblée par ses premières paroles, l'admiration et la sympathie de son nombreux auditoire, le ministre a tenu pendant plus d'une demi-heure, la salle toute entière suspendue à ses lèvres. D'un langage clair, net et chatié, il a exprimé la reconnaissance que doit le parti libéral à tous ceux qui ont donné, par la démonstration d'hier soir, la preuve de l'éclatante estime accordée à la politique libérale. Puis par une habile et délicate transition, M. Gouin entre dans le vif de son sujet, qu'il a traité en maître, selon l'opinion de tous ceux qui l'ont entendu. L'avenir du Canada, de notre race, lui arrache de touchantes expressions et de vibrants appels au patriotisme de ses amis et de ses concitoyens.

Il rappelle, en un langage ému, cette parole patriotique de sir Wilfrid Laurier déclarant que si le 19ème siècle avait été celui des Etats-Unis, le 20ème siècle serait celui du Canada.

Puis en termes énergiques et entraînants, il exprime, au milieu d'applaudissements répétés, les espérances qu'il a mises, comme tous les patriotes, dans l'avenir de la province de Québec, et le rôle qu'elle est appelée à jouer dans cette immense contrée qui dépasse en étendue plus d'un pays d'Europe. Il exprime avec une rare clarté ce qu'est le Canada, pays agricole par excellence, pays industriel incomparable, à qui il ne manque pour se faire une large place au soleil de l'univers que quelques millions de dollars.

Et comme en un splendide panorama, le premier ministre déroule cette idée qu'il n'y a point de raison pour que la province de Québec ne devienne pas un jour, par la poussée de ses immenses richesses et du profond dévouement de sa race,—à la tête de la Confédération". "Notre sol, s'écrie-t-il, dans un beau mouvement, n'est-il pas aussi riche et aussi fécond que celui des Américains ? Notre population n'est-elle pas aussi vaillante que celle de nos voisins ? N'avons-nous pas un territoire immense plus grand que toutes les autres provinces—la Colombie Anglaise exceptée ? N'avons-nous pas une population plus grande que celle des autres provinces—Ontario excepté ?"

Puis l'orateur continue en déclarant que l'élan est donné ; que les aspirations se portent chez tous les bons citoyens et les patriotes vers l'avenir, et les progrès à réaliser. Si bien que nous marchons vers des choses et des développements grandioses que verra la génération qui pousse.

L'orateur passe ensuite à la question de l'instruction primaire, qui doit être encouragée et développée.

"Nous avons montré combien nous étions favorablement disposés, quand nous avons doublé l'octroi à cette branche de l'instruction. Ici l'orateur paye un très beau tribut d'éloges à ceux qui ont créé l'enseignement supérieur dans notre province et particulièrement au collège Bourget, qui a été une pépinière de grands hommes et de patriotes sincères. Puis le premier ministre dit qu'il ne suffit pas de compter sur le bon vouloir du gouvernement et sur ce qu'il fait pour contribuer au développement de l'instruction, il faut aussi compter sur l'effort d'un chacun, il faut que les pères aident à la réalisation de la grande cause de l'instruction publique dans cette province. Faisons aimer nos instituteurs et nos institutrices et rendons-leur la voie facile. Nos enfants instruits aimeront mieux leur patrie et nous les aimerons mieux aussi."

Faisant allusion à l'agriculture, le premier ministre proclame qu'il faut imiter les autres provinces et donner à nos enfants un enseignement technique, qui les placera au premier rang.

L'orateur parle avec non moins d'éloquence de la colonisation. Il veut la fondation d'une école forestière, et il est heureux d'annoncer que son collègue, l'hon. M. Turgeon, a décidé d'envoyer, dès l'automne prochain, deux jeunes écoliers à l'école forestière de Yale aux Etats-Unis.

La péroraison du premier ministre a soulevé de vifs applaudissements. Il a exprimé les voeux d'un grand patriote pour l'avenir du pays et abordant la question de l'argent qui est nécessaire pour mener à bonne fin le programme qu'il s'est tracé, M. Gouin déclare que s'il y a des libertés sociales et politiques nécessaires, il y a aussi des dépenses qui ne se peuvent éviter.

Le premier ministre assure ses auditeurs, qu'avec ses collègues, il donnera à sa province toute l'intelligence, tout le coeur et tout l'amour national qu'il faut pour la faire grande et belle. Une ovation aussi enthousiaste que la première a été faite au premier ministre quand il reprit son siège.

La santé du parlement fédéral fut proposée par M.

AIME GEOFFRION

qui fit de notre parlement un éloge des plus heureux.

L'hon. Solliciteur Général a répondu à cette santé par une pièce d'éloquence dont il a seul le secret. Pendant près d'une heure et demie, il a tenu l'auditoire sous le charme d'une parole pure et entraînante et plusieurs parties de son discours ont été applaudies avec vigueur.

M. LEMIEUX

s'est surpassé, tous l'ont déclaré.

L'HON. M. BEIQUE

répondant aussi au toast du Parlement fédéral se fait un devoir de féliciter l'hon. M. Gouin pour le magistral discours qu'il a prononcé. Pareil discours aussi bien que le discours programme qu'il prononçait à Montréal, il y a quelques semaines indique bien que le premier ministre a tout le talent, le caractère et le patriotisme que l'on doit attendre d'un homme qui a la responsabilité des destinées d'une province.

La santé du Parlement provincial a été portée par

LE Dr PAYMENT,

de St Lazare. Les honorables McCorkill et Prévost, y ont répondu par d'éloquentes paroles. Puis le banquet s'est terminé par une dernière manifestation de l'auditoire en l'honneur du premier ministre et la plupart des convives ont repris, vers deux heures du matin, le convoi qui les a ramenés à Montréal au petit jour.

COUPON
—DE—
LA PRESSE
—POUR—
Portrait à l'Encre de Chine ou au Bromure Pasteline
No 4 5 Juillet 1905.

LE 4 JUILLET

PLUSIEURS VICTIMES DE LA FETE AMERICAINE.

New York, 5.—La journée d'hier a donné son contingent ordinaire de victimes de l'enthousiasme patriotique, en dépit de la stricte surveillance de la police.

Plus de cent jeunes garçons ou citoyens d'âge avancé ont été arrêtés pour avoir violé les règlements contre les pétards et les armes à feu.

Jusqu'ici, on sait que cinq personnes ont été tuées, mais le nombre de ceux qui ont subi des accidents plus ou moins graves se chiffre dans les centaines.

La plupart ont reçu des brûlures en manoeuvrant diverses pièces pyrotechniques.

A Newark une centaine de personnes ont été victimes du 4 juillet.

On estime à 400,000 la foule des promeneurs qui se sont portés à Coney Island.

Sept enfants, âgés de 4 à 14 ans, ont été blessés par l'explosion d'une boîte de poudre, à Broklyn. L'un deux a eu les deux yeux arrachés. On ne croit pas qu'il survivre.

A Governor's Island, l'explosion prématurée de la charge d'un canon de 5 pouces a blessé mortellement le soldat Harrington, du 8 ième régiment d'infanterie. Plusieurs autres soldats ont reçu des blessures plus ou moins sérieuses. Harrington a été projeté à trente pieds de la pièce.

LA FOLIE PATRIOTIQUE

Philadelphie, 5.—Le bilan de la journée d'hier, ici, est de quatre personnes tuées et plus de deux cents blessées.

Un policier du nom de Landgren a tué Michael Cleary, qui se battait avec un Italien et qui refusat de se laisser arrêter. Un grand nombre des blessés ont été atteints par des balles perdues.

LES VICTIMES A BOSTON

Boston, 5.—Pendant qu'on tirait le salut officiel de 45 coups de canon, au fort Warren, hier matin, la charge d'une des pièces a fait explosion plus tôt qu'on ne s'y attendait, blessant mortellement les soldats James J. Buckley et Hector McNeil.

UN TABLIER FATAL

Wheeling, Virg. Occidentale, 5.—Mme Robert Jenkins, de South Wheeling, a été blessée à mort, hier soir, par l'explosion d'une certaine quantité de pétards, qu'elle tenait dans son tablier.

MACABRE RECORD

Chicago, 5—D'après des chiffres reçus par le "Record Herald" et venant de 150 des principales villes américaines, 36 personnes ont été tuées, et 1,677 blessées accidentellement, par des pétards ou des revolvers, dans le cours de la journée d'hier.

LA FOUDRE INCENDIAIRE ET MEURTRIERE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5. — Au cours de l'orage électrique qui est passé par nos cantons, samedi soir, une grange appartenant à M. Herman Cleveland, de Iron Hill, a été frappée par la foudre et détruite avec une trentaine de tonnes de foin qu'elle contenait.

A Ascot, un cheval de la ferme Bieber a été tué et une remise considérablement endommagée.

L'EXCURSION DES COMMIS-MARCHANDS

de cette ville, à Joliette dimanche prochain le 9 juillet, fait présager un succès sans précédent.

Les billets se vendent rapidement. Nous invitons les personnes désireuses de prendre part à cette excursion d'acheter leurs billets dès à présent, car le nombre en est limité.

Le départ se fera à la gare du chemin de fer du Grand-Nord, rue Moreau, à 8.30 a.m.

Le prix pour les adultes, $1.00 et pour les enfants 50c.

On pourra se procurer des billets aux places suivantes :

MM. Deom Frères, 1877 Ste Catherine ; J. A. Laurteau et Cie., 1680 Ste Catherine ; pharmacie Gauvin, 1286 rue Ste Catherine ; pharmacie Désilets, coin Ste Catherine et DeLorimier ; pharmacie Giroux, 216 rue St Laurent ; pharmacie Pinsonneault, 1100 rue Ontario ; pharmacie J. H. Nault, coin Notre-Dame et Richmond ; pharmacie Quenneville, coin Ontario et St Hubert ; pharmacie Demers, No 2185 Notre-Dame ; pharmacie Gadbois, coin St Laurent et Mont-Royal ; MM. Arcand Frères, 111 rue St Laurent ; MM. Vanier et Lesage, 1151 rue St Laurent ; L'Union des Commis Marchands, 149 Berri. r

REGATES REMISES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5 — Les régattes annuelles du Lac Memphremagog, annoncées pour le 1er de juillet, ont dû être ajournées pour cause de pluie ; la nouvelle date n'a pas encore été fixée.

COLONIAL HOUSE, SQUARE PHILLIPS

Rayon des...

CHAPEAUX D'HOMMES

OCCASIONS SPECIALES

30 DOUZAINES DE CHAPEAUX DE PAILLE, en tresse, en paille fendue et en tresse de fil de caret, de fabrication anglaise ou américaine, magnifiques marchandises et belles garnitures. Prix ordinaires, $2.50 et $3.00. Prix spécial $1.50

CHAPEAUX PANAMA

CHAPEAUX DE $12.00 POUR $9.00

Se vendant rapidement. Panama français et Panama véritable, de bonne qualité (formes se pliant). On leur donnera n'importe quelle forme gratuitement.

RAYON DE LA CONFECTION DE VETEMENTS SUR COMMANDE POUR HOMMES

NOUVEAU TWEED DONEGAL ET HARRIS, couleurs et dessins exquis. Ce tissu fera de beaux complets pour la chasse, le Golf ou le voyage, à un prix modique.

ASSORTIMENT CHOISI DE FLANELLE A COMPLETS, gris argent ou à raies de fantaisie, à raies blanches et blanche et marine.

NOUVEAU WORSTED GRIS ARGENT A COMPLETS, très léger, nouvelle nuance de serge bleu pour aller en yacht, couleur marine.

HOMESPUN HALIFAX DE NOUVELLE NUANCE.

ATTENTION SPECIALE APPORTEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE

HENRY MORGAN & CO., - Montréal.

VOTRE BUSTE développé de 2 pouces dans un mois avec le

BUSTINOL

du Dr SIMON de Paris (France.)

$50 de récompense si vous ne réussissez pas. Prix $1.00 le flacon qui peut durer 2 mois. Pamphlet illustré enseignant l'art du massage avec un généreux échantillon de Bustinol expédié gratis sur réception de 10c pour frais de poste. Correspondance strictement confidentielle. Adressez Cie Méd. Dr Simon, Dépt. 3. Boîte Postale 718, Montréal.

GAYNOR ET GREENE

LEURS AVOCATS DEMANDENT LEUR MISE EN LIBERTE SOUS CAUTION.

Les avocats de Gaynor et Greene, vont présenter demain une requête devant l'honorable juge Ouimet, afin d'obtenir que leurs clients soient élargis en retour d'un fort cautionnement.

Une requête de cette nature, déjà présentée au magistrat Lafontaine, fut refusée.

Mtre Donald McMaster, avocat du gouvernement américain, s'est embarqué pour l'Angleterre, afin d'aller combattre devant le Comité judiciaire du Conseil Privé, le récent appel formulé par les avocats des deux fugitifs américains.

C'est la deuxième fois que cette cause célèbre paraît devant les magistrats britanniques. On croit généralement que la fin de cette grande bataille légale approche.

LE TZAR CEDERAIT ENFIN

IL SERAIT A LA VEILLE D'ACCORDER AU PEUPLE UNE CONSTITUTION LIBERALE.

Londres, 5 — S'il faut en croire le "World", un chef de la révolution russe habitant Londres, aurait déclaré que le tsar et les grands ducs, en face de la gravité des événements, ont décidé de proclamer à brève échéance une constitution fort libérale.

On prendrait pour modèle la constitution anglaise, et deux Chambres seraient formées : l'une comprenant les grands ducs et l'aristocratie, l'autre les représentants des "Zemstvos".

A la chambre inférieure reviendrait la plus grande part du pouvoir.

La liberté religieuse serait accordée à tous.

C'est donc la fin de la révolution, et cela sans grande effusion de sang.

LECLERC-McKEE

A quatre heures, lundi, 3 juillet, après-midi, au presbytère de St Patrice. M. l'abbé Callaghan a béni le mariage de M. Walter Leclerc, fils de feu M. Edouard Leclerc, d'Acton Vale, P. Q., à Mlle Sophia J. McKee, de Lancaster, Ont. Quelques proches parents, seulement assistaient à la cérémonie. Le marié était accompagné de son beau-frère, M. F. Valentine, autrefois de Trois-Rivières. La mariée portait une élégante robe de voyage en étoffe brune et un long manteau avec garniture appliquée, blouse en chiffon de soie blanc et un chapeau en chiffon brun et rose pastel. Elle tenait un bouquet de roses crème et capillaire.

M. et Mme Leclerc sont partis le soir pour un voyage à Toronto, les chutes Niagara, Buffalo et New-York. Bon voyage !

PAROISSE SAINT-JACQUES

Les Fabriciens de la paroisse de Saint-Jacques de Montréal : MM. Arcadius Labrecque, ex-premier marguillier, J. L. Coutlée et Alfred Delorme, marguilliers du Banc ; Charles Langlois, F. X. Benoit, Alphonse Champagne et Joseph Chevalier, membres du conseil de Fabrique, avec M. Labrecque, réunis ce jour, ont adopté des résolutions exprimant leurs regrets et sympathies à M. Isaïe Préfontaine, le marguillier en charge de cette paroisse, et à Mme Préfontaine, dans leur si soudaine affliction.

Copie de la présente résolution sera transmise à la famille du regretté défunt et aux journaux.

POUR LIBELLE

M. J. C. Beauvais a obtenu en Cour Supérieure, $100 de dommages du journal "La Patrie", pour un article libelleux paru dans cette feuille en mai 1904, et dans lequel article il était parlé de certaines irrégularités commises à l'hôtel de ville par le demandeur.

Les défendeurs plaidèrent que leur article ne contenait que l'exacte vérité.

La Cour trouva néanmoins que les accusations portées contre M. Beauvais étaient exagérées. Cependant, comme Beauvais fut démis de ses fonctions par la cité, et que celle-ci ne pouvait pas agir ainsi sans raisons majeures, le journal "La Patrie" n'est condamné qu'à la somme citée plus haut.

RECORD DU MONDE

FAIT PAR DESMARTEAUX A VALLEYFIELD.

Sans l'indiscrétion d'un concurrent vaincu, la modestie de notre champion Desmarteaux nous aurait fait ignorer qu'un nouveau record du monde vient d'être fait au Canada pour le lancement du poids de cinquante-six livres, en longueur. On se rappelle que l'an dernier, Desmarteaux, Etienne, établissait un nouveau record canadien au tournoi athlétique de la police, aux terrains de la M. A. A. A. Plus tard, lorsqu'il se mit à l'entraînement pour aller décrocher le championnat du monde à Saint-Louis, il couvrit 37.8, soit dix pouces de plus que le record qu'il venait d'établir pour le Canada. Il fallait absolument battre le record de John S. Mitchell, établi à Travers Island, l'année précédente, 38.5. Etienne Desmarteaux partit en campagne, mais se fit arrêter par la venue de la mauvaise saison.

Desmarteaux a pris sa revanche, cette semaine, et, au cours d'un pique-nique organisé par une association chorale de la ville, à Valleyfield, il a surpris tout son monde

Le champion canadien Etienne Desmarteau, qui vient de briser le record du monde pour lancer le poids de cinquante-six livres.

en lançant un complet trente-neuf pieds, et cela avec un poids de cinquante-sept livres.

Ce printemps, Desmarteaux commençait son entraînement par des lancés surprenants, mais à la suite d'une entorse qu'il se donna en sautant d'un tramway, il dut prendre trois semaines de repos, ce qui n'avança pas sa préparation à l'année athlétique qui s'annonçait si belle pour lui. Desmarteaux reprit son entraînement vers la mi-juin et fut tout surpris de voir que son chômage forcé ne lui avait pas anhilé les muscles et un bon jour, au milieu de ses amis qui le regardaient jouer avec ses poids au parc Lafontaine, il lança exactement trente-neuf pieds six pouces. Jamais Desmarteaux va en deça de trente-sept pieds maintenant, et, disons-le en passant, il s'entraîne avec un poids de cinquante-sept livres au lieu de se servir du poids ordinaire de cinquante-six livres.

Plusieurs personnes nous demanderont peut-être si le record de Desmarteaux sera accepté par les associations athlétiques d'Amérique.

Les règlements de la C. A. A. U. sont précis à ce sujet. Pour que le record fut accepté, il aurait fallu que trois témoins eussent pesé le poids sur le terrain afin de voir s'il était conforme aux règlements. Il aurait fallu ensuite que ces mêmes trois examinent le niveau du terrain, pour assurer que le point de tombée n'était pas plus bas que le point de lancement. Enfin, après avoir mesuré la distance de la tombée au point de lancement, les trois témoins auraient fait un affidavit assermenté devant un juge de paix et l'aurait fait tenir au secrétariat de la C. A. A. U., M. Tees.

Personne n'a songé à faire toutes ces choses à cette petite fête de famille de Valleyfield, et c'est ainsi que le Canada perd le record officiel du monde pour le lancement du poids de cinquante-six livres. Malgré cet oubli, la performance de Desmarteaux n'en reste pas moins record pour un engagement régulier, et tous ceux qui auront appris l'acte nouveau du champion, sauront se convaincre qu'avant longtemps l'oubli de Valleyfield sera réparé. "Desmarteaux, dit le capitaine Love, ex-président de l'Association Athlétique de la Police, est l'un des plus sûrs lanceurs de poids que j'aie vus. Il est plus stable que Flanagan ou Mitchell. Au Canada, il n'y a personne, dans le moment, qui puisse être comparé à Desmarteaux. Aux Etats-Unis, les fours de Mitchell et de Flanagan sont passés, car ces deux hommes manquent de stabilité, et Desmarteaux les a battus, Mitchell, trois fois, et Flanagan, deux fois."

SOUS UNE GRANGE

Deux personnes sont tuées par la chute d'une charpente.

Barrie, Ont., 5 — Un accident qui a causé la mort de deux hommes, a eu lieu lundi dans le canton de Flos, à douze milles d'ici. On était à finir la charpente d'une grange sur la ferme de M. Peter Morgan quand un support se cassa et toute la construction s'effondra, tuant William Harbor, célibataire, et Thomas McTague qui laisse une femme et des enfants. Plusieurs autres ont été blessés.

The John Murphy Company Limited

Mercredi, 5 juillet 1905.

CONCENTRATION DE L'ENERGIE

A notre époque de convoi à un mille à la minute, il est utile d'observer que toute la force et tout le pouvoir merveilleux dans les locomotives sont concentrés dans chaque mouvement de la tige du piston.

Il n'y a que l'énergie concentrée qui peut produire une telle vitesse et la moindre fissure dans le cylindre ou les tuyaux ferait arrêter le train.

Le principe de la concentration est la pierre fondamentale de ce commerce. Le travail est divisé, subdivisé et divisé de nouveau jusqu'à ce que chaque partie particulière soit sous la direction d'un spécialiste.

Actuellement tout le pouvoir de chaque section est concentré sur la vente des stocks d'été et de certains autres stocks, et ce, à n'importe quel prix.

Costumes-blouses. Ordinaires, $2.50 à $3.00 . . . $1.35

Faits en bonne indienne anglaise. Se sont très bien vendus et c'est la balance qui nous reste. Points 32, 34, 36, 38 et quelques 40. Prix ordinaires, $2.50 à $3.00. Jeudi, chacun, $1.35.

Blouses en soie japonaise. Ordinaires $3.25 à $3.00.. $1.95

Beaucoup de divers styles. Quelques-unes garnies d'insertion, quelques-unes complètement plissées, d'autres n'ont que l'empiècement qui est plissé. Couleurs : noir, blanc, marine, brun. Légères comme le Fil d'Ariane ! Prix ordinaires, $2.25 à $3.00. Jeudi, chacune, $1.95.

Un Chapeau en dentelle blanche pour les chaleurs. $3.00

Vient d'arriver de New-York ! Les formes les plus nouvelles, joliment garnis de rubans et de fleurs. Ils sont frais. Jeudi, chacun, $3.00.

Une chemise de Nuit. Très beau nansouk. . . $1.19

Empiècement du devant avec rangs alternatifs d'insertions suisses et valenciennes et remplis ; volant de dentelle valenciennes de 4 pouces au bas de l'empiècement, frison de linon, bordure de dentelle à l'encolure, sur le devant et aux manches, dos ample. Points 56 à 60. Valeur merveilleuse. Jeudi, chacune, $1.19.

Collets en dentelle de fantaisie. Ordinaire, $2.75 à $3.75. . . . . . $1.50

Style collerette, en dentelle Princesse Louise, appliqué Persan, dentelle de soie blanche, galon de Russie, dentelle de soie Cluny, dentelle Battenberg, dentelle valenciennes. Prix ordinaires, $2.75 à $3.75 chacun. Jeudi, chacun, $1.50.

Rubans pure soie. Ordinaires, 25c à 35c 15c

Ruban broché de fantaisie, blanc et crême seulement. Ruban de Dresde de jolies couleurs. Rubans taffetas et Duchesse unis, blanc, crême, rose et bleu pâle. Prix ordinaires 25c à 35c la verge. Jeudi, 15c la verge.

Foulard de soie français, Ordinaire, $1.90. . . . 75c

Un beau lot dans les plus nouvelles nuances. Garanti lavable, pure soie. Vous avez payé $1.90 pour quelque chose qui n'était pas meilleur. Jeudi, 75c la verge.

Gants en tissus, Ordinaires, 25c à 75. . . 15c

Environ 300 paires, belle qualité, unis, en tulle et en dentelle, en soie ou fil de Lille ; fermoirs dômes ou poignets jersey. Couleurs : noir, gris, mode et rose. Aussi quelques mitaines, noir et blanc. Prix ordinaires, 25c à 75c la paire. Jeudi, 15c la paire.

Toile à Costume, Ordinaires, 30c à 55c.. . . . . 15c

Homespun, tissus de fantaisie, et confection Union. Tout pure toile. Grande variété de couleurs parmi lesquelles se trouvent le bleu marin, l'azur, le rose, le cadet, le fauve, le crême, le rouge et le noir. Rien de plus nouveau pour l'été. Prix ordinaires, 30c à 55c la verge. Jeudi, 15c la verge.

Combinaisons pour dames, Ordinaires 75c à $1.15. . 48c

En fil de Lille et en beau coton. Beaucoup de différents styles. Quelques-unes sont garnies de très belle dentelle et de ruban sur le devant. Prix ordinaires, 75c à $1.15 chacune. Jeudi, chacune, 48c.

Nappes. Ordinaires $3.75 à $4.00. . . . . . $2.50

Absolument pure toile. Grandeurs populaires. Prix ordinaires, $3.75 à $4.00. Jeudi, chacune, $2.50.

Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

The John Murphy Company Limited

VENTE DE TAPIS DE JUILLET

Nous allons nous efforcer, en garnissant vos demeures de tapis et de meubles, à activer les affaires des mois tranquilles de l'été. Nous vous offrirons, durant tout ce mois, notre meilleure classe de tapis, rideaux, meubles, lit et literie, à bas prix, avec en sus les escomptes spéciaux de juillet.

THOMAS LIGGET, EDIFICE EMPIRE 2474-2476 RUE STE CATHERINE

NOUVELLES MARITIMES

Un nouveau steamer est arrivé dans le port hier venant de Toronto. Il appartient à la Compagnie des Marchands ("Montreal and Lake Erie Steamship Company"). Il porte le nom de "Montréal" et fera le service entre le port de Montréal et les ports des grands lacs canadiens et américains. C'est un très joli bateau qui partira ce soir avec des passagers et fera escale à Toronto, Port Stanley, Cleveland, Windsor, Detroit et Toledo.

ARRIVES HIER

La seule arrivée importante hier a été celle du "Mongolian", de la ligne Allan, venant de Glasgow. On remarque aussi les charbonniers "Tancred" et "Turret Bell" venant de Sydney et de Port Hastings, respectivement.

On attend le "Bonavista" de la ligne Black Diamond aujourd'hui, avec des passagers de Saint-Jean, N. B., et du charbon de Sydney.

Le "Sicilian", de la ligne Allan, partira de Glasgow aujourd'hui avec une cargaison générale et 107 têtes de bétail.

On attend le steamer "Polino" aujourd'hui. Le commandant Spain à Ottawa n'en a pas besoin pour son enquête dans l'affaire du "Agnar".

M. H. Menier, propriétaire de l'Ile d'Anticosti, a acheté deux phares de France. Ils seront placés à la Baie Ellis. C'est le steamer "Pomeranian" qui les a apportés à Québec, d'où ils seront pris par le steamer "Savoy".

Il y aura joli concert ce soir, à l'Institut des Marins Catholiques.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Tritonia", de la ligne Donaldson, allant de Montréal à Glasgow, est passé à Malin Head, à 7 heures, lundi après-midi.

—Le "Lake Michigan", de la compagnie du Pacifique, est parti de Anvers pour Montréal, avec des passagers et une cargaison générale, hier après-midi, à 5 heures.

—Le "Lake Champlain", de la compagnie du Pacifique, est parti de Liverpool pour Montréal, avec des passagers et un cargaison générale, hier après-midi, à 5 heures.

—Le "Lakonia", de la ligne Donaldson, parti de Glasgow, est dû ici aujourd'hui ou demain.

—Le "Manchester", parti de Montréal est arrivé à Manchester le 3 juillet.

—Le "Bangor Head" est passé à Martin River, hier après-midi, en route pour Montréal. Il apporte 2,870 tonnes d'acier pour le "Great Northern Railway". Il arrivera ici jeudi.

DANS LE PORT

L'eau marquait 29.9, hier, dans le port de Montréal.

Les steamers suivants sont dans le port :

Le "Mongolian", de la ligne Allan.
Le "Monmouth", de la ligne de Londres du C. P. R.
Le "Pomeranian", de la ligne Allan.
Le "Southwork", de la ligne Donaldson.
Le "Lake Manitoba", du C. P. R.
Le "Victorian", de la ligne Allan.
Le "Léopold", de la J. G. Brock and Co.
Le "Virginian", de la ligne Allan.
L' "Iona", de la ligne Thompson.
L' "Athenia", de la ligne Donaldson.
Le "Mauxman", de la ligne Dominion.

ACCIDENT DU TRAVAIL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5. — William Comstock, de Macks Mills, est dans un état précaire, des suites d'un sérieux accident dont il a été victime la semaine dernière, alors qu'il était à opérer un outillage de sa scierie.

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15 cts la botte. r

A LA POINTE-AUX-TREMBLES

LES FETES DU DEUXIEME CENTENAIRE SE TERMINENT PAR UNE MAGNIFIQUE FETE DE NUIT.

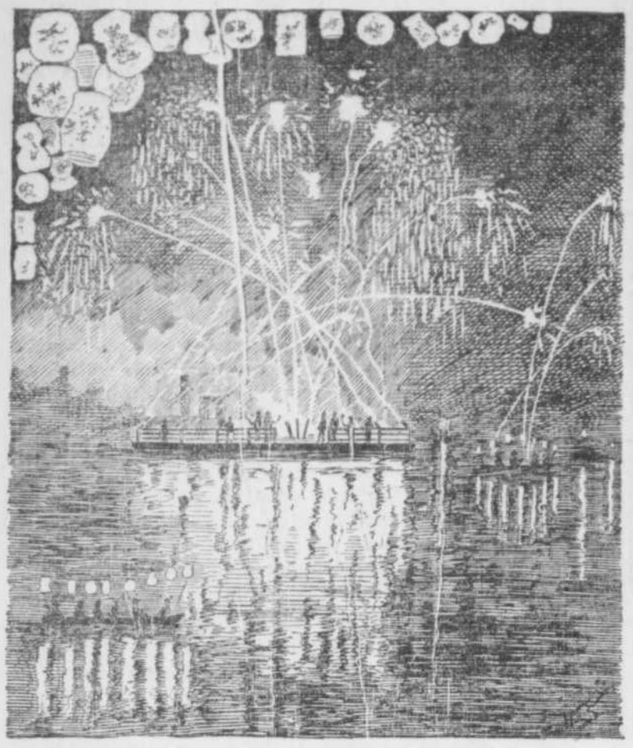

CROQUIS DE L'ILLUMINATION ET DU FEU D'ARTIFICE QUI ONT EU LIEU HIER SOIR A LA POINTE-AUX-TREMBLES, par l'artiste de "La Presse"

Jamais, peut-être, depuis les fameuses fêtes de nuit de Boucherville, village n'a été aussi illuminé que celui de la

Eglise paroissiale de la Pointe aux Trembles.

M. l'abbé J. O. Rouasin, curé de la Pointe aux Trembles.

Pointe-aux-Trembles, hier soir, à l'occasion du deuxième centenaire.

Des milliers et des milliers de lanternes étaient suspendues aux fenêtres, aux portes de toutes les maisons et à tous les arbres. Deux cordons de lanternes étaient fixés dans les rues. Plusieurs maisons d'été, entre autres celle de M. le maire W. Reeves, présentaient un coup d'oeil admirable.

Une foule énorme venue de Montréal et des paroisses environnantes, a circulé pendant toute la soirée dans les rues jusqu'au moment du feu d'artifice.

Lorsque l'on commença à lancer quelques pièces pyrotechniques la foule se porta en face de l'église, sur la pointe, et pendant près de deux heures, les curieux ont pu jouir d'un des plus beaux spectacles que l'on ait encore vu sur la côte nord du fleuve. Le temps était calme et très favorable à l'occasion.

M. l'abbé Jos. Giguère, de L'Assomption, ancien desservant de la Pointe aux Trembles, qui a prononcé le sermon de circonstance hier matin, à l'occasion du deuxième centenaire.

M. l'abbé H. Charpentier, ancien desservant de la Pointe aux Trembles, qui a officié hier matin, à la grand'messe, à l'occasion du deuxième centenaire de l'église.

M. Alfred Reeves, maire du village de la Pointe aux Trembles.

LE SCANDALE DE PHILADELPHIE

Une quantité de femmes et de jeunes filles du grand monde surprises dans des bouges.

Philadelphie, 5 — Les rafles gigantesques opérées samedi dans les maisons de désordre ont provoqué le plus grand scandale de moeurs qui ait jamais éclaté en Amérique. Deux mille personnes arrêtées, dont un grand nombre appartenait à la haute société.

Dans 105 des maisons visitées par la police, 568 personnes faisaient partie des classes dirigeantes. Quantité de femmes et de jeunes filles du grand monde sont à jamais déshonorées.

Les juges sont implacables et refusent d'admettre à caution les accusés de haute marque. Les hommes sont frappés de $10 d'amende et les femmes de $300.

On prévoit que ce scandale va entraîner des ruines matrimoniales et des divorces nombreux.

DEUX FINLANDAIS DEVANT LE RECORDER

Les accusés ne parlant ni anglais ni français, on recherche un interprète.

Nicholas Hill et Armas Laaysa, deux Finlandais arrêtés lundi soir pour ivresse, ont comparu hier devant le recorder. Laaysa était, de plus, accusé de port d'arme prohibée.

Malheureusement, les deux accusés ne parlent ni anglais ni français ; et malgré le flagrant délit de leurs infractions, le recorder n'a pas voulu prononcer sur leur cas sans entendre les moyens de défense des accusés, s'ils en ont à faire valoir. En conséquence, la cause a été ajournée, pour leur permettre de répondre à la Cour par le canal d'un interprète.

LES MANUFACTURIERS CANADIENS

Ils acceptent une invitation d'aller visiter Paris.

Londres, 5. — Les Chambres de Commerce de Newcastle et de Gateshead, ont fait une réception chaleureuse aux manufacturiers Canadiens. Il y a eu lunch au Guildhall et discours par MM. Ellis, le président de la Chambre, par le vice-président Daglish et l'ancien maire Sir W. Stephenson. MM. Wilkins et J. M. Coates répondirent.

L'ambassadeur français à Londres, a transmis aux membres visiteurs une invitation d'aller visiter Paris. Tous ont déjà accepté. La visite aura lieu probablement mardi prochain. Cela retardera le grand banquet libéral à Londres, qui est remis, naturellement, à la fin de la semaine.

LA SESSION FEDERALE

ON PROCEDE AVEC LE BILL DE LA SASKATCHEWAN—LA FIN DE LA SESSION APPROCHE—LES ESTIMES SUPPLEMENTAIRES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Tribune des Journalistes, 5. — Hier, la journée a été consacrée au bill de la province de Saskatchewan, lequel est en tous points semblable à celui de l'Alberta. Tel que convenu, il n'y a pas eu de discussions interminables comme sur le bill de l'Alberta. Le chef de l'oppositoin était à son poste pour surveiller la marche du bill, et faire, à certaines étapes, les mêmes amendements qu'à l'autre bill. Ce sont les officiers de la Chambre qui ont le plus à faire avec ce bill, étant chargés d'enregistrer aux procès-verbaux les amendements de l'Opposition.

M. Geo. Taylor, le chef des whips de l'Oppositon, ne peut souffrir en silence la température plus que désagréable dont nous sommes gratifiés à la Chambre. Hier encore, le thermomètre marquait 87 degrés. Pourtant, tout le monde était de sang-froid. Pas de discours enflammés de la part de MM. Foster, Hughes et MacLean. M. Foster n'a ouvert la bouche que pour joindre ses protestations à celles de M. Taylor. Il a suggéré de jeter les murs de la Chambre à terre si la chose est nécessaire pour faire de la ventilation, un véritable kiosque, quoi. Le Premier Ministre admet que le palais législatif construit sous le régime tory manque de ventilation, et il admet que les ingénieurs du département des travaux publics s'occuperont incessamment d'aviser afin d'améliorer la position Quelques députés de la droite n'ont pas manqué l'occasion de dire à MM. Foster et Taylor que les choses ne seraient peut-être pas aussi mauvaises si l'opposition n'avait rempli l'atmosphère d'autant de gaz avec ses discours interminables sur la question des écoles. Un autre loustic suggère un remède certain pour combattre la chaleur insupportable de l'enceinte parlementaire: c'est de s'en aller.

A propos: comme il n'y a pas grand chose à dire du bill de la Saskatchewan, j'ouvrirai une parenthèse pour enregistrer ce que l'on dit de la date probable de la prorogation des chambres. On croit en finir ce soir même avec le bill de la Saskatchewan, et dès demain, le Ministre des Finances fera son exposé budgétaire, lequel ne devrait pas entraîner un bien long débat. L'honorable M. Fielding commencera la création d'une Commission du Tarif composée des honorables MM Brodeur, Paterson et de lui-même, ce qui nous préservera d'un long débat sur cette importante question du tarif, car il ne restera plus au chef de l'Opposition qu'à réitérer son programme de politique en faveur de la protection ADEQUATE. Sur cette question, il est probable qu'il ne se produira aucune défection dans les rangs de l'Opposition; c'est-à-dire que tous les députés élus comme conservateurs voteront non confiance dans la politique fiscale du gouvernement.

Il y aura aussi les estimés supplémentaires pour l'année courante, dont le principal item est pour l'organisation de la milice régulière du Canada dont nous avons accepté le transport du gouvernement impérial. Je dirai un mot plus loin de ces estimés qui ont été soumis hier soir.

Il est plus que probable que le bill décrétant l'aboliton des timbres de commerce qui doit être présenté ces jours-ci par le Ministre de la Justice restera sur la table jusqu'à la prochaine session. Bref, on compte sur la prochaine prorogation des chambres pour la fin de juillet.

L'AMENDEMENT BORDEN

Le chef de l'Opposition est revenu avec le même amendement qu'il a proposé lors de la deuxième lecture du bill de la province d'Alberta. Cet amendement décrète que lors de l'établissement d'une province dans les Teritoires du Nord-Ouest du Canada, tel que proposé par le Bill de la Saskatchewan, la législature de cette province, sous réserve et en conformité des dispositons des Actes de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 à 1886, a droit d'avoir et devrait pouvoir exercer les pleins pouvoirs d'un gouvernement provincial autonome, y compris le pouvoir exclusif de faire des lois relatives à l'éducation.

Cet amendement sur le bill de l'Alberta fut perdu par une majorité ministérielle de 81 voix; mais, hier, il n'y avait que 127 députés à la Chambre, ce qui a réduit la majorité du gouvernement à 53 voix, le vote ayant été de 90 contre 37.

Tel que convenu entre les deux partis, il n'y eut aucune discussion sur cet amendement. Le vote d'hier a été divisé de la même façon que lors de l'amendement sur le bill de l'Alberta, moins les absents, et M. Morin, député de Dorchester, qui a voté pour l'amendement, probablement par erreur, car il avait voté contre, la première fois.

Le gros du débat sur le bill de la Saskatchewan s'est fait sur la division de cette province en comtés.

NOTES DE LA SESSION

Tel que nous l'avons déjà dit, le gouvernement a aboli les bureaux de perception des taux de passage sur les canaux, et les employés qui étaient préposés à ce travail feront à l'avenir des rapports du trafic sur les canaux, lesquels rapports serviront aux statistiques.

En outre, ils agiront comme officiers de douanes à diverses places sur les canaux.

× × ×

Hier après-midi, M. Foster a ramené la question des "scrips" des métis du Nord-Ouest sur le tapis, demandant si le gouvernement a nommé la commission d'enquête promise. Le Premier Ministre a répondu que le gouvernement règlerait ce point sous peu.

× × ×

Une couronne de fleurs avait été déposée hier sur le pupitre de feu le Dr Johnston, député libéral de Lambton-ouest, dont nous avons annoncé le décès hier. Sir Wilfrid Laurier et le chef de l'Oppositoin ont fait un court éloge du défunt, et il fut résolu de lever la séance à cinq heures, afin de permettre à la députation d'assister au service funèbre qui eut lieu à 5.30 heures à l'église protestante, avant le départ de la dépouille mortelle pour l'inhumation, à Sarnia, Ontario.

× × ×

L'honorable M. Fielding a fait passer hier une résolution fixant à $9,000 le salaire des lieutenants-gouverneurs des nouvelles provinces de l'Alberta et de Saskatchewan.

LES ESTIMES SUPPLEMENTAIRES

Les estimés supplémentaires ont été déposés ce soir. Ils comprennent des crédits pour 1905 et des crédits pour 1906. En voici les principaux :

Crédits pour 1905 :

Les crédits supplémentaires pour l'année fiscale terminée le 30 juin s'élèvent à $168,430.66. Les principaux item sont $464 indemnité parlementaire à la veuve de feu Thos. G. Johnston ; $466.66 à la veuve de feu Thos. Rideut, ingénieur du département des canaux ; $6,000 pour réprations aux bateaux et brise-glaces du gouvernement ; $100,000 pour l'entretien et le maintien des phares ; $3,000 pour dépenses des agences commerciales.

Crédit supplémentaires de 1906 :

Au nombre des employés qui ont obtenu une augmentation de salaire, l'on remarque A. G. Doughty, archiviste du Canada, $250, portant son traitement à $2,200 ; le capitaine T. C. Bouille, du département des finances, à $300, portant son traitement à $2,500; Alfred Morin, commis en chef de la branche des Saisies, département des Douanes, à $200, lui donnant $2,200 ; L. K. Jones, secrétaire du Département des Canaux et Chemins de Fer, $200, soit $2,700 par année ; Philippe Pelletier, du secrétariat d'Etat, $200 ; W. McMahon, surintendant de l'imprimerie Nationale, $200 ; ingénieur en chef du Département des Travaux Publics : Ed. Lafleur, $100, soit $3,500 par année ; N. Mathé, $1,200 par année ; M. Ewart, architecte en chef, $100 au $3,500 par année ; J. W. Borden, comptable et paiemaître général de la Milice, $300 ou $2,800 par année ; Wm Hillsworth, secrétaire du revenu de l'intérieur, $100 ou $2,600 ; F. R. E. Campeau, comptable du Revenu de l'Intérieur, $100 ou $2,000.

Administration de la Justice :

Pour Traitement de juges de cour de comté pour Victoria, district d'Atlin et Kootenay est $7,200. Troitement pour le nouveau juge à Trois-Rivières, $4,000. Pour défrayer les dépenses du juge d'Atlin, C. A., $1,300; pour deux nouveaux juges de la Cour Suprême des T. N. O., $8,000.

Pénitenciers :

Octroi à l'école publique des Montagnes Rocheuses, $250. Pour prison d'Edmonton, $10,000. Salaire de W. P. Archibald, officier des libérés conditionnels, $2,000. Pour augmenter le salaire des inspecteurs des pénitenciers de $2,000 à $2,800 chacun, $2,400.

Législation :

Traduction des témoignages entendus au comité public du téléphone et sommaire des explorations géologiques, $2,200. Balance d'indemnité sessionnelle au Dr A. Thompson, $328.

Arts, agriculture et statistiques :

Pour aider à une exposition générale du Canada à New-Westminster, C. A., en 1905, $50,000 ; fermes expérimentales, $10,000.

Recensement, $10,000. Recensement des provinces Manitoba, Saskatchewan et Alberta, $75,000. Pour l'enregistrement du bétail et réunion des archives, $8,000.

Quarantaine :

Pour un bateau pour service à Victoria, C. A., $25,000.

Quarntaine pour animaux, $150,000.

Immigration :

Salaires des agents et employés en Canada, Grande-Bretagne et autres pays étrangers, $30,000.

Pensions :

Pension à la veuve de feu l'honorable Wm McDougall, $1,200.

Milice :

Solde des soldats, $685,000. Réparations aux fortifications de Québec et Lévis, $75,000. Pour uniformes, $250,000. Octrois aux associations de tir, $4,000. Arsenal du Canada, $250,000. Octrois aux associations de tir, $4,000. Arsenal du Canada, $65,000. Fortifications d'Esquimault, $110,000. Pour préserver le site du vieux fort de Louisbourg, C. B., $5,00. Collège militaire de Kingston, $2,000. Provisions, etc., $900,000.

Intercolonial :

Pour ponts, $150,000. Nouvelle gare à Windsor, $6,000.

Usine à la Rivière du Loup, $45,000. Accommodation à Saint-Jean, $30,000. Accommodation à Pictou, $42,500. A Sainte-Flavie, $9,000. Pour double voie, $50,000. Accommodations à Truro, $50,000. A Moncton, $50,000. A Halifax, $50,000. A Sackville, N. B., $10,000. Achat de matériel roulant, $850,000. Améliorations au service télégraphique, $24,500. Pour mettre en état d'opération le chemin de fer entre Indiantown et Blackville, $25,000. Sémaphores et gares, $2,000. La somme totale demandée pour l'Intercolonial est de $1,850,550.

Chemin de fer I. P. E. :

Embranchement de Cardinal à Montague Bridge, $95,000. A Vernon River Bridge, $22,000.

LE TRANSCONTINENTAL

Gratuité à la veuve de F. B. Wade, président de la commission du Transcontinental, deux mois de salaire, $1,333.33. Pour plans, notes d'arpenteurs, pris par la commission avec intérêt de 4 pour cent jusqu'au 1er août prochain, $352,389.52. Construction, $1,000.00. Terminus et droits de passage, $1,000.00.

Canaux. — Usines pour canal Cornwall, $10,040. Pour installation électrique du canal Lachine, $13,000. Pour compléter le tracé du canal de Trent, $28,000. Améliorations à la branche Est de Holland River à New Market, $100,000 ; installation électrique au canal Welland, $40,000. Pour macadamiser le chemin du côté Est du canal Chambly, $4,800. Bassin Saint-Gabriel, No 1, canal Lachine, $12,500 ; améliorations du bassin No 1, à l'écluse No 1, $5,000. Canal de Trent, $19,200, pour dragage, usine de réparations.

DIVERS

Contribution du gouvernement à la faculté de l'université McGill, pour la fondation d'une école des ingénieurs de chemins de fer, $2,500.

EDIFICES PUBLICS

Observatoire d'Ottawa, $40,000, dont $20,000 pour l'ameublement. Allonge et améliorations aux édifices parlementaires, $100,000. Allonge en bloc de l'ouest, $75,000. Améliorations à Rideau Hall, $50,000.

PORTS ET RIVIERES

Pour un nouveau dragueur pour le chenal du Saint-Laurent, en bas de Québec, $150,000. Quais permanents dans le lac Saint-Pierre et autres endroits du chenal du Saint-Laurent, $100,000.

TRANSPORTATION

Baie Georgienne à Montréal, via rivière des Français et Ottawa, $70,000.

EDIFICES PUBLICS

Pour la Nouvelle-Ecosse, il y a $50,000. Nouveau-Brunswick, $10,500.

Québec, édifices publics :

Améliorations au bureau d'immigration, rue Saint-Antoine, Montréal, $2,500.

Edifice public à Nicolet, $5,000.

Edifice militaire à Québec, remises, $1,000.

Nouveau toit au bureau de poste de Québec, $2,000.

Réparations à la douane de Québec, $1,000.

Améliorations aux édifices publics à Sorel, $2,000.

Améliorations aux édifices publics, Granby, $1,000.

Améliorations aux édifices publics, Saint-Jérôme, $2,500.

Améliorations à la douane de Trois-Rivières, $3,500.

Allonge aux édifices publics, Saint-Hyacinthe, $5,000.

Améliorations aux édifices publics, Joliette, $1,500.

Reconstruction de l'hôpital des émigrés souffrants du trachoma, détruit par le feu, au parc Savard $30,000.

Réparations aux édifices publics, Coaticook, $800.

Appareils pour désinfecter, buanderie à la quarantaine de la Grosse Ile, $2,000.

Ces améliorations dans Québec représentent une somme de $60,800.

ONTARIO

Edifice public :

Au Sault Ste Marie, $23,000.

Edifice public à Owen Sound, $10,000. Améliorations au bureau de poste d'Hamilton, $7,500 ; améliorations au collège militaire, Kingston, $1,200.

Aide pour construire un musée historique à Niagara sur le Lac, $1,000.

Transmetteurs électriques aux édifices parlementaires à Ottawa, Nouvelle installation électrique, $11,000.

Pour éclairer le terrain du parlement à l'électricité, $10,000.

Améliorations à la Banque d'Epargne du bureau de poste d'Ottawa, $30,000.

Améliorations à l'imprimerie nationale, $40,000.

Améliorations au bureau de poste de Toronto, $22,500.

MANITOBA

Entrepôt de douanes, $100,000.

Pour édifices publics, Ontario reçoit $228,-946.32. Manitoba, $172,951.02. Territoires du Nord-Ouest, $32,000 et Colombie Anglaise, $9,782,50.

Loyers, chauffages, etc.

Chauffage et salaire des chauffeurs aux édifices parlementaires, Ottawa, $8,000. Loyers pour bureaux du gouvernement, $12,-000. Meubles, entretien de Rideau Hall, $10,-000. Enlèvement de la neige aux édifices parlementaires, $1,000.

PORTS ET RIVIERES

Pour la Nouvelle-Ecosse, $257,800.

Ile du Prince-Edouard, $4,350.

Nouveau-Brunswick, $126,300.

Québec :

Rivière Châteauguay, dragage, $3,300.

Laprairie, brise-glaces, $15,000.

St Roch des Aulnaies, quai, $1,800.

Rivière Maskinongé, dragage, $5,000.

Rivière Nicolet, dragage, $3,500.

Les Ecureuils, quai, $1,800.

St Ignace de Loyola, quai, $1,300.

Lac St François, Beauce, quai, $3,000.

Anse au Gascon, quai, $11,000.

Bonaventure-Est, brise-lames, $1,500.

New-Richmond, brise-lames, $2,500.

Paspébiac, quai, $5,000.

Port Daniel, quai, $18,000.

Rivière Caplan, débarcadère, $1,000.

Maguasha, quai, $2,500.

St Geoffroy de Nouvelle, brise-lames, $500

Cross Point, quai, $3,000.

St Valérv, quai, $4,000.

Rivière Richelieu, estacades de Belœil, $500.

Les Eboulements, quai, $1,000.

Cap à l'Aigle, quai, $500.

Châteauguay, quai à Woodlands, $1,000.

English River, $4,000.

Roberval, quai, $1,000.

Petite rivière Péribonka, travaux, $600.

Petite rivière Bergeronne, enlèvement de roches, $1,500.

Rivières Ashmapamouchan et Péribonka, expériences, $4,000.

Ste Anne du Saguenay, quai, $2,500.

St Alphonse, quai, $1,000.

Lac Mégantic, quai, $5,000.

Grande Rivière, quai, $1,000.

Anse à l'Ilet, quai, $1,000.

Anse du Cap, brise-lames, $5,000.

Newport, brise-lames, $7,700.

Marsouin quai, $2,000.

Percé—North Cove,—quai, $15,400.

Pointe St Pierre, brise-lames, $6,000.

Rivière aux Renards, quai, $20,000.

Duglastown, Bloc Isolé, $10,000.

Ste Geneviève, quais, $2,500.

L'Islet, quai, $500.

St Jean des Chaillons, quai, $5,000.

Lotbinière, quai, $4,000.

St Laurent, Ile d'Orléans, $600.

Grande Rivière de Beaupié, quai, $4,000.

Château-Richer, havre, $1,000.

Port St François, quai, $1,000.

Grondines, quai, $12,000.

Deschambault, quai, $12,500.

Pointe-aux-Trembles, quai, $20,000.

Rivière Blanches, quai, $1,000.

Pointe-au-Père, quai, $20,000.

Sorel, quai d'eau profonde, $40,000.

Disraeli, quai, $1,500.

Lacolle, quai, $1,000.

Trois-Pistoles, réparations, $500.

Trois-Rivières, quai d'eau profonde, $50,000.

Rivière Saint-Charles, dragage, $10,000.

Pointe Valois, réparations, $600.

Isle Perrot, quai, $1,000.

Rivière Gatineau, mur de protection à la Pointe Gatineau, $7,000.

Saint-Blaise, quai, Rivière Richelieu, $1,500.

TOTAL POUR QUEBEC, $389,700.

Ontario reçoit $257,500 pour havres et rivières.

Manitoba, $800.

Territoires du Nord-Ouest, $5,000.

Colombie Anglaise, $18,500.

Yukon, $15,000.

Le montant attribué aux dragues en matériel général et travaux est de $400,250.

Pour les glissoires et estacades du Saguenay, $18,000.

Pour les routes et ponts $27,705. Entre autres pont de Portage du Fort, $4,000. Pont de la Grande-Rivière, $2,000. Pont Interprovincial à Restigouche, $14,705.

TELEGRAPHES

Cap-Breton, $5,400.

DANS QUEBEC

Ligne de descente au Sacré-Coeur, $4,500.

Marconi à la Grande-Isle, $5,000.

Chicoutimi à Saint-Alexis, $1,000.

Taquosac à Bergeronnes, $1,000.

Sainte-Anne à Saint-Charles-Borromée, $3,000.

Pour les Territoires N.-O., $7,100.

Pour la Colombie, $169,84.

Travaux publics divers.

Commission des voies fluviales frontières, $26,000.

Quarantaine, Grosse-Isle, réparations au "Challenger," $15,000.

Travail additionnel d'ingénieurs, $126,000.

En tout : $182,017.

Subventions postales :

Total : $71,921.

Entre autres.—En plus pour service Dalhousie.

Campbellton, $2,500. En plus pour service Canada Mexico, $50,000. En plus pour service de Québec à Blanc Sablon, $12,000. Paiement à W. A. Walsh, de Québec, pour service de Québec à Pointe aux Esquimaux, $1,821.

Service de l'océan et des rivières. Total, $365,200.

Entre autres, un autre brise-glace, pour le Saint-Laurent et détroit de Northumberland, $175,000. Réparations aux brise-glaces, $16,000. Subsides pour matériel de sauvetage de Davis, $10,000.

Pour matériel pour les Provinces Maritimes et C. A., $20,000.

Pour surveillance des mers du Nord, entretien, etc., $40,000.

Vaisseau de patrouille pour la police à cheval, baie d'Hudson, $40,000. Ecoles de navigation, $3,000. Organisation de milice navale et croisière du Canada, $10,000.

Parcs et côtes :

Total, $715,000, dont $675,000 pour construction de phares et aides à la navigation.

Institutions scientifiques :

Total, $278,280 dont $114,500 pour levées hydrauliques, $75,000, pour construire un steamer de service hydrographique pour l'Atlantique et le golfe; même montant pour la Côte du Pacifique. Pour un hôpital de marine à Yarmouth, $6,000.

Pêcheries: allocation à M. A. L. Baliveau comme inspecteur des pêcheries de Québec, $200 d'indemnité à la veuve du Dr Lavoie, ex-inspecteur des pêcheries de Québec, $106.66, commission de pêcheries, $15,000. Education pour la préparation du poisson, $12,-000. Pour distribution des primes de pêche, $600. Indemnité aux parents de Edouard Richard, du "Losprey" tué dans le service, $200. Pour la destruction du chien de mer, $60,000.

SAUVAGES

Total, $97,241.

Québec et Ontario, $10,150, dont $100 pour améliorations faites par des squatters sur la réserve de Doncaster. Construction de pavillons aux parc des Mille-Isles, $3,350. Révérend Gagné, ancien agent des Micmacs de Marie, $500. Nouvelle-Ecosse, $450. Uouveau-Brunswick, $100. Manitoba, et Territoires, $79,155. Colombie Anglaise, $7,656. Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, $25,000. Gouvernement du Yukon, $117,000, dont $100,000 pour chemins et $2,000 pour le major Wood, gouverneur intérimaire.

Terres de la Couronne, arpentages, $100,000. Divers: aqueduc de Banff $95,000, gravure de cartes du Nord-Ouest, $11,000, Monument Champlain, à Saint-Jean, N.-B., $5,000. Monument à Québec, 300ème anniversaire de la fondation, $5,000. Convention forestière à Ottawa, $3,000. Enquête du tarif, commission, $10,000. Imprimerie du gouvernement, matériel, $50,-000. Législation, cause relative à la législation et l'observance du dimanche, $2,000. Compilation relative à la législation provinciale, $2,000. Pour la déportation des travailleurs étrangers, $5,000. Enquête de l'auditeur-général, $4,500. Douanes, total, $56,-300, dont $30,000 pour les nouvelles provinces de l'Ouest, bureau et salaires. Poids et mesures, inspection des compteurs à eau, $1,000. Intercolonial, dépenses d'exploitation, $1,250,000.

Canaux: Canal de Beauharnois, réparations, $4,000, service des employés travaillant le dimanche, $2,300.

TELEGRAPHES

Compte de revenu, A. M. J. C. Taché, surintendant du district de Chicoutimi, montant additionnel, $300. Réparations du "Tyran" $20,000. Postes, montant additionnel pour service, $324,0000. Le total des crédits supplémentaires de 1906 est de $13,444,-979 ainsi divisés.

Compte du fonds consolidé, $8,394,-710.

Compte du capital, $5,020,262.

9999999999999999999999999

1547-55 RUE Ste Catherine — N. G. Valiquette — 1547-55 RUE Ste Catherine

ABSOLUMENT GRATIS

A chaque Neuvième Client

A part notre escompte habituel de juillet de 20 p.c., nous avons inauguré une grande vente de 9 jours dans laquelle nous offrons réellement de magnifiques avantages à chaque 9e client. Par exemple si le 9e client achète pour un montant ne dépassant pas $5.00 nous lui acquitterons sa facture et rembourserons son argent. Si le montant se trouve être de $5.00 à $10.00 nous rembourserons les ¾. Jusqu'à $15.00, la moitié et $25,00 le quart. Enfin sur toutes les ventes indifféremment nous donnerons 20 p.c. d'escompte.

Ce que nous désirons qu'il soit compris par le public

Nous désirons que le public comprenne bien que nos annonces ne sont pas faites dans le but de l'attirer dans nos magasins sans souci d'y tenir nos promesses. Ce que nous offrons dans nos annonces n'est pas un simple appât, c'est une réalité palpable et vraie qui nous sert à appuyer plus solidement notre réputation.

Voici quelques-uns des articles que vous obtiendrez absolument GRATIS si vous vous trouvez à être le 9e client.

Toutes les voitures d'enfants pliantes ou non, sans distinction de prix.

Les célèbres voiturettes (Allwin) en bois ou en métal.

N'importe quelle chose dans nos immenses magasins est sujette à 20 pour cent d'escompte durant juillet.

Les glacières ou voitures d'enfants vendues sur une 9e vente seront données gratuitement.

GRANDE VENTE DE 9 JOURS — VOTRE ARGENT REMBOURSÉ A CHAQUE 9me VENTE — DU 1er AU 9me DE JUILLET

Toutes les glacières sans distinction de prix.

Toutes les chaises de véranda, de jardin, toutes les chaises berceuses, jusqu'à $5,00.

Toutes les chaises en rotin, jusqu'à $5.00.

Tous les papiers à tapisser jusqu'au montant de $5.00

En un mot, tout jusqu'à $5 00.

9999999999999999999999999

DANS L'ANCIENNE CAPITALE

Noyé trouvé dans le Bassin Louise—Les constables au Cap Tourmente.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 5 — On a trouvé, ce matin, dans le Bassin Louise, le cadavre d'un homme dont on n'a pas encore pu établir l'identité. La mort paraît remonter à plusieurs mois, car le cadavre est très décomposé. Il a été transporté à la morgue, où le coroner tiendra une enquête.

—La moitié de la force constabulaire de Québec est partie ce matin pour aller s'amuser en pique-nique au cap Tourmente. Le chef Trudel et le sous-chef Walsh les accompagnent.

NOUVEAUX COMMISSAIRES D'ECOLE

Lundi soir avait lieu à Verdun une assemblée convoquée dans le but de faire l'élection de nouveaux commissaires d'écoles.

L'élection a été faite tranquillement. Il n'y a eu entre les voteurs aucune discussion..

Les officiers de l'année écoulée, MM A. Casault et Joseph Audette, ont été remplacés cette année par M. Adolphe Leblanc, contracteur, et M. Crowder, plombier.

NOYE ACCIDENTELLEMENT

Le coroner McMahon a disposé, hier, sans jury, du cadavre de Thomas Hackett, de Belfast, Irlande, qu'on repêchait à Maisonneuve, la semaine dernière. Des témoins ont affirmé que le défunt qui travaillait comme journalier à bord du "Turret Bell", avait bu immodérément jusqu'au 23 juin. Le jour suivant un débardeur rapporta qu'il avait vu un homme tomber à l'eau à quelques pas du "Turret Bell".

Le coroner McMahon en a conclu que le défunt s'était noyé accidentellement.

UN BEBE SE TUE EN TOMBANT

Un bébé de un an et un jour, Joseph Maurice Charron, dont la famille habite au No 463 rue Saint-Hippolyte, s'amusait sur un balcon, hier matin, lorsqu'il fit une chûte dans la rue, Le pauvre petit est décédé hier après-midi, des suites d'une fracture du crâne.

Après avoir entendu le témoignage des parents, le coroner a disposé de ce cas sans convoquer de jury.

LA FIN DE LA SESSION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 5 — L'hon. M. Foster déclarait, ce matin, qu'en toute probabilité, les Chambres seront prorogées vers le 15 du courant.

DANS LA TOMBE

Belleville, Ont., 5 — M. John Bell, C. R., avocat consultant en chef du Grand Tronc, est mort ce matin.

Il était né en Irlande en 1822.

EN CONVENTION

LES MECANICIENS CANADIENS SE RENCONTRENT A FRASERVILLE.

Au détroit de Belle-Isle—Sur la terrasse—Dans de mauvais draps

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 5. — Une dépêche de Fraserville dit que cette jolie ville est en fête, à l'occasion de la convention annuelle de la division canadienne de la "Brotherhood of Locomotive Engineers", qui s'y est ouverte hier. Les délégués, qui sont au nombre de 570, tiennent leurs réunions à l'hôtel de-ville. Les hauts officiers de cette fraternité sont: MM. W. S. Stone, grand-chef; W.B. Prenter, S. J. Fulch, R. Cable, P. Donley, et C. Bethel.

—Une centaine d'ouvriers se sont embarqués aujourd'hui sur le steamer du gouvernement le "Séguin", en route paur le détroit de "Belle Isle", où ils vont travailler à réparer les phares.

—Il y a eu un commencement d'incendie, sur la terrasse, hier soir. Un constable a éteint intrépidement les flammes. L'imprudence d'un fumeur a été la cause de l'accident.

—La compagnie "Québec Railway, Ligi and Power" a la ferme intention de pousser de l'avant les procédures contre les trois jeunes gens de Château Richer qui ont été arêtés sous l'accusation d'avoir tenté de faire dérailler les tramways, entre Québec et Sainte-Anne,

FEU MADAME JAMES FERNS

L'épouse du surintendant du télégraphe d'alarme, à l'hôtel de ville, est décédée la nuit dernière à St Lambert, après une longue maladie.

C'est avec regret que nous annonçons la mort de Mme James Ferus épouse du surintendant du télégraphe d'alarme de la ville, arrivée la nuit dernière.

Madame Ferus était d'une santé chancelante depuis des années, quand il y a quelques mois, un cancer à la gorge se déclara. Après avoir essayé de divers traitements sans succès, la défunte décida d'aller passer quelques semaines à Old Orchard Beach, espérant que l'air de la mer lui donnerait quelque soulagement. Elle dut revenir, ces jours derniers, plus mal que jamais, et depuis, elle était alitée chez son gendre, le Dr Mitchell, de St Lambert, où elle est décédée à deux heures ce matin.

Mme Ferus était le type de la femme accomplie, et sa mort cause un vide difficile à combler au milieu d'un large cercle de parents et d'amis.

Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son mari, deux filles.

A la famille en deuil, "La Presse" offre l'expression de ses sympathies dans le malheur qui la frappe.

LE COLLEGE DES MEDECINS D'ONTARIO

Toronto, Ont., 5 — L'assemblée annuelle du conseil du collège des médecins et chirurgiens d'Ontario est commencée, hier. Les officiers suivants ont été élus :

Président, Dr A. A. MacDonald, Toronto ; vice-président, Dr W. H. Monrehouse, London ; Dr R. A. Pyne, régistrateur ; Dr H. Wilberfore Aikens, trésorier ; Christopher Robinson, aviseur; Dr J. C. Patton, auditeur ; Charles Rose, organisateur et John Downey, archiviste.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Déces, doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

DUMAIS — A Montréal, le 25 juin, au No 335 rue Elm, chez M. Jos. Godbout, l'épouse de M. Ludger Dumais, un fils, Joseph-Lucien-Adélard.

Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Godbout, oncle et tante de l'enfant.

PILON — A Montréal, le 2 juillet courant, l'épouse de M. Ludger Pilon, une fille.

Parrain et marraine, M. Edouard Sarrazin, de la Pointe-Claire, et Mlle Marguerite Sarrazin, de Montréal.

MARIAGES

BENOIT - PAQUIN — Le 21 juin, à l'église paroissiale de Clairemont, N. H., M. Noé L. Benoit conduisait à l'autel Mlle Alice Paquin, fille de M. A. Paquin.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Fr. Simard, curé de l'église Ste Marie.

L'heureux couple est parti pour voyage à Gardner—Mass., Boston, New-York, Portland, Me, et autres places.

Nos meilleurs souhaits.

Pas de cartes.

M. et Mme Benoit seront de retour vers le 10 juillet et recevront à la résidence des parents de Madame Benoit.

DECES

BERGERON — En cette ville, le 4 du courant, à l'âge de 23 ans et 3 mois, Albina Cayer, épouse d'Edmond Bergeron.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 41 rue Saint-Georges, à 6½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD — En cette ville, le 5 du courant, à l'âge de 35 ans, Pierre Bédard, médecin.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1523 rue Ontario, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

DAGENAIS — A Sainte-Cunégonde, le 5 du courant, à l'âge de 60 ans, 11 mois et 22 jours, Marie Charette, épouse de Prosper Dagenais, autrefois de Saint-Timothée.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 125 rue Atwater, à 7.30 heures, pour se rendre à l'asile de Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERNS — A la résidence de son gendre, Dr R. W. Mitchell, avenue Victoria, Saint-Lambert, le 5 du courant, Asenath B. Whitney, épouse bien-aimée de James Ferns, surintendant du département des alarmes, Montréal.

Funérailles privées. 206—2

GRIMARD — En cette ville, le 5 du courant, à l'âge de 9 mois, Joseph-Arthur, enfant d'Edmond Grimard.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 54½ rue Montcalm, à 9 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE — En cette ville, à la résidence de son gendre, M. Edward Farrell, à l'âge de 71 ans, huit mois, dame Octavie Paiement, veuve de feu Pascal Lefebvre.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 77 rue Saint-Antoine, à 8 heures, pour se rendre à l'église de la Cathédrale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX — A Saint-Henri, le 5 du courant, à l'âge de 9 mois et 22 jours, Joseph-Télesphore-Rosario, enfant bien-aimé d'Antoine Lemieux, fils, 139A Saint-Ferdinand.

Funérailles privées.

MARTEL — A l'Assomption, le 3 du courant, à l'âge de 69 ans, Juliette Roy, épouse de J. Z. Martel, N. P., C. P. C.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 du courant, après l'arrivée du train du Grand Nord, qui part de Montréal à 8.30 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 205—2

MICHAUD — A Trois-Pistoles, Léopoldine Chamberland, épouse de feu Joseph Michaud, agriculteur, décédée le 17 juin 1905, à l'âge de 71 ans. Elle était la mère de Mathias Michaud, de Trois-Pistoles ; de Jean Michaud, conducteur sur l'I. C. R., à Sainte-Flavie, et de Madame Edouard Rousseau, marchand, de Rubicon, Michigan ; de Madame Fortunat Gagnon, de Montréal, et de Madame Wilfrid Lafrance, de Saint-Martin de Beauce ; elle était aussi l'unique sœur de la Révérende Sœur Sainte-Marthe, de l'Hôtel-Général, Québec.

PREFONTAINE — A Beloeil, le 3 du courant, à l'âge de 14 ans, 4 mois et 19 jours, Irénée Préfontaine, fils unique de M. Isaïe Préfontaine, 316 rue Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu à Beloeil, jeudi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. I. Préfontaine, Beloeil, à l'arrivée du train partant de Montréal à 8.00 a.m., pour se rendre à l'église de la paroisse et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

P. S. — Un train quitte Beloeil à midi et arrive à Montréal à 1 heure. 205—2

Le sel pur est aussi important que l'eau pure ou le lait pur.

LE SEL DE TABLE WINDSOR

est absolument pur et ne prend jamais en pain.

ACCUSE DE FAUX

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 5 — Hier, a commencé le procès contre Arthur Filteau, accusé d'avoir contrefait des signatures sur un billet de $510, et d'avoir obtenu de la banque Molson, au moyen d'un faux, cette somme. Un seul témoin a été entendu hier, ce fut M. Achille Marchand, gérant de la banque Molson, à Victoriaville. Il a déclaré que le 10 juin, 1903, il a reçu trois billets de Filteau et Frères, billets préparés sous l'écriture de l'accusé Arthur Filteau. L'un de ces billets était endossé par Norbert Plaute sous sa croix, en présence de Lumina Fortier et Isabella Plante. Durant les questions posées au témoin, la Couronne a tenté de prouver que le billet en question avait été majoré et altéré par l'accusé. La défense posa une objection, et le président du tribunal, après quelques minutes de délibération, maintint l'objection pour le moment.

Ce procès intéresse vivement la population de nos cantons ; une trentaine de témoins sont assignés.

Mtre L. P. Crépeau, défend l'accusé, assisté de Mtre J. E. Méthot.

LE BRAS FRACTURE

Georgia Capella, un Italien âgé de 32 ans, a eu le bras gauche fracturé, vers 11 h. 30 hier soir, à la suite d'une imprudence.

Capella était assis dans un tramway de la rue Ste Catherine-Est, lorsque, près de l'avenue Atwater, notre Italien eut l'idée de se tenir le bras au dehors. Comme résultat, ce membre fut enserré entre le tramway et un autre véhicule venant dans la direction opposée.

Le blessé qui demeure au No 14 rue Berthelet, a été transporté d'urgence à l'hôpital Royal Victoria.

UNE COMPAGNIE CONDAMNEE

Toronto, 5 — Le jury a condamné hier à Woodstock, la "Tilsonburg Lake Erié and Pacific Ry Coy" à payer $1,000 à Adam Mennie, ouvrier, qui a été blessé en travaillant à l'emploi de la compagnie défenderesse. On a prouvé qu'il y avait eu négligence de la part de cette dernière. Appel de la décision a été fait devant le jug Falconbridge, qui a disposé immédiatement de la cause en portant le montant des dommages à $1,200 et les frais.

La Cie S. CARSLEY Limitée

5 JUILLET 1905.

Ce magasin sera fermé à 1 p.m. le samedi, et à 5.30 p.m. les autres jours, durant juillet et août.

GRANDE SENSATION A LA VENTE A BON MARCHÉ DE JUILLET

La grande vente de juillet qui a débuté avec succès vendredi dernier, n'a fait qu'augmenter depuis. Affaires extraordinaires dans tous les rayons, c'est le rapport de chaque jour. Evidemment il y a une raison. Ces ventes annuelles d'écoulement au Magasin Carsley sont devenues fameuses. Il est connu ce temps où le magasin de Montréal qui donne les plus grandes valeurs réduit encore davantage les prix. Les occasions sont toujours attrayantes ; aujourd'hui elles sont irrésistibles.

VENTE d'ETE de LINGERIE BLANCHE

Une Immense Quantité de Sous-Vêtements Spéciaux pour DEMAIN.

La grande vente de lingerie blanche pour dames est maintenant en pleine activité et vous ménage une infinité de surprises, des occasions imprévues, des valeurs de la plus grande qualité.

25c CALECONS 16c

Caleçons en belle batiste blanche, genres des plus nouveaux, garnis et plissés, pour dames. Excellente valeur à 25c Prix de la vente de juillet. 16c

30c--Cache- Corsets--17c

Beaux cache-corsets en mousseline blanche, genre V, empiècement carré de dentelle, garnis de remplis autour du col et de l'empiècement. Prix ordinaire 30c. Prix de vente . . 17c

45c JUPONS 23c

Beaux jupons en batiste blanche, bien faits, amples, large volant, garnis de remplis. Prix ordinaire : 45c. Prix de vente . . 23c

35c CHEMISES 25c

Belles chemises en mousseline blanche pour dames, empiècement rond, garniture de dentelle, cou et manches garnis de frison de linon. Valeur 35c, pour 25c

$1.75 - ROBES D'ÉTÉ POUR ENFANTS - 98c

Nous avons offert 750 de ces robes il n'y a pas encore une semaine et elles se sont promptement vendues. Hier il n'en restait plus ; mais nous en avons reçu une nouvelle consignation ce matin, précisément de la même valeur. Ainsi ceux qui ont été désappointés et n'ont pu acheter un de ces élégants petits costumes n'auront plus à se plaindre demain.

500 robes d'été pour enfants, en beau duck, blanc, fauve, bleu marine, avec pois polka, etc., magnifique style matelot, collet et poignets en duck uni blanc, avec cravate de même tissu, garniture d'appliqué de fantaisie ; les jupes sont très amples. Pour les petites filles depuis 7 jusqu'aux fillettes de 14 ans. Valeur spéciale à $1.75. Nous les offrons demain pour 98c

Nouvelles Blouses pour le Golf presque qu'à moitié prix

Une consignation en retard de ces élégantes blouses pour le Golf nous est arrivée ce matin. Ce sont des vêtements élégants que celles qui s'habillent à la mode et les fervents du jeu royal trouveront de leur goût.

Blouses de dames pour le Golf en belle laine blanche, devant bouffant, collet haut, manches amples, poignets étroits. Finies avec des boutons dorés. Valeur régulière : $2.75. Prix de la vente de juillet $1.55

Un lot spécial de jersies de dames pour le Golf, à deux points de fantaisie, boutonnés au côté, devant bouffant, collet haut, en marine, rouge, brun, noir et aussi en blanc. Régulier : $3.25. Prix de vente $1.70

CHAPEAUX D'ETE POUR HOMMES

Chapeaux blancs d'été pour hommes et jeunes gens, très beau fini, frais et confortable, dans les points : 6½ à 7½. Prix régulier, 35c. Vente 23c

Chapeaux de paille tressée de fantaisie et unie pour hommes et jeunes gens, bande d'intérieur en meilleur cuir, garnis d'un ruban noir. Ces chapeaux sont une ligne d'échantillons d'un manufacturier prôminent et se vendent régulièrement $1.50, $2.00 et $2.50. Durant cette vente . . 58c

75c—CARTES SOUVENIR—53c

53 paquets de jeux de cartes "Souvenir". Les séries "Ocean to Ocean" comprennent 52 vues intéressantes entre l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique "Montréal et Québec", 52 belles vues de l'Ancienne Capitale et de la Métropole Commerciale. Ces cartes se vendent ordinairement à 75c. Prix de vente 53c

POTS A CONFITURES, ETC.

Les meilleurs pots à confitures Crown Derby, cachetés, faits spécialement pour la Cie S. Carsley à resp., limitée. Couvercles spéciaux, faciles à ajuster et fermant hermétiquement. Une chopine, 59c : Une pinte 69c

2,000 crachoirs en faïence, très forts, couleurs et modèles variés. Se vendant habituellement 20c. Prix de la vente de juillet 15c

Habillements d'Eté pour Hommes

La Vente rend les Prix plus Bas que Jamais

La comparaison des prix montrera que dans des circonstances ordinaires vous paierez moins cher ici que partout ailleurs pour une qualité semblable de marchandises. Durant la vente d'écoulement de juillet, les prix sont plus bas que jamais.

Habillements pour hommes en belle toile grossière, faits des plus belles toiles irlandaises, la dernière coupe et fini semblable à des ouvrages de tailleur. Vous ne connaissez le confort dans les chaleurs jusqu'à ce que vous en ayiez essayé un. Dans toutes les grandeurs. Prix de vente réduit $3.50

Pantalons en duck blanc pour hommes, frais et élégants, faits en tissu de belle qualité, dernière coupe, ourlet très large. Prix de vente de juillet $1.05

Vestes de fantaisie pour hommes, les styles les plus nouveaux dans une variété immense. Prix de vente réduits : 83c à $2.55

ENCORE DES VALEURS SPLENDIDES de CHAUSSURES D'ETE

Il n'y a aucun doute que cette vente sera appréciée. Nous écoulons nos lots désassortis à des prix excessivement bas, avec satisfaction mutuelle. Chaque paire offerte est tout à fait nouvelle et à la mode. Faite en très bons cuirs. Pour jeudi, remarquez ceux-ci :

$2.75 — SOULIERS TAN OX-FORDS — $2.35

Souliers lacés Oxford, pour dames, faits en beau chevreau Dongola chocolat, semelles flexibles cousues à la main et talons cubains. Points, 2½ à 7. Valeur régulière, $2.75. Prix de vente de juillet. . . $2.35

$1.75—BOTTINES POUR DAMES $1.35

Bottines en chevreau Dongola noir, pour dames, style Blucher, bonnes semelles, pesanteur moyenne, bout verni, talons militaires. Points, 2½ à 7. Valeur régulière, $1.75. Vente de juillet. $1.35

$3.25—Souliers Oxfords Blucher—$2.65

Souliers Oxfords Blucher en chevreau dongola chocolat, pour dames, modèles lacés, avec semelles à triple pointe goodyear. Talons militaires. Les dernières formes. Dans tous les points. Vendus régulièrement à $3.25. Prix de vente. $2.65

$1.25 — Chaussures pour Garçons — 95c.

Chaussures lacées en buffle noir, avec bonnes semelles pesantes. Spécialement pour la vacance. Dans les points 11 à 13. Vendues régulièrement à $1.25. Prix de vente de juillet 95c

CHEMISES D'ETE POUR HOMMES

Chemises d'été en beau tulle blanc de Londres, avec collet empesé et manchettes à même, pour hommes. Vraie coupe tailleur ; grandes et amples. Toutes grandeurs. Rien de plus frais pour les chaleurs. Des chemises que vous paieriez $1.50 ailleurs. Prix de vente, jeudi. $1.25

Chemises de nuit en coton blanc avec collet, pour hommes, et chemises de nuit en coton de très bonne qualité, amples du corps. Prix de vente 48c

PARASOLS A REDUCTION

Pas plus de deux douzaines de parasols en drap Union, de très bonne qualité, effet s'enroulant, couleurs noire et blanche seulement, pour dames. Poignées noires. Valant habituellement $1.25. Nous les écoulerons jeudi à. 63c

Seulement une douzaine de parasols en satin crêmé, tiges en acier, poignées tout blanches, pour dames. Prix ordinaire, $2.00. Prix de la vente de juillet. $1

Parapluies en drap Union, de très bonne qualité, tige en acier, nouvelles montures Paragon, coulisses à deux bulbes, magnifiquement montés, poignées en bois naturel, pour hommes. Prix ordinaire, 90c. Prix de vente. 68c

HABILLEMENTS LAVABLES D'ÉTÉ POUR GARÇONNETS

Quelques chics genres à réduction pour cette vente

Habillements blouses de fantaisie, de couleurs et genres variés, pour garçonnets. Chaque vêtement est on ne peut mieux fait et fini, avec collet à part et manchettes à même. Grandeurs pour garçons de 8 à 15 ans. Valant habituellement 75 cents. . . . . 65c Prix de vente. . . . . .

Nous venons de recevoir un très grand lot d'habillements lavables, genre russe et genre à blouse, faits avec goût en tissus de bonne qualité. Nous les offrons durant la vente de juillet à une réduction de 30 p. c. Les prix varient de 56c à. $1.72

GANTS D'ETE AUX PRIX DE VENTE

Gants en fil de Lille, fini Suède, deux fermoirs à pression, pointillé de soie unie, en noir et blanc, pour dames. Points : 5½ à 7½. Ordinairement 50c. Prix de la vente de juillet. 35c

Gants en fil de Lille, fini Suède, un gros bouton d'écaille, poignets élégamment brodés, noirs et blancs. Qualité ordinaire de 75 cts. Points : 5½ à 7½. Prix de vente. 53c

Beaux gants de chevreau, pour dames, excellentes nuances utiles de tan, brun, gris, noir et blanc, pointillé de soie de fantaisie. Points : 5¾ à 7. Ordinairement 70c. Prix de vente de juillet. 55c

Gants en chevreau très fin, les plus nouvelles nuances de tan, mode, gris, noir et blanc, pointillé de soie, deux fermoirs à pression. Points : 5¾ à 7. Ordinairement, 95c. Prix de vente. 74c

TOUS LES CHAPEAUX D'ETE AU RABAIS

Nous offrons le reste de notre assortiment de chics chapeaux parisiens importés à une réduction de 33⅓ à 50 p. c.

Un élégant modèle en mohair réséda, calotte avec groupe de myosotis, superbement ornés de ruban ombré. Prix ordinaire : $8.40. Prix de la vente de juillet. $5.60

Un très beau chapeau modèle en mohair champagne, galon et dentelle à la passe, mêlés de ruban étroit, garni de bouts de plume d'autruche et de tulle. Prix ordinaire : $14.70. Vente. $9.80

LA CIE S. CARSLEY Ltée 1765 à 1783 Rue Notre-Dame, 184 à 194 Rue St Jacques, MONTREAL.

LA CIE S. CARSLEY Ltée 1765 à 1783 Rue Notre-Dame, 184 à 194 Rue St Jacques, MONTREAL.

LA CIE S. CARSLEY Ltée 1765 à 1783 rue Notre-Dame. 184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

TELEGRAPHIE

La vague meurtrière.

Guantajuato, 5 — Le gouverneur O. Bregon estime à 900 le nombre de pertes de vies causées par l'inondation, la plupart des cadavres ayant été repêchés.

Les dommages à la propriété sont de $2,000,000.

Temple en cendres.

Nashville, Tenn., 5 — L'église épiscopalienne de cette ville a été incendiée hier soir. Les dommages sont de $50,000.

Dans le lac.

Jamestown, N. Y., 5 — Un pont jeté sur le lac Celerin s'est effondré hier soir, à 10 heures, précipitant à l'eau une cinquantaine de personnes, dont dix ont dû être transportées à l'hôpital.

Assassin de son fils.

Trenton, N. J., 5 — Gustav Clossen, de Morrisville, Penn., a été transporté hier à Doylestown, Penn., pour répondre à l'accusation d'avoir empoisonné son enfant, Walter, âgé de 12 ans. Il aurait fait des aveux complets.

La proie des flammes.

Bradford, Penn., 5 — Dix maisons d'affaires et une demeure privée ont été incendiées, hier matin. Perte, $50,000.

La chaleur meurtrière.

Berlin, 5 — La chaleur qu'on subit dans toute l'Europe centrale, depuis cinq jours, a déjà fait plus de 100 victimes en Allemagne.

Dimanche, à l'ombre, le thermomètre marquait 107.

Les représailles.

Hong Kong, 5 — Les marchands de Canton préparent une pétition au président Roosevelt pour se plaindre des rigueurs que font subir à leur commerce les Chinois, comme mesures de représailles. Toutes les marchandises américaines sont boycottées.

LE TOUR DU MONDE

CLAPIN ET DE VARENNES SONT PARTIS A PIED POUR OTTAWA OU ILS VONT CHERCHER LEURS PASSEPORTS.

Les deux jeunes voyageurs qui ont résolu de faire le tour du globe terrestre à pied, sont partis ce matin pour Ottawa suivant la promesse qu'ils en avaient faite à leurs amis, comme l'annonçait "La Presse" hier.

A trois heures précises, les deux courageux jeunes gens se mettaient en route. Une foule de curieux sont venus donner une bonne poignée de main à leurs camarades les félicitant et leur souhaitant bon voyage.

COMMISSAIRES D'ECOLES

Elections dans diverses municipalités des Cantons de l'Est.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5 — Cette semaine a eu lieu dans différentes municipalités de nos cantons, l'élection des commissaires d'écoles, pour le terme courant. Les rapports reçus jusqu'ici nous donnent les résultats suivants :

Ascot Corner—C. Lemay, élu par acclamation ; Joseph Biron, réélu. J. Rowe, réélu syndic.

Richmond—P. Healy, élu par 5 voix de majorité sur son concurrent, M. J. A. Goyette.

East Angus—A. B. Watchehorn et Robt. Westgate, élus par acclamation, et M. Tardif et Onésime Lepitre mis en nomination.

Windsor Mills—Joseph Vertefeuille et Emile St Onge, élus.

Hatley—A. E. Fish et E. J. Oliver, élus en remplacement de MM. Ed. Marfield et W. A. Stevenson.

L'AMAZONE EN GUERRE

Nellie O'Neill, âgée de trente-sept ans, connue à la police sous le sobriquet d'"Amazone", a été arrêtée hier soir par le constable Gagnon au carré Chaboillez. Nellie passait rue Saint-Antoine lorsqu'elle aperçut un restaurant ambulant stationné au coin d'une rue. Elle entra et voulut régenter le négrillon qui faisait le service. Une querelle s'en suivit et Nellie brisa tout dans la voiture. Les assiettes, la vaisselle en général, la batterie de cuisine tout fut bouleversé.

WINDSOR MILLS VS LA CANADA PAPER CO.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5 — Une résolution vient d'être adoptée par le Conseil Municipal de Windsor Mills, refusant l'octroi de tous nouveaux privilèges en faveur de la Canada Paper Coy., à moins que cette compagnie n'accepte de discontinuer les procédures judiciaires intentées contre la municipalité en rapport avec le service de l'aqueduc et ne se soit rendue responsable des frais encourus jusqu'ici dans cette cause.

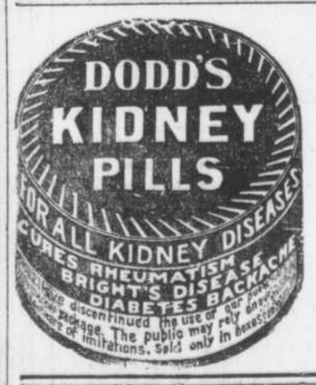

Joie et Santé

La joie et la santé sont deux biens inséparables. Il n'y a pas de joie pure et complète là où la santé n'est pas solide et parfaite. Tout le monde sait ce que c'est qu'un bon rire sain, libre, franc, sans arrière-pensée. Ce rire est celui de l'homme et de la femme qui sont en bonne santé. En entendant une personne rire, vous pouvez immédiatement distinguer si elle se porte bien, si elle n'a pas de tracas, de troubles intérieurs.

Par exemple, prenez les gens malades, leur rire est forcé, est triste, il fait mal à voir. Lorsque les fonctions corporelles ne s'opèrent pas bien tout s'en ressent, l'esprit est atteint tout autant que le corps.

Pourquoi la jeunesse est-elle toujours gaie, de bonne humeur, parce qu'elle est saine, parce qu'elle n'a pas encore passé par les épreuves de la vie qui laissent sur nous des traces profondes. Comment conserver la gaieté, simplement en prenant soin de son organisme, en lui donnant l'assistance qui est nécessaire à toutes les époques de la vie.

Nous lisions, l'autre jour, une lettre adressée aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, par une jeune femme qui profitait de leurs consultations gratuites pour leur demander des conseils sur son état de santé. Or, un des paragraphes de cette lettre était bien significatif et se rapportait bien à ce que nous venons de dire. Après avoir exposé son affection qui était évidemment le "beau mal", elle terminait en disant: "Lorsque je voulais prendre quelques petits ouvrages pour me distraire, je ne réussissais pas, je suis triste et je suis faible, et je ressens des douleurs que je ne puis vous indiquer."

La tristesse continuelle, lourde, accablante, voilà le lot et le sort de la femme qui souffre du beau mal et qui en souffrira tant qu'elle n'aura pas pris le vrai remède, le seul remède qui puisse la guérir, c'est-à-dire les fameuses Pilules Rouges, infaillibles pour les maladies des femmes.

Nous venons de citer un cas et pour montrer jusqu'à quel point les Pilules Rouges sont efficaces, voilà ce qu'écrivait joyeusement cette même femme si triste, après en avoir fait usage pendant quelques mois.

Buctouche, janvier, 1905.

Messieurs les Médecins de la Cie Chimiqu Franco-Américaine, Montréal.

Combien je vous remercie de vos bonnes Pilules. Dès les premiers jours que je les ai prises, elles m'ont fait tant de bien que j'ai repris mon ouvrage et que j'ai travaillé dans ma cuisine. A mesure que je les employais, je me suis sentie de mieux en mieux. La gaieté est revenue comme autrefois. Maintenant, je suis parfaitement guérie et mes amies ne me reconnaissent plus. Je leur conseille à toutes de prendre vos pilules qui m'ont rendu la gaieté et la santé

Recevez tous mes respects,

Dame LEVIS LEBLANC.

Ce n'est certainement pas en vain que les Pilules Rouges jouissent d'une telle popularité parmi les femmes du monde entier. Leur efficacité est prouvée tous les jours.

Non, la Cie Chimique Franco-Américaine n'a rien à imaginer, rien à forger, ni rien à inventer. Les Pilules Rouges sont ce qu'elles sont et valent ce qu'elles valent.

Essayez-les et dites franchement si les Pilules Rouges ne sont pas souveraines.

Consultations gratuites, verbales ou écrites, pour les femmes malades, au No 274 Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

CONTRE LES TRUSTS

THOMAS W. LAWSON S'EN VA FAIRE UN BOUT DE CAMPAGNE DANS L'OUEST AMERICAIN CONTRE LES GRANDES COMPAGNIES.

M. Thomas W. Lawson, l'auteur de "Frenzied Finance" et "The Crime of Amalgamated", doit arriver à Montréal ce soir, en route pour l'ouest américain, où il donnera une série de conférences contre les trusts. Il visitera les Etats du Kansas, de l'Iowa, du Nebraska et du Minnessota.

M. Lawson a choisi la route canadienne pour se rendre dans l'Ouest, parce qu'il a été informé qu'on se proposait de lui créer des embarras légaux à New-York, afin de retarder son voyage et l'empêcher d'arriver en temps.

M. Thomas W. Lawson, l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables contre les trusts, qui passera par Montréal ce soir, en route pour l'ouest américain.

M. Lawson a quitté Boston ce matin, accompagné de son secrétaire, M. Edward M. McSweeney. Il arrivera ici ce soir, et partira immédiatement pour Chicago. De là, il se rendra à Kansas City, où il arrivera à 11 heures a. m., vendredi. Le même soir, il adressera la parole à un dîner du "Knife and Fork Club".

M. Lawson compte être de retour à Boston le 17 juillet.

AQUEDUC PROJETE A NOTRE-DAME DE GRACE

A une assemblée du Conseil de Notre-Dame de Grâce, tenue lundi soir, on a adopté le principe de doter la municipalité d'un système d'aqueduc, et les avocats nommés par la corporation devront préparer un règlement à cette fin pour mardi prochain.

LADY CHAPLEAU

LA VEUVE DE SIR ADOLPHE SERA OPEREE POUR L'APPENDICITE.

Lady Chapleau, épouse de feu Sir Adolphe Chapleau, souffre d'une attaque aiguë d'appendicite.

Elle a été transportée hier soir du St Lawrence-Hall, où elle a ses appartements, à l'Hôpital Victoria, afin d'y subir une opération. Elle est sous les soins des docteurs Broddick et Bell.

Tous font des voeux pour son prompt recouvrement.

LE MAIRE MESSIER

Assistera à la Convention des Municipalités à Winnipeg.

M. Christophe Messier, maire de De Lorimier, a été délégué hier soir par le conseil de cette municipalité à la convention des municipalités canadiennes de Winnipeg, qui aura lieu le 25 du mois courant.

A cette assemblée, le conseil a résolu de construire, rue Chapleau, un égout sur une longueur de 590 pieds.

M. C. E. Forest, ex-secrétaire de la corporation de DeLorimier, a été nommé commissaire d'école de Saint-Grégoire le Thaumaturge.

QUERELLE D'AMOUR

Un chauffeur de l'Intercolonial tué par un rival.

Halifax, N. E., 5 — John Mackenzie, de New-Glasgow, a tué ce matin John Ferguson, chauffeur, à l'emploi de l'Intercolonial, à Stellarton. C'est le résultat d'une rivalité amoureuse, dont une jeune fille du nom de Flynn était l'objet. Mackenzie ne paraît pas être affecté par la tragédie, puisqu'en réintégrant son domicile, il se mit au lit et dormit paisiblement. Il a été arrêté avant le lever du soleil.

L'ASSOCIATION LIBERALE DE MAISONNEUVE

Sous la présidence de M. L. O. Groth3, assisté de M. F. Villeneuve, hier soir, l'Association libérale de Maisonneuve, avec le Club Dorion, ont adressé des félicitations aux honorables MM. Préfontaine, Gouin et Prévost, les premiers à cause de l'intérêt qu'ils prennent à la chose publique, et le dernier à l'occasion de sa récente nomination comme ministre. M. Aug. Charest est le président du Club Dorion.

UNE RECETTE POUR "SANDWICHES"

Du jambon en conserve de Clark, des oeufs durs hachés fins, le tout entre deux tranches de pain beurré, c'est là une sandwich aussi délicieuse que nourrissante.

Cacao Fry

D. MASSON & CIE, Montréal et Toronto, Agents.

TEMPERATURE

Vents frais du sud, beau et très chaud, orages de tonnerre.

Jeudi, vents du sud, beau et plus chaud.

Montréal, 5 juillet 1905.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co.", 1628 rue Notre-Dame, R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum. . . .	81
Même date l'an dernier. . . .	77
Aujourd'hui minimum. . . .	62
Même date l'an dernier. . . .	59

Baromètre — 8 a.m., 29.90 ; 11 a.m., 29.90 ; 1 p.m., 29.95.

Durant les mois de Villégiature 'LA PRESSE' sera adressée à n'importe quel endroit du Canada ou des Etats-Unis à raison de 25 cts par mois.

UN ARGUMENT IRREFUTABLE

LE MAIRE LAPORTE DEMONTRE LA MAUVAISE FOI DES COMPAGNIES D'ASSURANCES, QUAND ELLES EXIGENT UN SYSTEME DE TUYAUX A HAUTE PRESSION, A MONTREAL.

Elles n'exigent pas cela à New-York, où les édifices sont pourtant bien plus haut qu'ici.

Son Honneur le maire Laporte est on ne peut plus satisfait du résultat de la conférence d'hier, entre les autorités civiques et les représentants du Board of Trade : "Nous avons au moins gagné un point, a dit Son Honneur, au cours d'une entrevue avec le représentant de "La Presse", cet avant-midi. C'est que nous avons convaincu les hommes d'affaires que la ville a beaucoup fait en ces dernières années, pour améliorer le service de protection contre le feu. Reste maintenant à savoir si les compagnies d'assurance se rendront à l'évidence. La ville est en mesure de satisfaire aux quelques demandes des hommes d'affaires. Le règlement concernant les matières explosives deviendra loi, d'ici à quelques semaines, et l'échevin L. A. Lapointe doit convoquer incessamment la commission au sujet des conduites souterraines, afin de préparer un règlement pour forcer les compagnies à enfouir leurs fils sous terre. Quant au personnel de la brigade, nous avons démontré aux représentants du Board of Trade, que l'on a actuellement plus de pompiers que n'en demandaient les compagnies d'assurance. C'est la même chose pour l'outillage. A l'heure actuelle, nous avons 5 puissants engins à vapeur, quand nous n'en avions qu'un, en 1900.

La seule demande que la ville ne puisse exaucer, c'est l'installation de tuyaux de haute pression en cas d'incendie. Pour ma part, je crois que cette dépense n'aurait pas de résultat pratique. Il y a 3 ans que cette question se discute à New-York, et on n'a pas encore pris de décision. Comment veut-on que la chose se décide dans l'espace d'un an, à Montréal. Remarquez qu'à New-York, les édifices de 20 et 28 étages sont très communs, tandis qu'ici nous avons à peine 10 édifices dépassant 10 étages ? Si New-York peut protéger ses édifices à 20 étages avec les moyens ordinaires, à plus forte raison doit-on être en état de le faire à Montréal, où les édifices sont bien moins haut. Je crois que le moment est venu d'obtenir une diminution de taux et que le Board of Trade se joindra à la ville dans ce but.

PETITION DE DROIT

Le gouvernement a-t-il le droit de garder les contributions des employés destitués?

M. J. O. Lacroix, avocat, de Montréal, présenta, vendredi matin, au ministère de la justice, à Ottawa, une pétition de droit contre le gouvernement fédéral à l'effet d'obtenir à M. François Corbeil, l'ancien wharfinger du canal Lachine, le remboursement d'une somme de $500,21 cinq cents dollars et vingt-et un cents.

Cette somme représente le montant des retenues faites sur le salaire de M. Corbeil pendant les dix-huit années qu'il a été à l'emploi du gouvernement fédéral. La pétition est basée sur le statut 60 et 61 Vict., dans lequel le gouvernement fédéral a décrété que les retenues faites sur les salaires des employés civils devaient être restituées aux dits employés destitués et ce, même avec intérêt de cinq pour cent.

La pétition allègue que plusieurs employés dans le même cas ont déjà été remboursés des sommes par eux versées au fonds de retraits.

POMPIER BLESSE A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 15.—Adolphe Hamel, un des assistants pompiers de cette ville a été victime d'un assez grave accident lundi matin, lors de l'incendie chez M. Pinkus Goldenberg, rue St Martin.

Comme il voulait tourner la voiture aux échelles, le bout d'une des échelles s'embarrassa dans une clôture et fit verser la voiture et M. Hamel fut cloué sur place sous la charge des appareils. Heureusement que le cheval se trouva dételé à l'instant, car en remuant il aurait certainement causé la mort de son conducteur.

M. O. Beaulac, qui se trouvait là se hâta de tirer M. Hamel de sa périlleuse position. M. Hamel s'est infligé une large blessure à la tête et des contusions aux reins qui le font cruellement souffrir.

AMAZONE CONDAMNEE

Une femme du nom de Nellie O'Neil a été traduite en Cour des Recorders, ce matin, sous l'accusation d'avoir "ravagé" le wagon-restaurant d'un nègre, situé au coin des rues Saint-Antoine et Craig.

Nellie O'Neil était parfaitement sobre, et pour sa défense elle allègue qu'elle avait été volée de $9 par ce restaurateur.

Nellie est condamnée à payer les dommages qui s'élèvent à $10 et aux frais.

ENSEVELIS DANS L'ONDE PERFIDE

Deux familles de St Raymond sont plongées dans un deuil profond

LES VICTIMES

Jean Ouellette, âgé de 27 ans, père de trois enfants, et Napoléon Bureau, âgé de 22 ans.

CADAVRES REPECHES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 5. — Deux familles de Saint-Raymond, comté de Portneuf, à quelque trente milles de Québec, sont aujourd'hui dans le deuil et la désolation, à la suite d'un accident terrible arrivé hier après-midi.

En ce temps de chaleur, où beaucoup de gens vont chercher sur l'eau la fraîcheur que leur refuse la terre ferme brulée par le soleil, les victimes de l'onde se font nombreuses.

Il ne se passe pas de jours sans que le sort fatal sacrifie à Neptune quelques existences.

Hier après-midi, le temps était superbe. Vers 4 heures et 30, trois jeunes gens du village de Saint Raymond résolurent d'aller canoter

SUR LA RIVIERE SAINTE-ANNE,

près des moulins Kennedy. C'était MM. Borromée Bureau, Napoléon Bureau et Jean Ouellette.

A peine s'étaient-ils aventurés un peu au large qu'une fausse manoeuvre fit chavirer l'embarcation. Les trois occupants furent

PRECIPITES A L'EAU.

Borromée Bureau fut assez heureux pour se cramponner à la quille de l'embarcation. Les deux autres disparurent sous l'eau. Seul, Jean Ouellette reparut à la surface et fit de vains efforts pour se sauver. Il n'y parvint pas.

Borromée Bureau

APPELA AU SECOURS

mais le secours se fit attendre, et pendant plusieurs minutes de l'attente la plus angoissante, il lutta contre la mort avec acharnement.

Quant on parvint à le secourir, il était épuisé de fatigue et il allait lâcher prise pour aller rejoindre ses deux malheureux compagnons.

Des recherches furent immédiatement faites pour retrouver les cadavres des deux noyés. Ceux-ci furent

REPECHES

environ une heure après.

On imagine la douleur des familles des malheureuses victimes.

Jean Ouellette, qui était âgé de 27 ans, était marié et père de trois enfants.

Napoéon Bureau était âgé de 22 ans. C'est le fils de M. Joseph Bureau, explorateur pour le gouvernement.

Cette pénible nouvelle a causé une profonde impression dans le village et la paroisse de Saint-Raymond, où ces deux jeunes gens étaient favorablement connus. Le coroner Jolicoeur, de Québec, est parti pour aller tenir

UNE ENQUETE

à Saint-Raymond sur les cadavres des deux victimes.

L'AUDITEUR McDOUGALL

COMPARAIT DE NOUVEAU DEVANT LE COMITE DES COMPTES PUBLICS.

Des interpellations—En pèlerinage.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 5. — M. McDougall, auditeur-général, était de nouveau au comité des comptes publics, ce matin, pour continuer son témoignage en faveurs d'une augmentation de ses pouvoirs, quant au contrôle du paiement des comptes publics. En substance, il a répété ce qu'il a déjà dit à la dernière séance du comité.

—Il y eut une vive passe d'armes entre M. Bergeron, député de Beauharnois, et l'hon. M. Fielding, au sujet du rapport détaillé du témoignage de l'auditeur-général, dont il demande l'impression.

Le ministre des finances refuse de consentir à cette demande, déclarant que jusqu'ici le dossier est incomplet, ne contenant que la version de l'auditeur, laquelle est contestée par le gouvernement.

—M. Camille Piché demandera demain si le gouvernement du Canada a reçu quelque partie de la somme de $5,500,000, payée par le gouvernement des Etats-Unis au gouvernement du Royaume-Uni, à la suite de la sentence arbitrale rendue le 23 novembre 1877 par la commission d'arbitrage siégeant à Halifax.

—M. Léonard demandera si les officiers militaires qui ont passé avec succès leurs examens, l'hiver dernier, à Montréal ont été gazettés, et M. Lavergne, de Montmagny, demandera copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec, au sujet de l'exposition canadienne à Liège.

—Le pèlerinage annuel d'Ottawa à Sainte-Anne de Beaupré a lieu aujourd'hui. Environ 1,200 personnes sont parties par convoi spécial du Pacifique Canadien.

LE CIRQUE LEMON

Deux prisonniers que l'on croyait faire partie du cirque sont envoyés en prison.

Les deux cheminaux que l'on croyait être membres du cirque Lemon, qui fit ses frasque à Roberval, ont été condamnés à huit jours de prison pour avoir volé leur passage à bord d'un convoi du Pacifique. Le détective Crevier qui était chargé de la cause croyait que les deux hommes auraient eu quelque chose à faire avec le vol effraction commis à la gare de Sainte-Rose la semaine dernière. Les voleurs à cette gare, enlevèrent $13, dans le tiroir de l'agent de gare.

OFFRE UNIQUE

De "La Presse" à ses Lecteurs

Portraits à l'Encre de Chine et au Bromure Pasteline

Nous faisons cette offre qui est de beaucoup la plus avantageuse et la plus utile qui ait jamais été faite par aucun journal au Canada, à tous nos lecteurs, sans distinction, qui nous feront parvenir 6 coupons de LA PRESSE dont les dates se suivent avec le montant d'une piastre.

Ces portraits de buste, 16 x 20 pouces, sur toile et montés sur un faux cadre en bois, sont faits par des artistes de renommée, d'après les photographies sur carte. La ressemblance parfaite, leur fini et beauté artistique les feront admirer de tous.

Le prix ordinaire d'un portrait semblable à l'encre de Chine est de $5.00. Et le prix ordinaire d'un portrait semblable au Bromure Pasteline est de $10.00. Cependant, en dépit du prix minime auquel nous les offrons, le travail sera aussi parfait et artistique que si vous payiez $5.00 et $10.00. Ils ne s'effaceront pas avec le temps. L'impression restera claire, nette et ressemblante.

Manière de Commander

Pour les portraits à l'encre de Chine, buste 16x20 — Apportez 6 coupons de dates qui se suivent et $1.00 en argent ou mandat-poste, avec votre photographie sur carte, au dos de laquelle écrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement. Ajoutez 25 cts de plus pour chaque tête additionnelle, ou grandeur entière, par portrait à l'encre de Chine.

Portrait au Bromure Pasteline. Buste 16 x 20 — Apportez 6 coupons de dates qui se suivent avec $1.50 en argent ou mandat-poste, sans omettre d'inscrire votre nom au dos de votre photographie. Il sera chargé 50 cts de plus pour chaque tête additionnelle ou grandeur entière au Bromure Pasteline. Toutes personnes qui commanderont les portraits au Bromure-Pasteline devront mentionner la couleur des cheveux, de la barbe, des yeux et des vêtements.

Des Echantillons de ces portraits sont exhibés dans les vitrines de LA PRESSE, où les personnes désireuses de les examiner peuvent les voir.

La photographie vous sera remise en parfait ordre, en même temps que le portrait à l'encre de Chine. Les grandeurs "Cabinet" sont préférables. Nous ne pouvons assurer satisfaction d'après toutes les photographies sur zinc, d'aucunes sont très défectueuses, les traits étant presque tous effacés.

Les abonnés en dehors de la ville de Montréal et de la Banlieue devront ajouter 40 cts pour frais d'emballage et d'expédition.

Les coupons sont de rigueur ; Il en faudra 6 pour chaque portrait.

Hâtez-vous de nous faire parvenir votre commande, dès que vous aurez collectionné les 6 coupons de LA PRESSE dont le quatrième paraît aujourd'hui en onzième page.

Voici une rare occasion de se procurer un superbe Souvenir de Famille. Ne manquez pas semblable aubaine.

(Ces portraits sont exécutés à La Galerie des Beaux Arts Canadiens, 349 rue Saint-Laurent.)

FEU M. JOSEPH BEAULIEU

LES FUNERAILLES DU POURVOYEUR DU DEPARTEMENT DU FEU ONT ETE IMPOSANTES.

M. Joseph Beaulieu, pourvoyeur du département du feu, a eu d'imposantes funérailles ce matin.

Le service funèbre a été célébré à la chapelle de Notre-Dame des Anges par M. l'abbé Bédard P.S.S., assisté par MM. les abbés Gaudin, P.S.S., et Luche, P.S.S., diacre et sous-diacre.

Marchaient en tête du cortège une escouade de 50 pompiers sous le commandement du capitaine Taylor et une

Photographie du corbillard portant la dépouille funèbre de M. Joseph Beaulieu.

autre de 50 constables sous le commandement du capitaine Fennell.

Venaient ensuite, le chef Benoit de Montréal, le chef Prévost, d'Ottawa, le chef Tremblay, de Sainte-Cunégonde, le chef Massy, de Saint-Henri, le chef Benoit de Maisonneuve, le chef Bélanger, de DeLorimier.

Près des quatre chevaux qui tiraient le corbillard marchaient les pompiers : Jos. Charbonneau, Nazaire Belzing, Jos. Gauthier et Albert Hund.

Portaient les coins du poêl les sous-chefs Dubois, Jackson, Mitchell, les capitaines Marin, Dufresne et Doolan.

Le deuil était conduit par MM. Arthur Beaulieu, fils du défunt ; J. P. Beauvais, gendre; Henri Beauvais et Gérard Beaulieu petit-fils; Zotique Lacasse, Jos, Lacasse, E. Augé, neveux; capitaine Pelletier, cousin.

H. Poitras, A. H. Lévesque, Chs Porteous, Ed. Cavanagh, J. Roch, R. Whitey, A. Renaud, E. Gardner, M. F. Lafortune, Jos. LeBlanc, L. Stuart, B. Bennett, N. Circé, Ls Lussier, J. B. A. Rodier, Ls Senet, J. Nowert, H. Hébert, Art. Paré, W. Tremblay, J. Murphy, J. Lapin, P. Guèvremont, A. Lemay, H. Buller, H. Brosseau, L. Gingras, Jos. Charette, P. T. Nolan, F. C. Taylor, H. Beauchamp, J. Wheler, L. de Bellefeuille, J. Gratton, R. Drouin, R. Marchand, A. Parent, Dr J. J. McCarey, capitaine Johnson, J. Beilley, Jos. Gariépy, H. Patenaude, Chs Patenaude, E. Beauchamp, T. Perrin, J. E. Bourdon, P. Dubuc, A. Pinoteau, ex-échevin Jacques, L. G. Frigon, J. A. Phelan, A. D. Joubert, H. Galarneau, L. E. Simonneau, W. Cadieux, J. E. Cherlebois, A. Labelle, J. Faille, J. A. Leguerrier, Raoul Deschamps, C. Paré, capitaine Jean Nault, capitaine Taylor, Dr Cyphot, P. Décarie jr., Com. Martin, Art. Lemay, R. Gentils, W. Harper, Jos. Turcotte, E. Turcotte, P. Décarie, jr., I. M. Soli, C. Vallée, E. Z. LeBlanc, J. A. Lazure, J. W. Barré, Ed. Whelan, J. A. Robitaille, D. Walsh, G. Murray, V. Lefebvre, C. E. Lamoureux, L. A. D'Amour, H. K. Martin, G. Morin, capitaine Michaud, capitaine, McCollough, A. Labatie, Dr

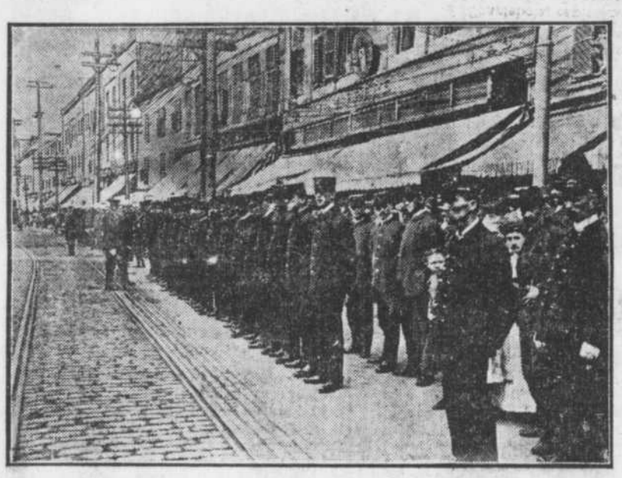

Photographie des escouades de pompiers et de constables qui ont formé la garde d'honneur.

Remarqués dans le cortège, l'échevin Robertson, l'échevin J. Bumbray, l'ex-échevin Stevenson, le chef Carpenter, capitaine Brière, MM. Honoré Lafleur, Art. Lafleur, Alfred Lafleur, M. Lafleur, Raoul Pelletier, J. B. Gravel, Octave Lafeur, U. H. Dandurand, M. Robb, C. Beauvais Art Normandin, l'hon. Alphonse Desjardins, Thomas Gauthier, l'ex-échevin Conroy, Alex. Prud'homme, C. E. Gravel, J. McGuire, J. T. Fontaine, U. G. Clerg, W. Suow, O. Brunneau, C. T. Charlebois, capitaine Benoit, C. Sanscartier, Jos. Laberge, Jos. Lapointe, E. A. Martineau, P. Demers, capitaine Gordon, capitaine Gilmour, ex-capitaine Bishop, E. Brennan E. Porcheron, Armand Porcheron, E. Couvrette, A. Légaré, M, Crément, O. J. Bertrand, E. Lafleur, C. E. Lamotha Jos. Brossard, J. B. L. Flynn, J. A. A. Gauthier et A. Léger.

La sépulture a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neignes.

DETOURNEMENT

Un nommé Jules Gauvreau, de la rue Saint-Dominique, agent, a été traduit devant le magistrat de police sous prévention de détournement d'une somme de $25 à son patron, l'entrepreneur Louis Gagnon. Gauvreau proteste de son innocence.

FEMME MALTRAITEE

Jos. Carrière, boucher, de la rue Marie-Anne, a été arrêté par le constable provincial, Philias Lefebvre, sous accusation d'avoir maltraité sa femme. Le juge Choquet l'a condamné séance tenante à deux mois de prison, le prévenu ayant reconnu sa culpabilité.

POUR LE HAVRE

Un grand nombre de passagers ont achetés leurs billets, en destination du Havre, France, à bord du "Montréal". Ce transatlantique sera samedi-midi tout près du pont Black.

POUR ETEINDRE SA FLAMME

Brockville, Ont., 5 — Un Italien nommé Raggazino, sorti de prison après avoir été condamné pour séduction, a été roulé dans le goudron et la plume, par des inconnus, dans le voisinage de la demeure de ses victimes, la nuit dernière.

Il a porté plainte à la police.

AMOUREUX ARRETES

Le constable Jubinville, de la Longue-Pointe, a traduit deux amoureux devant le tribunal de police ce matin sous prévention de conduite immorale dans les champs de la Longue-Pointe. Le village serait infesté, le soir, de ces couples turbulents.

A L'ECOLE DE REFORME

La distribution des prix aux élèves de l'école de Réforme a eu lieu cette après-midi à deux heures et demie.

Le programme des mieux préparés et comprenant douze numéros, a été bien exécuté.

LE "GREATER MONTREAL"

La Commission de l'annexion est convoquée pour vendredi après-midi, afin de recevoir une délégation du conseil de Ste Cunégonde, et discuter le problème du "Greater Montreal".

A la suite d'une entrevue entre le maire Laporte et le maire Reed, de Maisonnuve, il a été décidé d'inviter le Conseil de Maisonneuve à nommer une délégation pour s'aboucher avec la commission civique de Montréal, sur le même sujet.

UN CADAVRE A VALOISVILLE

Valoisville, 5. — Le fils de l'honorable M. Roland, dont la famille est en villégiature ici a découvert ce midi, flottant sur le fleuve, le cadavre d'un noyé. Le cadavre doit avoir séjourné longtemps à l'eau car il est absolument méconnaissable.

Le cadavre sera transporté à Montréal cet après-midi, sur l'ordre du coroner McMahon.

ACCUSATION GRAVE

James Wilson, de la rue Saint-Antoine, agent, a avoué avoir frappé le conducteur Jos. Nadon, d'un tramway de la ligne Saint-Denis, hier, au coin des rues Saint-Jacques et de l'Aqueduc. Wilson refusait de payer son passage et insultait les employés et les voyageurs du char. Le mécanicien James Bailes l'arrêta au moment où il venait de frapper un voyageur, nommé Oscar Taroux, avec une pierre. Wilson est passible d'emprisonnement à perpétuité pour un délit semblable : mettre en danger la vie des passagers.

Il doit recevoir sa condamnation demain. Le constable Desrosiers, du poste No 6, a arrêté le prévenu à la demande des employés du char.

A CHACUN LE SIEN

Dans le dernier rapport des délibérations de la Commission du Port, "La Presse" a commis bien involontairement une injustice à l'endroit de M. Stuart Howard, l'assistant inspecteur de la ville. Le rapport est rédigé de façon à mettre les lecteurs sous l'impression que c'est l'ingénieur de la commission du port qui est l'auteur des plans de la passerelle de "La Presse", quand ils sont l'oeuvre de M. Howard. C'est ce monsieur qui a préparé tous les plans et spécifications, qui viennent d'être approuvés par le gouvernement d'Ottawa, et ce n'est que justice qu'il en ait le crédit.

SHERBROOKE MENACE PAR UN INCENDIE

Par dépêche spéciale à LA PRESSE

Sherbrooke, Qué., 5. — Un désastreux incendie ravage actuellement la partie nord de la rue Marquette. Deux maisons sont en pleine voie de destruction et les flammes transportées par une forte brise s'attaquent à plusieurs autres maisons. On craint en ce moment une conflagration.

L'origine du feu est encore inconnue.

Toute la force des pompiers est sur les lieux.

DEPECHES DU JOUR

A SA DERNIERE DEMEURE

Cleveland, 5.—A midi, aujourd'hui, les restes de John Hay ont été inhumés, au cimetière Lake View.

Le président Roosevelt, le vice-président, les membres et les ex-membres du cabinet actuel et ceux qui avaient servi sous M. McKinley, étaient présents autour de la fosse.

EN FAILLITE

Spring-Valley, 5.—La "National Bank" de cette ville a fermé ses portes, de même que celle de Toluca, Ills.

DES RELIQUES

Honolulu, 5.—On a trouvé dans des archives, à Hawaii, une lettre signée par George Vancouver, le fameux explorateur, et datée de 1794. Vancouver y parle des bons traitements du roi Kamehomeha le Grand pour lui et ses hommes.

Le document est bien conservé.

On en a découvert plusieurs autres également fort intéressants, entre autres tres des traités conclus entre les divers pays du monde et la monarchie d'Hawaii.

LA LOI DE LYNCH

Russellville, Ky, 5 — James Lyon, accusé de voies de faits graves sur la personne de Mme Mary Gladder, a été arraché de sa prison par une troupe de cent hommes, et on croit qu'il a été lynché.

Un autre prisonnier qui tentait de profiter des troubles pour s'échapper, a été blessé grièvement de deux coups de revolver par le shérif.

VICTIMES DE L'AUTO

Clermont Ferrand, France, 5 — Un automobile portant quatre officiers du club d'automobiles de France a été renversé dans un fossé, aujourd'hui.

M. A. Chard, gérant du club, a été grièvement blessé.

Une autre machine a écrasé un enfant et l'a tué instantanément.

UN CYCLONE

Sydney, Nouvelle Galles du Sud, 5— On annonce de Samoa que de grands dégâts ont été causés là par un cyclone.

VOL AVEC EFFRACTION

Des voleurs ont pénétré avec effraction, la nuit de dimanche à lundi, dans l'épicerie de M. Ménard, coin des rues Laurier et Sanguinet, Mile-End, et y ont enlevé une quantité de cognac, gin, bottes de conserves, etc., représentant une valeur d'environ vingt dollars. Pour opérer, les voleurs ont brisé une grande vitre estimée à une quarantaine de dollars.

Ce vol a été commis à environ un arpent du poste de police du quartier Saint-Denis. La police est aux trousses des voleurs.

LA COUPE GORDON BENNETT

Laschamps, France, 5—Théry est arrivé premier dans la course d'automobiles pour la coupe Gordon-Bennett. Les concurrents suivants sont arrivés comme suit : Cagno, 2 ; Nazzau, 3 ; Caillois, 4 ; Earp, 5. Le parcours était de 350 milles.

RAPPORT DU GOLFE

Rivière du Loup, — Fort vent d'Est. Clair.

Pointe au Père. — Nuageux, calme. Hier, à 11 heures p.m., le "Bangor Head", signalé.

Martin River. — Nuageux, calme. A 8.30 a.m., le "Devona", signalé.

Fame Point. — Clair. Vent du Sud-ouest.

Anticosti. — Nuageux, vent du Sud-Ouest.

Pointe Amour.—Mauvais temps. Vent de l'Est.

Belle-Isle.—Pluie, fort vent du nord. 24 "ice-bergs" en vue.

Low Point. — Clair. Vent du sud-est. A 2 heures a.m., le "Harold" signalé et à 6.30 p.m., le "Beauvoir".

Cap Ray. — Clair, Vent du Nord-ouest.

Cap Race. — Clair. Variable.

VENTE FRAUDULEUSE

Un chaloupier de Longueuil doit être arrêté cet après-midi pour vente frauduleuse d'un yacht à voile à un commerçant de la rue Saint-Laurent Il prétendait que le yacht valait $150. Le commerçant s'aperçut, en le mettant à l'eau, hier, que le pauvre esquif faisait eau par des trous soigneusement cachés par de la peinture.

FAUSSE RUMEUR

Le bruit courait qu'une jeune fille s'était noyée dans un accident de chaloupe hier soir à Dixie. Informations prises, il appert qu'au cours d'une promenade en yacht à voile, une jeune fille est tombée accidentellement à l'eau, mais a été retirée sur-le-champ et a pu continuer le voyage.

SAINTE-JUSTINE STATION

Le conseil municipal s'est réuni lundi, sous la présidence de M. le maire Lapointe.

L'assemblée a été orageuse, vu les travaux des chemins.

Mlles Chole le et B. Miron sont arrivées du couvent de Saint-Polycarpe, avec plusieurs beaux prix pour la musique et l'application.

A l'école du village a eu lieu une jolie séance suivie de la distribution des prix. Les élèves se sont très bien acquittés de leurs rôles et tous sont revenus encouragés de cette petite soirée.

A DEMI NOYEE DANS UN FOSSE

La police repêche une vieille femme qui allait périr dans une mer

DE BOUE

La malheureuse ne peut donner le moindre détail sur ses allées et venues.

PRESQUE UN MIRACLE

Les constables Laurin et Martin, du poste No 13, ont fait ce matin une découverte qui n'est guère banale.

Vers 4.30 heures, un message téléphonique au capitaine Murphy prévenait ce dernier que le cadavre d'une femme noyée flottait dans un canal creusé rue du Hâvre, près de la rue Lafontaine.

Aussitôt l'officier dépêcha sur ces lieux Laurin et Martin, qui firent diligence, s'attendant en effet à se trouver là en face d'un corps à demi décomposé.

Quelle ne fut pas leur surprise, en arrivant à l'endroit indiqué, de trouver en effet dans une excavation une tête humaine émergeant de l'eau,—mais une tête qui remuait et d'où sortait encore le son de la voix.

Le fossé en question est plutôt rempli de boue liquide que d'eau ordinaire, et c'est dans ce cloaque infect qu'une femme était enfoncée jusqu'au cou.

La malheureuse laissait échapper des paroles incohérentes, et les policiers virent sur le champ qu'elle avait perdu la tête.

D'où venait-elle et comment avait-elle pu tomber là: Laurin et Martin ne prirent pas le temps de se le demander. Ils procédèrent au sauvetage sans perdre un instant. La tâche n'était pas dangereuse, mais elle était loin d'être bien propre; ils en sortirent eux-même tout couverts de boue des pieds à la tête.

On constata alors que si la pauvre vieille ne s'est pas noyée, c'était vraiment miracle. En effet, ses pieds étaient bien loin de toucher fond, car la profondeur de l'excavation, sur ce point, atteint au moins six pieds. La Providence avait voulu qu'elle tombât sur un madrier flottant, autour duquel elle engagea l'un de ses bras, pour s'y accrocher avec l'énergie du désespoir.

On essaya de la faire parler, mais tout ce qu'on put tirer d'elle ce fut son âge, 73 ans.

On lui demanda si elle était là depuis longtemps, et elle se contenta de dire que oui.

La pauvresse tremblait de tous ses membres, et lorsque les constables Martin et Laurin la portèrent dans la voiture de patrouille du poste No 2, qu'on avait fait venir, ils crurent qu'elle allait mourir entre leurs mains.

On se rendit avec elle à l'hospice Gamelin, d'où un vieille s'était échappée, hier après-midi, mais elle ne venait pas de cette institution.

Comme elle semblait aller de plus en plus mal, on la transporta alors en toute hâte à l'hôpital Général, où elle déclare qu'elle venait de Kingston.

La malheureuse parle pas un traître mot français, et ne peut donner le moindre détail sur ses allées et venues.

A l'hôpital, on espère lui sauver la vie.

LES GRAINS A CHICAGO

BLE

Marché en hausse et ferme.

Juillet, clos à 92 7-8 cents ; ouvre à 93¼ cents et cote à 93 cents.

Septembre, fermé à 89 5-8 cents ; ouvre à 91 cents, et cote à 90 1-8 cents.

Décembre, fermé à 89¾ cents ; monte à 89 3-8 cents.

MAIS

Le marché est à la hausse en sympathie avec le blé.

Juillet, fermé à 55 5-8 cents ; monte à 56 cents.

Septembre, fermé à 54 5-8 cents, monte à 55¼ cents.

Décembre, ferme à 49 1-8 cents à 49 3-8 cents, et cote à 49 7-8 cents.

AVOINES

Le marché est plutôt indécis.

Juillet, ferme à 32 5-8 cents ; ouvre à 32 1-8 cents et tombe à 31 7-8 cents.

Septembre, ferme à 31 5-8 cents ; monte à 32 1-8 cents.

Décembre, fermé à 32¼ cents ; monte à 32½ cents, et cote à 32¼ cents.

LE BLE A WINNIPEG

Marché vigoureux et soutenu.

Juillet, ferme à $1.06; monte à $1.06¾ cents.

Octobre, fermé à 88¾ cents ; ouverture, 89⅜ et cote à 88¾ cents.

BUCKINGHAM

Vendredi après-midi, à 4 heures, avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'hôpital canadien maintenant en construction. Ce magnifique édifice sera la propriété des RR. Soeurs Grises d'Ottawa, qui en auront la direction.

Les dimensions sont de 40 x 80, comprenant trois étages, outre le rez-de-chaussée. C'est Sa Grandeur Mgr Archevêque J. Thomas Duhamel qui fit la bénédiction.

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette imposante cérémonie, entre autres, les RR. MM. Croteau, curé de la paroisse ; J. B. Bazinet, de Plaisance ; J. Châtelain, de Thurso ; les RR. PP. Bourque et Turbault, Dominicains, d'Ottawa.

Parmi les laïques présents, remarqués : M. l'avocat Yvon Lamontagne, qui présidait l'assemblée ; Son Honneur le maire et la mairesse John Valelee ; M. W. A. Middleton, gérant de la banque d'Ontario ; M. D. Robertson, gérant de la banque d'Ottawa ; le Dr John et Mme McConnie, M. et Mme J. L. Oneil, M. Alp. Rady, fermier; Dr Rodrigue, M. H. Tourangeau, M. E. Lapierre, J. V. Monpetit, M. H. Bigras, M. C. Parker, M. J. Flaherty, agent du C. P. R. ; M. F. Lahaie, etc.

De magnifiques discours par des orateurs religieux et laïques ont été fort goûtés de l'auditoire, et des dons en argent très généreux ont été faits.

LA BAIE DU FEBVRE

A une assemblée des francs-tenanciers, tenue le dimanche, 25 juin, à l'issue de la grand'messe, il a été décidé de faire une répartition au montant de $15,000, en trois ans pour solder la dette des syndics, pour l'exécution de l'église.

Messieurs Arthur Drouin et Alphonse Ellis sont orchestres, le premier en physique, et le deuxième, qui a conservé les 4-5 de ses points, en rhétorique. Nous les en félicitons cordialement.

NAISSANCES

MARCOUX — A Montréal, le 2 du courant, au No 119 rue Gilford, l'épouse de M. Jos. Marcoux, une fille : Marie-Mélina-Marguerite-Gabrielle.

Parrain et marraine, M. et Mme Bienvenu Marcoux.

DECES

LEGAULT — A la Longue-Pointe, le 5 du courant, à l'âge de 6 mois et 3 jours, Marie-Bernadette-Aimée, enfant bien-aimée de Esdras Legault.

Funérailles privées. 206—1

Suite des annonces de naissances mariages et décès sur l'avant-dernière page.